Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13864 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 25 AOUT 1989

Manifestations contre le pacte germano-soviétique

La montée du séparatisme balte inquiète Moscou

La fédération menacée

Plusieurs centaines de milliers de personnes ont formé mercredi 23 août une immense chaîne humaine à travers la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie pour condamner le pacte Molotov-Ribbentrop de 1939, qui avait ouvert la voie à l'intégration des trois Républiques baltes à l'URSS. Cette manifestation, organisée par les Fronts populaires des trois Républiques, a pris parfois des accents nettement antisoviétiques. La montée du séparatisme balte inquiète de plus en plus Moscou, où la «Pravda» a dénoncé le discours ambigu des dirigeants du Front populaire lituanien.

Des manifestations contre le pacte de 1939 ont également eu lieu en Moldavie et en Pologne, où la Diète a adopté une résolution le condamnant.

(Lire les articles de notre correspondant en Union soviétique, page 4, et de notre envoyée spéciale en Pologne, SYLVIE KAUFFMANN, page 5.)

Il y a quelque chose de sombrement ironique dans le défi lancé au Kremlin par les centaines de milliers de Baltes qui ont transformé mercredi en manifestation indépendantiste la célébration du cinquantième anniversaire du pacte germano-soviétique de 1939. Aucun dirigeant soviétique, y compris Khrouchtchev, n'a autant fait que Mikhaïl Gorbatchev pour libérer son pays de l'héritage stalinien, y compris historique. C'est sous son impulsion qu'au nom de la transparence la vérité a enfin été reconnue et a commencé d'être dite en URSS sur les protocoles secrets qui accompagnèrent le traité de non-agression conclu par Molotov et Ribbentrop.

Or c'est en se fondant sur le fait que le protocole du 23 août 1939 (concernant l'Estonie et la Lettonie), contraire au droit international, est aujourd'hui considéré comme « nul et non avenu » qu'Estoniens, Lettons et Lituaniens (dont le sort fut réglé de la même manière par le protocole du 28 septembre 1939) contestent la légalité de leur rattachement à l'URSS. De tous les problèmes que posent les relations entre nationalités au sein de l'URSS, celui-ci menace donc directement l'existence même de la fédération dans ses frontières actuelles.

Le débat juridique engagé à Moscou sur cette question a un caractère un peu artificiel. La thèse officielle, développée par des proches de M. Gorbatchev, est que l'« adhésion » des Républiques baltes à l'Union soviétique résulte de décisions prises durant l'été 1940, confirmées par des « plébiscites », et non des protocoles secrets de 1939. Argument fallacieux car il est bien évident que c'est précisément ces protocoles qui, en plaçant les pays baltes dans la « zone d'intérêt » soviétique, ont ouvert la voie à leur annexion par l'URSS.

L'essentiel n'est plus aujourd'hui dans ce débat historique. La question est de savoir jusqu'où peuvent aller les revendications des nationalistes baltes et de quelle tolérance le Kremlin peut faire preuve sans ouvrir la plus inquiétante des boîtes de Pandore.

On pouvait penser qu'un grand pas avait été fait en direction des Baltes au mois de juillet dernier lorsque le Soviet suprême de l'URSS avait adopté une résolution accordant à leurs Républiques une forme d'autonomie économique, à compter du 1er janvier prochain. Mais les choses vont terriblement vite dans ce qu'il était hier convenu d'appeler le « bloc socialiste », mais qui, à l'heure où la Pologne se donne un chef de gouvernement non communiste, perd chaque jour de sa cohésion. Le caractère qu'a pris mercredi la manifestation dans les pays baltes — et les réactions sévères qu'elle a provoquées à Moscou — est le signe de tensions politiques qui vont être très difficiles à maîtriser.

M. Gorbatchev privilégie le dialogue pour désamorcer de telles tensions. Tel a été le cas, jusqu'à présent, avec les nationalistes baltes. Peut-il compter que les dirigeants des « fronts populaires » qui rassemblent ces derniers feront preuve d'assez de sagesse pour éviter l'explosion — et qu'ils auront les moyens de contenir les revendications légitimes de leurs troupes ?

Salaires, effectifs, conditions de travail

La rentrée s'annonce difficile dans le secteur public

A l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, mercredi 23 août, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a lancé un appel à l'« unité d'action à tous les niveaux possibles » pour favoriser les luttes dans le secteur public (lire page 24). *Le gouvernement redoute une multiplication des conflits catégoriels portant sur les salaires, les effectifs et les conditions de travail.*

M. Michel Rocard a démontré de nouveau aux Français qu'il avait le pied marin. Dès son retour du Pacifique, le premier ministre risque d'avoir bien besoin de ses qualités de navigateur. Les oracles ne le lui prédisent-ils pas tous un automne social turbulent ? Une mer agitée, dans laquelle il est toujours plus difficile de maintenir le cap... Des sondages assurent même que plus de 40 % des salariés sont prêts à s'associer à des mouvements de grève sur les salaires...

Entre l'intention exprimée dans un sondage et le passage à l'acte dans son entreprise, il y a toujours un écart. Et septembre n'est généralement pas le mois de l'année où l'on enregistre le plus de conflits. Mais de nombreux indices concordent pour montrer que le terrain est favorable à l'expression d'un certain mécontentement social. Le patronat de la métallurgie (UIMM) prévoit déjà que « *la trêve estivale sera sans doute sans lendemain* », et l'automne social « *difficile* ». « *Si des turbulences fortes agitent le secteur public et nationalisé*, écrit-il dans son dernier bulletin, *et que les grèves conduisent à des augmentations de salaires, il y aura un effet d'entraînement sur le secteur privé.* »

Plutôt à l'abri des conflits sociaux depuis plusieurs années, sans doute parce qu'il a su desserrer les freins sur les salaires, le secteur privé pourrait, cette fois, selon l'UIMM, être « *directement attaqué* ». Ce serait la grande novation de la « rentrée » 1989. Un tel risque amène l'UIMM à conseiller la prudence aux entreprises : « *La gestion des rémunérations devra garder un équilibre difficile entre des dérives inflationnistes et une attitude trop restrictive conduisant à des grèves particulièrement inopportunes.* »

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 21.)

Frôlée par la sonde spatiale Voyager-2

Neptune se dévoile

Vendredi 25 août, à 5 h 55 (heure française), une sonde spatiale, Voyager-2, devait pour la première fois, à moins de 5 000 kilomètres de distance, rencontrer Neptune, la plus mystérieuse et la plus lointaine planète du système solaire.

C'est le but ultime d'une mission de douze ans au cours de laquelle la sonde américaine aura visité quatre planètes.

A Pasadena, le spectacle a commencé. Deux cent cinquante scientifiques du monde entier, autant d'ingénieurs et de techniciens, plusieurs centaines de journalistes — trois mille personnes au total, parmi lesquelles M. Dan Quayle, vice-président des Etats-Unis, et les acteurs de la célèbre série américaine «Star Trek» : tous sont venus au Jet Propulsion Laboratory (JPL), haut lieu de la science spatiale californienne, pour assister à la rencontre historique de Voyager-2 et de Neptune.

« *Toutes les informations que nous recevons sont susceptibles d'être dépassées dans les trois heures !* » dit André Brahic. Arrivé depuis déjà plusieurs jours à Pasadena, cet astrophysicien de l'observatoire de Paris-Meudon piaffe d'émotion et d'impatience. A la «magie routinière» succède l'excitation de la découverte, à laquelle se mêle l'angoisse d'un incident de dernière heure.

Jupiter, Saturne, Uranus : la réussite de la mission de Voyager-2, commencée il y douze ans, a jusqu'à présent dépassé toutes les espérances (*le Monde* du 16 août).

CATHERINE VINCENT.

(Lire la suite page 8.)

Le dispositif naval français en Méditerranée orientale a été allégé

PAGE 3

Mort de Ronald D. Laing

Avec David Cooper, il avait été l'un des fondateurs de l'antipsychiatrie

PAGE 24

La nomination du nouveau premier ministre polonais

A la Diète, M. Mazowiecki a été investi à une large majorité par les députés

PAGE 5

1939-1940, l'année terrible

XXIX. — Une France libre encore un peu jeune

PAGE 2

La bataille dans les assurances

Axa-Midi soutient M. Goldsmith et veut s'étendre aux Etats-Unis

PAGE 20

Le sommaire complet se trouve page 24

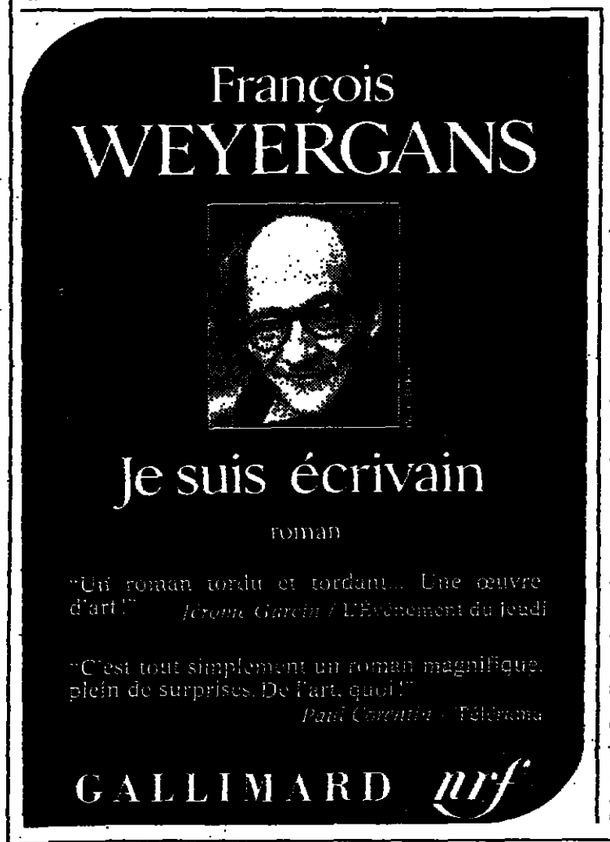

Un tiers de la population argentine au-dessous du seuil de pauvreté

Les enfants anémiques de Buenos-Aires

Le président argentin Carlos Menem, qui a pris ses fonctions le 8 juillet dernier, hérite d'une situation économique dramatique. Les effets de ces difficultés sont durement ressentis par la population dont près d'un tiers vit au-dessous du seuil de pauvreté.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le pèlerinage à San-Cayetano vient de battre, cette année, tous les records d'affluence : la crise économique sans précédent qui frappe le pays a manifestement renforcé la dévotion des Argentins envers le saint patron « *du pain et du travail* ». En cette fin d'hiver austral, brandissant des épis de blé et des images du saint, près d'un million de personnes remplissaient les rues aux abords du sanctuaire sans grâce de Liniers, un quartier populaire de Buenos-Aires. « *Ils sont nombreux à venir implorer de san Cayetano qu'il les aide à trouver un emploi ; mais ils lisent aussi les petites annonces* », observe le père Ruben Frassia, curé de la paroisse.

Les chances de trouver du travail sont pourtant minimes. Et, avec la frustration des chômeurs, croît le risque d'une explosion sociale. Le gouvernement garde en mémoire les trois cents morts qu'avait provoqués au Venezuela, en début d'année, la mise en place d'un plan d'austérité, similaire, à bien des égards, à celui que le président Carlos Menem a lancé il y a un mois. Les autorités se souviennent aussi que la flambée d'hyperinflation consécutive aux élections, en mai dernier, avait fait dix-neuf morts lors de pillages de supermarchés dans la banlieue de Buenos-Aires et à Rosario.

L'administration péroniste cherche des boucs-émissaires et accuse des « *activistes de gauche* » d'attiser le mécontentement des plus défavorisés. A Quilmes, à l'ouest de la capitale, dans un quartier de squatters, Natalia, pourtant, ne l'entend pas de cette oreille : « *S'il y a des agitateurs, c'est parmi nous qu'il faut les chercher. Comment croyez-vous que se sente une mère qui ne peut donner ni déjeuner ni souper à ses enfants ? C'est le désespoir qui nous poussera au pillage.* »

Sous un petit hangar en tôle ondulée, les pieds dans la boue, Natalia vient de préparer, avec une quinzaine d'autres femmes, le repas de midi — une salade de pommes de terre et de betteraves rouges avec des pâtes à la sauce tomate pour deux cent cinquante enfants du *barrio* (quartier) — dont les siens, — qui souffrent de malnutrition.

EDITH CORON.

(Lire la suite page 3.)

Le Monde LIVRES

■ Les leçons de tourisme d'Henri Calet. ■ Un classique inconnu : Isidore Ducasse. ■ Le rire de Saul Bellow ; la correspondance-roman d'Henry Miller et d'Anaïs Nin. ■ Andrzejewski et Konwicki : écrire pour compliquer la vie. ■ Sous le charme de Christian Bobin ; la patrie perdue de Julien Green. ■ Les promenades dans l'invisible de Jacques Brosse. ■ Les mutations du monde arabe.

Pages 9 à 13

M 0147 - 0825 0 - 4,50 F

3790147004500 08250

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 900 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (other), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

IL Y A 50 ANS, LA GUERRE

1939 · 1940

L'ANNEE TERRIBLE

Malgré un échec à Dakar, la France libre accueille le ralliement de plusieurs colonies. De Gaulle est « reconnu » par Churchill, avec qui les relations sont au mieux. Mais le général devra attendre encore plusieurs mois avant de transformer le capital de sympathie dont il commence à jouir en France en un mouvement organisé.

TALLANDIER

Le 23 septembre 1940, le général Spears et le général de Gaulle observent à la jumelle les opérations de Dakar.

XXIX - Une France libre encore un peu jeune

par **Jean-Pierre Azéma**

« *MA chère petite femme chérie,*

« *Comme tu l'as vu, l'affaire de Dakar n'a pas été un succès. Vichy, qui s'y attendait, avait pris des mesures extraordinaires* [...]. *Pour le moment, tous les plâtras me tombent sur la tête* [...] », écrivait, le 28 septembre, Charles de Gaulle à Yvonne, sa femme, demeurée en Angleterre avec leurs enfants. Il se trompait sur la prescience de Vichy. Mais son échec devant Dakar représente assez bien ce qu'ont été les premiers mois de la France libre : une période aventureuse et incertaine. Et si Charles de Gaulle est de plus en plus sûr de sa légitimité, il n'est pas encore, loin s'en faut, le chef de la France combattante.

« *Nous sommes la France* », déclare-t-il à René Cassin, qui s'inquiète du statut juridique des « Français libres » : non pas une légion étrangère abritée par la Grande-Bretagne, mais bien la France en guerre, qui devait d'abord rallier, si possible sans combats fratricides, l'Empire français. A défaut de l'Afrique du Nord, pour l'heure inaccessible, on visait l'Afrique noire, et surtout Dakar, politiquement et stratégiquement importante.

De Gaulle escomptait débarquer à Conakry et provoquer les ralliements par contagion. Il avait besoin de l'aide de la Royal Navy. Churchill trouva l'idée excellente (il ne lui déplaisait pas de contrôler indirectement la meilleure base de l'Afrique noire), et tarabusta ses services, peu enthousiastes : on était en pleine bataille d'Angleterre ! L'expédition fut baptisée opération « Scipion », puis « Menace ».

Dès le départ, rien ne marcha. On prit du retard. L'armada promise était assez mince (un porte-avions, mais seulement deux cuirassés d'un modèle ancien et quatre croiseurs), tandis que la France libre n'avait que 2 000 hommes sur trois avisos, deux chalutiers armés, quatre cargos et deux paquebots loués au gouvernement néerlandais réfugié à Londres. Et, sans être le moins du monde au courant (contrairement à ce qui sera dit à l'époque), il se trouve que Vichy envoyait la « force Y » pour ramener à la raison les territoires de l'AEF entrés en dissidence : Churchill proposa donc de différer l'investissement de Dakar, mais de Gaulle, qui ne voulait pas laisser la voie de l'AEF libre à la marine vichyssoise, obtint, en accord avec l'amiral anglais John Cunningham, qu'on tentât le coup.

Tout se ligua contre les Franco-Anglais. On avait escompté provoquer un choc psychologique par une arrivée solennelle : or, le 23 septembre, un brouillard épais coupa tous les effets. Les tracts lancés par avion « *Aux hommes de Dakar et Français de Dakar ! Joignez-vous à nous pour délivrer la France !* » en devenaient peu compréhensibles. Alors que ripostaient rapidement les défenseurs, placés sous l'autorité de Pierre Boisson, qui avait choisi la carte vichyssoise, encadrés par des marins qui avaient bien des comptes à régler avec les Britanniques, des émissaires étaient capturés, des plénipotentiaires mitraillés, des manifestants bloqués – et la parole était aux canons.

APRÈS l'échec d'une tentative de débarquement à quelques kilomètres de là, de Gaulle fut d'avis de renoncer. Mais Churchill, à son tour, refusa. Au troisième jour, quand le brouillard se leva, il apparut plus réaliste de lever ce qui était devenu un siège risquant de traîner en longueur, alors que le sang avait déjà coulé. La flotte franco-anglaise rejoignit Freetown avant de gagner le Cameroun, où de Gaulle débarqua. Même si de Gaulle put affirmer – et il n'avait pas tort – que l'expédition avait eu le mérite de protéger l'AEF, comme il l'écrivit plus tard : « *Les jours qui suivirent* [lui] *furent cruels* ». L'échec devant Dakar affaiblissait encore la crédibilité de la France libre, en justifiant les injures de Vichy (« *Les Français soi-disant libres sont les valets des Anglais* »).

C'était d'autant plus rageant que la majorité des territoires de l'AEF venaient de passer à la « dissidence », selon la terminologie de Vichy. Dans la geste gaullienne, ce ralliement a pour nom « Les trois Glorieuses » des 26, 27, 28 août. La réalité est plus prosaïque. Un peu partout dans l'Empire, l'annonce de l'armistice avait agité une fraction importante des colons ; la plupart des gouverneurs (à l'exception de Félix Eboué, le Noir guyanais en poste à Fort-Lamy) et des autres responsables, perplexes ou timorés, tergiversaient, prenant à quelques jours près des positions parfaitement contradictoires.

Envoyés par Londres, quelques gaillards déterminés (René Pleven, le lieutenant Hettier de Boislambert, le commandant Leclerc, le commandant Parant, le colonel Edgard de Larminat) vinrent couper l'herbe sous le pied des émissaires de Vichy, encadrer les sympathisants de la France libre, emporter l'adhésion des hésitants, rallier les petits détachements locaux et prendre le pouvoir au nom de leur chef. Ce qui fut fait le 26 à Fort-Lamy, le 27 à Douala, au Cameroun, et le 28 à Brazzaville (où Edgard de Larminat s'installait comme haut-commissaire de la France libre), ce qui entraîna le ralliement de l'Oubangui-Chari. Le tout se fit sans trop de drames, ce qui n'empêchera pas les vaincus de faire de leur éviction des récits horrifiques, la palme du faux martyr revenant au général Husson – il faisait fonction de gouverneur pour l'AEF, – qui n'avait guère perdu dans la bagarre que sa veste blanche et son lorgnon.

S'étaient déjà ralliés à la France libre les Nouvelles-Hébrides, les établissements français de l'Inde, un peu plus difficilement Tahiti, plus aisément la Nouvelle-Calédonie. L'ensemble n'était pas négligeable, et les territoires du Pacifique allaient prendre une certaine importance stratégique. De Gaulle pouvait dorénavant parler au nom de l'Empire, ne plus apparaître comme prisonnier du sol britannique et s'exprimer sur les ondes de Radio-Brazzaville, promue radio officielle de la France libre. Mais il avait espéré mieux, et il fallait encore batailler les 8 et 9 novembre, sous la protection de navires britanniques, pour obtenir le ralliement forcé du Gabon.

DU moins la bonne entente entre Churchill et de Gaulle avait-elle résisté. Et le maintien de l'attelage était fondamental pour la France libre. De Gaulle avait fort peu apprécié la politique de la Grande-Bretagne à l'égard de la France, tout au long de l'entre-deux-guerres. Mais Churchill l'avait, comme patriote et homme d'Etat, séduit, et il écrivait à Catroux : « *M. Winston Churchill est intégralement l'« homme de la guerre ». La partie se joue entre Hitler et lui.* » En outre, comme les premiers volontaires de la France libre, il était sensible aux marques de sympathie que les Britanniques, de la famille royale au simple passant, donnaient à ceux qui étaient les « Free French ». Quant à Churchill, francophile déclaré et convaincu, il s'était littéralement entiché de ce grand imperturbable qui se prenait pour la France. Il l'imposa en dépit des réticences du Foreign Office ou des manœuvres du ministère de la guerre, qui se serait contenté de recruter une simple légion étrangère.

Selon René Cassin, il lui aurait déclaré : « *Vous êtes tout seul ; eh bien, je vous reconnais tout seul* ». Il affirmait : « *Les termes de l'armistice* [...] *privent le gouvernement de Bordeaux de toute liberté et de tout droit de représenter les libres citoyens français* », et, le 28 juin, un communiqué stipulait que « *le gouvernement de Sa Majesté reconnaît le général de Gaulle comme chef de tous les Français libres* ». Dans la foulée furent négociés des accords bilatéraux, d'un genre tout à fait nouveau dans le droit international, discutés âprement et finalement signés à Downing Street le 7 août : les FFL auraient, en principe, « *le caractère d'une force française* ». De Gaulle en garderait le commandement (tout en prenant en compte les directives de l'état-major britannique) ; les Anglais prendraient à leur charge les dépenses (remboursables) de la France libre. Le Premier britannique s'engageait, par une lettre annexe, à restaurer intégralement « *l'indépendance et la grandeur de la France* ».

Et la solidarité des deux hommes survécut à Mers-el-Kébir et à Dakar ; elle s'en trouva même renforcée. L'affaire de Dakar fit quelques vagues aux États-Unis (Roosevelt, qui s'était passionné pour l'entreprise, tint pour responsable le chef de la France libre, que de surcroît il comprenait mal) ; et encore plus en Grande-Bretagne (le *Daily Mirror* concluait : « *Avec Dakar, nous avons sans doute touché le fin fond de l'imbécillité* »). Mais au lieu de faire de De Gaulle un bouc émissaire, Churchill lui rendit un hommage appuyé.

L'investissement fait par le premier ministre était pourtant un pari. Car le mouvement piétinait. Au 4 Carlton Gardens, on voyait – mais cette liste, alphabétique, n'est pas exhaustive – Jacques Bingen (ingénieur des Mines), Georges Boris, Claude Bouchinet-Serreules, René Cassin, Catroux, Geoffroy de Courcel (diplomate), Pierre Denis-Rauzan (un agrégé de géographie), André Dewavrin-Passy, Henry Hauck (conservateur au musée pédagogique), André Labarthe (maître de conférences à la faculté des sciences), Muselier, Pierre-Olivier Lapie, Gaston Palewski, René Pleven (membre de la mission d'achat à Londres), Maurice Schumann (journaliste), André Tissier (maître des requêtes au Conseil d'État). Mais c'était, à l'exception de Boris (ancien directeur de cabinet de Blum), de Cassin (juriste renommé), de Catroux (ex-gouverneur de l'Indochine), de Lapie (parlementaire), de Muselier (un amiral en froid avec Darlan), des inconnus qui passaient pour des amateurs peu fiables. Et puis, l'équipe était loin d'être solidaire, et, quand de Gaulle partit pour son long périple africain, le 4 Carlton Gardens devint un petit panier de crabes. Ajoutons qu'un certain nombre de Français réfugiés à Londres ne s'étaient pas engagés dans la France libre, reprochant à Charles de Gaulle son autoritarisme et le flou de ses prises de position en matière politique.

Enfin, l'« armée de la France » demeurait bien maigre. De Gaulle s'efforça de puiser dans la division rapatriée de Norvège. Le général Béthouart, partant lui-même pour la France, avait laissé le choix à ses subordonnés. Mais pour bon nombre de soldats la guerre était finie, tandis que la grande majorité des officiers affichaient leur loyalisme. Le ralliement en bloc de la 13e demi-brigade de la légion, commandée par Magrin-Verneret, dit Monclar, et de son adjoint, le capitaine Koenig, fut une exception. Les voyages devenus de plus en plus aléatoires, les volontaires n'arrivaient plus très nombreux, surtout après Mers-el-Kébir. A la fin juillet, les FFL (Forces françaises libres) comptaient tout au plus 7 000 hommes, devenus 35 000 à la fin de l'année, en y intégrant les forces enrôlées dans l'Empire, chiffre qui semble resté stable jusqu'en 1942. Cela ne faisait pas des légions.

De Gaulle avait chargé, un peu par hasard, André Dewavrin (le futur colonel Passy) de gérer le deuxième bureau de son état-major. Dewavrin comprit très vite qu'il pourrait rendre aux Anglais des services qui pourraient se monnayer politiquement : ils avaient absolument besoin de connaître les intentions des Allemands, possédaient bien le matériel et le savoir-faire nécessaires, mais n'avaient plus d'agents opérationnels. Et il monta le coup de façon remarquable : au lieu d'envoyer un agent observer un petit coin, il fallait utiliser tous les informateurs potentiels en assurant la coordination par des envoyés de Londres. C'était créer de véritables réseaux de renseignements. Pendant l'été et l'automne partaient en France Jacques Mansion, Duclos (Saint-Jacques), Beresnikoff (Corvisart), Fourcaud, Gilbert Renault (Raymond, puis Rémy), Honoré d'Estienne d'Orves (Chateauvieux). Des contacts utiles étaient pris, mais on en était encore aux balbutiements : les premiers renseignements recueillis parvenaient à Londres en décembre.

Bien entendu, Charles de Gaulle savait depuis juin que son entreprise serait politique. Mais jusqu'alors ses appels s'étaient adressés à ceux qui pouvaient porter les armes, à ses « *camarades* », et aux gouverneurs des territoires d'outre-mer. C'est, selon toute vraisemblance, la rencontre de Montoire qui l'incita à passer une vitesse. Ses critiques à l'égard de Vichy devenaient même de plus en plus acerbes : celui qu'il appelait encore, en juin, « *Monsieur le Maréchal* » devint un des « *chefs infâmes ou séniles* » : il ne croyait plus que les hommes de Vichy aient la volonté d'échapper à l'engrenage de l'armistice. C'est pourquoi, le 27 octobre, dans le « manifeste de Brazzaville », il affirmait : 1° « *Des dirigeants de rencontre ont accepté et subissent la loi de l'ennemi* » ; c'est pourquoi « *il n'existe plus de gouvernement français* » ; 2° « *Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge et dirige l'effort français dans la guerre* [...] », tout en prenant « *l'engagement solennel de rendre compte de nos actes aux représentants du peuple français, dès qu'il lui aura été possible d'en désigner librement* ».

Dorénavant, il se présente aussi comme celui qui prépare la relève politique. Pour l'aider est constitué un « *Conseil de défense de l'Empire* » de neuf membres, militaires et civils (Catroux, Muselier, Larminat, Eboué, Sautot [un gouverneur], Sicié [un médecin-général], Cassin, D'Argenlieu, Leclerc). Il crée le *Journal officiel de la France libre*, et, par l'ordonnance, n° 7 du 16 novembre, « *l'Ordre de la Libération* » pour « *récompenser les personnes ou les collectivités qui sont signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire* » (1 059 croix seront décernées en janvier 1946). Les textes officiels débutaient dorénavant par : « *Au nom du peuple et de l'Empire français, nous, général de Gaulle, chef de la France libre...* »

RESTAIT pourtant à convaincre la France captive. Mais de cette France qu'il célèbre à l'envi, dont il parle comme d'une maîtresse, il ne connaît plus grand-chose. Tout en démontant méthodiquement l'argumentaire de Vichy sur l'armistice, il choisit d'ailleurs, dans ses discours, la méthode Coué (affirmant que la situation ne cesse de s'améliorer pour les adversaires du Reich) et s'en tient à des mots d'ordre prudents. De même sur le plan idéologique : peu ou pas de référence à la démocratie et à la République, très peu de critiques formulées contre les mesures de la Révolution nationale.

Sans doute apparaît (les rapports des préfets le confirment) un courant de sympathie « gaulliste » que confortent les cinq minutes allouées, tous les soirs, par la BBC aux Français libres. Introduites par l'annonce « *Honneur et Patrie* », elles échappaient à la censure britannique. Même s'il ne parlait que lors des grandes occasions (c'était Maurice Schumann, « porte-parole des Français libres », qui officiait le plus souvent), de Gaulle sut tout de suite établir le contact (or on évalue à 6 500 000 le nombre des « postes de TSF » possédés par les Français). Mais il lui faudra encore nombre de mois pour transformer ce capital de sympathie en mouvement et *a fortiori* en un organisme dont il pourrait apparaître comme le chef incontesté.

► Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome I « *L'Appel* », Paris, Plon, 1954, 680 p. : *Discours et messages*, tome I. Paris, Plon, 1970, 677 p.

► Colonel Passy, *Souvenirs*, tome I « *2e bureau Londres* », Monte-Carlo, Solar, 1947, 236 p.

► René Cassin, *les Hommes partis de rien*, Paris, Plon, 1974, 470 p.

► François Kersaudy, *De Gaulle et Churchill*, Paris, Plon, 1982, 411 p.

Demain :
Les exclus : juifs, francs-maçons, communistes et autres.

LIBAN : après les nombreux commentaires suscités par ses initiatives

La France allège son dispositif naval en Méditerranée orientale

Répondant aux nombreux commentaires que les initiatives françaises face à la crise libanaise ont soulevés tant à Beyrouth qu'en Syrie ou en Iran, M. François Mitterrand a tenu, mercredi 23 août, à dissiper un certain nombre d'ambiguïtés quant à la mission de la marine nationale en Méditerranée orientale. Il s'est adressé aussi bien à ceux qui prêtent à Paris des intentions belliqueuses qu'à ceux qui pourraient être tentés de « récupérer » les gestes de la France. Dans le même temps, M. Jean-Pierre Chevènement a annoncé un allègement de la présence de la flotte par le retrait de fait de trois navires sur les huit qui ont été dépêchés dans la région.

« Il n'appartient à aucun pays ni à aucun groupe de dicter à la France ce qu'elle doit faire à propos du Liban », a déclaré le chef de l'Etat à l'occasion du conseil des ministres *(nos dernières éditions du 24 août)*, ajoutant : *« Quand la France annonce une mission de sauvegarde, et seulement de sauvegarde, les uns ne veulent pas entendre le sens des mots et feignent de confondre sauvegarde et action militaire. Et les autres s'imaginent bien à tort que la marine française est ou sera à leur disposition ».*

Cette dernière phrase révèle la mauvaise humeur que n'a pas dû manquer de provoquer à l'Elysée une déclaration du général chrétien Michel Aoun, publiée mercredi dans *France-Soir*, et dans laquelle il s'approprierait, en quelque sorte, les bâtiments français. Il déclarait, en effet, attendre de ces bâtiments qu'ils soient mis à sa *« disposition, ne serait-ce que pour assurer la liberté de circulation dans les eaux territoriales »*. Depuis, le chef du gouvernement militaire chrétien est revenu sur ces propos pour assurer, dans une mise au point publiée mercredi, que la définition de la tâche de la flotte française était *« une affaire exclusivement française, qui est décidée par les autorités françaises »*.

Quant à ceux qui *« ne veulent pas entendre le sens des mots »*, il s'agit des alliés libanais de la Syrie qui, depuis plusieurs jours déjà, promettent d'accueillir les navires de la Royale à coups de canons, accusant Paris de se livrer à une *« intervention militaire »* au Liban et de prendre fait et cause pour le camp chrétien. Il s'agit également de la Syrie et de l'Iran, qui, par presse officielle interposée, se sont aussi déchaînés contre les visées *« partitionnistes »* qu'ils prêtent au gouvernement français.

« Les choses ont évolué »

Et M. Mitterrand de préciser à nouveau le sens de la présence navale française au large du Liban : *« La France agit et agira conformément au droit international, d'abord pour protéger ses ressortissants, avec le souci d'aider toutes les communautés libanaises qui souffrent, quelle que soit leur confession, et en étroite concertation avec le comité tripartite des chefs d'Etat arabes, le secrétaire général de l'ONU et avec ses partenaires européens. »* Des partenaires européens particulièrement soucieux de se tenir à l'écart du bourbier libanais et qui se sont jusqu'à présent bornés à de platoniques appels à *« toutes les parties »* pour qu'elles *« cessent tous les tirs et bombardements »*, comme celui que la CEE a lancé mercredi *(nos dernières éditions du 24 août)*.

La réaffirmation des principes dictant l'action de la France s'est accompagnée de l'annonce d'un allégement du dispositif naval. Expliquant, mercredi soir sur TF 1, que *« les choses ont évolué »*, M. Chevènement a fait état de la *« relève »* de deux navires qui se trouvaient déjà sur place, la frégate *Duquesne* (relevée par le *Cassard*, qui accompagne le porte-avions *Foch*) et le pétrolier *Var* (auquel va succéder le *Meuse*). Parallèlement, l'aviso *d'Estienne-d'Orves « va être ramené en arrière »*. Des huit navires envoyés en Méditerranée orientale, il n'en reste donc plus que cinq : le *Foch*, le *Cassard*, le *Meuse*, la frégate *Jean-de-Vienne* et le transport de chalands de débarquement *Orage*.

Après avoir estimé qu'*« il n'y a rien que de normal pour une mission de sauvegarde »*, le ministre de la défense a expliqué qu'*« il fallait réagir assez longtemps à l'avance »* et fait état d'une rencontre consacrée au Liban, en juillet, avec le président. L'envoi de navires de guerre, a-t-il ajouté, a été décidé *« à un moment où on pouvait craindre le pire à Beyrouth, et il n'aurait pas été normal que la France n'ait pas mis en place les moyens d'assistance humanitaire. »* Reprenant le thème développé le matin par M. Mitterrand, M. Chevènement a enfin indiqué que *« la France doit rester maîtresse de sa politique »*. *« Un grand pays ne peut pas se laisser entraîner dans des engrenages »*, a-t-il conclu.

Le ministre a, d'autre part, démenti – le Quai d'Orsay l'avait fait le matin – que la France ait livré des munitions au général Aoun, comme celui-ci l'a dit à *France-Soir* (nos dernières éditions du 24 août). *« J'ai fait faire une enquête*, a-t-il déclaré, *et aucune autorisation d'exporter n'a été faite depuis fort longtemps, ni en 1987 ni en 1988, ni en 1989. »* Sur cet aspect aussi de son entretien à *France-Soir*, le général Aoun a d'ailleurs publié un démenti, affirmant qu'en réponse à une question sur des livraisons de munitions pour certaines armes françaises il avait indiqué avoir *« reçu une très faible quantité »*, sans en préciser l'origine.

A l'étranger, les initiatives françaises ont suscité des commentaires mitigés. Le président George Bush a relevé que Paris avait *« tenté d'être un catalyseur pour la paix »* au Liban et avait *« un intérêt de longue date »* dans ce pays. Indiquant avoir récemment discuté de la situation au Liban avec le président Mitterrand, M. Bush a souligné que la France avait *« clairement indiqué »* que les mouvements de ses navires au large du Liban avaient pour but de *« protéger ces citoyens »*. *« Je ne vais pas critiquer les Français pour ce qu'ils font »*, a-t-il ajouté.

A Alger, le Front de libération nationale (FLN, au pouvoir) a manifesté sa méfiance suspectant la France, qu'il ne cite pas nommément. *« Les grands Etats qui, de par leurs interventions constantes, détiennent une grande part de responsabilité dans la détérioration de la situation au Liban, profitent aujourd'hui des différends entre Arabes et envoient leur flotte sous couvert de démarches humanitaires pour tenter de recouvrer leurs zones d'influence »*, déclare le FLN dans un communiqué.

Par ailleurs, rapporte l'agence Reuter, le Vatican étudie la possibilité d'organiser une visite-éclair de Jean-Paul II au Liban. Les préparatifs d'un tel voyage ont été entamés après le 15 août, date à laquelle le souverain pontife avait déclaré ressentir comme un *« commandement intérieur »* lui enjoignant de se rendre à Beyrouth. Cette visite, qui nécessite un important travail préparatoire, sera certainement très brève et ne sera probablement annoncée qu'au dernier moment, souligne-t-on au Saint-Siège.

Y. H.

● **M. Chirac « prend acte » de l'envoi de navires français.** – Au lendemain de la déclaration de M. François Mitterrand sur la mission de la marine nationale au large du Liban, M. Jacques Chirac a estimé, jeudi 24 août, que *« toute initiative de la France pouvant aider tous nos amis du Liban ne peut qu'être approuvée. Je prends acte de l'envoi, au large des côtes libanaises, de navires français auxquels a été exclusivement assignée une mission de sauvegarde »*. Dans un communiqué, le maire de Paris ajoute que la situation *« exige un engagement de toute la communauté internationale »* et déclare soutenir *« toute initiative visant à permettre au Liban de retrouver son indépendance et son intégrité territoriale dans le cadre de sa diversité religieuse et politique »*.

● **M. François Léotard à Beyrouth.** – Le président du Parti républicain (PR), M. François Léotard, est arrivé, mercredi soir 23 août au Liban, où il a été reçu pendant près de deux heures par le chef de gouvernement de militaires, le général Michel Aoun. A l'issue de la réunion au palais présidentiel de Baabda, partiellement détruit par les bombardements, dans la banlieue est de Beyrouth, M. Léotard a affirmé à la presse qu'il avait *« tenu à saluer le général Aoun qui, pour beaucoup d'observateurs et de Français, représente la réalité de la résistance libanaise et la volonté de maintenir un Liban qui soit libre et indépendant »*.

La flotte... sujet de toutes les conversations

BEYROUTH
De notre envoyée spéciale

Attendue avec espoir par les uns qui la voient déjà appuyer directement le général Aoun dans sa « guerre de libération », dénoncée avec violence par les autres, la flotte française, dont plusieurs bâtiments, parmi lesquels le porte-avions *Foch*, croisent déjà au large du Liban, est restée, comme prévue, invisible et hors de portée des radars de la marine libanaise.

Son « arrivée », qui fait l'objet de toutes les conversations à Beyrouth, n'a pas modifié la routine des bombardements nocturnes par les Syriens et leurs alliés, auxquels a répondu, comme chaque soir, l'artillerie du chef du gouvernement militaire chrétien, le général Michel Aoun. La ligne de démarcation qui sépare les deux secteurs de la capitale libanaise a connu, l'oserait-on dire, son activité habituelle, contraignant à la quasi-insomnie nombre de Beyrouthins qui habitent à proximité.

La ferme mise au point du chef de l'Etat français renvoyant dos à dos ceux qui *« feignent de confondre sauvegarde et action militaire »*, Damas et ses alliés, et *« les autres qui s'imaginent bien à tort que la marine est ou sera à leur disposition »*, le général Aoun, a en tous les cas, provoqué dans la soirée de mercredi 23 août un communiqué du bureau du chef du gouvernement militaire chrétien démentant les propos rapportés mercredi par *France-Soir* et dans lesquel le général Aoun aurait affirmé : *« J'attends de la marine française qu'elle soit à ma disposition pour assurer la liberté de circulation dans les eaux territoriales libanaises. »* Selon le bureau du général Aoun, qui a cependant mis vingt-quatre heures à démentir ces propos et l'a fait notamment après une entrevue entre le général Aoun et l'ambassadeur de France au Liban, M. René Ala, le chef du gouvernement militaire chrétien aurait, au contraire, affirmé que *« la définition de la tâche de la marine est une affaire exclusivement française, qui est décidée par les autorités françaises »*. Ce même bureau a aussi contesté que le général Aoun ait déclaré avoir reçu *« au cours des deux derniers mois un peu de munitions de la part de la France »*, affirmant que Paris n'a pas livré de munitions, le bureau du général chrétien précise toutefois qu' *« il est possible d'acquérir, auprès de fournisseurs autres que les Français, des munitions pour des armes françaises telles que les canons de 155 mm »*.

Pendant la guerre du Golfe, la France a livré notamment un grand nombre d'obus de 155 mm à Bagdad, et une partie a sûrement été livrée, depuis, par l'Irak au général Aoun puisque son artillerie en fait un large usage. En réponse à une sollicitation de la marine libanaise au début de la « guerre de libération », Paris avait, à l'époque, envisagé de pouvoir répondre par l'intermédiaire de l'Irak, principal fournisseur d'armes du camp chrétien libanais et qui possède du matériel français.

En attendant, sur le plan de l'aide humanitaire, c'est vendredi qu'est attendue à Beyrouth la mission d'experts de la CEE chargée par les Douze d'évaluer sur place les besoins de la population libanaise. Il ne fait guère de doute à cet égard qu'une de ses premières demandes sera en faveur de l'électricité, dont deux millions de personnes sont totalement privées depuis, pour certaines, quinze jours à trois semaines. Pour cela, une solution : le ravitaillement de la centrale de Zouk, située en « pays chrétien » mais qui dessert notamment les deux secteurs de Beyrouth et leurs banlieues.

Entre le politique et le militaire

L'expérience négative du pétrolier *Penhors*, affrété en mai par la CEE et qui avait dû renoncer à sa mission en raison du refus de certains alliés de Damas, est cependant dans toutes les mémoires. Certains diplomates européens en poste au Liban ne cachent pas leur amertume à ce sujet, s'inquiétant de la réelle détermination de la France à faire cette fois aboutir l'opération, si elle devait se renouveler. *« Ce sera le test »*, nous disait l'un d'entre eux sous couvert d'anonymat.

Le bateau de l'UNDRO (Organisation des Nations Unies pour l'aide en cas de catastrophe) transportant des médicaments destinés à toutes les régions du Liban et qui était attendu mardi dans le port chrétien de Jounieh était pour sa part toujours à Chypre mercredi, attendant l'évolution de la situation.

Sur le plan politique, c'est l'initiative soviétique qui retient l'attention, avec l'arrivée, jeudi 24 août, à Beyrouth venant de Damas du vice-ministre des affaires étrangères, M. Guennadi Tarassov. Il sera reçu dans la journée par le chef du gouvernement à majorité musulmane, M. Selim Hoss, puis par le président sortant du Parlement, M. Hussein Husseini, avant d'avoir, vendredi, des entretiens avec le patriarche maronite, Mgr Sfeir, et le général Aoun.

A Damas, à l'issue d'une rencontre avec le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk ElChareh, les deux parties avaient souligné *« une convergence de vues sur la nécessité de constituer une commission chargée de surveiller le cessez-le-feu, lever les blocus et empêcher les livraisons d'armes aux parties libanaises »*. Les deux parties, souligne-t-on toujours de source officielle, ont affirmé *« soutenir le triumvirat arabe pour l'application des résolutions de Casablanca, qui constituent un plan exhaustif pour résoudre la crise libanaise »*.

Quoi qu'il en soit, sollicité de toutes parts, le triumvirat arabe reste pour l'instant silencieux, et le Liban attend dans une relative accalmie que se débloque une situation qui oscille toujours entre le politique et le militaire.

FRANÇOISE CHIPAUX

IRAN

M. Rafsandjani entend respecter « les normes internationalement acceptées »

Téhéran. – Le président Rafsandjani a déclaré, mercredi 23 août, que l'Iran *« doit faire parvenir son message au monde dans le cadre des normes internationalement acceptées »*, et que des changements dans la politique iranienne sont possibles sur le plan *« tactique »*, mais non sur celui des *« principes »*.

M. Rafsandjani, qui s'exprimait devant des membres du corps diplomatique iranien accrédités à l'étranger, a ajouté : *« Des époques différentes créent des conditions différentes qui peuvent affecter les actions. »* Mais il a rejeté l'idée de *« réforme »* de la politique iranienne, telle que propagée *« par les ennemis de l'Iran »*. Il a, en outre, invité les diplomates iraniens à écrire dans la presse des pays où ils sont accrédités *« pour informer les étrangers des questions iraniennes »*.

Répondant apparemment aux propos de M. Rafsandjani, M. Ali Akbar Mohtachemi, qui vient d'être écarté de son poste de ministre de l'intérieur en dépit d'une demande de la majorité du Parlement, a déclaré : *« Proposer tout nouveau plan ou principe contraires à ceux* [de Khomeiny] *serait une violation flagrante de la voie tracée par l'imam. »* M. Mohtachemi, qui s'exprimait à l'occasion d'une réunion d'adieu avec des fonctionnaires du ministère de l'intérieur, a ajouté que, de son vivant, Khomeiny avait défini les principes et les critères de *« islam véritable »* et, *« par conséquent, tous les responsables de la République islamique doivent normalement agir dans le cadre de la ligne définie par l'ancien guide »*. – *(AFP.)*

Amériques

ARGENTINE

Les enfants anémiques de Buenos-Aires

(Suite de la première page.)

Natalia et les autres mères vont faire les fins de marché pour récupérer des légumes fanés et des abats plutôt que de dépendre des maigres distributions de vivres du ministère de l'action sociale.

Il est vrai que le gouvernement est débordé et que les ressources publiques sont au plus bas. Selon M. Moises Ikonicoff, secrétaire d'Etat à la planification, neuf millions d'Argentins (soit près d'un tiers de la population) vivent désormais au-dessous du seuil de pauvreté et requièrent la multiplication des soupes populaires dans tout le pays.

Après la brutale augmentation de nombreux prix en juillet, un « billet ouvrier » a été instauré. Il garantit aux employés à faibles revenus un voyage en train, aller et retour, quotidien et à prix réduit. Les factures d'électricité et de gaz, qui ont fait des bonds jusqu'à 600 % dans certains cas, pourront, par ailleurs, être payées en deux fois. Les bénéfices d'un match de football auquel participaient le président Menem et le grand professionnel Diego Maradona sont allés au ministère de l'action sociale – tout comme le premier salaire du chef de l'Etat et de plusieurs de ses ministres.

Mais un programme plus ambitieux de « bons de solidarité » bute sur des problèmes de financement. L'Etat doit en effet trouver l'équivalent d'environ 400 millions de francs pour garantir, à partir du 15 août et pendant deux mois, la distribution de vivres. De récentes enquêtes sont, à cet égard, alarmantes. L'Argentine – qui avait nourri la Grande-Bretagne avec ses exportations de céréales et de viande pendant la deuxième guerre mondiale et qui était, en 1930 encore, la huitième puissance économique du monde – découvre avec stupeur que près de la moitié des enfants de moins de deux ans de la capitale et de sa banlieue sont anémiques.

Des milliers d'élèves ne font qu'un repas par jour : le casse-croûte que leur fournit l'école. *« Nombreux sont ceux qui ne viennent en classe que pour le verre de lait et le sandwich que nous distribuons »*, constate Beatriz Palacios, directrice d'une école primaire de Quilmes, au cœur d'un autre de ces quartiers improvisés qui se sont multipliés autour de Buenos-Aires, au rythme du déclin du pays. Encore est-elle aidée davantage par des dons privés que par les subsides alloués par l'Etat à son école pour beurrer les tartines.

Le gouvernement pensait pouvoir compter sur une contribution volontaire du secteur privé. Mais celui-ci a tellement fait la sourde oreille que deux députés péronistes ont proposé une loi créant un impôt exceptionnel de 2,5 % sur le chiffre d'affaires de 1988 des mille plus importantes sociétés du pays.

Une dévote de San-Cayetano n'est guère surprise par ce manque de solidarité. Rassemblant les modestes offrandes des pèlerins, elle lançait, tranchante : *« Les pauvres ont toujours quelque chose à donner alors que les riches vous disent le plus souvent qu'ils n'ont pas de monnaie. »*

Le gouvernement de M. Carlos Menem devra donc racler ses fonds de caisses pour maintenir des programmes d'assistance pendant de nombreux mois. Seul jusqu'à présent parmi les étrangers, le gouvernement italien a consenti une aide substantielle avec un don équivalant à près de 600 millions de francs (1).

Même si la relance économique qu'a promise, à terme, le nouveau chef de l'Etat se produit, la paupérisation de larges secteurs de la société semble désormais irrémédiable : une réalité à laquelle la majorité des Argentins ne se sont certes pas encore adaptés. Se frayant un chemin parmi les sacs de lait en poudre qui s'entassent dans son bureau avant d'être distribués, Francisco Gutierrez, un dirigeant syndical de Quilmes, s'inquiète : *« Les gens peuvent endurer cette crise pendant quelques mois ; mais je ne crois pas qu'ils accepteront que ce soit là leur nouveau mode de vie. »*

EDITH CORON.

(1) Une importante colonie d'origine italienne vit en Argentine ; près de la moitié de la population de Buenos-Aires est originaire de la Péninsule.

La crise de Panama

Divergences entre Washington et les médiateurs de l'Organisation des Etats américains

WASHINGTON
correspondance

Les trente et un ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation des Etats américains (OEA) s'efforcent, à huis clos, de concilier les points de vue divergents des Etats-Unis et des trois médiateurs de l'OEA au sujet de Panama. Les trois ministres médiateurs, représentant l'Equateur, le Guatemala et Trinidad, estiment dans leur rapport qu'il est toujours possible d'avancer sur la voie d'une solution négociée reposant sur la création d'un gouvernement de transition à la date du 1er septembre, suivie d'une nouvelle élection présidentielle *« aussitôt que possible... »*. Apparemment, beaucoup de pays d'Amérique latine seraient d'accord pour laisser les médiateurs poursuivre leurs efforts. Mais la délégation des Etats-Unis estime que la mission n'a pas réussi et qu'il est temps d'envisager une action plus vigoureuse pour éliminer le général Noriega.

Washington, en effet, craint que ce dernier ne fasse traîner à dessein la négociation et que, pour enrayer l'offensive diplomatique engagée contre lui, il remplace le président Solis Palma par un autre civil sous son contrôle. Le rapport des médiateurs critique, pour sa part, l'attitude des Etats-Unis sur divers points. Les récentes manœuvres des forces armées américaines au Panama ont eu, selon le rapport, *« un effet négatif sur les conversations et pourraient vouer à l'échec tous les efforts pour arriver à une solution pacifique... »*. Les médiateurs reprochent au gouvernement de Washington de refuser de discuter avec le gouvernement du Panama et critiquent les efforts américains pour se débarrasser du gouvernement panaméen par des sanctions économiques et des pressions diplomatiques.

Du côté américain, on considère que les critiques des médiateurs sont inspirées essentiellement par le souci de ne pas être blâmés pour l'échec de leur mission. La position de Washington est inchangée, dit-on : les Etats-Unis ne veulent pas traiter avec un gouvernement contrôlé par le général Noriega. On rappelle également qu'à la réunion de l'OEA du 21 juillet dernier, M. Eagleburger, secrétaire d'Etat adjoint, avait indiqué que dans l'optique américaine, l'accord intervenu sur la création d'un gouvernement de transition impliquait que le général Noriega abandonnerait le commandement des forces armées avant le 1er septembre et qu'aucun nouveau délai ne viendrait retarder une nouvelle élection présidentielle.

HENRI PIERRE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

Les relations au sein du bloc socialiste

HONGRIE : l'afflux de réfugiés roumains

La « liberté » au-delà de la « frontière verte »

Il y a actuellement en Hongrie plus de vingt mille réfugiés roumains. Venant pour la plupart de Transylvanie, ils franchissent clandestinement la frontière dans des circonstances parfois tragiques.

DEBRECEN (Hongrie)
correspondance

Un long coup de sonnette réveille le centre d'accueil de réfugiés de Debrecen. Le directeur, un petit homme aux sourcils épais, se précipite. Les yeux rougis par la fatigue, les jeans et les chaussures maculés de boue, deux adolescents roumains, deux gosses presque, se tiennent debout dans l'entrée comme des automates et n'osent s'affaler sur les chaises du couloir qui sert de réfectoire. Ils viennent de franchir la *« frontière verte »*.

Partis des environs d'Oradéa, en territoire roumain, les deux garçons ont piqué tout droit dans une région de tourbière; 25 kilomètres au jugé, presque au pas de course dans la nuit et le brouillard, avec un vague plan griffonné sur un bout de papier faute d'avoir pu se procurer une carte. Ils n'ont rencontré ni barbelés ni patrouilles. Leur troisième tentative est la bonne. *« Cette fois, je me serais battu à main nue pour passer »*, répète le plus jeune de l'équipée, qui a dix-sept ans.

« Dieu m'a amené ici »

Le lendemain, dans les rues de Debrecen, ils vident en rigolant le contenu de leur portefeuille dans une poubelle : quelques leis frippés, leur carte d'adhérent des Jeunesses communistes, après l'avoir soigneusement déchirée. Dans un grand sac en plastique, ils ont entassé des vêtements donnés par l'organisation caritative de l'Eglise réformée de Debrecen et se préparent à faire du stop pour Budapest.

Pour cet ingénieur de trente-cinq ans, il s'agit de sa troisième nuit de « liberté » sur le sol hongrois. Il parle à voix basse. Il soupçonne l'un de ses compagnons de chambrée d'être un indicateur de la Securitate roumaine. *« Dieu m'a amené ici... enfin ce sont plutôt mes pieds, mes genoux, mes coudes »*, dit-il. Pour 3 000 leis, c'est-à-dire l'équivalent d'un gros salaire mensuel, un *« ami »* l'a déposé en voiture à moins de 3 kilomètres de la frontière. Il a mis cinq nuits et cinq jours pour les franchir, pataugeant dans une zone marécageuse, truffée de fossés antichars, rampant mètre par mètre, zigzaguant entre les patrouilles, évitant les filins tendus au ras du sol et reliés à des fusées éclairantes qui permettent de repérer les fuyards, mais ne butant là aussi sur aucun « rideau de fer ».

A présent, il conserve comme des reliques son nécessaire d'évasion : deux boussoles, une lampe-stylo, une paire de pinces, des gants de métallo, le tout dans une sacoche de couvreur qu'il avait accrochée à sa taille. C'est un méticuleux, et bien lui en a pris : avant sa fuite, il s'est entraîné à crapahuter au sol dans la campagne avec un ami *« jouant au soldat roumain »*. Il a même dressé son propre chien à l'attaquer. *« C'était tragique, mais nécessaire »*, ajoute-t-il.

Un tout jeune homme encore a eu moins de chance. En sautant du train qui longeait la frontière, il s'est blessé à la tête et a perdu connaissance. Ses compagnons d'échappée l'ont traîné au-delà de la frontière. Il s'est réveillé dans un hôpital de la région de Debrecen. Un autre homme de trente ans montre ses tempes blanches. C'est le résultat, fait-il comprendre en souriant, de deux balles qui ont sifflé au-dessus de sa tête...

Les réfugiés de Debrecen, dont plus de 80 % appartiennent à la minorité hongroise de Transylvanie, n'étalent pas leurs déboires. Dès le lendemain de leur passage, ils consultent le panneau du centre où sont épinglées de nombreuses offres d'emploi. *« Ils possèdent la langue et souvent des qualifications qui nous manquent »*, précise un responsable. On estime que de quatre-vingt à deux cent cinquante Roumains franchissent ainsi chaque semaine la « frontière verte ».

RÉGIS GUYOTAT.

GRÈCE : impliqué dans l'affaire du « maïs yougoslave »

Un ancien ministre socialiste va comparaître devant un tribunal spécial

ATHÈNES
de notre correspondant

La majorité parlementaire formée par les conservateurs de la Nouvelle Démocratie et les députés du Rassemblement de gauche et de progrès (communistes et divers gauche) a décidé, jeudi 24 août, de traduire l'ancien ministre délégué socialiste aux finances, M. Nicos Athanassopoulos, devant un tribunal spécial pour son rôle dans une affaire de fraude au détriment des caisses de la Communauté européenne.

M. Athanassopoulos est accusé de *« complicité directe »* dans la rédaction de faux certificats et d' *« instigation morale »* pour la falsification de documents, à propos de la vente à la Belgique de 20 000 tonnes de maïs yougoslave présenté comme produit grec : une fraude de 3,3 millions d'ECU. Le Parlement a également décidé la comparution des fonctionnaires impliqués dans l'affaire. Cinq députés désignés par le Parlement joueront le rôle de procureur devant le tribunal.

Le scandale a éclaté en mai 1986 quand un cargo chargé de 9 000 tonnes de maïs acheté à la Yougoslavie par une entreprise publique grecque part de Salonique pour la Belgique avec deux faux certificats des douanes et du ministère de l'agriculture, présentant le chargement comme grec. Alertées, les autorités communautaires se voient ensuite remettre un faux des douanes certifiant que le maïs était bien grec et avait été chargé dans le port de Kavala (nord de la Grèce). Selon le rapport d'accusation, une fraude semblable portant sur 11 000 tonnes de maïs s'était produite peu de temps auparavant.

« J'ai les mains propres, j'ai fait mon devoir et je ne suis pas un mafioso », a déclaré M. Athanassopoulos devant l'Assemblée, en reconnaissant toutefois qu'il avait couvert *« avec d'autres ministres »* le scandale dans *« l'intérêt national »*. Les autres orateurs socialistes ont souligné que les fraudes dans les pays de la Communauté étaient courantes, représentant 10 % du budget de la CEE, et que tout le bruit fait autour du scandale par les conservateurs et les communistes constituait en fait *« un règlement de comptes »*, à des fins électorales, contre le PASOK (mouvement socialiste panhellénique).

M. Athanassopoulos est le premier responsable socialiste à comparaître devant le tribunal spécial prévu par la loi sur la responsabilité des ministres, établie sous la dictature des « colonels » (1967-1974). Deux commissions parlementaires étudient toujours l'éventualité de traduire devant cette juridiction l'ancien premier ministre, M. Andreas Papandréou, pour deux autres affaires, les écoutes téléphoniques illégales et surtout le scandale provoqué par le banquier grec Georges Koskotas, accusé d'avoir détourné 230 millions de dollars.

Ces commissions, ainsi que celle qui examine les conditions d'achat de quarante Mirage-2000 et de quarante F-16 par les socialistes, ont été mises en place dans le cadre de la politique de « catharsis » (épuration) du gouvernement transitoire formé au début du mois de juillet par la Nouvelle Démocratie et le Rassemblement de gauche et de progrès, qualifié de *« mariage monstrueux »* par M. Papandréou. Le président du Parti conservateur, M. Constantin Mitsotakis, a réaffirmé mardi que les prochaines élections se tiendront au plus tard le 5 novembre, une fois la « catharsis » accomplie.

DIDIER KUNZ.

L'URSS tient à fixer les limites de la marge de manœuvre des pays de l'Est

MOSCOU
de notre correspondant

En dépit de la détente, Moscou entend bien rester un tuteur extrêmement vigilant pour le bloc de l'Est. M. Mikhail Gorbatchev vient de le confirmer à ceux qui commençaient à en douter en téléphonant en pleine crise politique à Varsovie au premier secrétaire du Parti communiste polonais (POUP), M. Mieczyslaw Rakowski (*le Monde* du 24 août).

Cette conversation sonne comme un double rappel à l'ordre, aussi bien pour les communistes polonais, jugés sévèrement par la presse soviétique pour leur incapacité à surmonter la crise économique, que pour les Polonais en général et Solidarité en particulier. Le Kremlin leur montre ainsi qu'ils ne doivent pas se griser de rêves et que la Pologne restant membre du pacte de Varsovie, *« il n'est pas possible »* d'exclure une participation des communistes au gouvernement.

Le message est tout aussi valable pour le POUP, excédé par la nomination d'un homme de Solidarité à la tête du cabinet. C'est d'ailleurs ce volet de l'intervention du numéro un soviétique qui a fait dire à George Bush, en vacances dans le Maine, qu'il estimait que la position de M. Gorbatchev *« est très positive »*.

Le chef du Kremlin n'a pas hésité à marquer une pause dans ses vacances entamées début août — dans *« un lieu agréable »* que refusent de dévoiler les officiels à Moscou, probablement une datcha des côtes de Crimée — pour s'inquiéter du devenir de la Pologne. Son initiative reste ignorée des Soviétiques, la presse faisant silence à ce sujet. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères, Youri Gremitskikh, s'est contenté pour sa part de renvoyer les journalistes aux déclarations de ses homologues polonais.

Cette discrétion embarrassée traduit bien la contradiction de la politique du Kremlin : M. Gorbatchev lâche progressivement la doctrine Brejnev, fondement des relations entre « pays frères » du bloc socialiste depuis l'envoi des chars à Prague, en août 1968, mais, dès la première crise, il confirme les limites à la marge de manœuvre qui leur est accordée.

Les responsables de la diplomatie soviétique n'ont pas manqué ces derniers mois de faire passer le message aux Occidentaux : l'ouverture à l'Est, d'accord, mais ne cherchez pas à en profiter en exportant *« la contre-révolution »*.

Interview de Lech Walesa

Pendant son voyage à Paris et dans son discours au Parlement européen à Strasbourg en juillet, M. Gorbatchev avait sonné le glas de ce que la *Pravda* avait défini en septembre 1968 comme la *« responsabilité de chaque parti communiste devant tous les pays socialistes et l'ensemble du mouvement communiste »*. Il avait admis la possibilité pour les non-communistes de jouer un rôle majeur dans les gouvernements à l'Est. En privé, des membres de sa délégation avaient même affirmé qu'à leurs yeux le POUP avait manqué le rendez-vous de l'histoire, un virage qu'ont su négocier à temps les dirigeants hongrois pour se retrouver à la tête des réformes.

La presse de Moscou suit avec une extrême retenue les événements du bloc socialiste, les débats à Varsovie sont traités avec laconisme, le plus souvent sans commentaires. Comme à l'habitude, *les Nouvelles de Moscou* jouent les avant-gardes. La semaine dernière, le magazine de la perestroïka defendait l'idée d'une *« finlandisation à rebours »* pour les pays du pacte de Varsovie, qui, sans nuire aux impératifs de la défense soviétique, les ferait glisser en douceur vers les promesses du marché économique occidental.

Cette fois, il a la primeur pour un média soviétique d'une interview de Lech Walesa. Le chef de Solidarité se garde bien de parler du passage du socialisme au capitalisme. Il préfère constater que *« les Soviétiques et nous avons senti le goût de la liberté, »*, et qu'ils *« aimeraient connaître maintenant celui du pain frais et du jambon »*.

(Intérim.)

Importantes manifestations pour l'anniversaire du pacte germano-soviétique

Moscou s'inquiète de la progression des idées séparatistes dans les Républiques baltes

Plusieurs centaines de milliers de Baltes ont participé, mercredi 23 août, à une gigantesque chaîne humaine organisée par les Fronts populaires de leurs trois Républiques pour marquer le cinquantième anniversaire du pacte Molotov-Ribbentrop. Ce pacte, longtemps présenté à Moscou comme une mesure strictement défensive, avait permis à Staline d'envahir la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie en septembre 1939, quelques semaines après l'entrée des troupes de Hitler en Pologne. D'importantes manifestations ont d'ailleurs également eu lieu mercredi dans plusieurs villes de Pologne, ainsi qu'en Moldavie, absorbée par l'Union soviétique en 1940.

La célébration de cet anniversaire a pris dans les trois Républiques socialistes baltes d'URSS une connotation extrêmement nationaliste, qui inquiète manifestement de plus en plus Moscou. Reprise par l'agence Tass, la *Pravda*, l'organe du PC soviétique, a publié mercredi une sévère mise en garde au mouvement lituanien pour la perestroïka, le Sajudis, accusé d'encourager de plus en plus ouvertement les idées séparatistes.

Réunis en session extraordinaire à Vilnius, les deux cent vingt membres du conseil central du Sajudis, le Semj, véritable Parlement parallèle lituanien, ont marqué l'anniversaire du pacte en votant solennellement une résolution indiquant qu'ils entendaient œuvrer au rétablissement d'un Etat lituanien indépendant *« sans subordination politique, culturelle ou administrative à l'Union soviétique »*. Selon un journaliste présent à la réunion, certains membres du Semj auraient souhaité un appel direct en faveur de l'indépendance. Ils se sont heurtés à la direction du mouvement qui aurait fait valoir que le moment n'était pas encore venu pour une telle initiative de la part du Sajudis.

Symbolisant l'unité des trois Républiques, la chaîne organisée par les fronts populaires s'est fermée à 19 heures précises, pendant que les cloches des églises se mettaient à sonner à toute volée. Partant à son extrémité nord d'une tour médiévale de Tallin, capitale de l'Estonie, elle atteignait la place centrale de Vilnius, la capitale de la Lituanie, à 560 km de là, après avoir traversé la Lettonie.

« L'occupation soviétique »

Les organisateurs avaient apparemment renoncé à la faire aller jusqu'à la frontière polonaise, par crainte d'incidents. Contrairement aux pays Baltes, où la journée s'est déroulée dans la ferveur, les commémorations du côté polonais de la frontière ont pris un tour plus agressif. Des bagarres ont éclaté entre manifestants et forces de l'ordre dans le port de Szczecin, sur la Baltique. A Varsovie, un groupe de mille cinq cents personnes s'est rendu devant l'ambassade d'Union soviétique aux cris de *« Soviets Go Home »*. Jamais de mémoire de polonais une telle manifestation n'avait été autorisée en tel lieu.

Les Fronts populaires des trois pays Baltes ont rendu officiellement publique, mercredi, leur déclaration commune appelant les nations du monde à dénoncer comme illégal *« depuis le jour de sa signature »* le pacte Molotov-Ribbentrop : *« Aujourd'hui, cinquante ans après, nous en appelons à nos amis du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest : les pays Baltes se trouvent au seuil de l'Europe »*, peut-on y lire.

A Tallin, où les drapeaux tricolores bleu, noir et blanc, les couleurs de l'Estonie, redevenues officielles

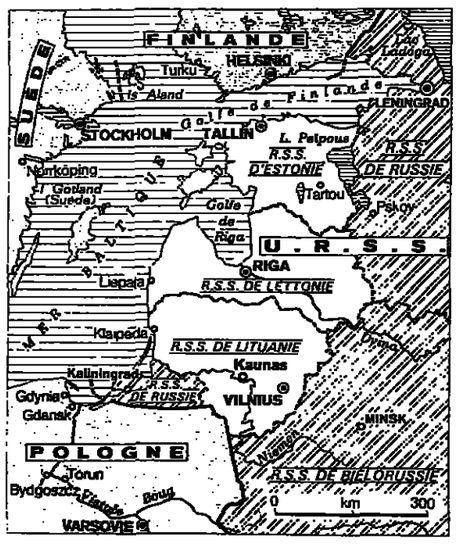

depuis cette année, claquaient au vent, un moment de silence a été observé lorsque les cloches se sont tues. Puis la foule s'est mise à entonner l'hymne national et à scander inlassablement *« Liberté ! liberté ! »*. De nombreuses banderoles étaient brandies, dénonçant le pacte de 1939, mais s'en prenant aussi à *« l'occupation soviétique »*. *« Russes, rentrez chez vous ! »*, *« L'Estonie n'appartiendra jamais à l'Union soviétique ! »*, pouvait-on encore lire.

La télévision estonienne a estimé à sept cent mille le nombre de personnes ayant participé à la chaîne en Estonie. En Lettonie, un porte-parole du Front populaire letton a indiqué que les gens étaient bien plus nombreux que les deux cent mille nécessaires pour former la chaîne. Dans la très catholique Riga, les cloches ont sonné tout au long de la journée, chaque quart d'heure. Là aussi, flottaient partout les couleurs rouge-blanc-rouge. Pour Vilnius et la Lituanie, l'agence Tass, elle-même, donnait un chiffre de participation de 500 000 personnes, soit un sixième de la population ; les nationalistes parlaient du double.

La presse soviétique, qui a publié ces derniers jours dans ses colonnes de nombreux commentaires sur les circonstances entourant la signature du pacte de 1939, s'émeut d'une manière générale du caractère émotionnel des événements de ces derniers jours dans les pays Baltes. Si la télévision soviétique a diffusé un reportage de plusieurs minutes sur cette journée, en affirmant qu'il ne fallait pas y voir de *« manifestation d'esprit séparatiste »*, un de ses commentateurs a souligné cependant qu'il serait *« politiquement naïf »* de vouloir revenir sur l'histoire. La *Literatournaïa Gazeta* publie pour sa part un appel de l'Union des écrivains de la Fédération de Russie appelant *« tous les citoyens d'Estonie, indépendamment de leur nationalité, à faire preuve de vigilence politique et à mettre en échec les forces qui s'emploient à opposer les peuples »*.

Les Républiques baltes ont remporté une victoire inattendue le mois dernier lorsque le Soviet suprême de l'URSS a autorisé leurs parlements à appliquer à partir du 1er janvier 1990 des formes d'autonomie économique. Manifestement, certains craignent maintenant à Moscou que les choses aillent trop loin. Dans son article de mercredi la *Pravda* s'indigne notamment contre la terminologie désormais employée à Vilnius, où les Lituaniens parlent *« d'occupants ou d'immigrants »* pour désigner les non-Lituaniens et *« d'empire »* à propos de l'URSS. La *Pravda* dénonce *« l'augmentation dans la presse lituanienne du nombre d'articles tendancieux déformant l'histoire »*, de caricatures montrant une URSS déchirée et éclatée entre ses différentes Républiques ne tenant ensemble que par des épingles. Elle s'indigne qu'en août, lors d'une réunion en Suisse des représentants de la diaspora lituanienne, à laquelle assistaient des députés lituaniens, membres du Sajudis, ainsi que M. Youris Paletskis, le chef du département idéologique du comité central du Parti communiste lituanien, un document a été signé qui parle de *« l'occupation de la Lituanie par les Soviets »*. *« Cette double politique,* souligne-t-elle, *ne peut aboutir qu'à la méfiance, à l'impasse et à la crise. »* — *(AFP, Reuter, Tass.)*

ROUMANIE

Bucarest et la « capacité intellectuelle » de M. Mazilu

Les autorités de Bucarest estiment que M. Dumitru Mazilu, l'expert roumain de la sous-commission des droits de l'homme, qui a dénoncé le *« règne de la démence »* dans son pays (*le Monde* du 23 août), *« ne dispose pas de la capacité intellectuelle nécessaire »* pour rédiger un rapport de l'ONU.

Dans une note verbale remise aux Nations unies à Genève, la mission roumaine auprès de cet organisme souligne que le rapport de M. Mazilu (parvenu clandestinement) contient des *« allégations diffamatoires et tendancieuses »*. Elle rappelle qu'en 1972 l'expert avait publié un texte dans lequel il faisait l'éloge des libertés garanties par la Constitution roumaine et de l'*« existence libre »* dont bénéficient les travailleurs roumains. C'est *« à l'évidence suite à sa maladie, depuis 1987,* poursuit la mission, *que M. Dumitru Mazilu ne dispose plus de la capacité intellectuelle nécessaire pour faire une analyse objective, responsable et sans préjugés, qui puisse constituer un rapport conformément aux exigences de l'ONU »*. Les Nations unies n'ont toujours pas pu entrer en contact avec l'expert qui est retenu dans son pays, il souffrirait, selon sa belle-mère, de troubles cardiaques. — *(AFP).*

TURQUIE

Interruption de la liaison ferroviaire avec la Bulgarie

Afin de contenir un afflux incontrôlé de réfugiés bulgares de souche turque, la Turquie va interrompre sa principale liaison ferroviaire avec l'Europe à partir du samedi 26 août, a annoncé le ministère turc des affaires étrangères. Le train quotidien qui relisait Munich à Istanbul, *via* la Bulgarie, avait encore permis mardi à plus de cinq cents Bulgares de souche turque de se réfugier en Turquie sans le visa obligatoire instauré le jour même. Désormais la seule liaison ferroviaire avec l'Europe se fera *via* la Grèce. La circulation du train direct est suspendue pour une durée illimitée, mais cette décision *« pourra être réexaminée si les Bulgares s'engagent à ne plus envoyer de réfugiés par ce train »*.

Une commission de l'ONU devait entamer jeudi 24 août à Ankara une visite de quatre jours en Turquie, dans le but de préparer un rapport sur les réfugiés de Bulgarie. Cette commission, qui s'est rendue mardi à Sofia, doit notamment visiter les camps de réfugiés situés près de la frontière commune et s'entretenir avec les autorités turques de tous les aspects du problème. La Turquie se dit prête à accueillir tous les membres de la minorité bulgare qui choisissent d'émigrer *« quand une convention d'immigration sera signée par Sofia et Ankara »*. — *(AFP.)*

Europe

POLOGNE : le vote d'investiture de M. Mazowiecki

L'aimable discorde de la Diète de Varsovie

M. Tadeusz Mazowiecki a été officiellement investi à une large majorité, par la Diète, jeudi 24 août à Varsovie, premier ministre du gouvernement polonais. Sur un total de 423 votants, M. Mazowiecki a recueilli 378 voix en sa faveur. 4 députés se sont prononcés contre. On a compté 41 abstentions. Le vote a eu lieu, à main levée et a été retransmis en direct par la télévision.

Proche conseiller de Lech Walesa, désigné samedi dernier par le président Jaruzelski, M. Mazowiecki devient ainsi le premier non-communiste à diriger l'exécutif depuis plus de quarante ans dans un pays d'Europe de l'Est.

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

C'était une de ces journées historiques comme la Pologne en vit presque quotidiennement depuis trois mois : le grand hall de marbre blanc de la Diète bourdonnait de conversations, d'allées et venues et d'éclats de rire. L'hémicycle avait été déserté après le premier vote à l'unanimité, mercredi 23 août, de cette étonnante législature. Symboliquement, cette unanimité des élus de Solidarité aux communistes, s'est faite sur la condamnation du pacte Molotov-Ribbentrop du 23 août 1939 et de ses protocoles secrets qui plaçaient la Pologne orientale dans la zone d'influence de l'URSS.

Dans les couloirs, en marge d'une réunion du goupe parlementaire du POUP, on racontait que quinze députés communistes avaient déposé sur le bureau du président de la Diète une demande de révision de l'article de la Constitution qui assure un rôle dirigeant au Parti communiste. Le groupe parlementaire du POUP a finalement décidé de créer une commission chargée d'examiner la question de *« l'abolition »* du rôle dirigeant du parti.

Abolition est un mot tout à fait au goût du jour, et la Diète débattait dans l'après-midi en première lecture un projet de loi déposé par le groupe parlementaire de Solidarité (OKP) sur l'abolition de la peine de mort. Sage et appliqué, Jan Rokita, jeune juriste de Cracovie, a présenté un réquisitoire très honnête, sinon passionné, et techniquement bien argumenté contre la peine capitale. Bien peu de la douzaine d'orateurs qui lui ont succédé ont ouvertement défendu la peine de mort, la plupart se déclarant favorables à un moratoire de cinq ans. *« On verra bien si l'on peut vivre cinq ans sans peine de mort »*, a fait valoir curieusement l'un d'eux, tandis qu'un de ses collègues communistes se demandait si *« la RDA, qui a aboli la peine de mort, est plus démocratique que la Hongrie qui l'a conservée »*.

Ce débat a aussi donné l'occasion à Adam Michnik, arrivé avec la revue *Znamia* sous le bras, de conclure par une intervention révélatrice du ton et de l'éthique propres aux élus de Solidarité. A un député du petit Parti démocrate qui défendait la peine de mort pour les juges et procureurs des années de terreur, Michnik a répondu, du haut de ses années de prison : *« J'ai eu affaire à ces procureurs et à ces juges et suis donc à même de comprendre la volonté de rendre leurs noms publics, mais dans un souci de vérité historique et non pas de vengeance. Quand j'entends lancer depuis cette tribune des appels au maintien de la peine de mort, j'ai l'impression d'entendre un appel au sang »*.

Le premier à féliciter chaudement Michnik pour son intervention fut le vice-ministre de l'intérieur, le général Padesz.

Le projet de loi ne passera sans doute pas, reconnaît Jan Rokita, car il est encore trop tôt, *« mais c'est le rôle de la Diète de préparer l'opinion »*.

La journée avait commencé par une réunion du groupe parlementaire de Solidarité qui accueillait le premier ministre désigné, M. Tadeusz Mazowiecki, à la veille de son investiture par le Parlement. Les réunions de groupes parlementaires sont devenues ces dernières semaines un rouage essentiel de la politique polonaise devant le vide laissé par l'absence de gouvernement et la phase de mutation, voire de crise, que traversent les mouvements politiques. Grisés par leur nouvelle importance, ces groupes ne cessent donc de se rassembler, prenant des initiatives de plus en plus hardies, tout cela dans un atmosphère brouillonne et touffue, qui fait dire à certains politiciens plus expérimentés, qu'ils ont leur *« ménagerie »*.

La *« ménagerie »* d'OKP était en tout cas très attentive, mercredi matin aux déclarations de M. Mazowiecki qui commençait à se glisser véritablement dans la peau d'un premier ministre, trouvant les accents de fermeté et de détermination qui lui manquaient jusqu'ici. *« Je serai un bon ou un mauvais premier ministre, mais je ne serai pas une marionnette »*, a-t-il lancé M. Mazowiecki à ceux qui s'inquiétaient des rapports de force au sein de la large coalition du gouvernement que va former. *« Et j'entends avoir le dernier mot dans le choix des ministres. Le temps des débats est révolu, maintenant est venu celui des décisions »*, a-t-il encore dit. *« Nous abordons une nouvelle étape dans l'Histoire et même si ce gouvernement ne dure pas longtemps cela c'est déjà d'une grande importance. Je regrette que M. Gierek ait trop souvent eu recours à cette formule, mais je vous demande de m'aider dans cette période de transition. »* Les parlementaires de Solidarité lui ont ensuite fait part de leur inquiétude, en particulier sur le maintien de secteurs comme l'information, l'éducation et la justice dans les mains des communistes ou des procommunistes. *« Il ne suffit pas que le premier ministre soit des nôtres pour que la situation change ! »*, s'est écrié un député, Mme Staniszewska, après le sénateur Andrzej Wajda qui proposait, pour assurer le pluralisme à la télévision, une direction pour chaque chaîne.

Bonne humeur

Les couloirs de la Diète offrent un spectacle d'enthousiasme et de bonne humeur qui contraste assez cruellement avec la morosité et le désespoir de la rue. Le vice-premier ministre sortant, M. Sekula, ne vient-il pas de reconnaître à la télévision que *« les magasins et les caisses de l'Etat sont vides ? »* Les responsables communistes ne tarissent pas d'éloges sur M. Mazowiecki *« une personnalité remarquable »*, selon le général Kiszczak (voir encadré). *« C'est un bon choix. Il va prôner la discipline dans l'administration, c'est très bien »*, renchérit M. Oleksy, ministre sortant des relations avec les syndicats, qui rit encore qu'un journaliste étranger puisse s'intéresser *« à un ministre déchu »*.

Oui, M. Oleksy a l'impression de *« vivre des moments historiques, le sentiment qu'une époque se termine. L'atmosphère à la Diète est tout à fait nouvelle, il y a là des gens qui ont attendu longtemps, qui sont proches de leur électorat et ont besoin de se montrer devant les caméras... Mais il ne faudrait pas que ces discussions ininterrompues durent trop longtemps. J'entends déjà des critiques dans la société. L'histoire de la Pologne est trop riche en forts en gueule et en décisions jamais prises »*.

C'est un peu aussi l'opinion de Jerzy Urban, ministre sortant de la radiotélévision, l'un des rares à se montrer tiède à l'égard de M. Mazowiecki, qu'il *« connaît peu » : « Le Parlement est en train d'apprendre les procédures démocratiques, et le public critique ces débats »*, dit M. Urban, qui se déclare favorable à une direction politiquement mixte à la tête de la radiotélévision, un élément crucial des pourparlers entre le POUP et l'équipe de M. Mazoviecki, Autre ministre sortant, de la santé cette fois, Mme Planeta-Malecka, tout sourire sous sa flamboyante chevelure rouge, juge l'évolution actuelle *« très préoccupante »*, et M. Mazowiecki *« un politicien de grande expérience »*.

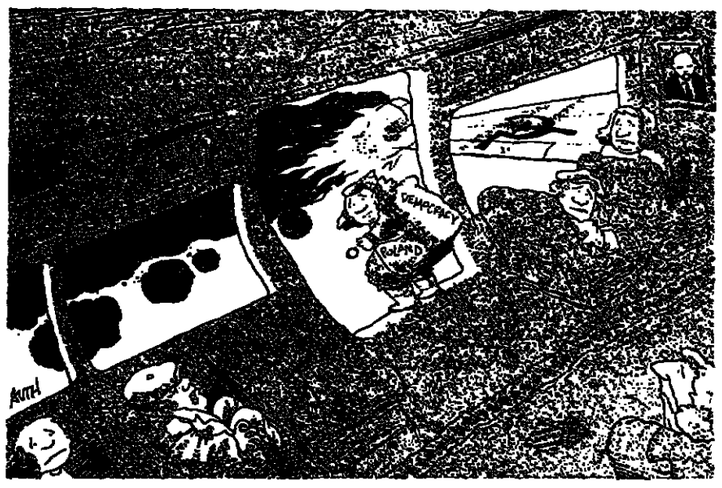

International Herald Tribune du 24 août

L'une des étoiles montantes du POUP, Marcin Swiecicki, jeune réformateur, chargé des questions économiques, se déclare confiant et pense que le parti obtiendra plus de trois portefeuilles dans le prochain gouvernement ; il revendique celui des affaires étrangères, et s'inquiète de la situation sociale, *« très inquiétante, car les syndicats ne maîtrisent pas les grèves »*.

Perdu dans le grand bureau vide qui lui a été attribué avec ses nouvelles fonctions de vice-président du Sénat, Jozef Slisze, de Solidarité rurale, a conscience d'une *« révolution » : « Quand j'entre ici, j'ai l'impression de rêver »*. Sourire. Cet éleveur de porcs connaissait la prison il y a encore un an : *« Mais je n'ai jamais cessé de croire que ça arriverait ; toutes ces années difficiles ne m'ont pas brisé »*. Ses nouvelles fonctions lui valent un salaire de 100 000 zlotys par mois — 13 dollars au taux du change libre, s'amuse-t-il à dire. Et il a dû laisser sa ferme aux soins de sa femme et de son gendre.

D'autres paysans, ceux du (ZSL), Parti paysan unifié, l'ancien allié du POUP, et qui a tout fait basculer en passant du côté de Solidarité accueillaient à leur tour M. Mazowiecki qui a provoqué une mini-rébellion dans le groupe parlementaire en refusant de dire combien il attribuerait de ministères au ZSL. Trois ou quatre députés sont revenus à la charge plusieurs fois, très excités, menaçant de ne pas voter pour le premier ministre jeudi. M. Mazowiecki a tenu bon, se contentant de promettre deux postes de vice-premiers ministres, l'un au ZSL, l'autre au Parti démocrate. La réunion avait toutes les allures d'une classe dissipée partant de rires gras lorsqu'un élu demande à M. Mazowiecki quelle place auraient les femmes dans son gouvernement... Mais tel un bon maître d'école consciencieux, le premier ministre désigné, qui devait affronter jeudi matin avant son élection le groupe parlementaire du POUP a réussi à convaincre par un argument final : *« Si j'échoue, réfléchissez : que va-t-il se passer ? »*

SYLVIE KAUFFMANN.

Le général Kiszczak et les « effets de la démocratie »

Interrogé par des journalistes dans les couloirs de la Diète, mercredi 23 août, le général Kiszczak — qui a dû renoncer à former un gouvernement de coalition avec M. Mazowiecki — a fait quelques confidences sur son expérience de ces dernières semaines : *« Je suis un optimiste modéré. Tout ce qui se passe en ce moment ne me surprend pas. J'étais l'un des architectes de la démocratie parlementaire en Pologne, et j'ai subi les effets de cette démocratie. C'est une chose normale, ce qui arrive était prévisible. Simplement je ne pensais pas que cela irait aussi vite. Je pensais que ça prendrait plusieurs années. »*

Pour l'essentiel le ministre de l'intérieur, qui avait fait appliquer la loi martiale après le 13 décembre 1981, a dit : *« M. Mazowiecki est une personnalité remarquable et le poste de premier ministre sera en de bonnes mains. C'est un homme sage, doué d'une forte personnalité. Le POUP soutiendra le gouvernement Mazowiecki sur toutes les questions qui seront dans l'intérêt de la nation polonaise. »*

S. K.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

L'ANC annonce une semaine d'action de masse

Le Congrès national africain (ANC, interdit en Afrique du Sud) va organiser une semaine d'action de masse à l'occasion des élections législatives du 6 septembre, desquelles est exclue la majorité noire, a annoncé, mercredi 23 août, à Lusaka, un communiqué de l'organisation.

Cette semaine d'action comprendra *« toutes les formes d'offensives »*, dit le communiqué, qui appelle la majorité noire à ne pas prêter attention au discours du gouvernement sud-africain sur la réforme de l'apartheid. *« Le discours trompeur sur les réformes ne peut inciter le peuple à abandonner le combat »*, affirme l'ANC.

D'autre part, la police sud-africaine a utilisé, mercredi, des gaz lacrymogènes contre des personnes, parmi lesquelles l'archevêque anglican du Cap, Desmond Tutu, qui sortaient d'une église de la township noire de Guguletu, près du Cap, a affirmé dans un communiqué l'attaché de presse du prélat. — *(AFP.)*

SÉNÉGAL

M. Abdou Diouf propose le « gel » de la Confédération de Sénégambie

Dakar. — Le président Abdou Diouf a proposé mercredi 23 août à la Gambie le gel du fonctionnement de la Confédération de Sénégambie, constituée en 1981 entre le Sénégal et la Gambie, estimant que celle-ci avait échoué dans ses objectifs d'intégration des deux Etats, qui lui préfèrent une coopération privilégiée.

Dans un message télévisé, le chef de l'Etat s'est déclaré convaincu qu'il n'y avait actuellement *« aucune perspective sérieuse de progrès vers l'intégration sénégambienne au sein de la Confédération »*. Il a souligné que les institutions sénégambiennes *« tournent à vide »* et qu'il ne sert à rien de tenir des conseils des ministres et des séances de l'Assemblée de la Confédération *« si aucun progrès réel ne se fait dans la solution des problèmes de fond de l'intégration des deux Etats »*. — *(AFP.)*

ALGÉRIE

L'Assemblée nationale sur la sellette

Elue pour cinq ans en février 1987, sans avoir à affronter des candidats d'opposition, et soupçonnée de résister au vent de réforme engendré par les émeutes d'octobre 1988, l'Assemblée nationale algérienne est sur la sellette. Dans un communiqué diffusé mardi 22 août et rapporté par l'AFP, un organe commun de plusieurs partis en cours de légalisation, le Comité de solidarité et de liaison inter-associations (CSLIA), affirme qu'elle ne peut *« représenter la souveraineté populaire ni les aspirations à la démocratie »* et demande sa dissolution.

Quelques jours auparavant, la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) — qui, tout en menant un combat utile, semble avoir ses entrées dans les sphères dirigeantes et a été reconnue par les autorités — en appelait au président Chadli pour qu'il demande, comme la Constitution le lui permet, une seconde lecture d'une loi électorale et d'une loi sur l'information adoptées, après amendements, en juillet, parce que certaines dispositions *« heurtent de front la volonté démocratique exprimée par la société civile »*.

La LADH critiquait *« l'inspiration xénophobe, voire raciste »*, d'un article limitant l'éligibilité aux candidats dont les conjoints ont *« la nationalité algérienne d'origine »*, un coup dur pour certains notables ayant épousé une Européenne. Elle s'élevait aussi contre les dispositions interdisant la parution de nouveaux journaux d'informations générales en langues étrangères (le statut d'*El Moudjahid*, le grand quotidien francophone déjà existant n'étant pas modifié dans l'immédiat). Souhaitée notamment par les journalistes du quotidien en langue arabe *Al Chaab*, cette mesure était une concession majeure aux partisans de l'arabisation totale de la presse, de l'enseignement et de l'administration.

Etrangement, c'est le même quotidien *Al Chaab* qui vient d'annoncer que le président avait effectivement demandé le réexamen de la loi sur l'information par les députés et avait saisi le Conseil constitutionnel de la loi électorale. Le journal donne, il est vrai, une version un peu différente des griefs formulés contre ces textes. Quelles que soient les raisons du président Chadli, son désaveu des députés semble de taille.

Que l'Assemblée nationale soit dissoute ou non, la volonté populaire devrait s'exprimer lors de l'élection des nouveaux responsables locaux prévue en décembre. Pour avoir le temps de mieux s'organiser, les partis en gestation demandent un report de ce scrutin au 10 mars et dénoncent des *« pratiques dilatoires »* visant à limiter leur action. Ce vote sera un test important, car le mécontentement s'exprime de plus en plus par la contestation des autorités locales et les occupations de mairies. Même si, comme le dit l'opposition, le mode de scrutin à l'Assemblée nationale peut préserver la *« rente de situation »* du FLN, une défaite de l'ancien parti unique aux élections régionales bouleverserait l'échiquier politique.

Dans un pays en proie au chômage des jeunes et en pleine crise d'identité, des élections vraiment libres autoriseraient sans doute les plus grands espoirs pour le Front islamique du salut, premier parti d'inspiration religieuse en voie de reconnaissance officielle au Maghreb. Ses succès constitueraient un véritable saut dans l'inconnu, quoi qu'en dise une partie de la bourgeoisie européanisée qui essaie de se rassurer en murmurant que le pouvoir est assez adroit pour avoir *« infiltré les turbans »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le détournement d'un Airbus entre Paris et Alger

Fausse alerte pour la cellule de crise

Fausse alerte pour la cellule de crise qui avait été mise en place au Quai d'Orsay après l'annonce du détournement d'un Airbus d'Air-France assurant la liaison Paris-Alger, dans l'après-midi du mercredi 23 août *(nos dernières éditions du 24 août)*. L'affaire était prise très au sérieux dans la mesure où l'on pouvait craindre une riposte terroriste à l'action de la France au Liban, d'autant que l'agence Algérie Presse Service annonçait que les pirates de l'air exigeaient la tenue d'une conférence internationale sur ce pays.

En fait de commando, il s'agissait d'un ressortissant algérien de trente ans, Saïd Djemel, frappé d'une mesure d'expulsion du territoire français, après plusieurs condamnations pour vols et recels. A l'aéroport d'Orly, Saïd Djemel s'est montré très agité avant d'être placé, après avoir fait l'objet d'une fouille à corps, à bord du vol d'Air France 2323 qui a décollé à 12 h 50. Tout débute lorsque l'Airbus A-300 B, emportant cent deux passagers et treize membres d'équipage, commence à survoler la Méditerranée. Saïd Djemel fait passer un petit morceau de papier à l'hôtesse pour le commandant de bord, Joseph Valat, car il ne pourra jamais pénétrer dans le cockpit, fermé à clé.

Menaçant l'équipage avec un objet *« très dangereux »* camouflé sous son blouson, pour faire croire à des explosifs, il demande que l'avion se pose à Tunis, puis à Annaba, enfin à Constantine. Les trois aéroports refusent tour à tour d'accueillir l'Airbus.

Le commandant de bord obtient finalement de se poser à Alger, en invoquant auprès du pirate le manque de carburant. Un cordon de policiers algériens entourent aussitôt l'appareil et Djemel laisse sortir les passagers avant de se rendre. Il se révélera alors que les *« explosifs »* n'étaient qu'un vaporisateur et une savonnette... Au cours d'une brève déclaration à la presse, avant d'être embarqué par la police, le condamné de droit commun se donnera quand même le plaisir d'évoquer son combat pour la fameuse conférence internationale sur le Liban...

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a exprimé sa *« reconnaissance à l'égard des autorités algériennes qui ont permis cet heureux dénouement »*.

MAROC

Protestations après la mort d'un gréviste de la faim

L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH-indépendante) a accusé, mardi 22 août, les autorités d'être responsables du décès du gréviste de la faim Abdelhack Chbada (*le Monde* du 23 juin). Dans un communiqué distribué à la presse à Rabat, elle tient les pouvoirs publics pour responsables *« de ce qui est advenu et de tout ce qui pourrait résulter de l'indifférence à l'égard de ce problème »*. Elle demande aux autorités de *« mettre fin à l'isolement inhumain »* des autres grévistes de la faim, de permettre à ses membres de leur rendre visite et de constituer une commission mixte ayant pour mission d'*« établir un dialogue »* avec eux.

Cette affaire a suscité, mercredi, un communiqué d'Amnesty International qui demande aux autorités marocaines de satisfaire les exigences des autres prisonniers pour de meilleures conditions de détention. Plusieurs organisations d'opposants créées en France ont, par ailleurs, exprimé leur émotion.

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des Etats riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACTT (40 nations) et la possible UDEF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 250 p., 98 F.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90F. Les 2 tomes 140 F franco)

(Publicité)
Un autre visage de l'Europe
Seul ouvrage en français du nouveau premier ministre polonais
Tadeusz Mazowiecki
Disponible
chez les Editions Noir sur Blanc
Le Mottâ,
1147 Montricher, Suisse
ou par SEDES,
88, boulevard Saint-Germain

هكذا من الأصل

Politique

Le voyage du premier ministre dans le Pacifique

M. Rocard souhaite que Wallis-et-Futuna dépende moins de la métropole

M. Michel Rocard, qui arrivait des îles Fidji et était attendu en Polynésie, a effectué jeudi 24 août une visite d'une journée sur le territoire de Wallis-et-Futuna. Le premier ministre a expliqué aux Wallisiens et Futuniens que *« développement et solidarité sont les deux grandes orientations »* qu'il leur propose.

M. Rocard, qui a inauguré divers équipements, a notamment coupé le ruban de la station terrienne de Wallis, qui permet désormais au territoire d'être relié au reste du monde par le téléphone automatique.

ROYAUME DE WALLIS
de notre envoyé spécial

Comme il est de coutume en pareille circonstance, le royaume de Wallis a réservé à M. Michel Rocard jeudi 24 août un accueil chaleureux, coloré et exubérant : guirlandes de frangipanier et d'hibiscus à profusion, collerettes et sissis (sorte de jupe) de bienvenue offertes au visiteur, chants, danses, farandoles de drapeaux tricolores agités par les enfants. Bref, toute l'île a vécu jeudi au rythme de la visite du premier ministre. Comme l'a dit le chef de circonscription de Wallis : *« Il n'y a pas eu spécifiquement d'arrêté précisant que c'était un jour férié, mais tout le monde l'a compris comme ça »*...

M. Rocard, lui, ne s'est guère laissé distraire par cette atmophère de liesse. Otant systématiquement au bout de quelques secondes les divers couvre-chefs – dont une superbe casquette en écorce de cocotier marquée de son nom – qui lui étaient successivement offerts, le chef du gouvernement, à peine achevé le rite ingrat – sur le plan gustatif – de la, dégustation du « kawa » royal a prononcé son premier discours.

A Wallis comme ailleurs, M. Rocard a « fait du Rocard ». Il sait bien que Wallis-et-Futuna est un cas extrême de dépendance. *« Ici il n'y a pas d'exportations, il n'y a que des importations »*, résume le chef de circonscription. Même s'il se réduit progressivement (la télévision en 1986, le téléphone par satellite aujourd'hui), l'isolement du territoire, où une bonne partie des quelque douze mille habitants vit à l'écart de toute économie monétaire, reste le trait dominant de la vie de Wallis-et-Futuna. Pourtant, comme il a soulevé un certain scepticisme chez tel ou tel fonctionnaire métropolitain, le premier ministre n'a pas hésité à affirmer dans sa première intervention prononcée devant le palais royal : *« Longtemps, trop longtemps vous avez vécu dans l'isolement et dans l'assistanat. Cette page est désormais tournée. Aujourd'hui, ce que le gouvernement propose à Wallis et Futuna, c'est une politique de développement et de solidarité (...) c'est un langage de dignité et de respect que le gouvernement tient aux Wallisiens et Futuniens. Il faut que vous dépendiez moins de la métropole, moins de la Nouvelle-Calédonie, il faut davantage mettre en valeur vos ressources naturelles. »*

Tourner la page de l'isolement

Pour M. Rocard, en somme, il n'y a pas de cas désespéré à Wallis-et-Futuna comme dans d'autres DOM-TOM. Le message du premier ministre revient à dire en substance : *« Aidez-vous, le ciel* [c'est-à-dire Paris] *vous aidera. »*

« La volonté du gouvernement, a précisé M. Rocard à Futuna, *est de tourner la page de l'isolement et de l'enclavement de votre territoire. »* Adepte en matière de développement du proverbe chinois qui dit à peu près que pour aider un pauvre il vaut mieux lui apprendre à pêcher que de lui donner du poisson, M. Rocard sait bien que seul l'Etat français a les moyens d'assumer la charge de l'apprentissage en question.

C'est pourquoi il a lui aussi sacrifié au rite des ministres Père Noël déballant le contenu de leur hotte quand ils mettent les pieds outre-mer. Le premier ministre a ainsi annoncé que Futuna à son tour sera équipée à l'automne du téléphone automatique ; que des TUC seront créés à Wallis-et-Futuna qui intéresseront deux cents jeunes chaque année, que, sur ses instructions, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, mettra 55 millions de francs Pacifique supplémentaires à la disposition du préfet pour des opérations « contrats de village » ; que le gouvernement recherche une banque qui accepte d'ouvrir une agence à Wallis ; que le ministre du travail nommera prochainement sur le territoire un inspecteur du travail qui sera aussi conseiller en matière sociale du président de l'Assemblée territoriale.

Sur le terrain social, le premier ministre a évoqué de récentes revendications salariales émanant des fonctionnaires dans des termes qui à l'évidence, au prix d'une légère transposition, ont une portée bien plus large que Wallis-et-Futuna. *« Où est la priorité ?* a demandé le premier ministre. *Est-ce d'aligner le statut des salariés sur celui de la métropole, au risque d'accroître les écarts sociaux, alors qu'il n'y a aujourd'hui que quelques centaines de salariés à Wallis-et-Futuna ? Ou bien est-ce d'aider à la création d'emplois afin que davantage de Wallisiens gagnent leur vie et celle de leur famille par le travail, non en dépendance de l'assistanat ? »*

Toujours en matière sociale M. Rocard a pu constater que les Wallisiens, tout isolés et « loyalistes» qu'ils soient, n'ont pas leur langue dans leur poche. Alors qu'il inaugurait une maison de l'artisanat à Hihifo, le premier ministre a été interpellé par une jeune fille qui timidement mais fermement, lui a lu un papier soigneusement calligraphié sur lequel étaient exposées les revendications des femmes qui travaillent dans ce centre : *« Nouvelle répartition de l'« énorme subvention »* versée chaque année au territoire par Paris ; allocations familiales pour un enfant à charge ; blocage des prix et des salaires.

Juste avant, les femmes venaient de danser pour le premier ministre...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Polynésie : attendu par des manifestants

TAHITI
de notre correspondant

Les CRS ont été appelés en renfort devant l'aéroport de Tahiti Faaa. Fusils d'assaut en bandoulière, grenades lacrymogènes bien en évidence au ceinturon, ils se sont déployés pour faire barrage à la manifestation organisée par le maire de Fara, M. Oscar Temaru, patron des indépendantistes du Front de libération polynésien. Partis de l'hôtel de ville après une courte prière, ils étaient un peu moins d'une centaine de militants venus porter leurs revendications en faveur de l'indépendance et contre les essais nucléaires. L'affrontement a été évité de justesse, le maire appelant au calme ; et tandis que des cantiques montaient dans le crépuscule pour meubler la longue attente avant l'arrivée de M. Michel Rocard, les militaires contenaient les manifestants au-dessus de l'échangeur menant au terminal international, ignorant avec un air contrit les *« visages pâles, rentrez chez vous »* peints en bleu sur les banderoles.

Il y a quelques semaines les mêmes indépendantistes avaient obtenu du président Alexandre Léontieff le principe d'un débat parlementaire sur le rôle du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) qui devait être inscrit à l'ordre du jour de la séance extraordinaire de l'Assemblée territoriale prévue pour la mi-août. De son côté, M. Louis Le Pensec avait également annoncé la mise en place d'une table ronde sur le CEP.

M. Y.

La préparation du congrès socialiste

MM. Dray et Bockel instruisent le procès de la « méthode Rocard »

La préparation du congrès socialiste de mars 1990, interrompue par les vacances, après la publication le mois dernier des premiers textes et listes de parlementaires ou de responsables appuyant tel ou tel dirigeant, entre dans une phase plus active avec la rédaction des contributions autour desquelles le débat s'organisera à l'automne. Les différents courants du parti vont réunir leurs cadres publiquement ou à huis clos fin août ou début septembre.

En marge de cette activité traditionnelle à l'approche d'un congrès, une initiative sortant un peu de l'ordinaire a été prise par une partie du courant Socialisme et République qu'anime M. Jean-Pierre Chevènement et par les amis de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, regroupés dans Nouvelle Ecole socialiste. Les uns et les autres se sont réunis à Mulhouse mercredi 23 août pour deux jours de réflexion commune placés sous le signe de « la jeunesse des idées ». Ils ont saisi l'occasion pour instruire le procès de la « méthode Rocard ».

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Cette réunion résulte d'une initiative du maire de Mulhouse, M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, qui, en compagnie de deux autres députés du courant Socialisme et République, MM. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) et Michel Suchod (Dordogne), avaient signé un texte commun avec MM. Dray et Mélenchon à la veille de la réunion du comité directeur du PS en juillet dernier. La démarche de ces trois parlementaires a reçu l'aval du ministre de la défense, mais elle ne fait pas l'unanimité au sein du courant où elle a rencontré l'hostilité de certains animateurs « historiques » comme MM. Didier Motchane, Michel Charzat et Pierre Guidoni.

Le « feu vert » donné par M. Chevènement a permis cependant que Socialisme et République soit substantiellement représenté à la rencontre de Mulhouse, notamment par son délégué général, M. Jean-Paul Planchou, député de Seine-et-Marne, et par plusieurs autres parlementaires. Du côté de Nouvelle Ecole socialiste, outre une importante délégation de l'Essonne – département dont MM. Dray et Mélenchon sont l'un député, l'autre sénateur – étaient présents une partie de l'état-major de SOS-Racisme ainsi que des responsables de la coordination nationale qui avait exprimé les revendications des infirmières lors de leur grève de l'automne dernier.

Près d'une centaine de personnes au total se sont retrouvées à Mulhouse en une assemblée hétéroclite à laquelle a participé mercredi M. Léon Schwartzenberg, député européen, brièvement ministre de la santé l'an dernier, tandis qu'était attendue jeudi la visite de M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat à l'action culturelle extérieure.

Les amis de M. Chevènement et ceux de MM. Dray et Mélenchon sont réunis par un commun rejet du consensualisme rocardien et par une égale crainte que le prochain congrès, tiraillé par le jeu des présidentiables, ne les condamne, eux, à l'impuissance ou à la marginalité. Dès son propos introductif, mercredi, M. Bockel a relevé les limites *« de la méthode Rocard, que la base sociale et électorale de la gauche perçoit,* selon lui, *comme une façon de « gouverner du pareil au même » par rapport à la droite »*. La politique du ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a été dénoncée par M. Bockel comme paraissant *« se situer dans une continuité complète avec celle de ses prédécesseurs »*, alors qu'elle devrait *« se tourner vers la défense de l'emploi, vers une politique des salaires, de la formation et du redéploiement »* refusant le *« misérabilisme des finances publiques »* et exprimant le choix d'un *« Etat volontaire »*.

Considérant cependant que *« la méthode Rocard n'est pas à jeter aux orties en bloc »* et que M. Bérégovoy *« n'a pas toujours tort »*, M. Bockel s'est, en revanche, montré sévère pour le PS, qui, selon lui, ne joue pas son rôle, lequel ne peut consister à pousser de temps à autre des *« coups de gueule pour calmer le peuple de gauche, style Emmanuelli dans ses grands jours »*.

Si sa participation au gouvernement oblige malgré tout le courant Socialisme et République à mancer sa critique, M. Dray, qui est lui-même proche de M. Mitterrand, et ses amis peuvent quant à eux formuler la leur de façon plus incisive. Le député de l'Essonne n'y a pas manqué, dénonçant ceux qui prétendent *« transformer le quotidien »* sans *« changer la société »*, au risque de tenir un *« discours de charlatan »*. M. Dray reproche au premier ministre de mettre la charrue devant les bœufs et, en recherchant le consensus au point de départ de son action, de favoriser une *« synthèse molle »* qui *« ne résout pas les problèmes »* et qui nourrit, en revanche, un *« potentiel de contestation »* s'exprimant dans les mouvements sociaux ou dans le vote pour les écologistes ou pour le Front national.

M. Dray récuse l'idée que le gouvernement ne disposerait pas de marge de manœuvre. Il lui reproche de ne pas s'en donner et, en voulant éviter les conflits d'en venir à abdiquer l'action politique là où elle est le plus nécessaire, comme pour résoudre les problèmes de l'audiovisuel publics ou ceux de la région parisienne. *« Nous vivons,* a-t-il dit, *non pas une crise de la politique mais une crise de la volonté politique. »*

« Un budget de justice sociale »

Ces critiques ont été développées ou enrichies au cours des débats de mercredi, M. Planchou, insistant particulièrement sur le projet de budget pour 1990, a fait observer que le président de la République avait dû intervenir pour que l'on passe d'un *« budget de rigueur »* à *« un budget de justice sociale »*. Dénonçant les « concessions au libéralisme » qui grèvent, selon lui, la politique économique du gouvernement et lui interdit d'être une politique de transformation sociale, M. Planchou a souligné la nécessité de *« restaurer une planification de la politique dans ce pays »*.

Outre divers aspects de l'action gouvernementale, les participants à la rencontre de Mulhouse se sont inquiétés de la situation du PS dont certains se demandent s'il est encore capable de fédérer les aspirations au changement social et d'exprimer une volonté politique qui puisse produire des réformes. Tels sont, pour les membres de Socialisme et République comme pour ceux de Nouvelle Ecole Socialiste, les angles d'attaque à partir desquels ils entendent aborder le congrès.

Pour le reste, les divergences entre eux sont loin d'être négligeables, qu'il s'agisse du droit de vote des étrangers, du mode de scrutin (majoritaire ou proportionnel), voire de la façon dont les uns et les autres réagissent à la construction européenne.

Discuter ensemble peut donner à Socialisme et République un coup de jeune et aider Nouvelle Ecole Socialiste à être prise au sérieux. Les uns et les autres ont donc intérêt à faire un bout de chemin ensemble mais il leur reste à rendre leur alliance de circonstance convaincante pour les militants qu'elles visent à séduire.

PATRICK JARREAU.

Au conseil des ministres

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a adopté, sur proposition du ministre de l'intérieur, le mouvement préfectoral suivant :

● **Alsace.** – M. Jacques Barel, préfet des Hauts-de-Seine, est nommé préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin, en remplacement de M. Madhi Hacène, désigné préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle.

[Né le 18 janvier 1938 à Marseille (Bouches-du-Rhône), M. Jacques Barel, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, ancien élève de l'ENA, est nommé directeur de cabinet du préfet du Var en 1965. L'année suivante, il occupe les fonctions de directeur de cabinet du préfet de Champagne-Ardenne, avant d'être celui du préfet des Pays-de-la-Loire en 1968. Sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine) en juillet 1970, il est nommé, en 1973, chef de cabinet du préfet de police de Paris avant de devenir, en 1976, son directeur adjoint de cabinet. Secrétaire général de l'Hérault (1978) puis des Bouches-du-Rhône (1982), il est nommé préfet de Haute-Corse en 1983. Directeur de cabinet du préfet de police de Paris à partir de mars 1985, il était préfet des Hauts-de-Seine depuis le 21 janvier 1987.]

● **Limousin.** – M. Henri Rouanet, préfet du Val-de-Marne, est nommé préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne, en remplacement de M. Philippe Loiseau, désigné, le 19 juillet, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme.

[Né le 24 janvier 1933 à Vincennes (Val-de-Marne), M. Henri Rouanet occupe successivement, de 1956 à 1960, les fonctions de chef de cabinet des préfets d'Eure-et-Loir, de l'Orne et de l'Aube. Sous-préfet de Sainte-Menehould (Marne) en 1962, il est affecté, l'année suivante, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), avant de devenir, en 1968, secrétaire général de la Savoie. Chef de cabinet du préfet de Paris en septembre 1971, il est nommé, deux mois plus tard, directeur de cabinet du préfet de la région Alsace. Sous-préfet de Brive (Corrèze) en 1974, il entre, en juillet 1980, au cabinet de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, en qualité de directeur. Préfet du Lot en juillet 1981, il est nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur en juin 1982. Il était préfet du Val-de-Marne depuis le 20 novembre 1985.]

● **Lorraine :** M. Madhi Hacène, préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin, est nommé préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle, en remplacement de M. Claude Bussière, désigné, le 19 juillet, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône.

[Né le 16 septembre 1931 à Dellys (Algérie), licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques, M. Madhi Hacène est nommé successivement chef de cabinet du préfet de l'Aveyron (avril 1959), sous-préfet de Confolens (Charente) en juillet 1963 puis directeur du cabinet du préfet des Hauts-de-Seine en avril 1964. Secrétaire général des Hautes-Pyrénées en janvier 1970, puis de la Charente en juin 1972, il devient sous-préfet de Dieppe en octobre 1976, puis secrétaire général du Val-de-Marne en octobre 1979. Secrétaire de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur en 1981, il est nommé préfet de l'Allier en mai 1982, puis du Haut-Rhin le 6 mars 1985.]

Il était préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin, depuis le 23 juillet 1986.

● **Gard :** M. Maurice Joubert, préfet hors cadre, est nommé préfet du Gard en remplacement de M. Jean-Louis Dufeigneux désigné, le 19 juillet, préfet de l'Essonne.

[Né le 14 juin 1930 à Grenoble (Isère), licencié en droit, M. Maurice Joubert a été nommé sous-préfet en 1961. Successivement en poste à Albertville (1969), Mantes-la-Jolie (1976), puis Valenciennes (1979), il a été préfet de la Lozère de juin 1983 au 31 juillet 1985, date à laquelle il a été nommé dans la Mayenne. Préfet des Pyrénées-Orientales à partir de juin 1986, il avait été placé hors cadre le 30 septembre 1987.]

● **Mayenne :** M. Denis Prieur, sous-préfet de Montmorency (Val-d'Oise), est nommé préfet de la Mayenne, en remplacement de M. François Lépine, désigné, le 26 juillet, préfet de la Drôme.

[Né le 14 mars 1946 au Havre (Seine-Maritime), M. Denis Prieur, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, est nommé directeur de cabinet du préfet de l'Isère (1972) puis du Val-de-Marne (1974). Secrétaire général du Cantal (1975), puis de l'Yonne (1977), il est chargé de mission à la Datar en 1978. Deux ans plus tard, il est nommé chef de mission auprès du préfet de la région Corse, avant de devenir, en 1982, directeur de cabinet du préfet de la région Pays-de-la-Loire. Commissaire adjoint de la République de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) en 1984, il entre, en avril 1985, au cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il était sous-préfet de Montmorency (Val-d'Oise) depuis le 29 août 1985.

● **Var :** M. Henri Hugues, préfet de la Charente, est nommé préfet du Var, en remplacement de M. Charles-Noël Hardy, désigné préfet des Hauts-de-Seine.

[Né le 5 octobre 1935 à Romans-sur-Isère (Drôme), M. Henri Hugues est licencié en droit, diplômé du Centre des hautes études administratives et financières de Montpellier, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris. Entré dans l'administration préfectorale en 1958, il est directeur de cabinet du préfet du Gard (1966-1968), puis directeur de cabinet du préfet de l'Hérault. En janvier 1971, il est sous-préfet de Saint-Amand-Montrond jusqu'en octobre 1974. Il devient alors secrétaire général des Côtes-du-Nord. De juillet 1977 à novembre 1979, il est chargé des fonctions de secrétaire général d'Indre-et-Loire, avant d'être nommé sous-préfet de Dieppe, puis de devenir, en février 1982, secrétaire général de l'Hérault. Nommé commissaire de la République de Haute-Corse en mars 1985, il était préfet de la Charente depuis le 21 janvier 1987.]

● **Hauts-de-Seine :** M. Charles-Noël Hardy, préfet du Var, est nommé préfet des Hauts-de-Seine, en remplacement de M. Jacques Barel, nommé préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin.

[Né le 21 novembre 1934 à Boulogne-Billancourt, M. Charles-Noël Hardy, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a occupé les fonctions de chef de cabinet des préfets du Vaucluse (1963) et du Cher (1964), avant d'être nommé en mai 1964 sous-préfet. En 1966, il entre au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances et des affaires économiques, comme chargé de mission. Il participe ensuite, officieusement, aux cabinets de MM. de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (février 1966-avril 1967) et Chamant, ministre des transports (1967-1968). Il réintègre alors le cabinet de M. Giscard d'Estaing. En 1972, il devient expert au Conseil économique et social et, en juillet de la même année, regagne le cabinet de M. Giscard d'Estaing, comme conseiller technique. En août 1973, il est nommé secrétaire général du Val-d'Oise. En février 1975, il entre au comité directeur des clubs Perspectives et Réalités. Directeur adjoint au directeur général de l'administration, au ministère de l'intérieur en septembre 1975, il est nommé préfet du Loir-et-Cher en avril 1977 et il est placé en position hors cadre en juillet 1981. En avril 1982, il est détaché comme directeur des services administratifs de la région de Basse-Normandie, que préside M. René Garrec (PR). Il était préfet du Var depuis le 14 janvier 1987.]

● **Val-de-Marne :** M. Michel Blangy, directeur du personnel et de la formation de la police, est nommé préfet du Val-de-Marne, en remplacement de M. Henri Rouanet, désigné préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne.

[Né le 5 mai 1939 à Suresnes (Hauts-de-Seine), M. Michel Blangy, ancien élève de l'ENA, est diplômé de l'Institut des études politiques de Paris. Administrateur civil en 1966, il est affecté au ministère de l'intérieur, à la direction générale des collectivités locales. Détaché en qualité de sous-préfet en 1968, il devient directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne, M. Lanier, qu'il suit en 1974 à la direction générale de l'administration, comme directeur de cabinet, et, en 1975, comme directeur adjoint de cabinet à la préfecture de la région parisienne. Commissaire de la République des Hautes-Alpes en juillet 1982, il est nommé préfet de la Réunion le 15 février 1984. Il était directeur des personnels et de la formation de la police au ministère de l'intérieur depuis le 9 avril 1986.]

● **M. Gilbert Gozard, sous-directeur du personnel à la préfecture de police de Paris, est nommé directeur du personnel et de la formation de la police du ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Michel Blangy désigné préfet du Val-de-Marne.**

[Né le 6 mars 1937 à Paris, M. Gilbert Gozard, ancien élève de l'ENA, est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris. En 1965, il est intégré à la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme du ministère de la construction, avant d'être affecté, l'année suivante, au bureau des études de la direction des transports aériens au secrétariat général de l'aviation civile. Chargé de mission au cabinet du directeur général de la sûreté nationale en 1967, il devient secrétaire général du Gers en 1969. Sous-préfet de Montreuil (Pas-de-Calais) en 1975, il est affecté, en 1977, à la direction des collectivités locales du ministère de l'intérieur. En 1981, il est intégré à la direction générale de la police nationale, place Beauvau. Il était sous-directeur du personnel à la préfecture de police de Paris depuis le 7 février 1986.]

Le communiqué

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 août au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand et en l'absence de M. Michel Rocard, qui poursuit son voyage dans le Pacifique sud. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres trois projets de loi autorisant l'approbation d'accords relatifs à l'organisation internationale de télécommunications maritimes par satellite (INMARSAT).

● **AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES**
(*Le Monde* du 24 août.)

● **DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES NORMES DE TÉLÉVISION**
(*Le Monde* du 24 août).

● **LES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE**
(*Le Monde* du 24 août.)

● **L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER**

(Lire page 7.)

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minitel
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

Quatre mille emplois créés et des crédits supplémentaires

Un ballon d'oxygène pour la gendarmerie

A l'issue de la table ronde qui a réuni, mercredi 23 août, à l'hôtel des Invalides à Paris, les 87 gendarmes tirés au sort et le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, celui-ci a annoncé une série de *« mesures de progrès »* en faveur de la gendarmerie. Elles concernent des augmentations d'effectifs (4 000 emplois en quatre ans), la revalorisation de certaines primes, l'affectation de crédits supplémentaires pour l'équipement des personnels et des gendarmeries ainsi que l'aménagement des casernements vétustes. Enfin, le ministre a confirmé la création de commissions permanentes de concertation à l'échelon national et régional. *« La réunion d'aujourd'hui est un nouveau départ pour la gendarmerie »*, a-t-il déclaré en rappelant qu'un plan de réorganisation plus complet devrait être annoncé à l'automne.

Des applaudissements ont filtré des lourdes portes de la salle du Conseil supérieur de la fonction militaire. Le ministre ovationné? Son entourage l'aurait juré. Mais un témoin oculaire, dûment assermenté, affirme au contraire que les bravos sont allés à l'un des intervenants. Ce dernier le confirme en toute modestie, de son accent rocailleux : *« J'ai exprimé quelques trucs que j'avais sur le cœur. »* Pendant les trois heures et demie de cette table ronde – la première dans l'histoire de la gendarmerie, – jamais cependant le ton n'a dérapé. A la sortie, M. Chevènement pouvait se féliciter de *« la concertation franche, directe, digne qui s'est engagée aujourd'hui »*.

Les gendarmes tirés au sort parmi 4900 volontaires ont donc confirmé, au cours du *« dialogue direct et à visage découvert »* voulu par le ministre de la défense, l'essentiel du ressentiment contenu dans les lettres anonymes de ces dernières semaines. Les quelque quarante intervenants ont été écoutés avec attention par M. Charles Barbeau, fraîchement nommé à la direction générale de la gendarmerie, qui s'est contenté de prendre des notes. Ils ont été entendus par M. Chevènement qui leur a répondu par une série de mesures *(voir encadré)* dont le financement avait été négocié la veille en réunion interministérielle.

« S'il apparaît que des problèmes posés depuis longtemps ont fini par créer, au fil des ans, de véritables anomalies, il faut savoir s'y attaquer dans l'ordre et le respect des valeurs de discipline et de subordination au droit, qui font la force de la gendarmerie », a déclaré M. Chevènement. A l'évidence, le « paquet-cadeau » est destiné à calmer les esprits, mais gare à ceux qui persisteraient à mordre sur la fameuse « ligne jaune » de la légalité. *« Si des appels à l'illégalité sont lancés, ils doivent être sanctionnés dans l'intérêt commun. »* Entre concertation et fermeté, le cap est maintenu, et réaffirmé sous la forme d'un slogan que M. Chevènement a emprunté à Auguste Comte : *« Ordre et progrès. »*

Voilà un langage que des militaires comprennent. Ce qui ne les oblige pas à avoir un jugement uniforme sur la portée des mesures annoncées. Au contraire, devant le buffet dressé dans la galerie d'honneur des Invalides, les commentaires allaient bon train. Entre gendarmes, mais aussi devant les micros et les caméras. A l'intention de la journaliste de la BBC, qui cherchait en vain un gendarme parlant anglais, on pourrait résumer le sentiment général par « wait and see ».

le droit d'expression est reconnu

La perspective de 4000 postes nouveaux sur quatre ans, dont 3 000 gendarmes d'active et 1 000 gendarmes auxiliaires, est certes unanimement appréciée. C'est un ballon d'oxygène pour une gendarmerie qui n'avait bénéficié que de 1 242 emplois supplémentaires au cours des sept dernières années. Toutefois, les esprits les plus chagrins faisaient déjà remarquer que la création réelle ne porte que sur un millier de postes, la gendarmerie ne faisant que récupérer les 2000 postes prélevés au fil du temps sur les effectifs existants pour la surveillance exclusive des autoroutes (*le Monde* du 24 août).

Si l'ensemble des représentants des gendarmes apprécie d'avoir pu aborder *« les problèmes de fond »* dans une *« bonne ambiance »*, certains ne cachaient pas une certaine déception devant l'absence de revalorisation salariale. *« Sur le plan pécuniaire, on s'attendait à un peu plus »*, avoue un adjudant en fin de carrière. Dans sa tête, il avait déjà fait le calcul : *« 12,4 % d'augmentation sur une prime pour charges militaires d'environ 550 francs, ce n'est pas grand-chose »*. La plupart se montrent toutefois compréhensifs : *« On ne pouvait pas espérer que tous les problèmes accumulés depuis quinze ans seraient résolus en moins de quatre heures »*.

Ils prennent les mesures annoncées pour argent comptant mais, avertissent-ils, ils reviendront à la charge plus tard avec leurs soldes maigrichonnes et leurs perspectives de carrière peu motivantes. Sur cette question, M. Chevènement a opéré un repli stratégique en déclarant que la revalorisation des traitements était liée à celle de l'ensemble de la fonction publique : en la matière, le gouvernement est en effet menacé de surenchère par les policiers et les autres catégories de militaires.

A défaut de syndicats auxquels il était illusoire de rêver, la création de structures permanentes de concertation est largement saluée. *« Grâce à ces commissions où tout le monde pourra se faire entendre, le droit d'expression est enfin avéré,* nous déclare avec enthousiasme un officier de l'Ouest de la France. *Nous vivons notre révolution culturelle. »* Une révolution que M. Chevènement encourage : *« J'attends de chacun, officier et sous-officier, qu'il s'investisse pleinement pour favoriser le dialogue interne, condition de la rénovation en profondeur du service public de la gendarmerie. »*

Cet adjudant de la mobile n'est pas contre, mais il en a vu d'autres : *« C'est bien connu, en France quand on veut enterrer un problème, on crée une commission. Là, on en crée cinq d'un coup... »*, bougonnait-il en quittant les Invalides. A mi-chemin entre l'espoir et le scepticisme.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Les mesures annoncées

Quatre séries de mesures ont été annoncées pour améliorer les charges de travail excessives, améliorer les conditions de travail, améliorer la condition militaire et favoriser une concertation régulière.

● **ALLÉGEMENT DES CHARGES DE TRAVAIL**

– Augmentation des effectifs à hauteur de 4 000 emplois dont 3 000 gendarmes d'active sur quatre ans.

– Meilleure utilisation des personnels disponibles pour améliorer la gestion des escadrons de gendarmerie mobile et soulager les brigades territoriales les plus chargées, grâce à une réorganisation territoriale. Ces mesures seront complétées par des dispositions qui alléguront pour chaque brigade la charge des astreintes (*le Monde* du 24 août).

● **AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

– Augmentation de 100 millions de francs des crédits de fonctionnement courant (téléphone, essence, petit équipement). Chaque brigade disposera d'un crédit libre de 10 000 francs par an en moyenne.

Un effort important sera fait d'ici à juin 1991 pour les équipements de bureau, machines à écrire, micro-ordinateurs et photocopieurs.

– La réforme du règlement intérieur sera menée à bien dans les six mois. Dès maintenant le temps de récupération sera porté de six à huit heures. Nombre de procédures inutiles ou de tâches indues seront revues. Enfin, un effort sera fait pour mieux adapter la formation initiale ou continue aux tâches.

● **AMÉLIORATION DE LA CONDITION MILITAIRE**

– Revalorisation de l'indemnité pour charges militaires de 12,4 % en 1990, et au cours des trois années suivantes.

– Crédit de 107 millions de francs pour l'habillement du gendarme. Un système de carnet d'habillement sera mis en place dès 1990.

– Les conditions d'accès des militaires aux avantages fiscaux et aux prêts aidés pour acquérir un logement à caractère de résidence principale seront améliorées.

– 200 millions de francs sont dégagés dès maintenant pour améliorer les casernements vétustes.

– Bicentenaire : une gratification exceptionnelle de 600 F sera versée à chaque gendarme concerné.

– Crédit de 5 millions de francs pour des mesures ponctuelles (remise à niveau d'indemnités dans les DOM).

● **MISE EN PLACE D'UNE CONCERTATION RÉGULIÈRE**

Cinq commissions ont été constituées au niveau national ou le seront au niveau des légions sur les thèmes suivants : participation et concertation ; adaptation aux missions ; rénovation du cadre de vie ; astreintes de service ; commandement.

L'opposition demande un débat à l'Assemblée nationale

L'opposition voudrait bien qu'après avoir discuté avec les gendarmes M. Jean-Pierre Chevènement vienne débattre avec les parlementaires. La semaine passée, M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, avait réclamé une réunion d'urgence de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Estimant qu'une des raisons principales de la crise est le manque de *« considération»*, dont témoignerait le gouvernement à l'égard de la gendarmerie, il pense que pour la régler il faut une augmentation sensible des crédits militaires, et donc une modification du projet actuel de révision de la loi de programmation.

M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, et « M. Défense » du RPR, a fait mercredi la même demande. Selon lui, *« la crise que traverse la gendarmerie nationale est grave et mérite un débat sérieux sur la condition militaire »*. Il ajoute : *« Les perspectives budgétaires, l'attention apportée à la revalorisation de certaines catégories de fonctionnaires, le peu de cas fait par le gouvernement du tribut payé par la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie (...) ont contraint de nombreux fonctionnaires, dont la loyauté ne peut être mise en cause, à sortir de leur réserve en utilisant des moyens certes discutables, mais qui sont les seuls à leur disposition. »*

M. Jean-Michel Boucheron, le président socialiste de la commission de la défense, n'envisage de réunir cette instance qu'après le 20 septembre, laissant à M. Georges Lemoine le temps de mener à bien la mission d'écoute des gendarmes qui lui a été confiée. Dans son rapport, analysant le budget de la gendarmerie pour 1989, celui-ci détaillait déjà toutes les raisons qu'avaient ses fonctionnaires d'être mécontents.

MÉDECINE

La Côte-d'Ivoire durement frappée par le sida

Après l'Afrique centrale et l'Afrique orientale, c'est l'Afrique de l'Ouest qui est à son tour frappée de plein fouet par l'épidémie de sida. Selon une étude publiée dans l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* (du 19 août) par des médecins ivoiriens et américains, la Côte-d'Ivoire fait face actuellement à une poussée épidémique particulièrement forte. Apparu dans ce pays seulement en 1985, le sida est aujourd'hui responsable, dans le principal hôpital d'Abidjan, de 33 % des décès ; 43 % des patients admis dans cet hôpital sont séropositifs et 19 % sont atteints du sida.

Fait caractéristique en Afrique de l'Ouest : 46 % des personnes infectées sont séropositives pour les deux virus du sida, le HIV 1 et le HIV 2, tandis que 50 % ne sont infectées que par le HIV 1. D'autre part, la maladie frappe cinq fois plus d'hommes que de femmes.

Selon les responsables sanitaires ivoiriens, rien ne permet d'expliquer cette très brusque flambée épidémique qui, à terme, pourrait placer la Côte- d'Ivoire dans une situation aussi dramatique que celle que connaissent des pays comme le Rwanda ou l'Ouganda (où, dans certains grands centre urbains, le taux de séropositivité dans la population générale dépasse largement 10 %).

C'est donc maintenant la quasi-totalité du continent noir – à l'exception notable des pays du Maghreb – qui se trouve confrontée au sida. En général la transmission du virus se fait soit par voie sanguine (transfusion de sang infecté ou utilisation de seringues souillées), soit par voie hétérosexuelle, souvent à l'occasion de rapports avec des prostituées.

Une étude publiée dans le même numéro de *The Lancet* par une équipe de chercheurs dirigée par les docteurs Peter Piot et Francis Plummer quantifie le risque de transmission virale par cette voie. Réalisée à Nairobi (Kenya) auprès d'un groupe de mille prostituées, parmi lesquelles 85 % sont séropositives, elle a permis d'étudier le devenir sérologique de quatre cent vingt-deux clients de sexe masculin. Avant même la mise en route de cette étude, 12 % des hommes étaient déjà séropositifs. 8,2 % le sont devenus après contact avec une prostituée.

Parmi les facteurs augmentant le risque de transmission, on note chez l'homme l'existence d'ulcérations au niveau génital. Le fait ne pas être circoncis semble constituer également un facteur de risque important.

F.N.

ÉDUCATION

A partir de 1990

Il n'y aura plus qu'une seule catégorie d'enseignants français à l'étranger

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, a présenté, mercredi 23 août en conseil des ministres, les mesures par lesquelles il entend améliorer le fonctionnement des établissements scolaires français à l'étranger. Ces décisions, dont certaines seront appliquées dès la rentrée, annuleront un certain nombre de suppressions de postes envisagées par le gouvernement de M. Jacques Chirac. Il est prévu notamment d'harmoniser les statuts des enseignants et de renforcer la qualité de l'enseignement dispensé à cent soixante mille élèves dans cent seize pays.

Comment expliquer que deux professeurs français travaillant dans un même lycée de Caracas, au Venezuela, puissent percevoir des rémunérations de 25 000 francs mensuels pour l'un et de 862 francs pour l'autre ? Cet écart vertigineux fait partie des problèmes que la réforme préparée par M. de Beaucé entend résoudre.

Les enseignants en poste à l'étranger, qui sont administrativement rattachés au ministère des affaires étrangères ou à celui de la coopération, peuvent actuellement être divisés en deux catégories. Les premiers, au nombre de mille sept cents, reçoivent, comme les diplomates, des primes d'expatriation et de représentation en plus de leur traitement indiciaire. Les seconds ont été embauchés par les écoles elles-mêmes et sont payés d'une façon parfois misérable, selon le bon vouloir des chefs d'établissement. Considérés comme des travailleurs *« locaux »*, bien qu'ils aient souvent été recrutés en France par le biais de petites annonces, ils n'ont droit à aucune des compensations qui poussent généralement les Français à s'expatrier. Ces deux mille trois cents enseignants viennent renforcer les effectifs des établissements, dont beaucoup souffrent de la baisse du nombre des coopérants.

Des « prépas » à Londres ou à Madrid

« A partir de 1990, déclare M. de Beaucé, *il n'y aura plus qu'une seule catégorie d'enseignants à l'étranger. »* La prime d'expatriation sera diminuée et adaptée au coût de la vie des différents pays, cette mesure permettant d'alléger les frais de l'Etat vis-à-vis de ces fonctionnaires. L'économie ainsi réalisée devrait permettre d'accorder à chaque enseignant un traitement indiciaire normal et d'éviter la marginalisation de certains d'entre eux.

« Il est beaucoup plus sain, souligne le secrétaire d'Etat, *que tous les professeurs dépendent d'un ministère. »* Grâce à cette régularisation, l'administration espère pouvoir compter sur plus d'enseignants et notamment sur plus de titulaires. Dès la rentrée 1989, deux cent soixante-quinze détachés « locaux » bénéficieront d'augmentations salariales importantes en attendant une complète mise à jour de leur traitement. Reste le cas des deux mille enseignants autochtones qui, pour leur part, ne connaîtront pas les largesses de l'Etat français.

Ces dispositions doivent participer à un meilleur rayonnement de l'enseignement français à l'étranger. *« Nous avons besoin de cadres expatriés*, souligne M. de Beaucé. *Or les Français refusent souvent de quitter leur pays si la formation de leurs enfants n'est pas assurée. »* La qualité de l'enseignement a aussi pour but d'attirer les élèves étrangers et de les sensibiliser à la culture française. Pour ce faire, le ministère compte proposer des bourses d'études de premier et de deuxième cycle universitaire aux meilleurs élèves étrangers des établissements français.

Enfin des classes préparatoires aux grandes écoles seront créées à Vienne, à Londres, à Madrid ou à Rabat, et la création de filières universitaires francophones dans des établissements étrangers sera encouragée. Une section de droit des affaires a ainsi été ouverte cette année au Caire tandis qu'une filière de sciences politiques sera inaugurée à Istanbul le 23 septembre. Des négociations sont en cours avec l'URSS, et un enseignement de gestion sera créé à Budapest en 1990. Parallèlement, l'apprentissage des langues sera renforcé dès le primaire afin notamment d'améliorer l'adaptation des élèves au pays d'accueil.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

ENVIRONNEMENT

EDF va renforcer les contrôles dans les centrales nucléaires

EDF a décidé de revoir et de rendre plus sévères les règles d'organisation et de contrôle des tâches de maintenance et de réparation de ses réacteurs nucléaires.

Cette décision intervient à la suite d'une grave anomalie détectée le 17 août sur le réacteur numéro 1 de la centrale de Gravelines (*le Monde* daté 20-21 août), après d'autres survennes dans les centrales de Bugey en 1987, et de Dampierre le 1er août dernier (*le Monde* daté 13-14 août). Dans les trois cas, la négligence était la même : une pièce mise en place pour des opérations de maintenance avait été oubliée, rendant inopérant ou moins efficace un système important pour la sûreté du fonctionnement du réacteur.

A Bugey et Dampierre, il s'agissait de bouchons obturant un circuit destiné à brasser et à éliminer l'hydrogène explosif en cas d'accident grave (fonte du cœur). A Gravelines, d'une vis qui aurait ralenti l'ouverture de soupapes prévues pour limiter les surpressions dans le circuit primaire.

Afin de réduire les possibilités d'erreurs humaines de ce genre, *« toutes les interventions, même mineures, sur des matériels liés à la sécurité feront désormais l'objet d'une vérification de fonctionnement du système concerné »*, a indiqué M. Bertron, directeur du service de la production technique, chargé de l'exploitation des centrales. Quand cela n'est pas possible – comme pour les systèmes d'aspersion qui noient le réacteur en cas d'incendie, – d'autres procédures de vérification seront définies.

M. Bertron s'est, en revanche, prononcé contre une éventuelle sanction à l'égard du technicien coupable d'avoir oublié une vis sur le circuit de Gravelines. *« Nous sommes arrivés à un niveau de transparence qu'il ne faut pas remettre en cause par des sanctions intempestives*, a-t-il déclaré. *Le mécanicien qui a découvert la vis oubliée aurait pu la remplacer sans rien dire. Comme il n'y a pas eu d'incident, personne ne se serait aperçu du problème. Alors qu'une erreur révélée et corrigée est toujours une source d'enseignement. »*

La Fédération nationale de l'énergie (FNE-CGT), qui considère l'incident de Gravelines comme *« très sérieux »*, n'en dénonce pas moins dans un communiqué publié le 23 août *« la recherche de lampistes »* à laquelle EDF se livrerait.

EDF devait soumettre mercredi 23 août au (SCSIN) Service central de sureté des installations nucléaires, un dossier sur l'incident de Gravelines.

J.-P. D.

Les flûtes désenchantées du Louvre

Sous la voûte, ils jouent. L'air se charge des vibrations sonores de leurs instruments. Le vent emporte leur écho jusque dans la Cour carrée. Les deux saxophonistes – elle, crinière blonde ; lui, le visage perdu dans sa barbe – rêvent. Et jouent éperdument, sur fond de Pyramide du Louvre. Le portique ouest, entre les deux cours, offre à ces musiciens de la rue son acoustique parfaite et un flot incessant de badauds généreux. *« Ici, je gagne jusqu'à 300 francs en trois ou quatre heures. C'est plus que bien des professionnels. Et mieux que le SMIC ! »*, explique un comédien, vieilleux à ses heures.

Les moins pressés – ou les plus mélomanes – n'hésitent pas à s'arrêter quelques instants, pour jouir d'un morceau de free jazz. Mais le spectacle s'interrompt soudain. Poussés par on ne sait quel démon, les deux musiciens disparaissent en courant derrière une colonne. Raison de ce départ précipité : quatre jambes et deux képis marine qui passent lentement, puis s'éloignent. Le jazz reprend ses droits.

« Ils nous ont déjà vidés ce matin. A chaque fois ils trouvent un prétexte différent. Maintenant, ils disent que c'est interdit parce que le Louvre est classé monument historique... mais il n'y a nulle part de panneau indiquant l'interdiction de jouer ! » Les baladins du Louvre sont tous de cet avis. La loi, ils le savent, exige une autorisation spéciale pour faire de la musique dans les rues et aux terrasses de cafés. Mais pourquoi les chasser de cet endroit ? *« Ici, on ne peut pas nous dire que nous gênons les riverains. Alors, on nous parle de site protégé... »*

Tolérance et arbitraire

Pourtant, la recette le prouve, les passants apprécient. Les policiers eux-mêmes font souvent leur travail à contre-cœur : ils s'exécutent, tout en avouant au contrevenant qu'ils *« adorent »*. Mais depuis la réouverture du Grand Louvre certains font du zèle. *« Sauf pendant le Bicentenaire. « Ils » avaient autre chose à faire. On n'a jamais été aussi tranquille. »* Une flûtiste et un joueur d'harmonica ont écopé de plusieurs PV. Une sanction encore exceptionnelle. Aux termes de la loi, il est pourtant bien interdit de faire *« usage d'instruments de musique sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public* [le Louvre fait partie de cette deuxième catégorie] *et dans les lieux publics »*. Sauf dérogation accordée par le préfet de police. Sans oublier le feu vert du maire, pour les audacieux qui auraient l'idée de jouer dans les parcs et jardins de la capitale.

Le régime des musiciens baladeurs (sauf pour la dizaine d'heureux élus annuellement autorisés) est, en fait, celui de la « tolérance ». Et donc de l'arbitraire. Ignorés un jour, chassés le lendemain, c'est selon la mélodie et l'humeur du fonctionnaire. A Paris, seuls deux ou trois secteurs leur sont officieusement acquis : le parvis de Beaubourg, la place Saint-Germain-des-Prés, quelques ruelles à Montmartre.

Ailleurs – à Chalon-sur-Saône ou encore à Ferrare, en Italie – on organise des festivals réservés aux musiciens de rue... Reste le 21 juin, jour de la très officielle Fête de la musique. Liberté à tout crin et fanfare sans restriction ? Non point : grande tolérance policière et charrette d'autorisations exceptionnelles pour les sonos. Jouant sans doute de malchance, nos deux saxophonistes ont quand même été délogés en cette journée musicale entre toutes. Ils reviendront.

JUDITH RUEFF.

هكذا من الأصل

Société

Un député RPR tire la sonnette d'alarme

La mort lente des noms

Les Français pourront-ils porter, un jour, le nom de leur mère ? Une énième proposition de loi allant dans ce sens vient de voir le jour à l'Assemblée nationale. Comme les précédentes, le ministère de la justice l'a accueillie avec un intérêt poli. Ce n'est pas demain, visiblement, que le gouvernement se résoudra à retoucher le code civil. La transmission aux enfants du nom de leur père est un usage trop ancré dans les mœurs pour être abandonné de sitôt. Les féministes pourront bien s'indigner ; les défenseurs du patrimoine onomastique français (1) pourront toujours protester (le nombre de patronymes diminue d'année en année), la loi est dure mais elle restera la loi.

Cela fait deux décennies que certains parlementaires – M. François Mitterrand fut de ceux-là en 1978 – harcèlent le gouvernement pour obtenir une réforme du mode de transmission des noms de famille. De l'UDF au Parti communiste, c'est un thème récurrent, qui assure aux députés et aux sénateurs qui s'en font les champions un écho certain dans la presse, surtout si, pour ménager leur effet, ils rendent publiques leurs propositions de loi en plein mois d'août.

M. Jean-Louis Masson, député (RPR) de Moselle, est un récidiviste. La proposition de loi qu'il vient de diffuser s'ajoute aux innombrables interventions dans l'hémicycle, questions écrites ou demande de commission d'enquête sur ce thème dont il a pris l'initiative ces dernières années. M. Masson, qui est aussi un entêté, suggère, une nouvelle fois, que la loi permette aux parents de transmettre à leurs enfants, soit le nom de leur père soit le nom de leur mère.

Actuellement la coutume, sur laquelle veille avec vigilance la Cour de cassation, veut que l'enfant porte le nom de son père et celui-là seul, en dépit de la Constitution qui prévoit que *« la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme »*.

Ceux qui combattent cet usage sont soit des féministes (ils peuvent être des hommes) soit des défenseurs du patrimoine onomastique, inquiets de voir se raréfier le nombre de noms portés en France. Disons, même si cette règle n'est pas absolue, que les premiers se recrutent plutôt à gauche et les seconds généralement à droite.

A l'époque du féminisme flamboyant, la première préoccupation dominait. Alors secrétaire d'État à la condition féminine, la première à occuper ce poste, Mme Françoise Giroud avait envisagé dans son programme *Cent mesures pour les femmes* une réforme inspirée par la législation espagnole. Chaque individu aurait eu un nom double. Lorsqu'un M. Durand-Leroy aurait épousé une Mlle Dupont-Martin, ils auraient porté l'un et l'autre et transmis à leurs enfants l'un des quatre noms suivants : Durand-Dupont, Leroy-Dupont, Durand-Martin ou Leroy-Martin.

Le système proposé aujourd'hui par M. Masson est plus simple. Lors de leur mariage, préconise-t-il, les conjoints indiqueraient à l'officier d'état civil le nom que porteront leurs enfants, celui de leur mère ou celui de leur père. A noter que, dans cette hypothèse, les enfants auraient tous le même nom, choisi au moment du mariage, mais que ce nom ne serait pas nécessairement celui du père, qui conserverait le sien. Le déséquilibre entre l'homme et la femme, auquel prétend remédier M. Masson, subsisterait.

Patronymes bien de chez nous

En Allemagne fédérale, à l'inverse, les époux choisissent au moment de leur mariage un « nom matrimonial » qui est celui du mari ou celui de la femme. Ce nom s'impose ensuite à l'un et à l'autre ainsi qu'à leurs enfants. On estime qu'outre-Rhin un couple sur dix adopte comme « nom matrimonial » celui de la femme. Au moins cette liberté existe-t-elle.

Avec un autre de ses collègues du RPR, M. Xavier Deniau, député du Loiret, M. Masson s'inquiète, depuis longtemps, de la disparition progressive d'un grand nombre de patronymes français, disparition accélérée par l'impossibilité, pour une mère, de transmettre son nom à ses enfants.

Cette disparition est effectivement inéluctable si l'on n'y prend garde. L'alerte a été sonnée il y a une dizaine d'années par un polytechnicien, M. Michel Tesnière, lors d'une conférence organisée par la Société française d'onomastique. La démonstration de M. Masson lui doit beaucoup. La voici : *« Les statistiques prouvent que les noms s'éteignent d'autant plus vite qu'ils sont portés par moins d'individus de sexe masculin. Soit, par exemple, une population de cinquante hommes et de cinquante femmes ayant tous des noms différents. Au bout d'une génération, les cinquante noms portés par les femmes auront disparu. A cela s'ajoute le fait que dix hommes environ seront célibataires ou mariés sans enfant et, parmi les quarante couples restants, dix n'auront que des filles.*

» Dans cette hypothèse, ce sont donc soixante-dix des cent noms de famille qui auront disparu en une génération. Au contraire, si les femmes mariées pouvaient transmettre leur nom à leurs enfants, seuls disparaîtraient les noms des célibataires, les noms des couples mariés sans enfant et la moitié des couples mariés n'ayant qu'un enfant, soit trente-quatre noms environ. »

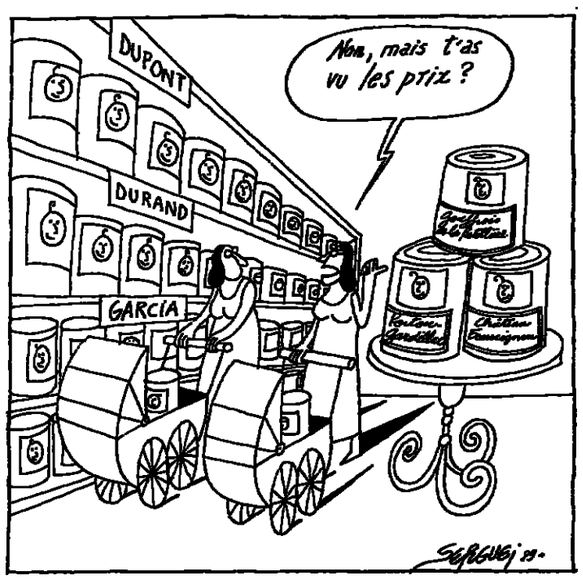

Selon les calculs de M. Masson, 150 000 des 250 000 noms portés en France n'existeront plus dans deux siècles si la législation actuelle n'est pas modifiée. En revanche, et par un phénomène inverse, le nombre des Martin (168 000 aujourd'hui), Bernard (98 000), Durand (78 000) et autres Dubois (77 000) serait multiplié *« par 5 à 10 »* et sans doute aussi celui des Dupont, qui ne viennent pourtant qu'en dix-neuvième position des patronymes français les plus répandus (2).

Une majorité de noms bien de chez nous seraient ainsi condamnés tandis que, toujours selon M. Masson, par un phénomène de *« distorsion de fécondité »*, les *« Martinez, Lopez, Garcia... »* proliféreraient. On est, évidemment, loin des préoccupations féministes des années 70, mais l'objectif reste le même : obtenir du ministère de la justice une réforme de la loi.

Le dit ministère fait la sourde oreille comme il l'a toujours fait sur ce point, quel que soit le gouvernement. On s'y dit très attentif à *« la symbolique actuelle du nom »* en même temps que réticent à l'égard d'une réforme qui, *« si elle est souhaitée par quelques parlementaires, ne correspond pas à une attente des Français »*.

Le dernier sondage connu sur la question, réalisé en 1983 à la demande du ministère des droits de la femme, montre que 51 % des Françaises et 47 % des Français (en tout 50 %) seraient favorables à une évolution de la loi (3). Ce qui signifie *a contrario* que l'autre moitié de l'opinion se satisfait du système actuel.

Psychotiques ?

Faut-il, alors que les Français sont partagés, révolutionner le code Napoléon ? La *« symbolique du nom »* invoquée par la chancellerie est-elle si forte qu'elle interdise toute évolution ? En 1983, un rapport commandé à un psychanalyste par les services du ministère de la justice n'avait pas abouti aux conclusions attendues par eux. Ce psychanalyste, M. Michel Tort, estimait que si le patronyme joue, sans conteste, un rôle dans l'identification au père, ce n'est pas parce qu'on modifiera le système juridique de transmission du nom qu'on rendra les Français psychotiques (4).

Depuis, la chancellerie campe sur les mêmes positions, concédant, néanmoins, que la disparition progressive de nombreux patronymes ainsi que le risque, corrélatif, de voir se multiplier les homonymes, *« posent un problème »*.

Pour cette raison, le ministère de la justice serait disposé, le cas échéant, à étudier un assouplissement de la procédure qui permet d'obtenir un changement de nom. Celle-ci est, en effet, très restrictive. Elle ne bénéficie guère, aujourd'hui, qu'aux Français voulant, par exemple, modifier leur nom de Cocu en Cossu ; à ceux qui portent un nom étranger ou imprononçable (ou les deux : Czyszczon) ; et à ceux dont le patronyme a une consonnance israélite.

La solution évoquée à la chancellerie consisterait à faciliter le relèvement, c'est-à-dire l'adoption de noms disparus ou en voie de disparition. Cela afin de ralentir le laminage du patrimoine onomastique français. Les familles sans descendants mâles pourraient ainsi se perpétuer, sans modification du code civil.

Le ministère de la justice a toujours été favorable à des retouches de ce genre plutôt qu'à des bouleversements. C'est pour cette raison qu'une loi récente, celle du 23 décembre 1985, s'est bornée à autoriser les Français à faire usage d'un nom double, composé du nom accolé de leurs deux parents. A faire usage et non à transmettre. Résultat : cette possibilité, reconnaît-on à la chancellerie, n'est utilisée que de manière *« résiduelle »* par les Français qui attendent, peut-être, une réforme plus audacieuse combinant, à l'allemande, la tradition, pour ceux qui y sont attachés, avec la liberté de transmettre le nom de la mère, pour ceux qui le souhaiteraient.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) L'onomastique est la science des noms propres de personnes.

(2) « M. Dupont s'appelle Martin et son prénom est Jean », Economie et statistiques, juin 1972.

(3) Sondage réalisé par l'IFOP en décembre 1983 auprès de 2 020 personnes.

(4) Michel Tort : *Le Nom du père incertain. La question de la transmission du nom et la psychanalyse.*

ESPACE

Neptune se dévoile

(Suite de la première page.)

Pour découvrir Neptune, la dernière des quatre planètes géantes, les instruments ont dû être recalibrés, les antennes au sol agrandies et multipliées, la trajectoire de la sonde peaufinée jusqu'au dernier moment.

Et le moment est là. Au terme d'un périple de quatre mille trois cent quatre-vingt-sept jours, Voyager-2 devait croiser, vendredi, la planète inconnue, par son pôle nord, à 4 800 kilomètres de Neptune , pour atteindre cinq heures plus tard le plus gros satellite de Neptune, Triton – alors même que les données envoyées lors du survol de Neptune, qui mettent à la vitesse de la lumière plus de quatre heures pour parvenir à la Terre, commençaient tout juste à être dépouillées par les chercheurs du JPL. Explorée par huit mille photos inédites, Neptune, minuscule disque verdâtre dans l'objectif des téléscopes, se révèle soudain un monde à part entière, situé aux confins du système solaire et jusqu'alors resté quasiment inconnu.

Quelle étrange histoire, d'ailleurs, que celle de cette planète ! Cas rarissime en astronomie, sa découverte résulte non de l'observation mais du calcul. En 1845, un mathématicien anglais, John Adams, émet le premier l'idée que les perturbations observées dans les mouvements d'Uranus sont dues à un corps céleste, d'origine inconnue. Mais Adams est bien jeune, et ses pairs sont incrédules. Il faudra attendre l'année suivante pour que Urbain le Verrier, partant de la même hypothèse, définisse par le calcul l'existence et la position de Neptune – marquant ainsi le triomphe de Newton et de la mécanique céleste.

« En fait, Galilée lui-même, plus de deux siècles plus tôt, avait déjà observé Neptune... mais sans le savoir ! », précise André Brahic. A l'époque, Galilée observait les satellites naturels de Jupiter. Nuit après nuit, il dessinait sur son carnet de notes les corps en mouvement et les étoiles fixes conservés autour de la planète géante. Jusqu'au soir où il constata que l'une de ces étoiles bougeait. C'était Neptune. Galilée se promit d'éclaircir l'énigme, mais – faute de temps ou de moyens – ne le fit jamais... Et ce n'est qu'au début des années 80 que des astronomes français, explorant les notes du grand maître, retrouvèrent la fameuse fausse étoile.

« Le plus extraordinaire, c'est que ce schéma, fait à main levée dans des conditions on ne peut plus précaires, nous est encore aujourd'hui extrêmement précieux ! », dit André Brahic avec enthousiasme. Depuis cette observation, en effet, jamais Neptune ne s'est ainsi retrouvée dans l'alignement de Jupiter, et l'unique point relevé par Galilée a contribué à améliorer la connaissance des mouvements de la planète lointaine. L'améliorer au point que, près de quatre siècles plus tard, un petit robot de 850 kg lancé à 4,5 milliards de kilomètres de là, vienne la frôler à moins de 5 000 kilomètres de distance – infiniment plus près que Jupiter, Saturne et Uranus, croisées par Voyager-2 à plus de 100 000 kilomètres. Une précision inouïe, équivalente à celle qui placerait une balle de golf dans un trou situé à plus de 3 500 kilomètres de distance...

Un anneau complet

Même si une catastrophe de dernière heure devait survenir, la petite sonde, au cours des dernières semaines, a déjà fourni aux chercheurs une moisson de résultats impressionnante. A commencer par les anneaux, que l'on soupçonne depuis quelques années de graviter autour de Neptune. Effectuées depuis la Terre en 1984 et 1985, de nombreuses observations laissaient penser que Neptune, à l'instar de Jupiter, Saturne et Uranus, possédait un anneau. Ou plutôt des fragments d'anneaux, ne ressemblant à aucun autre système connu. Comme si la matière, en orbite autour de l'énorme boule de gaz, s'était rassemblée en des endroits privilégiés... Mais Neptune était loin, et les occultations d'étoiles (seule technique permettant, à cette distance, d'étudier l'environnement d'une planète), plutôt rares. Ainsi, depuis cinq ans, les astronomes se perdaient-ils en conjectures...

Il y a quinze jours des astronomes craignaient que ces anneaux ne soient qu'un leurre, un artéfact d'observation. Les voilà pleinement rassurés. Dès le 13 août, la NASA annonçait avoir repéré deux fragments d'anneaux, deux arcs (respectivement longs de 9 600 kilomètres et 47 000 kilomètres) gravitant en orbite autour de la planète. De quoi ôter les derniers doutes à ceux qui, dans la communauté scientifique, restaient sceptiques devant la découverte annoncée en 1985. A tel point que les astronomes, il y a quelques jours, réussissaient à convaincre les ingénieurs de modifier les ordres envoyés à Voyager-2 afin d'obtenir des images à haute résolution de ces mystérieux fragments.

Et puis, mardi 22 août, nouveau coup de théâtre : sur les images envoyées par la sonde réapparaît soudain l'un des fragments détectés la semaine précédente... mais cette fois, sous la forme d'un anneau complet ! Bien qu'il soit encore trop tôt pour décrire avec précision la composition, la largeur et la densité de cet anneau situé à environ 27 000 kilomètres de la planète, il y a de fortes chances, selon les astronomes, pour que ces deux observations ne constituent qu'une seule et même découverte. Et même que les arcs, très irréguliers dans leur largeur, leur morphologie et leur densité, puissent former un autre anneau.

Depuis début juillet, la petite sonde a également découvert quatre nouvelles « lunes », portant ainsi à six – avec Triton et Néréide – le nombre de satellites connus à ce jour à l'immense planète. Mais Voyager-2 réservait une grande surprise dans la très proche banlieue de Neptune, dans cette atmosphère d'hydrogène, d'hélium, de méthane et peut-être aussi d'acétylène qui, parce qu'elle absorbe les radiations rouges et infrarouges, donne à la planète sa couleur bleu-vert. Là où ils s'attendaient à découvrir un paysage uniforme, presque ennuyeux, les scientifiques ont en effet découvert d'impressionnants phénomènes météorologiques et de nombreux nuages.

Décelée au début du mois, il y eut d'abord cette énorme tache bleu foncé qui, comme la grande tache rouge de Jupiter, témoigne probablement d'une gigantesque tempête s'étendant sur plus de 13 000 kilomètres de long. Puis, toute une série de tempêtes, de taille plus réduite, laissant dans leur sillage un cortège de nuages turbulents. Et encore des courants ondulants, circulant à haute altitude. Et d'autres nuages de méthane, dont la morphologie rappelle celle des cirrus terrestres...

Comment expliquer une telle activité, alors que Neptune, la planète actuellement la plus éloignée du Soleil, reçoit environ mille fois moins d'énergie que la Terre ? La conjonction de cette faible chaleur et d'une source d'énergie interne – par exemple d'origine volcanique – suffirait-elle à produire à la surface une température propre à engendrer tous ces phénomènes ? En attendant d'en savoir plus, les astronomes, transformés pour l'occasion en météorologues de l'espace, s'amusent chaque jour à prévoir le « temps » qu'il fera sur Neptune le lendemain. *« Et ça marche ! »*, affirment-ils...

D'autres résultats ? Dès le 18 août, la NASA annonçait qu'un important champ magnétique avait été détecté autour de la planète, laissant supposer que cette dernière possède une ceinture de radiations et des aurores polaires semblables à celles de la Terre. Il faudrait encore parler de ces calculs, qui ont permis de déterminer que la grande tache sombre effectue une rotation complète toutes les dix-huit heures vingt minutes – soit deux heures et demi de plus que la journée « neptunienne » de seize heures, établie jusqu'alors.

Triton ne fait rien comme les autres

Enfin, il y a Triton. Le clou de l'expérience, le but ultime de Voyager-2 avant que cette dernière ne quitte définitivement le système solaire. De taille plus petite que prévu, le principal satellite de Neptune se révèle beaucoup plus brillant que ses compagnons : un vrai miroir, qui laisse supposer une surface (formée d'azote ou de méthane) entièrement gelée. La température y est très faible, si faible que l'on ne s'attend plus guère à y trouver des lacs ou des océans d'azote liquide, comme l'hypothèse en avait été avancée. Il posséderait en revanche une atmosphère extrêmement tenue de méthane ou d'azote.

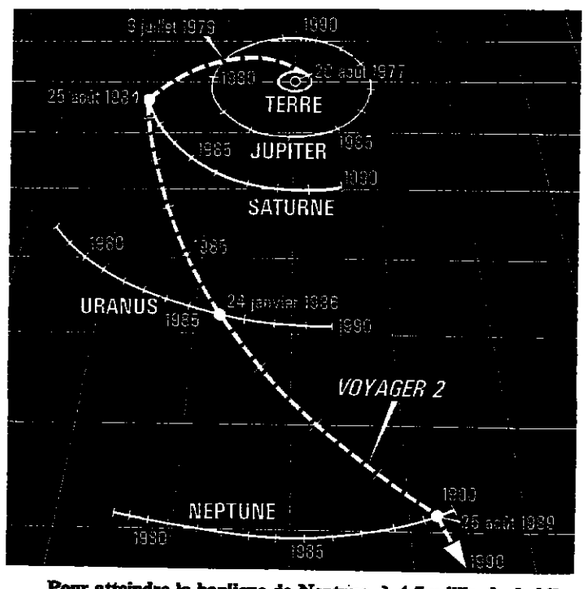

Pour atteindre la banlieue de Neptune, à 4,5 milliards de kilomètres de la Terre, Voyager-2 a utilisé le champ de gravité des planètes qu'elle frôlait, un peu comme une fronde invisible, pour prendre à chaque fois un peu de vitesse. Cette fabuleuse partie de billard cosmique, commencée le 20 août 1977, lui a permis de survoler successivement Jupiter (9 juillet 1979), Saturne (25 août 1981) et son satellite Titan, et Uranus (24 janvier 1986). Après son survol de Neptune, la sonde quittera le système solaire.

De manière générale, Triton semble ne rien faire comme les autres. *« Ce satellite est particulièrement mystérieux,* précise Bradford Smith, chef de l'équipe chargée d'interpréter les images de Voyager. *Il est placé sur une mauvaise orbite, tourne autour de Neptune dans le sens inverse de celui de ses compagnons... Quelque chose de réellement catastrophique a dû se produire à un moment donné. »* Provient-il d'un astéroïde, capturé par la force gravitationnelle de Neptune ? Résulte-t-il d'une collision entre un corps céleste et une « lune » de la planète ? Autant d'inconnues que Voyager-2, en survolant le satellite pour la première fois, ne peut que contribuer à éclaircir.

Une fois achevé ce moment historique, la petite sonde n'en poursuivra pas moins sa mission. Pendant plusieurs jours, à mesure qu'elle s'éloignera de Neptune et de Triton, un flot d'informations vont continuer à déferler sur les écrans du JPL. Le premier dépouillement prendra plusieurs semaines, leur interprétation plusieurs mois. Mais l'aventure ne s'arrêtera pas là. La fabuleuse moisson de données de Voyager-2, au début du vingt et unième siècle, servira toujours de matière première aux astronomes. Tout comme aujourd'hui on peut encore exploiter les observations de Galilée...

CATHERINE VINCENT.

Le Monde DES LIVRES

Henri Calet par Dubuffet.

Leçons de tourisme

Henri Calet, le voyageur qui laissait venir à lui les paysages « au lieu de leur courir après ».

POUR célébrer à sa manière la fête nationale, Henri Calet est mort le 14 juillet 1956. Il était né presque avec le siècle. Il avait avec celui-ci les familiarités que se permettent entre eux les gens du même âge. *« Ne me secouez pas, je suis plein de larmes »*, disait-il à la veille de prendre congé. Il a inventé le misérabilisme ironique. Il a illustré aussi la « littérature d'arrondissement ». C'est une de nos meilleures écoles, puisqu'on y rencontre notamment Léo Malet, Antoine Blondin, Robert Giraud, Alphonse Boudard. Cette tradition refuse de tomber en désuétude. Tant mieux ! C'est inhabituel à une époque où les traditions s'effarouchent comme de vieilles jeunes filles. Les dernières modes les intimident.

On a dépeint Henri Calet sous l'aspect d'un grand voyageur dont le *« pays préféré »* se trouvait être le quatorzième arrondissement. Cela va de soi. Calet lui-même a confirmé la justesse du portrait dans un des récits que l'on a rassemblés sous le titre *Cinq sorties de Paris* : *« Il n'est pas rare*, écrivait-il, *que l'on s'aperçoive tardivement que l'on a oublié d'emporter quelque chose en voyage* (...). *Moi, c'est mes idées que j'avais égarées en route. Elles étaient restées sur le continent européen, du côté de la place Denfert-Rochereau, probablement. »*

Durant toute sa vie, Calet s'est donné le loisir de flâner. C'est un joli verbe qu'il faudrait réhabiliter dans notre univers de hâte et d'impatience, où l'existence quotidienne revêt des allures de championnat. Henri Calet écrivait et vivait sur le même mode. Il ne quittait jamais ses façons de promeneur. Il a exploré son époque comme *« un touriste distrait »* qui néglige de faire le compte des jours et découvre, à la fin, qu'ils se sont enfuis sans l'avertir. *« Vingt-cinq ans déjà* (...). *Et nous avons avalé tout cela, cette mousse, cette amertume. Quels soiffards nous sommes ! »*, constate Henri Calet dans un autre livre – *Poussières de la route* – qui réunit également des textes jadis publiés çà et là.

Le temps nous dévisage

« Vingt ans après » ou « vingt-cinq ans déjà »... Ces mots, quand ils viennent à notre esprit, veulent dire que le temps nous dévisage. Calet s'est efforcé, jusqu'au bout, de le séduire encore, avec les moyens qu'il avait coutume d'employer. Les *Poussières de la route* et les *Cinq sorties de Paris* offrent, en effet, tous les charmes de la littérature flâneuse. Les rêveries se mettent à l'aise. Les pensées n'obéissent qu'à leur désordre naturel. Rien ne les presse : la mort attendra, même si elle maugrée contre l'insouciance humaine... Et Calet nous donne des leçons de tourisme ou de savoir-vivre : *« J'ai adopté peu à peu l'habitude paresseuse de laisser venir à moi les paysages, au lieu de leur courir après. »*

A la suite de ce *« badaud narquois »*, nous visiterons les bords de la Loire et de la Garonne, les anciens lupanars d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique latine, et le parc des Buttes-Chaumont. Ayant une *« liaison printanière »* avec la Loire et croisant, dans le voisinage de celle-ci, les fantômes de Villon, de du Bellay, de d'Artagnan, de La Fontaine ou de Léonard de Vinci – qui *« avait vue sur la chapelle où sont à présent ses ossements. Une vue sur la mort, en quelque sorte... »*, – Henri Calet nous fera connaître sa définition du bonheur : *« Il faisait beau, il faisait vert, il faisait frais. »* Il s'émerveillera aussi devant une vieille demoiselle servant de guide. Car *« elle utilisait le passé simple avec facilité »*. L'émotion de l'auteur se comprend : c'était son *« premier rendez-vous avec un fleuve »*.

Si l'humour n'existait pas, il vaudrait mieux changer de quartier ou de galaxie. Des gens comme Henri Calet nous en dissuadent. Ce qui l'attirait, c'était la drôlerie et la tendresse de la vie, lorsqu'elle oublie de se croire importante. Calet alla visiter l'Italie, sur les conseils d'un certain Stefano, car celui-ci ne vantait pas la beauté des monuments – *« les monuments*, disait-il, *c'est de la vanité »*, – mais le charme des gens *« qui rêvent à haute voix et qui perdent leur journée chez le coiffeur, en lisant des journaux vieux de dix ans... »*

FRANÇOIS BOTT.

★ **CINQ SORTIES DE PARIS, d'Henri Calet, le Tout sur le tout, 100 p. 75 F.**

★ **POUSSIÈRES DE LA ROUTE, d'Henri Calet, Le Dilettante, 68 p., 65 F.**

Le rire de Saül Bellow

Le Cœur à bout de souffle, *un nouveau roman pour le seul plaisir de l'humour.*

PEUT-ON parler d'un treizième livre sans que cela porte malheur ? La tendance « naturelle », surtout s'il s'agit d'un auteur né en 1915, lauréat du prix Nobel en 1976, est d'attendre la postérité. Tant d'honneurs indispose. Et le volume de l'œuvre paralyse. Sans oublier les jeunes voisins qui cherchent à pousser l'ancêtre dans la tombe. Voilà presque le sort réservé à Saul Bellow, dont le dernier roman traduit en français, *le Cœur à bout de souffle*, n'est sans doute pas le meilleur mais mérite mieux qu'une visite au musée. Il est vrai que, parmi les auteurs américains, Bellow n'est pas le seul à souffrir de cette curieuse indifférence.

Depuis quelques années, on ne lisait guère ici Philip Roth, qui est pourtant bien plus jeune et dont le dernier livre, *The Counter Life* (*la Contrevie* en français) est certainement le meilleur depuis *Portnoy et son complexe* (1). Récemment, de mauvaises rumeurs circulaient à propos de ces écrivains de la « renaissance juive américaine ».

Un art de la conversation

On disait qu'ils étaient l'avant-garde des années 50 et que leur heure de gloire était passée. Mais dépassée par qui ? Parfois, on chuchotait qu'il y avait des problèmes de traduction, comme si un idiome était intraduisible. Il reste que, dans leur pays d'origine, Bellow et Roth sont toujours deux géants de la littérature et que feindre de les ignorer est une vanité inutile.

Parmi les tares et autres boulets que Saül Bellow traîne avec lui, il est parfois mentionné que sa carrière de professeur de littérature à l'université aurait fini par nuire à ses livres. Mais connaît-on un seul écrivain américain de renom qui ait survécu sans un campus ? Son humanisme traditionnel ne faisait pas non plus très « moderne » dans des livres comme *l'Hiver du doyen* (2) ou *le Don de Humboldt* (3). Il est vrai que le meilleur Bellow est celui de *Herzog* (4), de *Au jour le jour* (5) et des *Aventures d'Augie March* (6), quand l'auteur faisait tourner à plein rendement sa machine comique avec un art de la conversation interne et solitaire parfois époustouflant.

Car, chez Bellow, le roman est avant tout une logorrhée dont la seule justification tient au rire qu'elle déclenche. Toute cette œuvre est tournée vers une profonde misanthropie qui la rend sympathique, même lorsqu'elle dégénère en bavardage comme dans le deuxième tiers du *Cœur à bout de souffle* (*More Die of Heartbreak*). Impossible, cependant, de ne pas s'interroger sur la fonction de l'humour en littérature avec Bellow. Il est capable du meilleur comme du pire mais même ses exagérations finissent par être intéressantes.

Dans ce livre, le narrateur, Kenneth Trachtenberg, né à Paris et spécialiste de littérature russe, décide de venir s'interroger sur son manque de racines auprès de Benn, son oncle américain de Chicago, un célèbre botaniste aussi intéressé par la flore que par ses conquêtes féminines.

GILLES BARBEDETTE.

(Lire la suite page 13.)

(1) Tous deux chez Gallimard.
(2) Flammarion.
(3) Flammarion et Livre de poche.
(4) Gallimard, et, en poche, « Folio » n° 1751.
(5) Gallimard et, en poche, « L'imaginaire » n° 123.
(6) Gallimard et Livre de poche.

Un classique inconnu : Isidore Ducasse

par PHILIPPE SOLLERS

QUELLE bonne idée d'avoir réédité les *Poésies* d'Isidore Ducasse comme elles doivent l'être, c'est-à-dire *sous son nom*, et non pas en éternel appendice rectificatif de Lautréamont et des *Chants de Maldoror* ! Quelle bonne et vicieuse idée, et quelle démonstration que cela n'intéresse pratiquement personne ! Vous connaissez l'un des plus grands penseurs et écrivains français, Isidore Ducasse ? Qui ? Pardon ?

On peut considérer comme prouvé que ce livre de logique pure est secrètement fait pour six ou sept (maximum) individus par siècle : *« Le théorème est railleur de sa nature, il n'est pas indécent. »* A qui vais-je conseiller, donc, ce petit recueil sacré, tranquille, violent, sec, ample, drôle, imperturbable, sifflant, compact, tournoyant, ramassé, lumineux, noir, tellement évident qu'il paraît incompréhensible ? A peine a-t-on décidé d'en parler que la phrase se refuse à continuer. Je m'aperçois que je le connais par cœur, qu'il fonctionne en moi ou plutôt moi en lui, comme la rhétorique elle-même, principe de relativité généralisée.

Moi aussi, chaque jour, même s'il n'y paraît pas, je remplace la mélancolie par le courage, le doute par la certitude, le désespoir par l'espoir, la méchanceté par le bien, les plaintes par le devoir, le scepticisme par la foi, les sophismes par la froideur du calme et l'orgueil par la modestie. Sans cesse, je repousse loin de moi la poésie moite des langueurs qui s'étale partout, pareille à de la pourriture.

N'ai-je pas déjà répété dix mille fois, en vain, que le goût est la qualité fondamentale qui résume toutes les autres ; qu'il est le *nec plus ultra* de l'intelligence ? Le grand malentendu vient du fait que, si je suis malheureux, je ne le dis pas au lecteur, je garde cela pour moi. C'est mon droit, même s'il irrite, de préférer proclamer le beau sur une lyre d'or. Mais qui s'en aperçoit ? Qui me rend justice ? Qui a reconnu que, dans mon cas, le génie garantissait les facultés du cœur ?

Je viens de faire ce que Ducasse recommande : le plagier à la première personne, dans l'acte volontaire du discours. Tout romantisme épuisé, toute approximation névrotique morte, il parle ainsi dans la mesure où il a sondé (comme Nietzsche, avec lequel il rime souvent) l'immense maladie du ressentiment et sa poétisation illusoire, la vanité des spéculations psychologiques, le bavardage métaphysique ou pseudo-historique incessant.

La force refoulée de l'énergie poétique

C'est un spécialiste du démoniaque en tout genre passé à l'ennemi, au Bien qui ne peut être touché par le Mal ; un traître et un docteur abrupt qui opère la raison de son désir inavoué d'être vaincue par le délire. Renversement, détournement, retournement, développement : n'importe quelle proposition peut être englobée dans un raisonnement bref, plus profond et plus efficace.

Imaginez la mémoire humaine la plus chargée à votre disposition (la Bible, la Sagesse des Nations) : vous choisissez, vous rectifiez, vous confirmez, vous niez, vous poursuivez, vous sautez. On a fait l'étude des auteurs utilisés par Ducasse, le principal est Pascal, les *Poésies* sont construites en fonction des *Pensées*. La découverte est simple, elle équivaut à se munir d'un ordinateur. On prend le maximum de condensation déjà organisée, on ajoute des boucles au circuit. Exemple : *« Si la morale de Cléopâtre eût été moins courte, la face du monde aurait changé. Son nez n'en serait pas devenu plus long. »* Ou encore : *« L'univers ne sait rien : c'est tout au plus un roseau pensant. »*

L'exercice est du plus grand sérieux parce qu'il élimine, justement, l'esprit de sérieux. On prend la loi et l'autorité pour ce qu'elles sont, dans tous les domaines, on les élève à la puissance que leur donne la négation dont elles sont l'objet. Au fond, l'esprit de sérieux est partagé par le maître comme par l'esclave, ils se nourrissent du même respect pour la douleur, le malheur, et leur exploitation dans des sens opposés. La loi énonce et dénonce, la contestation revendique, elles sont d'accord, perversement, sur le même faux Bien. D'où le procès naïf fait souvent à Ducasse d'être « réactionnaire » (le même préjugé viscéral considérera Sade ou Nietzsche comme « nazis »).

Est-ce un redoutable dictateur, un Hitler, un Staline, qui écrit : *« En son nom personnel, malgré elle, il le faut, je viens renier, avec une volonté indomptable et une ténacité de fer, le passé hideux de l'humanité pleurarde »* ? Ou bien quelqu'un qui nous apprend, *au contraire*, sans que nous voulions l'entendre, à faire l'économie sarcastique de la mécanique objective de la répression ?

Est-ce un policier paranoïaque qui s'exprime dans cette énumération hilarante de ce qu'il va combattre : *« ce qui est somnambule, louche, visqueux, phoque parlant, équivoque, poitrinaire, spasmodique, aphrodisiaque, anémique, borgne, hermaphrodite, bâtard, albinos, pédéraste, phénomène d'aquarium et femme à barbe »* ? Ou bien, *au contraire*, un esprit réveillé qui dérègle et déconsidère à la fois le pouvoir et son adversaire apparent voulant se mettre à la place de ce pouvoir ? Est-ce un rationaliste fanatique qui attaque méchamment la sensiblerie rousseauiste, ou bien un subtil chirurgien libérant la force refoulée de l'énergie poétique en montrant la symétrie entre raison étroite et sentimentalisme rigaud ?

(Lire la suite page 11.)

Michel TOURNIER

Le médianoche amoureux

contes et nouvelles

Il était une fois un calife d'Ispahan qui avait perdu son cuisinier...

GALLIMARD nrf

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● AU FIL DES LECTURES

Dire l'intime

ON avait déjà remarqué la pudeur et l'humour de Bernard Mathias dans son premier roman, très autobiographique, *les Concierges de Dieu* (Grasset 1982). Avec *l'Enfant infidèle*, c'est toujours son histoire intime que manie, avec plus d'humour encore, Bernard Mathias. Ecrire un livre drôle avec ce qui est le plus douloureux dans l'enfance et l'adolescence – l'envie de changer de parents, d'être adopté, de se refaire à neuf un passé pour prendre un autre départ dans la vie – était un pari presque intenable. Bernard Mathias l'a réussi en donnant à son héros, M.G. (pour Mauvaise Graine) – autant dire lui-même – la possibilité de vivre les adoptions rêvées.

Le petit lycéen juif de la rue du Télégraphe, à Paris, est amoureux, comme tant d'autres, de son professeur de français, mais aussi de Golda Meir et de Liz Taylor. Après s'être fait adopter par son prof, vocation, soixante-huitarde avant la lettre (on est en 1965), Mauvaise Graine rejoindra Massada (Golda Meir) en Israël, avant de se promener, d'un bout à l'autre de la planète, aux côtés d'Océan (Liz) et de son génial compagnon Old Vic (Burton).

Ce qui pourrait être laborieux, lourd du poids d'une enfance qui n'en finit pas de tarauder Bernard Mathias, est léger et désopilant, tant l'auteur a le sens du burlesque, tant il a travaillé le rythme de son récit. Non seulement on s'amuse à suivre Mauvaise Graine, mais on se prend à croire à ce qui lui arrive. Bernard Mathias peut aujourd'hui être en paix avec ses douze ans. Ils sont désormais les nôtres, et il s'est enfin fait adopter en devenant romancier.

Pour amateurs de cannibalisme

LA démarche de Michèle Manceaux dans *le Fils de mon fils* est exactement à l'opposé. *« Je ne crois plus beaucoup à l'emballage romanesque*, nous explique-t-elle, *je n'aime pas les romans autobiographiques déguisés. Du reste, on se trahit plus dans le roman que dans le journal intime, qui est l'exploration d'une sensibilité nue. Ce n'est pas de l'intime déballé, mais de l'intime retravaillé. »* Il est très difficile de parler de ce travail lorsqu'on déteste radicalement la forme de cannibalisme et de dévoration des autres qu'est ce type de récit à la première personne, où l'on a le sentiment que, contrairement à ce qu'affirme Michèle Manceaux, rien ne nous est épargné : ni l'art et la douleur d'être grand-mère, ni la difficulté de vivre quotidiennement à deux, ni la brutalité de ce qu'on pense certains jours, bien en secret, de ses enfants, de leurs conjoints, et même de ses propres amis. Comme dirait Marguerite Duras, présente dans le livre et parfaitement reconnaissable, on se prend parfois à croire que *« cela a à voir avec la malveillance »*.

Face à la répulsion qu'éprouvent certains devant cet *« intime retravaillé »* (on tremble à l'idée de ce que serait l'intime brut), Michèle Manceaux peut faire état de l'abondant courrier qu'elle reçoit (1). *« Vous êtes mon double, ma sœur »*, lui écrit-on. Elle-même s'en montre *« effarée » : « Je ne suis pas le double du lecteur qui m'écrit, je ne me reconnais pas en lui »*. En revanche, elle se sent proche de ceux qui affirment : *« Vous dites ce que je n'ose pas dire »* ou *« je suis troublée de lire tant de phrases que j'aurais voulu ou pu écrire*. Tout est là, sans doute. Quand on aime la littérature, parce qu'elle nous rend à nous-mêmes en nous éloignant de notre vie privée – *« ce misérable petit tas de secrets »* qu'évoquait André Malraux –, on n'a pas envie de lire des phrases qu'*« on aurait pu écrire »*. Cela dit, les amateurs de réalité familiale seront sans doute séduits par la sincère « mise à nu » de Michèle Manceaux. On s'en voudrait de les décourager.

L'ellipse et la sensation

DANS *la Lumière du jour*, de Noëlle Mennecier, « lui » et « elle » n'ont pas de nom, pas d'histoire à rebondissements et presque pas de vie, sinon un quotidien qui se défait. Aucune confidence et aucun « effet » dans ce texte : juste quelques mots pour signifier l'étouffement ; la fumée d'une cigarette dans l'air immobile ; une sensation de faim ; un départ, probablement une rupture.

En dépit de son style – pas assez libéré des recherches des années 70 sur la narration, – on prend plaisir à ce récit de départ, à ce voyage dans *« la lumière du jour »* neuf.

Avec Noëlle Mennecier, on cherche le chemin, entre béton et asphalte, et l'on pousse la porte *« entre les palissades basses qui couraient, irrégulières, dessinant les parcelles, s'étendaient des rangées de poireaux, de salades vert clair ou de choux montés, plus foncés, perchés sur leurs hautes tiges (...). Cela respirait l'ouvrage bien fait, auquel on revient tous les jours, l'économie du temps, sou à sou, la modestie de ce qu'on recommence. »* On ne sait pas si l'on va vers une nouvelle liberté ou vers le « retour au bercail », mais toute la saveur de la vie ne tient-elle pas dans cette incertitude ?

Une passion pour fin d'été

POUR un dernier week-end de vacances, de quoi a-t-on envie, et besoin ? D'un « roman-roman », pas trop long – valise oblige, – d'une petite enclave de rêve dans une journée qui sent le retour, les embouteillages, le courrier amoncelé, bref la « rentrée des classes », même si, depuis longtemps, on en a passé l'âge.

Alors on peut ouvrir sans crainte *les Ruines de Rome* d'Hubert Nyssen. En deux cent dix pages et soixante-cinq courts tableaux, on voit se nouer et se briser la passion qui lie, pour un bref moment, Jérôme, un scénographe de cinquante ans, veuf, incapable de se défaire du souvenir d'un accident qu'il n'a pas vu mais qui a fait exploser sa vie, et Norma, une actrice célèbre, vouée elle aussi à une solitude définitive, juste tempérée par le bonheur d'être en scène.

De Paris à Boston, de Lyon à Athènes, en passant par Avignon et Bordeaux, on se laisse guider par Hubert Nyssen, et on s'abandonne au plaisir d'être un lecteur naïf, aux délices de ces émotions de midinette qu'on s'emploie d'ordinaire à dissimuler au point de ne jamais avouer qu'elles existent. A quoi donc serviraient les vacances si ce n'était à retomber en enfance, à croire aux amours impossibles, comme celles de Norma et de Jérôme, aux deuils dont on ne revient pas, aux feux de la rampe, qui permettent *« la très subtile jouissance de la métamorphose » ?*

Hubert Nyssen, pour ce sixième roman, a voulu restituer un de ces contes enflammés qu'on s'invente quand on n'a pas encore appris à vivre. On ne peut rien en dévoiler, sous peine de briser le rêve. Il faut simplement, si l'on est gourmand de deux heures d'oubli, se glisser, sur scène et en coulisses, aux côtés de Jérôme et de Norma, partager leurs ardeurs et leur mélancolie...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **L'ENFANT INFIDÈLE, de Bernard Mathias, Grasset, 252 p., 90 F.**
★ **LE FILS DE MON FILS, de Michèle Manceaux, Plon, 272 p., 90 F.**
★ **LA LUMIÈRE DU JOUR, de Noëlle Mennecier, La Différence, 70 p., 49 F.**
★ **LES RUINES DE ROME, d'Hubert Nyssen, Grasset 210 p., 80 F.**

(1) Voir l'article de Michèle Manceaux « Écrire à la première personne » dans le numéro de la revue *Autrement* consacré à l'intime (N° 81, juin 1986, 85 F).

● RÉCITS

Sous le charme de Christian Bobin

La Part manquante, *ou comment n'alourdir la littérature que d'une très légère rosée.*

CHRISTIAN BOBIN est un séducteur. Un séducteur sans arrogance ni stratégie, qui ne vise pas à convaincre ou à posséder, encore moins à corrompre. Un séducteur dans le plus simple appareil d'une prose limpide, totalement offerte ; offerte au point d'en faire presque mal...

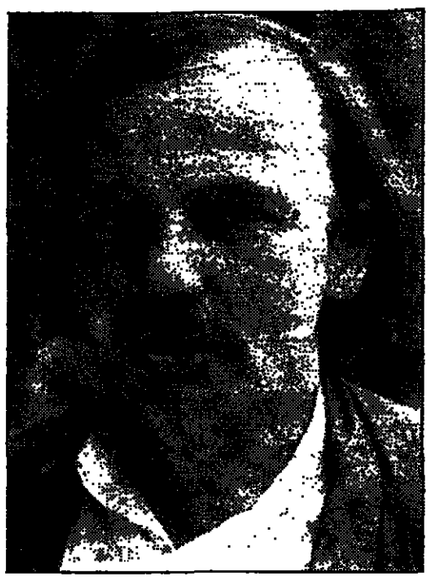

Christian Bobin : « Il y a trop à voir pour ne pas se perdre. »

De quoi parle Christian Bobin ? Quel est le sujet, le moteur de son écriture ? Quel intime souci, quel désir l'animent-ils ? Quel objet l'aimante-t-il ? De la substance et de la matière de ses livres on peut dire qu'ils répondent exactement au titre de l'un d'eux, le plus beau peut-être : *l'Enchantement simple* (1).

Il s'agit d'ailleurs moins de la définition d'un projet poétique que de l'affirmation d'une manière d'être ; manière qui chemine, musarde, tout au long de ces pages qui forment comme un livre unique, arbitrairement divisé en titres autonomes.

Tout l'effort de Christian Bobin est donc concentré vers un seul but, un unique propos : peser le moins possible, n'alourdir toute la littérature que d'une très fine, très légère rosée. A d'autres les fleurs de la rhétorique, à d'autres les machines complexes et torturées ; à qui veut l'orgueil des systèmes de l'esprit, le dépassement de soi, la traversée des apparences !...

Plus simple, simpliste même, le rêve de Bobin est ailleurs, est partout : *« Il y a des milliers de ciels dans le ciel. Il y a des milliers de jours dans le jour. Il y a trop à voir pour ne pas se perdre »*, écrit-il dans *la Part manquante*, son dernier titre, le premier à paraître chez Gallimard. De même dans *le Huitième Jour de la semaine : « Il y a une joie dans le monde. Une joie élémentaire de l'univers, que l'on assombrit chaque fois que l'on prétend être quelqu'un ou savoir quelque chose. »*

Séduction, disions-nous. Christian Bobin, en effet, persuade doucement, invite son lecteur à devenir l'ami, le destinataire singulier de son propos, de cette longue lettre qu'il ne cesse d'écrire, d'interrompre, de reprendre. Une lettre qu'il écrit comme on respire, comme on vit, au rythme des jours et des nuits, des joies et des chagrins. Une lettre adressée d'une région de l'âme qui n'aurait pas encore connu le péché ni éprouvé le mal dispersé dans le monde; une région bruissante de rires d'enfants, de voix de femmes, de toutes choses simples et douces sorties de la main de Dieu.

Il faut bien, pour atteindre, ou revenir, à cet état d'innocence primesautière, frôler parfois la banalité, l'insignifiance. Mais pourquoi se défendre contre les effets de l'innocence quand le charme continue d'agir ? Que craindre tant qu'on est sous le charme ? semble demander Bobin.

« On sait tout ce qui est à savoir... », souligne-t-il dans l'*Enchantement simple* ; et dans *le Huitième Jour de la semaine : « C'est une chose souvent éprouvée : cet abîme entre un savoir lourd, embaumé dans les livres ou les morales, et l'humeur aérienne de la vie qui va. »*

Séduit, enchanté, désarmé, récupérons un instant nos moyens pour demander à Christian Bobin s'il est sûr que la vertu du simple réside dans la mise à l'écart de la pensée, dans une attitude de soupçon à son égard ? Mais ce n'est là, somme toute, qu'une question marginale : l'enchantement demeure, qui suffit au nôtre...

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LA PART MANQUANTE, de Christian Bobin, Gallimard, 102 p., 62 F.**

(1) *L'Enchantement simple* comme *le Huitième Jour de la semaine* ont paru en 1986, aux Editions Lettres vives (4, rue Beautreillis, 75004 Paris). C. Bobin a, par ailleurs, publié trois livres chez Fata Morgana *(Souveraineté du vide, l'Homme du désastre, Lettres d'or)* et cinq textes plus courts chez Brandes (166, rue du Collège, 59100 Roubaix).

La patrie perdue de Julien Green

L'auteur des* Pays lointains *poursuit sa grande fresque romanesque du sud des Etats-Unis.

LA fougueuse, fantasque et secrète Elizabeth provoquait le drame qui clôturait *les Pays lointains* : son mari et son amant se tuaient, la laissant veuve avec un petit garçon, Ned. D'emblée, elle est, malgré l'abondance et le pittoresque des personnages, la figure de proue de ces *Etoiles du Sud* qui poursuivent la chronique sentimentale, romanesque et épique des Etats du Sud américain à la veille de la guerre de Sécession.

Elle va ainsi succomber au charme de Billy Hargrove, qu'elle avait rencontré toute jeune, dès son arrivée à Dimwood, la splendide demeure des *Pays lointains*, et l'épouser. Mais ne répète-t-elle pas une erreur en confondant désir et amour ? Billy n'est pas à même de répondre, avec sa fougue brutale et ses vues étroites, aux exigences romantiques de cette imaginative, puritaine malgré tout, et que gêne la virilité naissante de son fils au bain et des aveux trop directs détruisant *« tout ce qui entourait de mystère une action d'une banalité animale »*. Militaire, Billy a de ces franchises mal venues...

Un charme troublant

Au rythme d'une vie insouciante, Savannah » « la ville-forêt », valse vers la guerre. Au long de tout le roman, entre les jeux subtils et parfois venimeux de la vie sociale et des quêtes amoureuses, entre les enjeux frivoles et la combinaison des rites mondains et des tempéraments rebelles, ou victimes des conventions, s'insinue, se précise, s'amplifie tout ce qui va aboutir à un affrontement fratricide. On en suit le cours mouvementé, des rumeurs de salon aux prises de position officielles.

Si l'on omet quelques maladresses de style et des images convenues, sans doute peu évitables sur un si long parcours romanesque, on ne résiste guère au charme troublant, aux péripéties, aux coups de théâtre des *Etoiles du Sud*. Ce qui fait la beauté et la force de ce roman, comme du précédent, c'est la sincérité de l'inspiration, la maîtrise avec laquelle l'écrivain compose de chatoyants tableaux, la sûreté qui est sienne pour donner vie, relief et passion à une multiplicité de personnages, dont il entrecroise ou oppose les destins avec une souveraine aisance. Tout le Sud est là qui vit, s'étourdit, s'épie, se heurte, se glorifie, brasille et, lentement, se meurt.

PIERRE KYRIA.

★ **LES ETOILES DU SUD, de Julien Green, Le Seuil, 750 p., 160 F.**

La « bibliothèque en miettes » de Patrice Delbourg

Les funèbres aventures d'Adrien Blatte, collectionneur de mots.

DES hommes comme Adrien Blatte, le héros du roman de Patrice Delbourg, nous en croisons tous les jours dans les couloirs du métro ou sur les trottoirs parisiens. Ils semblent porter sur leurs épaules un manteau de plomb. *« Moitié un autre, moitié tout le monde »*, Adrien Blatte n'a qu'une ambition : l'anonymat. Employé depuis une quinzaine d'années dans une banque du Marais, il gère en professionnel avisé sa banqueroute personnelle, en prenant soin de ne jamais investir dans l'amour ou l'amitié.

Le corps imposant des contraintes que l'esprit tolère, ce solitaire s'abandonne parfois dans les bras d'une prostituée dont l'indifférence le réchauffe. Mais, le plus souvent, Adrien Blatte se contente de fréquenter les salles obscures d'un ciné X ou la cellule hygiénique d'un peep-show.

Si la chair est triste dans les livres de Patrice Delbourg (1), le verbe, lui, est gai, pour ne pas dire ivre. L'auteur et son personnage ont d'ailleurs une passion commune : ils collectionnent les mots des autres, et restituent sans guillemets, dans leurs écrits, cette « bibliothèque en miettes ».

Qui se plaindra d'ailleurs de retrouver au fil du texte des emprunts à Cioran, Crevel, Calaferte ou Pirotte ? Critique littéraire à ses heures, Patrice Delbourg n'ignore pas que la médisance est la forme de confraternité préférée de nombre d'écrivains français. Aussi, à tous ceux qui crieront : « Au voleur ! », il répond à l'avance : *« Pardons à tous, les vivants et les défunts, les célèbres comme les sans-grade, d'avoir été conviés, à leurs mots défendants, à ce rituel de métamorphose. Il conviendra de restituer à chacun ce qui lui revient au hasard de la narration. »*

Patrice Delbourg a décidé de devenir malade le jour où il a renoncé à faire des études de médecine. Il n'est donc pas surprenant qu'Adrien Blatte souffre, lui aussi, d'hypocondrie. Sa visite à un médecin généraliste est un morceau d'humour noir, digne des meilleures pages d'un André Frédérique.

Adrien Blatte sera hospitalisé après une tentative de suicide. Les services d'hygiène de la mairie de Paris découvriront alors dans un petit appartement de la rue Rambuteau 52 mètres cubes de déchets, et il ne faudra pas moins de six camions-bennes pour les évacuer. Les mots partiront en fumée avec les ordures et il ne restera plus rien des signes d'une vie qui n'en fut pas une, mais un simulacre.

PIERRE DRACHLINE.

★ **UN CERTAIN BLATTE, de Patrice Delbourg, Seuil, 190 p., 79 F.**

(1) *Génériques*, Belfond, 1983 ; *Absence de pedigree*, Le Castor astral, 1984 ; *Embargo sur tendresse*, Le Castor astral/Ecrits des Forges, 1986.

André-Louis Rouquier au-delà des apparences

IL y a mille façons et aussi mille raisons de partir, de briser avec son passé. Si la manière du narrateur d'*Awa* – le dernier roman d'André-Louis Rouquier – est brutale, bien que son ras-le-bol vienne de loin et que son départ ait été plus ou moins prémédité, si ses motifs sont assez banals, les circonstances qui entourent sa fuite sont, elles, très exceptionnelles. Remontant vers le Nord, un Nord qui pour lui recèle le Graal, c'est une France ravagée par l'inondation qu'il va traverser avant d'échouer dans une maison bourgeoise que ses habitants ont désertée.

Entré par effraction dans la demeure assiégée par les eaux, ce *« Crusoé heureux de son naufrage »* l'investit. Il va explorer les lieux, mais surtout, il va tenter de retrouver *« l'enfant sauvage, l'enfant fou »* qu'il a été ou rêvé d'être. Car l'enfant survit dans cet homme qui a pratiqué l'art du compromis au point de s'y enkyster et d'y perdre le meilleur de lui-même. Il s'aperçoit bientôt que *« rien ne vaut une belle calamité pour racheter d'un coup mille lâchetés minuscules et, davantage encore, découvrir le plaisir de rompre la routine, de suivre l'urgence et la nécessité »*.

Mais la beauté de ce récit tient également à l'étrange cadeau que le destin offre au narrateur, cadeau qui prend la forme d'un cahier aux pages couvertes d'une *« écriture bizarrement penchée à gauche, à rebours de son mouvement »*. L'histoire qu'Awa, la jeune ethnologue africaine a consignée, dans son Journal intime va le passionner. Au fil de sa lecture indiscrète dans la chambre qu'elle a occupée, Awa deviendra pour lui *« une sœur nourrie d'un autre lait »*.

Bien évidemment, ce pas de côté, ce séjour en marge des réalités ne pourra s'éterniser. Mais l'œuvre de l'imagination s'étant accomplie, l'homme sortira endolori et purifié de son aventure. A coups de petites phrases incisives, André-Louis Rouquier suggère ici que l'essentiel se situe au-delà des apparences, dans une frange où cohabitent rêve et réalité. Et que le métier de vivre consiste à trouver l'équilibre entre ces deux tentations.

ANNE BRAGANCE.

★ **AWA, d'André-Louis Rouquier, Actes Sud, 214 p., 89 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Les vagabondages de l'inspecteur Mérimée

Pendant dix-huit ans, Mérimée a parcouru la France pour dresser le premier inventaire du patrimoine français. Ses notes de voyage sont aujourd'hui rééditées.

« *JE suis entré aujourd'hui à Autun en écrasant une oie sous les roues de mon char traîné par deux chevaux au galop. Ce char était un tape-cul presque sans dossier. Chaque pavé saillant me faisait sauter de deux pieds en l'air. J'ai fait 20 lieues aujourd'hui en changeant sept fois de voiture.* » Ce constat est l'ordinaire d'un jeune inspecteur des monuments historiques, Prosper Mérimée, fraîchement promu à un poste créé quatre ans plus tôt. « *Mérimée va commencer par apprendre ce qu'il sera censé nous enseigner* », ironise Alexandre Dumas.

Il est vrai que ce dandy de trente et un ans est surtout connu des salons parisiens pour ses supercheries littéraires – il publie le *Théâtre de Clara Gazul, « comédienne espagnole »*, et les poèmes du *« barde morlaque »* Yacinthe Maglanowitch – et quelques nouvelles brillantes d'un romantisme un peu sec. Son nouveau métier va le transformer en une sorte de pompier volant au secours du patrimoine français. Pendant dix-huit ans, il va parcourir sans relâche, dans des conditions difficiles – le chemin de fer existe à peine, – une France *« plus inconnue que l'Egypte ou la Grèce »*. Sa tâche est considérable. Il doit recenser les monuments, les visiter, évaluer les réparations à faire, établir des devis, obtenir des crédits, donner des directives aux architectes et surveiller les travaux entrepris. Aussi noircit-il des centaines de pages pour son ministère de tutelle, l'intérieur, notes qu'il publie en revue puis en volumes. Ce sont eux que réédite aujourd'hui Adam Biro.

A les lire, on est d'abord confronté à l'état du patrimoine français dans cette première moitié du dix-neuvième siècle. La période révolutionnaire l'a laissé dans un état de délabrement avancé. Un grand nombre d'édifices religieux ont été détruits ; d'autres, vendus comme biens nationaux, sont transformés en ateliers, en entrepôts ou en magasins. L'abbaye de Beauport, près de Paimpol, en ruine, abrite une ferme ; l'église des Carmes, à Dol, sert de halle au blé. *« A Saintes,* note Mérimée, *le génie veut détruire l'abbaye aux Dames pour agrandir sa caserne.* » Et, plus loin : *« Aux Dominicains de Toulouse, où cinq cents chevaux mangent leur avoine, autant de canonniers dessinent ce que je n'ose dire.* »

A Villeneuve-lès-Avignon, le tombeau du pape Innocent VI est déposé *« dans une masure appartenant à un vigneron »*. Rendues au culte, les églises sont souvent dans un état déplorable et les bâtiments civils ne valent guère mieux. Le château de Laval est une prison. A Avignon, les soldats d'un régiment corse logés au Palais des papes vendent des éléments de fresques qu'ils détachent des murs. Mérimée n'est pas le seul à s'indigner : Victor Hugo publie dans *la Revue des Deux Mondes* un article qui fera du bruit : « Guerre aux démolisseurs ».

« Mille horreurs à Saint-Savin »

Mais les démolisseurs les plus dangereux sont souvent les mieux intentionnés. Mérimée doit aussi faire la chasse au réparateurs : *« J'ai le cœur brisé du vandalisme de messieurs les Poitevoins. Ils ont fait mille horreurs à Saint-Savin.* » Au Mans, il note que les chapelles *« viennent d'être restaurées, c'est-à-dire replâtrées et badigeonnées »*. A Saint-Denis, l'une des tours de la basilique a dû être abattue à la suite de l'intervention maladroite de l'architecte Debret.

Mérimée, cependant, réserve son admiration et son indignation aux monuments médiévaux et à ceux de la Renaissance, aux vestiges antiques ou préhistoriques. Ni le dix-septième ni le dix-huitième siècle ne trouvent grâce à ses yeux. Il cite avec mépris ces églises bretonnes *« contemporaines assurément de Louis XIV »*, tout juste bonnes à faire de la figuration dans un paysage. *« Examinées de près, elles n'ont pas le moindre mérite.* » Il profite de ses voyages pour étudier les populations qu'il rencontre. Quelques-unes de ses notes sont encore à méditer : *« La Corse,* écrit-il, *trop faible et trop divisée pour subsister de ses propres forces, se donna toujours à la puissance qui dominait dans la Méditerranée et, cependant, elle ne perdit jamais le sentiment de sa nationalité et ne s'assimila point à ses protecteurs.* »

Mais ces quatre volumes que l'on peut toujours utiliser comme un guide pèchent par un excès de sécheresse. Les interminables descriptions de porches d'églises mutilées se succèdent page après page, que l'on soit en Corse, en Auvergne ou en Bretagne. Il reste, bien sûr, quelques morceaux d'anthologie comme la découverte du pont du Gard dans une lumière d'orage. Mais sa verve, ses démêlés avec les notables provinciaux, ses bonnes fortunes, ses emportements, ses enthousiasmes, ses anecdotes savoureuses, il les réserve à ses innombrables correspondants, qu'il inonde de lettres expédiées de tous les coins de l'Hexagone. Il est dommage que les éditeurs n'en aient pas joint un certain nombre pour compléter et animer ces austères rapports d'inspection.

EMMANUEL DE ROUX.

★ NOTES D'UN VOYAGE DANS LE MIDI DE LA FRANCE, de Prosper Mérimée, 256 p., 88 F ; NOTES D'UN VOYAGE EN CORSE, 108 p., 64 F ; NOTES D'UN VOYAGE EN AUVERGNE, 205 p., 85 F ; NOTES D'UN VOYAGE DANS L'OUEST DE LA FRANCE, 214 p., 83 F. Présentées par Pierre-Marie Auzas. Adam Biro éditeur.

● PORTRAIT

Promenades dans l'invisible

Les méditations de Jacques Brosse sur les arbres, les hommes et les étoiles.

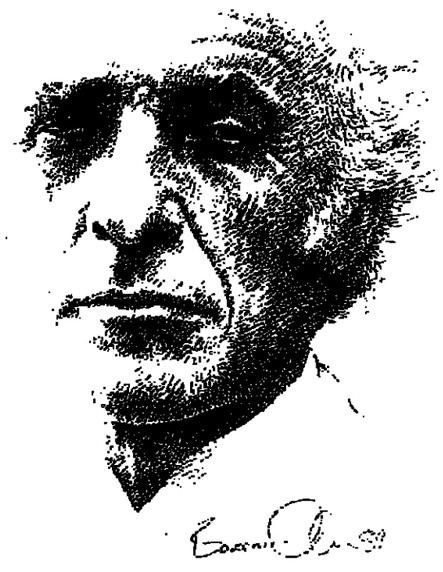

A TRAVERS son œuvre et sa vie, étroitement liées, Jacques Brosse pratique une promenade méthodique dans l'invisible. L'instinct de curiosité, si vif dès l'enfance (1), l'a poussé vers de multiples expériences où il cherchait plus qu'une réponse, un moyen d'ouvrir les portes ; dix ans de psychanalyse qui se terminent en impasse ; et, selon l'exemple de Michaux avec qui il était lié, usage de drogues dont il finit par saisir l'aspect illusoire et nocif ; initiation au yoga par un maître indien, qui a pour conséquence un dérèglement des flux énergétiques...

Malade mais non découragé, Jacques Brosse rencontre le zen en la personne de Deshimaru. Il retrouve l'équilibre, un accord avec lui-même, et peut vivre dans la pratique les intuitions d'enfant qui l'unissaient au monde. Il devient *moine* bouddhiste (2), puis enseignant itinérant, tout en poursuivant une œuvre littéraire à l'image de ses pérégrinations intérieures : textes sur la Chine, l'ethnologie naissante, les arbres, les plantes, ses voyages (3), qui complètent ses ouvrages consacrés aux sens, au corps, au rêve et surtout ceux qui sont le reflet de son accord personnel avec la nature (4). Car c'est là où se trouve le cœur de son témoignage.

Les livres et les forêts

Bien avant la mode de l'écologie, et parce que sa démarche n'était pas le contrepoint d'une phase de l'économie, mais répondait à un besoin essentiel, le lien que Jacques Brosse a établi avec la nature est de l'ordre du *sacré*. Il commence par une amoureuse et méticuleuse observation, ainsi que le prouve toute la partie de son œuvre qui ressortit à la botanique, comme chez son lointain compagnon ès forêts Ernst Jünger. Mais si l'observation est neutre, elle frémit néanmoins de ce qu'elle est aussi une communion. L'expérience primordiale de Jacques Brosse est de s'être ressenti un élément du vaste ensemble formé par la Terre, les arbres, les étoiles. En quoi il rejoint la vérité des textes mythologiques de toutes les cultures.

Placé, non sans malice, sous le signe de saint Bernard : *« Tu trouveras plus dans les forêts que dans les livres. Les arbres et les rochers t'enseigneront les choses qu'aucun maître ne te dira »*, le dernier livre de Jacques Brosse, *Mythologie des arbres* (5) offre la synthèse claire et fouillée des noces de l'arbre et de l'âme que célèbrent les récits fondateurs.

Les références précises, les recoupements très sûrs, le recours aux étymologies ou l'abondance des notes ne doivent pas cacher la forêt : l'auteur parle d'expérience, et c'est ce qui d'emblée élève le texte. Témoin ce léger clin d'œil : *« Par le canal que lui offre l'arbre unissant terre et ciel, conscient et inconscient, le méditant peut monter et descendre, passer de la matière obscure et souterraine, d'où il est un jour issu, à la pure énergie lumineuse qui l'anime et vers quoi il tend. Il peut alors redécouvrir son origine et même l'en deçà de son origine, grâce à l'arbre généalogique dont les rameaux sont ses ancêtres, retrouver l'humanité tout entière dans l'arbre de l'évolution qui le rattache à la vie en son expansion. Ainsi guidé, l'homme reprend racine, il puise à la source, aux eaux primordiales, dans le fonds inépuisable commun à toute vie.* »

Malgré une incursion dans le domaine de l'Inde avec l'échelle mystique et l'arbre de l'Eveil, le récit est centré sur les cultures qui nous ont façonnés, et en premier lieu la culture grecque, mais sans oublier les fonds, sémitique ou germanique. La recherche d'universaux de la relation de l'homme à la nature impliquerait une étude qui englobât le monde entier. Nul doute qu'elle nous aiderait à mieux aborder ce vingt et unième siècle qui, selon Malraux, devrait nécessairement trouver de nouvelles formes du sacré.

Nous restons précisément dans le même domaine avec la gageure des *Maîtres spirituels*. En un petit livre, Jacques Brosse passe en revue les grandes figures qui ont marqué les religions, depuis le védisme jusqu'au protestantisme (mais pourquoi négliger le chamanisme ?) en passant par le mazdéisme ou le taoïsme. Si l'on saisit le mérite d'une telle entreprise pour l'homme pressé d'aujourd'hui, on voit aussitôt combien il est périlleux de traiter Shankara ou Epicure en une page, Mahomet ou saint Augustin en deux. Tout le talent de l'auteur consiste à aller à l'essentiel, avec la plus large ouverture possible. De ce point de vue, le livre permettra de dissiper bien des ombres. S'ouvrira ensuite la période d'approfondissement et, surtout, de cette forte intuition poétique indispensable pour saisir de l'intérieur la démarche des religions, intuition dont Jacques Brosse est prodigue et qui rend son exemple si fécond en une époque où l'homme éprouve de plus en plus un nouveau besoin de se *relier*.

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

★ MYTHOLOGIE DES ARBRES, de Jacques Brosse, Plon, 360 p., 120 F.

★ LES MAITRES SPIRITUELS, de Jacques Brosse, Bordas, 256 p., 79 F.

(1) *Les Grandes Personnes*, Robert Laffont, 1988.
(2) *Satori, dix ans d'expérience avec un maître zen*, Albin Michel, coll. « Spiritualités vivantes », 1984.
(3) Notamment le magnifique *Terres promises*, Julliard, 1985.
(4) *L'homme dans les bois*, Stock, 1976.
(5) Ce livre est le complément des *Arbres de France. Histoire et légende*, Plon, 1987.

Marcel Schwob, l'argot et le sanscrit

L'auteur du* Livre de Monelle *étudiait, avec la même passion, la langue des bas-fonds et les langues anciennes.

LE premier travail historique de Marcel Schwob (1867-1905) fut un essai sur l'argot français, composé avec l'un de ses condisciples, Georges Guieysse. Il avait alors vingt-deux ans et avait étudié, en philologue et en curieux, la langue des bas-fonds. Bien que son camarade se fût suicidé d'une balle dans le cœur, Schwob acheva seul, en 1889, le travail préparé en commun. *L'Etude sur l'argot français* reposait sur un principe simple, mais qu'il fut le premier à formaliser et à démontrer : *« La langue de l'argot est pauvre d'idées, riche de synonymes.* » C'est cette *« dérivation synonymique »* qu'il mit particulièrement en valeur dans son texte sur le parler de la corporation des bouchers, le « loucherbem ».

Une recherche portant sur *le Jargon des Coquillards* – bande de voleurs qui désolèrent Dijon de 1453 à 1455 – complétait ce travail d'étudiant érudit sur le fonctionnement social, linguistique et étymologique de l'argot. L'Université, pour autant, n'accueillit pas en son sein le jeune Schwob, versé en philologie grecque, sanscrite et française, mais aussi passionné par les marges, les exceptions, l'inconnu et l'étrange : *« Nul ne fut en chaire aussi profondément poète, étant si parfaitement docte »*, disait André Salmon (1), ébloui par les dernières leçons que donna Marcel Schwob sur François Villon.

Quelques années après ce premier et brillant essai, Jules Renard, qui venait de faire sa connaissance, résumait ainsi le parcours de Marcel Schwob, dans son Journal du 16 février 1891 : *« Il n'a pas vingt-quatre ans. Il en porte trente. Il a été refusé à l'Ecole normale par de La Coulonche, pour le discours de français, naturellement. Il a été reçu premier à la licence, avant les normaliens qui s'étaient présentés à Normale en même temps que lui. Il n'a jamais écrit une ligne qui ne fût payée, et il est entré à* l'Evénement *en écrivant, de province, à Magnier, pour lui offrir de faire des chroniques. Il a le mépris des cheveux et se fait presque raser la tête. C'est un journaliste du genre savant et de l'espèce rare, un travailleur qui veut des choses, croit à des choses, méprise des choses ; un indéchiffré encore pour moi.* »

Chez lui, il ne possédait que des livres anglais ou allemands, s'attelant aux plus difficiles traductions (que Gide trouvait, malgré leur stricte fidélité, *« arythmiques, et comme irrespirables »*), cherchant dans la Bible des procédés littéraires nouveaux et *« l'art de laisser les choses à leur place »* : *« Il pense que nous arrivons tard,* écrit Jules Renard le 7 mars 1891, *et qu'il ne nous reste qu'une chose à faire après nos aînés : bien écrire.* »

« Toute sincérité qui dure est mensonge »

Avant 1891, Marcel Schwob, qui menait déjà une triple vie de chroniqueur, de traducteur et de conteur, avait rencontré une jeune ouvrière. Mais Louise, qui était tuberculeuse, fut emportée par la maladie, dans la nuit du 7 décembre 1893. *« On rapporte que, lorsqu'elle mourut,* écrit André Salmon, *en ce logis de la rue des Boulangers où, tel soir, le conteur révéla Walt Whitman à Moréas abasourdi, aucun des plus proches amis de l'amant déchiré ne sut le consoler.* »

C'est Louise qui inspira à l'écrivain la figure de la petite prostituée du *Livre de Monelle*, publié en 1894. Monelle – qui est étymologiquement la « seule », l'« unique », la monade – parle au poète, en mots simples et phrases denses, de la destruction, de la formation, des dieux, de la vie et de la mort, des choses mortes, des moments : *« Pense dans le moment. Toute pensée qui dure est contradiction. Aime le moment. Tout amour qui dure est haine. Sois sincère avec le moment. Toute sincérité qui dure est mensonge.* »

Ainsi viennent les paroles dans la bouche de Monelle, comme un poème en prose. En de brèves nouvelles, sont évoquées ensuite les sœurs de Monelle. Puis, dans la phase finale de ce petit livre, sont développées « l'apparition » et « la fuite » de Monelle, sa mort et sa résurrection. La flamme qui menace de s'éteindre sous l'hostilité des éléments guide le poète errant dans un royaume rouge, puis noir. Cette lumière fragile est la voie vers le royaume blanc auquel aspirent une bande d'enfants tristes et seuls, sages et fous.

Quand *le Livre de Monelle* parut, il ne rencontra guère l'assentiment d'un public peu enclin à apprécier le style épuré de cette extrême pointe du symbolisme, à adhérer à cette vision, sobre et fantastique à la fois, d'un monde nietzschéen. Parmi les proches de Schwob qui le savaient mortellement malade, régna une sorte d'embarras, comme si ce texte totalement illuminé par les extrêmes de l'espoir et du désespoir mettait trop à nu son auteur, ses fièvres et ses faiblesses. Ainsi, Jules Renard, déjà *« agacé par cette façon de souffrir si longtemps à cause d'une morte »*, écrivait à Marcel Schwob le 29 juin 1894 : *« Ce petit livre me paraît si « sorti » de vous qu'à certains moments je m'imaginais tenir votre âme enfantine et changeante au bout d'une pince.* »

Nul doute que la vie s'en allait déjà de Schwob, qui résista, grâce à la morphine, plus de dix années à la peste bubonique... Malgré les attentions de sa femme épousée en secret, l'actrice Marguerite Moreno, celui qu'Apollinaire décrivit dans ses derniers jours *« comme un Napoléon vaincu et malade »*, s'éteignit le 26 février 1905, à trente-huit ans. *« Mort, il a cet air en colère de certains morts qui s'en vont trop jeunes »*, raconte encore Jules Renard.

En suivant le cortège funèbre de Marcel Schwob, Alfred Jarry, en costume de cycliste, redingote et bonnet en peau de loup, rompit bruyamment les rangs et *« admira hautement,* rapporte André Salmon, également présent, *la belle couronne offerte par le Théâtre de la Gaîté* » à celui qui fut le découvreur et le dédicataire d'*Ubu roi*.

CLAIRE PAULHAN.

★ ÉTUDE SUR L'ARGOT FRANÇAIS et LE LIVRE DE MONELLE, de Marcel Schwob, éd. Allia, BP 90, 75862 Paris Cedex 18. 160 p., 125 F.

★ LE LIVRE DE MONELLE, de Marcel Schwob, Allia, 136 p., 95 F.

(1) André Salmon, *Souvenirs sans fin*, tome II, Gallimard, 1956.

● RECTIFICATIF. – L'ouvrage d'Annie Le Brun, *Sade, Allers et Détours*, évoqué dans l'article de Claire Paulhan du *Monde des livres* du 11 août, n'a pas été publié chez Grasset, mais chez Plon.

Un classique inconnu : Isidore Ducasse

(Suite de la page 9.)

Voilà, semble-t-il dire, le malentendu définitif, le péché de lecture au premier degré, qui engendreront sans fin la glu religieuse (*« les religions sont le produit du doute »*). Ses maximes à la gloire de la grandeur de l'homme et de son immortalité en progrès peuvent paraître un comble de dérision, et pourtant une béatitude parfaite les habite. Mais qui veut désormais la béatitude ? Seul l'imbécile est heureux, nous souffle le malaise de la rage idiote : envie, puissance, jalousie. Faut-il s'étonner alors que Spinoza figure en premier dans la liste que Ducasse fait, avec révérence, des philosophes ? *« Dieu s'aime lui-même d'un amour intellectuel infini. »* Allez donc prêcher cet évangile, de nouveau, par les temps qui courent ! Indifférence totale garantie.

Oui, décidément, l'hiver de l'avenir sera rude, mais pour les quelques amateurs de présent intégral, je peux rappeler, à tout hasard, les lectures qu'ils doivent conserver en poche : *L'Ethique* de Spinoza ; les *Maximes* de La Rochefoucauld (*« La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice. »*) ; *Le Gai Savoir* de Nietzsche ; et enfin les *Poésies* d'Isidore Ducasse, ce jeune homme de vingt-quatre ans mort parfaitement inconnu, en 1870, pendant la Commune de Paris ; découvert en 1920 par les surréalistes ; et, depuis, malgré quelques avertissements pour la forme, reparti, semble-t-il, dans l'oubli.

PHILIPPE SOLLERS.

★ POÉSIES, d'Isidore Ducasse, éditions Tristram (Larroque/Castin 32810 Auch), 60 p., 49 F.

– Bibliographie sommaire sur Ducasse-Lautréamont : André Breton (sans cesse) ; Maurice Blanchot (*Lautréamont et Sade*, Minuit, 1949) ; Julien Gracq (souvent) ; Guy Debord (constamment). Sur les rapports entre *les Chants de Maldoror* et les *Poésies*, le livre essentiel reste celui de Marcelin Pleynet, *Lautréamont par lui-même* (Seuil, 1967). Sans oublier, bien sûr, les œuvres complètes de Lautréamont, publiées chez José Corti en 1953 (notamment pour les préfaces).

– Les toutes nouvelles éditions Tristram dirigées par Jean-Hubert Gailliot ont publié, outre les poésies de Ducasse, le *Discours aux animaux* de Valère Novarina, en disque compact, enregistré par André Marcon.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● CIVILISATIONS

Parabole vivante en Anatolie

ARTUN UNSAL, aujourd'hui correspondant à Paris du grand quotidien turc libéral *Hurriyet*, fut longtemps (1972-1985) à Ankara le représentant du *Monde*. Il est dans son pays un essayiste coté, auteur notamment de *la Ville et la Violence politique*, vif éclairage sociopolitique sur la Turquie contemporaine.

Son dernier ouvrage, *Chronique d'une famille anatolienne*, qui sort presque en même temps en turc (1) et dans une adaptation française de l'auteur, assisté par Frédéric Blassel, paraît être de la même veine, avec naturellement une portée plus générale que l'enquête sur la violence citadine.

La force paisible et stoïque de cette chronique familiale, intime, paysanne, ouvrière, terrienne, faubourienne, est celle que l'on avait éprouvée, déjà, à travers la tragique et rude beauté du cinéma turc de Yilmaz Güney, Bilge Olgaç et surtout d'Atif Yilmaz dans *la Goutte d'amour*, magnifique parcours d'une fille d'usine à la tête dure. Il n'est pas étonnant que le Zola d'Asie mineure, Yachar Kemal, ait encouragé Artun Unsal à se lancer dans ce très délicat travail.

Certificats de pauvreté

Cependant, l'auteur n'a pas eu recours à la fiction, il est allé directement au sujet brut, suivant et écoutant durant des mois, ensemble ou séparément, un couple de ruraux anatoliens ayant, comme des centaines de milliers d'autres, quitté un beau matin leur petite terre et leurs quelques bêtes pour venir s'installer dans ces habitats spontanés formant aujourd'hui l'inquiétante ceinture populaire d'Ankara, Istanbul, Brousse, Adana ou Gaziantep.

Au-delà des petites misères de la vie quotidienne, des mensonges comme il en est au sein de tout ménage, des signes d'arriération socioreligieuse de gens sur lesquels la laïcité ataturkienne semble parfois être passée comme sur les plumes d'un canard, ce qui ressort *in fine* de l'enquête-vérité de notre confrère, c'est la formidable vitalité, la merveilleuse endurance (surtout féminine) et, tout compte fait, la souplesse d'adaptation d'un peuple qui frappe aujourd'hui à la porte de l'Europe avec une détermination sans effet visible jusqu'à présent sur les eurocrates.

Ces paysans devenus, lui planton au Conseil d'Etat, elle, femme de ménage chez des bourgeois, et qui, après quarante ans de travail vont peut-être, pour la première fois de leur existence, se trouver un peu à l'aise grâce à la vente à un promoteur pas trop aigrefin du terrain sur lequel ils avaient construit eux-mêmes à Ankara leur maisonnette, sont, sans le vouloir, la parabole vivante d'une Turquie en train d'émerger de la damnation, au milieu d'un chambardement sociopolitique sans exemple par sa brusquerie et sa totalité dans l'histoire des Turcs.

« Ma vie ? Il n'y a rien de spécial dans ma vie. Que veux-tu en faire ? », avait pourtant rétorqué Méryem à Artun Unsal, et Kamil, le mari, n'était pas très chaud non plus, au début, pour se raconter. Et puis, il y a eu l'effet psy, la confiance, l'entraînement et ils ont tout évoqué, l'un et l'autre, jusqu'à la polygamie *de facto* de Kamil, les avortements *« au savon »*, les pratiques d'envoûtement, l'humiliation du chômage et celle des *« certificats de pauvreté »* nécessaires pour être soigné gratis, etc.

Artun Unsal n'a rien retranché, et il a bien fait, de la crudité, de la cruauté des mots et des situations. Avec le coadaptateur, il a trouvé dans les réserves rabelaisiennes du langage populaire français, les termes rendant le mieux possible toute la verdeur, et même pis, de l'idiome turc d'Anatolie : *« Espèce d'homme bon à se faire chier dans la bouche ! »*, lance Méryem en public à Kamil dont elle vient de découvrir l'inconduite conjugale.

Autre enseignement de cette enquête, les raisons des votes du couple lors de telle ou telle élection : la réaction à l'endroit de l'équipe au pouvoir se fait toujours par rapport à l'évolution du coût de la vie. Aussi, à la prochaine votation, Kamil et Méryem choisiront-ils un rival de Turgut Ozal, l'actuel premier ministre : *« On a voté pour Ozal en espérant que les prix baisseraient. Mais ils ont augmenté, grimpé, grimpé (...). Est-ce que la Turquie se développe ? Ça, par exemple, je n'en sais rien. »*

Et pourtant, elle se développe.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

★ CHRONIQUE D'UNE FAMILLE ANATOLIENNE, d'Artun Unsal, traduit du turc par l'auteur, assisté de Frédéric Blassel, L'Harmattan, coll. « Lettres turques », 155 p., 80 F.

(1) Editions Afa, Istanbul.

Les mutations du monde arabe

Georges Corm et Lotfallah Soliman montrent comment l'histoire du Proche-Orient est étroitement liée à celle de l'Europe.

VOICI deux livres iconoclastes mais combien toniques ! Bien que traitant de sujets différents, ils ont en commun de remettre en question beaucoup d'idées reçues et d'apporter des éclairages nouveaux tant sur l'histoire passée de l'Europe et de l'Orient que sur des problèmes d'actualité, en s'appuyant sur une documentation considérable.

Georges Corm voulait, à l'origine, intituler son livre « l'Orient à la dérive de l'Europe ». Qu'il ait accepté un titre plus neutre ne modifie pas sa démarche dans cette « enquête historique » en profondeur sur les causes des conflits de tous ordres (ethniques, religieux, militaires, sociaux...) qui déchirent le Proche-Orient.

Le concept d'Etat-nation que les Européens acceptent aujourd'hui comme une règle universelle est, souligne-t-il, un phénomène relativement récent qui s'est imposé par la violence, une violence qui s'est révélée contagieuse. Les rappels – textes à l'appui, de Pirenne au rapport King-Crane, de Hannah Arendt à Aron et bien d'autres – prennent souvent le lecteur à rebrousse-poil mais l'incitent à s'interroger. Novatrices également sont les analogies qu'il établit entre les trois empires multi-ethniques (austro-hongrois, ottoman et russe).

L'auteur ne se contente pas d'établir – on l'a déjà fait – un parallèle entre la « balkanisation » de l'Europe centrale au dix-neuvième siècle et la « libanisation » du Proche-Orient au vingtième, il s'attache aussi à décrire le lien qui existe entre les deux phénomènes et en analyse les causes à bien des égards communes.

Georges Corm montre comment le choc de la modernité européenne a provoqué à la fois de profondes mutations au Proche-Orient et l'affirmation d'idéologies – wahabisme, sionisme, arabisme, islamisme – qui ont bouleversé la carte de la région. Pétri de culture, il refuse

les schémas réducteurs, les explications sommaires, la réécriture de l'histoire, notamment par les islamistes.

De même, il reproche à la nouvelle école orientaliste française de trouver dans l'islamisme la clé – unique ou presque – des événements du Proche-Orient. Son approche rejoint celle de chercheurs d'autres écoles (anglaise, américaine, allemande...) comme Michael Gilsenen, Benedict Nicholson, Yves Besson, qui situent l'islamisme dans son contexte historique, économique et culturel et relativisent le phénomène.

Un des meilleurs chapitres de l'ouvrage est celui qu'il consacre aux intellectuels arabes (musulmans et chrétiens) et à l'importance du mouvement séculier qu'on a tendance à oublier. Il cite un nombre impressionnant d'œuvres du dix-neuvième et du vingtième siècle qui continuent à nourrir des courants de pensée vivants et opposés de l'islamisme. Encore faudrait-il que les spécialistes prennent la peine de les lire et de les traduire.

Une logique du refus

Lotfallah Soliman entend, lui, « désacraliser » la question palestinienne. Refusant le discours officiel des Israéliens et des Arabes, il revient aux sources et aux textes. Au lieu de partir, comme on le fait généralement, du projet sioniste qui s'affirme avec Herzl et le congrès de Bâle (1897), il remonte au début du dix-neuvième siècle. Il nous fait redécouvrir le *« projet stratégique »* de Palmerston qui imagina le premier la création d'un *« royaume juif »* en Palestine, y voyant *« une exigence de la politique orientale* [qui] *servirait les intérêts du Royaume-Uni »*, comme l'écrivait le *Morning Chronicle*, face à la Sublime Porte et aux ambitions des Puissances. Pour Londres, les juifs étaient alors un instrument comme le seront les Arabes musulmans tandis que Paris protège les catholiques et Moscou les orthodoxes.

L'auteur retrace ensuite les étapes qui conduiront à la création de l'Etat d'Israël. Exhumant des textes oubliés ou épars – de Jabotinski à Glubb Pacha – il rappelle les événements décisifs aujourd'hui occultés par des passions rivales. Il explique comment le mouvement sioniste sera conduit à pratiquer une *« logique d'exclusion »* à laquelle le nationalisme palestinien, inexistant à l'origine, opposera une *« logique du refus »* longtemps encouragée par les faiblesses, les illusions et les arrière-pensées des Etats arabes.

Lotfallah Soliman mélange deux genres : il pratique l'objectivité de l'historien mais y ajoute le commentaire, forcément subjectif, du témoin et de l'acteur. Cela donne un essai peu académique qui déroute ou irrite mais suscite la discussion. C'est pourquoi on regrette qu'après avoir brièvement décrit la récente évolution de l'OLP il ait pratiquement ignoré les partisans du dialogue et de la coexistence en Israël.

Bref, même si l'on n'est pas d'accord avec certaines thèses développées par les deux auteurs, on est néanmoins amené à les discuter ou à les réfuter à partir des données nouvelles et solides qu'ils apportent.

PAUL BALTA.

★ L'EUROPE ET L'ORIENT, DE LA BALKANISATION A LA LIBANISATION, HISTOIRE D'UNE MODERNITÉ INACCOMPLIE, de Georges Corm, La Découverte, 384 p., 150 F.

★ POUR UNE HISTOIRE PROFANE DE LA PALESTINE, de Lotfallah Soliman, La Découverte, 210 p., 89 F.

Flavius Josèphe, le témoin miraculé

Traître ou patriote ? L'historien de* la Guerre des Juifs *fut le champion toutes catégories de l'ambiguïté humaine

LE 20 juillet de l'an 67 après Jésus-Christ, à Jotapata, place forte de Galilée attaquée par les Romains, un homme se glisse dans une caverne où il rejoint quarante compagnons échappés au massacre de ses concitoyens. Cet homme s'appelle Joseph, fils de Mathias, de la tribu de Levi. Il est, à trente ans, le général en chef de la résistance galiléenne qui vient de s'effondrer. Trois jours plus tard, il sort de sa cachette, seul survivant du groupe. Il va s'appeler Titus Flavius Josephus et achèvera sa vie à Rome, en historien réputé, ami des empereurs Vespasien, Titus et Domitien.

Cette fulgurante transfiguration est, depuis vingt siècles, un irritant mystère, même si le personnage s'en est expliqué avec force détails dans sa *Guerre des Juifs*. Mais comment croire que le tirage au sort qu'il avait organisé dans la caverne ait fait précisément de lui le dernier à recevoir la mort, issue à laquelle il préféra la vie ? Une chance miraculeuse, écrit-il. Flavius Josèphe est bien le champion toutes catégories de l'ambiguïté humaine.

Il fallait une excellente biographe pour démêler l'Histoire de la légende, ce qui a rarement été tenté depuis vingt siècles, et pour proposer une relecture de l'« Autobiographie ». Mireille Hadas-Lebel vient d'instruire avec une grande honnêteté et un talent d'évocation remarquable le procès historique et psychologique du *« Juif de Rome »*. Le tableau de la Judée dans les années 60 que nous trace l'auteur montre l'effrayante escalade des défis que l'autorité romaine et le mysticisme juif se lançaient mutuellement. Cette situation devenue incontrôlable ne laissait que deux issues à Joseph et à ses compatriotes : témoigner en mourant ou vivre pour témoigner. La bourgeoisie pharisienne voyait ce qu'elle avait encore à perdre. Les zélotes populaires croyaient avoir déjà tout perdu.

A vingt-six ans, Joseph avait été chargé d'une ambassade à Rome. Là, sans doute, reçut-il le choc de sa vie. La grandeur, l'organisation, l'invincibilité de la puissance impériale le fascinèrent pour toujours. Mais à Jérusalem, on ne voyait que les défauts de la cuirasse et les vices de l'administration des colonisateurs. Quand il revint chez lui, la guérilla était engagée. Les zélotes remportèrent quelques succès par surprise. Joseph osa s'en affliger, ne doutant plus que les Romains allaient réagir avec des moyens extraordinaires. Il prêcha l'apaisement. Pourtant, lorsque le parti de la paix fut submergé, c'est lui qu'on choisit pour organiser la défense de la Galilée vers laquelle s'avançait Vespasien, envoyé par Néron.

Des intrigues sordides

Pouvait-il refuser cette mission patriotique ? Se laissa-t-il enfermer dans le piège de sa vanité ? Sans doute crut-il plutôt que son génie dialectique lui permettrait de miraculeux compromis. Sa frénésie organisatrice ne cacha pas longtemps ses manœuvres de temporisation. A Jérusalem, Jean de Gischala et Simon Bar Gioras, chefs rivaux de l'insurrection, s'accordèrent pour le dénoncer comme traître. Il ne nous laisse rien ignorer des sordides intrigues, des luttes fratricides que l'accélération de l'Histoire allait transformer en cette épopée immortelle qui nous est parvenue essentiellement grâce à son témoignage.

Et l'on va voir alors s'affirmer le trait le plus phénoménal, le plus troublant de la nature : Joseph a le don de prophétie, il se sait choisi par Dieu pour annoncer les malheurs de son peuple et la ruine du Temple, exactement comme Jérémie sept siècles plus tôt, et il interprétera les rêves des puissants comme son antique homonyme à la cour de Pharaon. Dès lors, il est vain de s'interroger sur la mystification de Jotapata, sur la lâcheté ou la traîtrise de Josèphe, qui, au sortir de la caverne, prédit l'Empire au général Vespasien.

Sa foi juive n'aura jamais été atteinte par ses retournements, au contraire. Sa conviction, qu'il partage avec beaucoup de ses compatriotes, est que le Dieu d'Israël s'est rangé du côté des Romains pour châtier la présomption démesurée, impie, des chefs de la révolte juive, des « brigands ». Il assistera donc auprès de Titus au siège de Jérusalem, à l'agonie atroce de centaines de milliers de Juifs qu'il aura essayé de convaincre, sous les murs, d'accepter les offres de reddition pour obéir à la volonté divine.

Puis il vivra encore vingt-cinq ans à Rome, dans la maison que lui a cédée l'empereur, et où il écrira une des œuvres historiques les plus puissantes de l'Antiquité.

Après cette belle biographie, on peut désirer en savoir plus sur la société juive de Jérusalem au premier siècle, ses catégories et ses coutumes. Qu'on lise alors le très sérieux travail que Marette Bohrmann, spécialiste au CNRS de l'histoire des religions, vient de faire paraître sur Flavius Josèphe et son environnement socio-religieux. On mesurera l'abîme d'incompréhension qui séparait les mentalités juive et romaine, et qui explique pourquoi le combat sans merci ne s'est pas clos avec la seconde destruction du Temple par Titus, ni même avec l'ultime résistance de Massada.

L'Histoire verra encore, en 111, Trajan noyer dans le sang la folle insurrection des diasporas orientales, puis en 136 Hadrien ravager la Judée soulevée par Bar Kocheba, le fils de l'Etoile. Une fois de plus, Dieu avait choisi César. Ce fut le signal du grand exil de dix siècles. Mais il n'y eut pas de Josèphe pour raconter cette Apocalypse-là, dont nous vivons encore les lendemains sans fin.

FRANÇOIS FONTAINE.

★ FLAVIUS JOSÈPHE, LE JUIF DE ROME, de Mireille Hadas-Lebel, Fayard, 298 p., 110 F.

★ FLAVIUS JOSÈPHE, LES ZÉLOTES ET YAHVÉ, de Marette Bohrmann, éd. Peter Lang, (15, Jupiterstrasse Ch-300, Berne 15, Suisse). 50 francs suisses (environ 200 FF).

Rendons à l'Ecclésiaste...

Plusieurs lecteurs nous ont fait remarquer à juste titre que l'une des citations attribuées à Michel Butor dans l'article de Florence Noiville (« le Monde des livres » du 11 août) était en fait tirée de... l'Ecclésiaste. *« (...) Un temps pour planter, un pour arracher, un temps pour tuer, un temps pour guérir (...) »* (III, 1-8). *« Tout est vanité »*, soulignait le Qôhéléth... Ce n'est pas aller contre sa profonde humilité que de lui rendre ce qui lui appartient !

Autres parutions

● JACQUES GAGNE : *Nation et nationalisme au Maroc.* – Une somme agréable à lire et extraordinairement bien documentée sur le Royaume chérifien d'hier à aujourd'hui. Nombreuses cartes et illustrations rares. (Ed. Dar-el-Maarifa, Rabat, 780 p., 200 F, disponible dans les librairies orientalistes en France.)

● ROGER ROSFELDER : *la Rose d'Alger.* – Un roman pied-noir où la nostalgie est pour une fois roborative. (Ed. Paul Kerusl, 13126 Vauvenargues, 290 p., 98 F.)

● IRÈNE FENOGLIO-ABDELAAL : *Défense et illustration de l'Egyptienne.* – Essai sur les débuts du féminisme en Egypte dans l'entre-deux-guerres. (Ed. CEDEJ, diff. Le Point du jour, 58, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, 160 p., 75 F.)

● MODJTABA SADRIA : *Ainsi, l'Arabie est devenue saoudite.* – Par un universitaire iranien, enseignant au Québec, une vision synthétique des origines de l'Etat théocratique en Arabie entre 1900 et 1932. (L'Harmattan, 165 p., 90 F.)

● SADEK SELLAM : *Etre musulman aujourd'hui.* – Par un enseignant algérien établi en France, un essai à la fois historique, philosophique et sociologique de la « question musulmane » regardée notamment à la lumière de la laïcité française. (Ed. Nouvelle Cité, coll. « Rencontres », 180 p., 99 F.)

● LOUIS LATAILLADE : *l'Eté de la Saint-Martin.* – Auteur notamment de romans (*le Groupe Sud*, Gallimard, 1958), et de biographies (*Abd El-Kader*, Pygmalion, 1984), Louis Lataillade (1918-1988) se situe dans la tradition des médecins-écrivains. Disciple poétique de Paul-Jean Toulet, il a laissé des poèmes posthumes, inspirés notamment par son Béarn natal et son Algérie adoptive. Des textes charnus et fluides superbement illustrés de dessins orientalistes d'André Hambourz. (Ed. J. et D., 2, rue Cazaubon-Norbert, 64000 Pau, 55 p., 125 F.)

● JACQUES WAARDENBURG : *l'Islam, une religion.* – Texte de la leçon inaugurale de la chaire de science des religions à l'université de Lausanne par le professeur Waardenburg, suivie d'un débat à sept voix sur le phénomène religieux en général. (Labor et Fides, Genève, 155 p.)

● CHRISTIAN CANNUYER : *les Bahaïs.* – Fruit des recherches d'un orientaliste de Louvain, la première synthèse en français sur le bahaïsme, religion née de l'islam chiite en Iran au siècle dernier et où elle continue d'être persécutée. (Ed. belges Brepols, 195 p.)

● ANDRÉ DEMEERSEMAN : *Nouveau regard sur la vie spirituelle d'Abdelkader El Djilani et sa tradition.* – Le fondateur de la célèbre revue orientaliste des Pères blancs de Tunisie, IBLA, livre sa réflexion philosophique et historique sur l'un des plus grands saints musulmans. (Librairie philosophique Vrin, coll. « Etudes musulmanes », 180 p., 75 F.)

● COLLECTIF : *Etats et sociétés nomades.* – Un numéro spécial de la revue *Politique africaine* sur ces damnés de la décolonisation que sont devenus dans leur propre pays les ex-hommes libres du désert. (Karthala, 155 p., 75 F le numéro.)

● JOSÉE BALAGNA-COUSTOU : *Arabe et humanisme dans la France des derniers Valois.* – Sous la plume d'une arabisante, actuellement conservatrice de la bibliothèque de l'Institut du monde arabe à Paris, l'histoire de la naissance de l'arabologie française sous François-1er, fondateur de la chaire d'arabe du Collège de France, confiée au kabbaliste Guillaume Postel. Préface d'André Miquel. (Maisonneuve et Larose, coll. « Islam-Occident », 145 p., 92 F.)

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Ecrire pour compliquer la vie

Jerzy Andrzejewski et Tadeusz Konwicki, deux Polonais qui bousculent le genre romanesque.

S'IL y a un pays en Europe où les écrivains rechignent devant le genre romanesque et se méfient des marchands d'histoires, c'est bien la Pologne. Ils n'ont pas attendu les remarques désabusées de notre nouveau roman sur le psychologisme pour se poser des questions. Il ne faut donc pas s'étonner de voir se multiplier, en Pologne, tout au cours du vingtième siècle, des tentatives pour dépasser le roman de mœurs. Au pays de Schulz, Gombrowicz, Andrzejewski, etc., la nouvelle, la biographie fantastique, la chronique, le roman poétique, le roman-journal se sont imposés.

Un auteur, et non des moindres, se risqua, à partir de 1963, dans une aventure qui devait le mener très loin. Il s'agit de Jerzy Andrzejewski (1909-1983), dont le roman-fleuve, *la Pulpe*, paraît en français. Roman-culte, roman mythique, roman à clés, que les Polonais découvrirent au début des années 80, le livre vit le jour clandestinement en 1979. *La Pulpe* dépeint la Pologne populaire, à la faveur d'un mariage à Jablonna, bourgade voisine de Varsovie. C'est un livre-phare dont la construction et la composition surprendront à bien des égards le lecteur.

On ne se méfie jamais assez de la littérature, disait Bernanos, un des premiers maîtres d'Andrzejewski, et, sans la part d'inconnu qui anime le romancier dans sa quête de l'œuvre, la Vérité serait peu de chose. *La Pulpe* reprend le problème de zéro. Avant de nous présenter ses personnages, l'auteur amorce le plan de son roman dans un Journal qui intervient par la suite tout au long du récit.

« *J'écris pour compliquer la vie...* », note Andrzejewski. Pour échapper « *au domaine des réalités closes...* ». *La Pulpe* sera l'œuvre ouverte par excellence. La première partie, qui s'appelle « *Préparatifs* », nous fait découvrir toutes les modulations du futur.

Ce sont d'abord les situations qui nous éclairent, et le narrateur commence par supposer ce qui pourra se passer à Jablonna, selon le climat, selon que l'on sera sur la terrasse, dans les jardins, au salon, à la cave, en tenant compte des brouillards de l'alcool, des rencontres, de la disposition de chacun et des jours qui auront précédé la noce. Ces jours nous seront rapportés, dans la deuxième partie, au concert, au théâtre, au night-club du Bristol, chez les uns et les autres, mais ils sont anticipés au début de l'ouvrage où, déjà, s'anime le Tout-Varsovie.

Qui sont-ils, ces futurs protagonistes qui ont le malheur de tous se connaître, ou presque ? Les mariés sont tous deux acteurs au Théâtre de la capitale : Nagorski, figure centrale, c'est l'écrivain-né, le double d'Andrzejewski ; Eryk Wanert, metteur en scène de cinéma et de théâtre, fait évidemment songer à Wajda, il se prépare à monter *Macbeth* ; Léopold Panek est président de l'Institut polonais de la presse ; Witold Otacki est un parachuté, il vient d'être nommé directeur du théâtre après les événements de mars 1968 ; Marek Kuran est un jeune poète, espoir des années 60, il incarne sans doute l'écrivain Marek Hlasko, disparu en 1969 ; Maciej Zaremba est acteur, on reconnaît en lui le James Dean de Wajda, le héros de *Cendres et diamants* (1) ; on peut croiser également le président de la Diète, un ministre, le secrétaire général du comité central, etc. Aucun ne manque à l'appel et un merveilleux chapitre intitulé *Biographies de Polonais* les reprend un à un, avec d'excellents repères généalogiques.

La réalité est malade

C'est un grand mariage, et le narrateur apprécie les probabilités de chaque rencontre, de chaque dialogue à leur juste mesure. Tout est vraisemblable, mais tout ne mérite pas qu'on s'y arrête. Dans son Journal, Andrzejewski ne s'intéresse qu'à ce qui « *aura certainement lieu* », il se prémunit contre la part d'inaccomplissement que recèle chaque situation. Il sait bien que, dans le domaine des actions prévisibles, la réalité est toujours insuffisante et entraîne chez certains « *une vague de solitude lyrique* ». La réalité est malade et Nagorski sait bien qu'elle ne parle pas sans la vérité de l'amour ou de l'art.

Dès le prologue, le lecteur devine qu'Andrzejewski va utiliser toutes les ressources du genre romanesque et participer à la construction du monde. *La Pulpe* est un livre qui se déploie en plusieurs ramures. Les préparatifs scrutent les probabilités, le prologue explore les virtualités. Les situations se compliquent, bifurquent, se superposent, varient et les personnages s'exposent : il y a ceux qui demandent beaucoup, et ceux qui remercient la vie... Mais quand la cérémonie arrive, pour de bon, et que la réalité semble s'être vidée de sa substance, le lecteur éprouve un étrange sentiment de rétrécissement. A l'aube, on se met à danser. Le Journal peut reprendre... Un grand livre.

Moins ambitieux, mais tout aussi bousculés dans la forme, deux ouvrages de Tadeusz Konwicki viennent ajouter de l'eau au moulin de la « polonité » : *le Complexe polonais*, publié d'abord à Londres et édité en 1977 par les Presses Parallèles ; et le *Nouveau Monde*, publié en 1986, officiellement.

Le premier se passe à Varsovie, un jour de Noël, vers la fin des années 70. Tadek, le narrateur, Konwicki en personne, fait la queue comme tout le monde devant un magasin d'Etat ; les propos vont bon train, et l'écrivain raconte comment il retrouva en 1973, à New-York, le chef de sa section volante, qui, durant l'hiver 1944-1945, tenta de résister aux détachements soviétiques pour sauver les terres orientales de la Pologne.

« Ma prose, je la hais... »

Ainsi commence *le Complexe polonais*, dans la rue, et par le souvenir d'une guerre dont « *personne ne se rappelle plus...* ». Le motif est clair et les interrogations angoissées de Tadek également : « *Ma prose*, écrit-il, *je la hais...* » Des intermèdes historiques scandent le récit initial, et Konwicki se pose cette lancinante question : « *Comment ai-je bien pu devenir un auteur polonais... Qui donc m'a changé, comme dans un méchant conte, en cette espèce de petit Polonais furieux, obscur, enragé ?* »

Qui donc ? Le *Nouveau Monde*, plus récent, plus intime, plus accessible, peut-être, au lecteur français, se penche avec franchise et simplicité sur cette obsédante question. Nous entrons chez un auteur qui a décidé d'« *écrire un livre destiné à une maison d'édition d'Etat normale* » et de passer aux aveux. Ceux-ci prennent des formes diverses : récits sur la vieillesse, apostrophe au censeur, hommages aux amis acteurs, autoportrait, réflexions sur la foi, sur le pouvoir, le cinéma, la dégradation de l'amour, anecdotes ensevelies sous les décombres, etc. L'autobiographie spirituelle n'est-elle pas un genre polonais ?

PHILIPPE PETIT.

★ **LA PULPE, de Jerzy Andrzejewski, traduit du polonais par Jean-Yves Erhel, Gallimard, 549 p., 160 F.**

★ **LE COMPLEXE POLONAIS, de Tadeusz Konwicki, traduit du polonais par Hélène Wlodarczyk. Robert Laffont, 198 p., 95 F.**

★ **NOUVEAU MONDE, de Tadeusz Konwicki, traduit du polonais par Laurence Dyèvre, POL, 237 p., 120 F.**

– Signalons aussi Rondo, de Kasimierz Brandys. Sous le masque romanesque, encore une confession qui veut être une revanche sur l'Histoire (traduit du polonais par J.-Y. Erhel, Gallimard, 344 p., 160 F).

(1) « Folio », Gallimard.

Correspondance-roman

Deux écrivains, un amour, une époque :
la Correspondance passionnée *d'Anaïs Nin et Henry Miller.*

C'EST d'abord un roman d'amour, cette correspondance, roman des enthousiasmes, des séductions, des extases, mais aussi des flatteries, des duperies, des trahisons, des incompréhensions et surtout des inégalités. Fille d'un pianiste espagnol et d'une mère française, jeune femme de vingt-huit ans mariée à un banquier américain, Anaïs Nin, qui rêve d'écrire, fait en 1932 la rencontre décisive d'Henry Miller. Miller a alors quarante ans. Ecrivain et journaliste américain, il passe de longues années en Europe et prépare l'un de ses livres les plus célèbres, *le Tropique du Cancer*. Entre le « *gosse de Brooklyn* » et l'« *hypersensible femme-enfant* », la passion naît, violente. Mais comme les deux personnages sont différents !

Le plus ingénieux des romanciers n'aurait pas osé, sans doute, le contraste des deux voix : Anaïs, passionnée, excessive, mais généreuse et sincère, oscillant sans cesse d'un extrême enthousiasme à un abîme de dépression ; et Henry, égocentrique, parfois intéressé, séducteur, sachant au besoin flagorner, et avant tout préoccupé de sa réussite littéraire. Autour d'eux, ces personnages qui n'apparaissent jamais mais dont il est toujours question : Hugh, le mari délicat d'Anaïs, et June, l'épouse névrosée d'Henry, pesant l'un et l'autre de leur poids d'époux légitimes sur les relations des amants.

Le roman d'amour n'a qu'un temps, mais l'amitié littéraire qui le fit naître durera toute la vie, car Henry et Anaïs sont avant tout des écrivains : « *En notre centre vit un écrivain et non un être humain.* » Henry est habité par la rage d'écrire : « *Ça me rend fou de penser que je peux passer un seul jour sans écrire. Jamais, jamais, je ne pourrai rattraper le temps perdu.* » L'amour même ne tire-t-il pas souvent sa véritable motivation de la matière qu'il offrira à une œuvre future ?

Chez Miller, être séducteur n'a de sens que si, par la lettre – un jour publiable – ou le roman, le monde devient le témoin des performances de l'amant et de sa science à transformer sa vie en œuvre d'art : « *Vous me rendez terriblement heureux en me permettant de ne pas me couper en deux, en laissant vivre en moi l'artiste, sans pour autant le faire passer avant l'homme, l'animal, l'amant affamé, insatiable.* » Et tant pis, parfois, pour le ridicule...

Henry Miller (en 1974) et Anaïs Nin (en 1971) par Jill Krementz

Anaïs, qui, depuis des années, rédige son *Journal*, combat pour que les femmes aient le droit de réfléchir sur leur sexualité, trouve en Miller un partenaire littéraire qui lui semble vouloir aller comme elle « *au bout de ses sensations.* » Tous deux sont hantés par un père spirituel : pour lui, Dostoïevski ; pour elle, D.H. Lawrence.

Une chronique parisienne

Ils lisent énormément, s'indiquant les meilleures lectures, échangeant leurs impressions, s'encourageant, se critiquant, s'épaulant et s'entretenant continuellement des problèmes rencontrés dans l'élaboration de leur œuvre.

Au fil des lettres, transparaît toute l'effervescence intellectuelle du Paris des années 30, le plus intéressant est peut-être dans cette construction mutuelle de deux personnalités littéraires, l'éclairage critique que chacun donne sur l'autre. Anaïs sur Henry : « *Vous devenez profond en dehors de l'érotisme et même grâce à lui (...). Vos pensées démesurées, votre style torrentiel, vos romans volcaniques, et vos lettres (...), j'aime le créateur en vous, celui qui enrichit la vie et lui donne une dimension incompréhensible pour les autres.* » Mais aussi la vision critique de chacun sur son œuvre propre : « *J'ai un irrésistible désir de vérité*, écrit Anaïs, *mais, au moment d'écrire, je ne pense plus qu'à la beauté, et le reste s'envole.* » Miller aussi crie ses doutes : « *Je ne suis rien qu'un pauvre boche, un pédant, un besogneux, un raté...* »

La chronique parisienne ne néglige pas non plus, surtout chez Miller, tous les petits à-côtés de la vie quotidienne : la description d'un taudis, les garnis douteux, les lits pleins de punaises, un casse-croûte à Levallois-Perret avec « *le plus rare des vins blancs ordinaires que j'aie jamais goûtés* », l'atmosphère d'une salle de rédaction, les sordides angoisses des fins de mois et toutes les difficultés matérielles de ceux qui faisaient alors de Paris une capitale cosmopolite.

Arrachées presque brutes à la vie, ces lettres, mieux qu'un roman, plongent le lecteur au cœur d'une passion dont les crises vont s'accélérer, à mesure que les lettres s'espacent. Deux écrivains, une époque, tout un bouillonnement : vingt années de ce siècle revivent dans cette correspondance.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **CORRESPONDANCE PASSIONNÉE, d'Anaïs Nin et Henry Miller, traduit de l'anglais par Béatrice Commengé, Stock, 554 p., 175 F.**

Le rire de Saül Bellow

(Suite de la page 9.)

Le roman passe en revue les obsessions salaces de cet oncle indigne qui adopte vis-à-vis de son neveu agacé – ou interloqué devant tant de fantasmes – l'attitude que l'on aurait sans doute avec son psychanalyste. Cet oncle, qui « *avait investi les intérêts les plus profonds de sa vie dans la connaissance intrinsèque des plantes* », révèle progressivement toutes ses incompétences après avoir « *essayé d'abandonner les racines, les tiges et les feuilles pour les affections humaines* ».

Seul le neveu slavisant paraît capable d'affronter les mystères et les beautés de la création. Trachtenberg ressemble, en cela, à Augie March : car il est le personnage le plus adulte d'un univers où les adultes sont irresponsables. Bellow a écrit un jour que la nature de l'humour juif était insaisissable et que les efforts de Freud n'ont pas suffi à en rendre compte. L'un des traits permanents de la drôlerie de Bellow, pourtant, c'est que les meilleures farces se passent toujours en famille. Il y a dans les quatre-vingts premières pages de ce *Cœur à bout de souffle* d'irrésistibles exemples de *private jokes* en tout genre qui épuisent toutes les variations des métaphores puisées dans la botanique ou la zoologie.

L'inextinguible appétit rabelaisien vire parfois à la conversation de salon ou de campus – mais, si l'on dispose d'une plage de temps assez large, on prendra plaisir aux digressions de Trachtenberg sur la littérature russe ou à ses descriptions sur le mystère du melting-pot américain : « *Henry James, transporté d'extase en voyant les Italiens en Italie, fut très déprimé de les rencontrer au Connecticut* », déclare le narrateur.

Il n'y a aucune morale dans le portrait du vieil oncle dégoûtant et c'est tant mieux. Car Saül Bellow se sert ici d'une idée fixe et d'une obsession, en faisant feu de tout bois, pour le seul plaisir de l'humour, cette insupportable indécence.

GILLES BARBEDETTE.

★ **LE CŒUR A BOUT DE SOUFFLE, de Saül Bellow, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Henri Robillot, Julliard, 388 p., 130 F.**

– Le Livre de poche réédite *l'Hiver du doyen*, roman publié en 1982, traduit de l'anglais par David Guinsbourg.

ÉDITEUR en quête d'AUTEURS
Pour ses nouvelles collections important éditeur parisien recherche
MANUSCRITS INÉDITS - Romans - Nouvelles - Essais - Poésie - Théâtre
Les œuvres sélectionnées seront publiées et diffusées après établissement d'un contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et bénéficieront d'une véritable promotion auprès de tous les médias :
Radio - Télévision - Presse - Jury Littéraires
Vos manuscrits sont à adresser à
L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE-ÉDITEURS
17, rue de Galilée - 75116 PARIS - Tél. : (1) 47 80 11 08

Vous écrivez ? Écrivez-nous !
Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.
Adressez manuscrits et CV à La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél. 48 87 08.21
EDITEURS
LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES ROLLING STONES FONT LEUR RENTREE SUR RTL.

Vendredi 25 Août toute la journée

ALBUM PREMIÈRE RTL

18 h 30 • Spécial Rolling Stones avec **ZEGUT**

19 h 30 • Interview exclusive des Stones par **NAGUI**

ILS SONT LE ROCK'N'ROLL

CBS FRANCE

STEEL WHEELS. Sortie 28 Août

34e Album des STONES

CINÉMA

« Baptême », de René Féret

Souvenirs d'un amour

Les années 80 lui furent difficiles, mais, douze après la Communion solennelle, René Féret revient avec un film qui en est la suite logique. Le Baptême est une chronique populaire inspirée. Le premier événement de la rentrée.

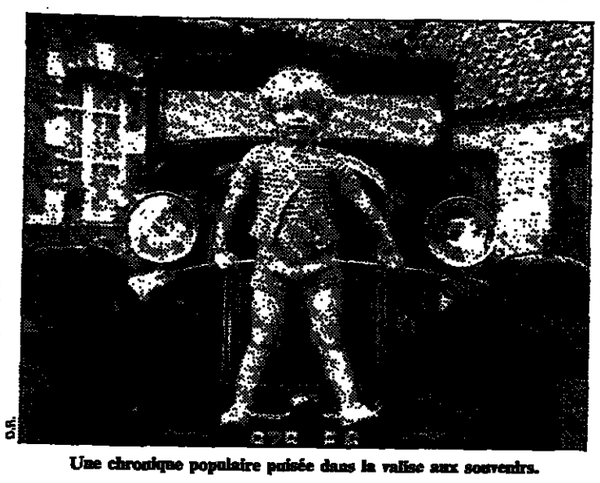

D.R.

Une chronique populaire puisée dans la valise aux souvenirs.

En 1977, à trente-deux ans, René Féret était célèbre. Prix Jean Vigo 1975 pour son premier long métrage, *Histoire de Paul* (à travers une fiction, la reconstitution du système social de l'hôpital psychiatrique), il représentait, cette année-là, le cinéma français au Festival de Cannes avec son deuxième film, *la Communion solennelle*, en compagnie de Marguerite Duras *(le Camion)* et d'Yves Boisset *(Un taxi mauve)*. Il était primé par la Fondation Philip Morris pour le cinéma, qui venait d'être créée. La démarche du jeune cinéaste avait séduit tout le monde. A partir d'un repas de communion solennelle réunissant une trentaine de personnes, René Féret racontait l'histoire d'une famille du nord de la France (la sienne) depuis 1890, en faisant appel à la mémoire collective, au hasard et à la nécessité, à l'enracinement dans le contexte historique. Deux ans plus tard, un essai malheureux de fable sociale, *Fernand*, rejetait René Féret dans le purgatoire des auteurs de films non commerciaux. Passons sur les années 80, puisque la traversée du désert semble terminée, alors qu'on ne s'y attendait même pas. Puisque *Baptême* est un beau film maîtrisé, inspiré, qui touche profondément par son aspect de chronique populaire.

René Féret dit que, juste après *la Communion solennelle*, il s'était lancé dans l'écriture d'un roman retraçant l'histoire de ses parents et que, n'étant sans doute pas mûr pour cela, il abandonna le projet huit mois plus tard. Le temps a passé et René Féret a rouvert la valise léguée par sa mère, où étaient conservées les photos de famille qui avaient déjà servi pour *la Communion solennelle*. D'une certaine manière, *Baptême* est, donc, la suite logique de cette œuvre-clé. Mais le cinéaste, l'homme mûr d'aujourd'hui, se révèle beaucoup plus sensible, beaucoup plus tendre qu'à l'époque de *la Communion solennelle*, où sa pratique du cinéma avait quelque chose d'intellectuel – tous les auteurs importants des années 70 passaient par là.

En puisant, cette fois, aux souvenirs de ses parents et aux siens propres, René Féret a réalisé, à petites touches, avec les ellipses d'un récit brisé, des sauts dans la chronologie, des variations sur la durée, un film totalement affectif, qui, tout en excitant l'esprit et le goût cinéphiles, touche les spectateurs au cœur.

Réalisme pointilleux

En 1935, Aline (Valérie Stroh), fille d'un cafetier d'Auchy-les-Mines, qui rêve d'amour en jouant *Tristesse* de Chopin au piano, s'éprend de Pierre (Jean-Yves Bertelot), qui est venu de Paris pour aider son frère André (Jacques Bonnaffé) à vendre du beurre sur les marchés. Elle le veut pour mari, contre l'avis de ses parents. Et elle l'aura, au prix de ces petites ruses que même les ingénues savent inventer. A part un voyage de noces en Corse, le couple pendant trente-cinq ans ne quittera pas cette région du Nord dont les paysages réussissent si bien à René Féret qu'il leur donne, maintenant, à travers le réalisme pointilleux, quelque chose de romantique.

Malgré l'instabilité foncière de Pierre, qui a une passion pour les véhicules automobiles et pratique tous les métiers, en incorrigible euphoriste, malgré la mort dramatique d'un premier enfant en bas âge (on redonnera plus tard, au troisième né, le même prénom ; Rémi, entendez René comme Féret), malgré une certaine usure des sentiments, chez Aline, à un moment donné, malgré la tentation d'une liaison, malgré les difficultés matérielles, les disputes et les problèmes posés par l'éducation de deux garçons, ce couple va s'aimer toute sa vie et pas par conformisme, par morale, par devoir de ne pas se séparer. Non, Pierre et Aline s'aiment, jusqu'à sa mort à lui dans une scène bouleversante et pudique, parce que chacun a trouvé l'autre une fois pour toutes. Certes, on l'a dit, la charge affective du film est très forte. Mais René Féret n'a rien idéalisé. La vie peut être comme cela, pour certains, avec les joies, les peines, le vieillissement, les rêves et les coups durs de la réalité. Un couple n'est pas forcément exemplaire. Mais il peut être solide, jusque dans les bisbilles familiales, les engueulades et les malentendus. Question de milieu sans doute. René Féret parle de ce qu'il a bien connu et l'on n'est pas chez les bourgeois du cinéma français. C'est merveilleusement interprété ; les acteurs deviennent réellement les personnages. Tout de même, Valérie Stroh a le plus beau rôle, pour incarner la force de l'amour conjugal.

JACQUES SICLIER

« Yaaba », d'Idrissa Ouedraogo

L'enfance nue

Le village est posé en plein milieu d'une terre désertique. Pour toute végétation, quelques buissons desséchés se recroquevillent sous un ciel curieusement terne. Ce n'est pas l'image que l'on se fait *a priori* de l'Afrique, c'est celle que nous montre Idrissa Ouedraogo dans son film *Yaaba* – présenté par la Quinzaine des réalisateurs au dernier Festival de Cannes.

Un film si riche de sensibilité que la pauvreté des moyens ne se ressent pas. En fait, elle correspond à la pauvreté réelle du pays et des personnages, qui s'en accommodent. Ils ne geignent pas, ils vivent. Ils aiment, se trompent, se disputent, se montrent mesquins. Tout comme s'ils habitaient une grande ville avec magasins et métro. Et les enfants, le gamin et la fillette qui sont les héros de l'histoire, ceux dont la faculté d'émerveillement et le goût du jeu sont au centre du film, ces enfants s'amusent, mentent, font des bêtises, débordent de générosité et de vitalité, comme partout dans le monde, bien qu'ils ne portent pas de jeans et ne rêvent pas de Macdo.

Ils ont ceci de particulier qu'ils vivent en parfaite complicité avec leur terre aride, familiers de ses mystères, des superstitions qu'elle engendre, et qu'ils transgressent allègrement. C'est ainsi qu'entre le garçonnet et la vieille femme (« Yaaba », la grand-mère) considérée comme sorcière, exclue du village parce qu'elle est étrangère, s'établit une formidable amitié.

Rythme tranquille

Le film raconte les péripéties de cette amitié, et le quotidien du village, et ses personnages, leur truculence, leur nonchalance, leurs coups de nervosité. Le rythme est tranquille, les drames sont étouffés, les rires éclatent à l'improviste et la vieille dame meurt, elle abandonne la vie, enroulée dans une couverture bleue. C'est beau, émouvant, à peine triste.

COLETTE GODARD.

« Les Bois noirs », de Jacques Deray

Le loup n'y est pas

Violette, jolie fille, a perdu son journal intime quelque part sur les quais de la Seine. Gustave, jeune provincial de passage à Paris, le trouve, le lit, en est ému, tombe amoureux de la demoiselle et lui propose de l'épouser.

Jacques Deray, à qui l'on doit quelques excellents films, sait bien montrer comment on peut basculer d'un univers dans un autre, comme dans l'admirable *Un papillon sur l'épaule* avec Lino Ventura. Hélas ! dans le cas de cette laborieuse adaptation du roman de Robert Margerit, c'est dans le monde impitoyable des romans Harlequin que l'on tombe sans fin. Le Gustave (Philippe Volter) habite dans le sud de la France un gros château isolé plein de vieux meubles, en compagnie de sa maman (Geneviève Page) et d'une domesticité réduite. Toute la panoplie du châtelain pour midinette est réunie sous nos yeux embués : la morgue de not' maître quand il se mue en chasseur botté pas rasé ; les gros chiens noirs écumants que retient d'une poigne de brute le fidèle Antoine, frère de lait de not' maître, factotum rustre et demeuré ; les grands dîners impressionnants dans la salle à manger trop grande avec la vaisselle en vermeil et les mines coincées quand Violette (Béatrice Dalle), très nature, déballe trois niaiseries sur son voyage à Venise. Sans dévoiler le ressort détendu de cette impérissable intrigue, signalons que n't' maître a un fringant jeune frère, Bastien (Stéphane Freiss, déjà remarqué dans *les Chouans* (où il était déjà tout ce qu'il y avait de remarquable), beaucoup plus libre et sympathique, ce qui va nous valoir un bon drame affreux.

On ne sait pas pourquoi l'auteur de *la Piscine*, de *Borsalino*, s'est attaqué à ce gros confit de dinde régional dont même la recette est truffée d'erreurs. Dans le rôle de la dinde, par exemple, Béatrice Dalle n'est pas convenablement préparée. La bouche ouverte en permanence, on dirait une Marianne tombée dans un épisode faible de « Château-vallon ». Il n'y a que Geneviève Page en vieille maman venimeuse, un verre dans le nez et le rouge à lèvres de traviole, qui soit, comme toujours, assez grand genre.

MICHEL BRAUDEAU.

EXPOSITIONS

Histoires de forges

Au centre d'art contemporain de Thiers, on ne reçoit que des artistes qui travaillent le métal. L'invité de l'été : Michel Gérard.

Si l'on vous dit Montélimar, vous répondez : nougat. Si l'on vous dit Thiers, vous répondez, plus gravement, la chose n'ayant pas la même place dans l'imaginaire : couteau. Il y a des villes comme ça, marquées de longue date par une spécialité, identifiée à cette seule spécialité, sans qu'on sache trop parfois à quand elle remonte. A Thiers, cette histoire de coutellerie dure depuis cinq siècles, un temps largement suffisant pour que cette relation à l'objet de métal forgé, trempé, aiguisé, ait pu façonner une identité thiernoise. Laquelle à l'heure des reconversions nécessaires, en raison notamment de la concurrence japonaise, pourrait bien se perdre, si l'on n'y prenait garde.

On y a pensé dans la petite ville du fond de l'Auvergne, et tout naturellement un musée est né. Ce musée, il va sans dire le plus freudien des musées, est un régal pour son rassemblement des plus incroyables instruments tranchants qui se puissent concevoir : du couteau géant qui servait d'enseigne au plus petit instrument réalisé pour le plaisir de produire d'inutiles chefs-d'œuvre, en passant par la ménagère princière et le canif à vingt ou trente fonctions à rendre jaloux Carelmann, l'homme du Catalogue des objets introuvables. Il donne aussi, sans s'apesantir d'ailleurs, et c'est un bien, un aperçu de la peine des hommes qui ont œuvré entre feu et eau dans les usines installées côte à côte, à flanc de rocher, le long de la Durolle, et dont l'une, désaffectée comme la plupart – on forge désormais dans le bas de la ville, – est devenue un centre d'art contemporain, sans que soit pour autant trahie la mémoire du lieu, dit Creux de l'Enfer.

Une usine en l'état

De la route qui longe la rivière, violente à cet endroit, on ne remarque aucun signe intempestif de cette nouvelle vocation. Pas d'emphase : l'usine a été maintenue en l'état, de façon à pouvoir en montrer le fonctionnement ancien, et équipée du strict nécessaire pour y accueillir les artistes venus travailler sur place à leur exposition, leurs œuvres et le public. Pas n'importe quels artistes, seulement ceux que le travail du métal intéresse, et qui peuvent trouver à Thiers le sérieux concours de plusieurs entreprises.

Un symposium avait marqué le projet d'inauguration du centre en 1985. Les invités étaient, entre autres, l'Américain Dennis Oppenheim, dont une « fabrique » – l'artiste appelle ainsi ses constructions qui tiennent à la fois du manège mental et du circuit de foire, – installée à un carrefour, sert de signal à l'entrée de la ville ; Wladimir Skoda, dont on peut voir les sphères étoilées à proximité de la Maison des couteliers ; Michel Gérard, qui a préféré pour sa famille de formes anthropomorphes un point de vue imprenable sur la vallée ; le Canadien Georges Trakas, qui a investi les abords du Creux de l'Enfer pour y mettre en scène par un jeu de passerelles et un pont le mouvement, l'étonnante énergie de la rivière. Quant au bateau-sculpture de Patrick Raynaud, que l'artiste a cru bon d'amarrer au plus vieux pont de la ville et qu'on a cru bon de laisser faire, c'est en fait une des premières commandes de l'Etat, raccrochée on ne sait trop comment au symposium.

Georges Trakas était l'invité du centre l'été dernier. Cette année, c'est Michel Gérard, un de nos bons sculpteurs, un peu boudé, qui, depuis ses coffres-forts fissurés d'il y a vingt ans, a beaucoup évolué. Par étapes qui ont mené l'artiste de l'objet à une conception élargie de la sculpture, impliquant le temps et la mémoire, le délivrant de références un peu prétentieuses (les socles nommant philosophes et sculpteurs) pour ne plus retenir que les traces d'un travail en force sur son matériau de prédilection : l'acier forgé au marteau-pilon, plié, écrasé, entaillé, présent physiquement.

Au Creux de l'Enfer, Michel Gérard ne pouvait qu'être à l'aise, comme il l'était déjà à Sarrebruck en réalisant pour la ville un important projet célébrant sa mémoire industrielle, en exploitant les données du site, matières premières, outils, moules transformés en installations austères et fortes. Comme il le fait à nouveau à Thiers. Poulies, rails, chariots de mine, minerai... tractage, glissement, mouvement, transformation de la matière... énergie latente de la terre, énergie humaine... Une très belle pièce à elle seule exprime tout ce champ de forces croisées. Elle est faite de quarante-deux disques traversés chacun par un pieu, qui reposent sur un lit de minerai prélevé à La Mure, dans l'Isère, en respectant les différentes strates du sol qui, étalés sous la lumière, font l'effet d'un miroitement cosmique.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Michel Gérard : Centre d'art contemporain du Creux de l'Enfer, jusqu'au 16 septembre.

PHOTOGRAPHIE

Rétrospective Alain Fleischer à Aurillac

Lignes de fuite

A travers vingt années de travail, le parcours labyrinthique d'un fabricant d'illusions qui jongle avec les images et les identités.

A l'initiative de l'ADACA et des Musées d'Aurillac, Annie Philippon et Hervé Crépet se sont attelés à une rétrospective – la première – du travail photographique d'Alain Fleischer, un opérateur prolixe et foisonnant, présenté par ses amis dans le catalogue de l'exposition comme « le créateur de formes le plus pillé de sa génération ».

L'œuvre d'Alain Fleischer paraît dominée, à première vue, par la dimension du jeu. De 1967 à la récente série *Happy Days*, elle se présente comme un voyage mental à travers l'éparpillement d'un seul et même reflet multiplié à l'infini. Emettre et capter, déconstruire et reconstituer, réfléchir les reflets d'un figuration dénaturée sont les constantes de son monde illusoire ; la lumière en est le fil conducteur principal.

Des *Paysages au sol* (1967), rébus de tissus bouchant les caniveaux (proches de l'*arte povera*, qu'il ne renie pas, et qui emballèrent Rauschenberg), aux *Rituels du pied* (1975), en passant par cette ironique réflexion sur l'emblème et l'effigie que sont ses *Grands Hommes* (1977) (1), chaque série nouvelle confirme que l'art de Fleischer est d'abord musical.

Avec les parcs, les forêts, les fauves et les zoos, la femme est l'héroïne de ce prédateur farouche, plasticien et cinéaste (auteur de *Zoo zéro)* qui cultive à plaisir « le glissement félin entre les arts ».

Liant éclatement et mise en ordre, défilement et travestissement, l'univers d'Alain Fleischer fonctionne par antithèse. Préfiguré par le Drap (1976), le rituel de mise au net, rythmé par la scansion du pli, est déjà un labyrinthe coupé par le cadre de la photographie, que l'on retrouve magnifié dans *l'art encadre l'art* (1980). Structuré par le bord du cadre, cette intrication géante de tableaux décadrés, constituée de cent vingt et un tirages noir et blanc, est la lucide mise en perspective abyssale d'un tableau impossible. Juxtaposition de fragments épars, ce savant assemblage où l'œil erre et se perd, autant qu'une subtile perversion des formes de l'art, est un brillant autoportrait d'Alain Fleischer.

Un délirant triptyque

Si la première salle est consacrée au noir et blanc, la seconde est en partie réservée à la couleur, avec quelques grands formats de *Happy Days (le Monde*, 15 février 1989), dont un délirant triptyque créé d'après une toile du musée due à Louis Charbonnel, représentant Aspasie et les philosophes d'Athènes.

Complété par une installation inutile de trois cents parapluies, cet ensemble est un peu moins chatoyant et complet qu'il n'aurait pu l'être. Malgré de regrettables ellipses, dues à sa « boulimie panique », cette rétrospective d'Alain Fleischer permet de vérifier la cohérence et la rigueur d'une œuvre trop facilement qualifiée de maniériste ou de baroque.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Alain Fleischer, *Grands Hommes dans un parc*, éd. Amigone, 91 p., 80 F.

★ Alain Fleischer, rétrospective présentée par les Musées d'Aurillac et CDC Aurillac, les Ecuries, la Sellerie, jardin des Carmes, Aurillac, jusqu'au 17 septembre.

THÉATRE

« Yannis Kokkos, le scénographe et le héron » de Georges Banu

Une leçon d'anonymat

Un bel ouvrage rend un juste hommage au plus français des décorateurs grecs, l'un des plus fidèles compagnons d'Antoine Vitez.

Cette nuit de l'été de 1987, la cour d'honneur du palais des Papes d'Avignon n'avait jamais paru aussi vaste, aussi belle, aussi universelle. Sur un océan de bois peint de bleu, une flotte miraculeuse se déployait au pied des remparts de Mogador. Une enfant tenait la main de sa mère, habillée d'une robe noire comme son destin. Prouhèze, silhouette sombre, femme et toutes les femmes, mère et toutes les mères, amour et toutes les amours, existait ; *le Soulier de satin*, de Paul Claudel, pour la première fois dans ce siècle en version intégrale, avait pris la mer sous une pluie d'étoiles. Antoine Vitez tenait la barre, fermement, et d'autant plus fermement que le navire était gréé par un artiste, né à Athènes, au printemps de 1944, Yannis Kokkos, scénographe et dessinateur de costumes d'exception

L'art de Yannis Kokkos lui ressemble. Elégant toujours, ordonné à l'extrême mais, paradoxalement, ouvert sur le monde, balancement entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, réceptacle du plus indistinct rai de lumière ordinaire ou de l'éclat éblouissant des astres, habitacle géométriquement « recadré » où l'acteur paraît aussitôt à l'aise. Le livre que nous offre aujourd'hui Georges Banu, en de nombreux clichés en noir et blanc, est d'abord une promenade iconographique dans l'œuve de Kokkos et permet de vérifier non seulement le soin extrême de l'artiste mais ses sources d'inspiration, définitivement méditerranéennes et plus enclines à la transposition du paysage, du relief, de l'horizon plutôt qu'à celle de la ville, du bâti, du clos – quand bien même son goût de l'opéra le conduit de temps en temps à se frotter au monumental.

« Réalisme enchanté »

A ces moments-là, il devient religieux et dessine, entre pyramides et cathédrales, ces assemblages de pierre qui s'élèvent vers le ciel, échos de ce qui doit être une recherche intime, en connivence parfaite avec celle de son principal compagnon sur les planches, le metteur en scène Antoine Vitez.

Dans le livre de Georges Banu, Vitez, comme Jacques Lassalle, Michel Vinaver, Dominique Fernandez et quelques autres, est venu témoigner. Rien ici qui ressemble à un hommage banal, serait-il amical. Vitez a le plus joli mot pour décrire le travail de son camarade : réalisme enchanté. « *Tout est vrai dans son œuvre*, écrit-il, *mais rien n'a l'outrecuidance lourde de se donner pour véritable ; jamais on est en un autre lieu qu'au théâtre.* »

Le vrai, Kokkos le rencontre partout, tous les jours, comme il le confie dans un bel et patient entretien avec Georges Banu : « *Je ne fais pas de séparation entre la culture et la vie. Ce qui est considéré comme culture n'est pas un espace séparé de la vie. Je peux trouver les réponses que je souhaite avoir aussi bien dans un tableau de Bacon que dans le métro. Dans Fra Angelico ou au jardin du Luxembourg. Dans Antonioni ou à Corinthe. Tout se trouve à la même place : je fais une lecture de la culture par la vie et de la vie par la culture.* »

Une vérité essentielle

Le théâtre est pour Kokkos l'occasion d'un va-et-vient entre soi et l'autre, sa raison de vivre. « *Au théâtre, les éléments s'imbriquent les uns dans les autres. Aujourd'hui, la seule chance c'est de se trouver soi-même dans son propre champ. Essayer de se définir au plus près de sa propre perception du monde. Et cela en passant par les autres, comme Segalen qui s'est découvert lui-même à partir du regard sur l'autre. Le théâtre pose cette question. Comment à partir des autres parler de soi et comment à partir de soi parler des autres ? Le théâtre est le lieu où cet aveu-là peut se formuler à plusieurs. Cette dissolution me semble être la plus belle chose qu'il offre. Si on ne disparaît pas dans le théâtre, on n'est pas soi.* (...) *Le théâtre est une leçon d'anonymat.* »

Cette vérité essentielle, alors que le théâtre est entravé aujourd'hui par l'argent et son cortège de personnalités factices, n'est que rarement aussi bien dite. Toute l'intelligence du travail de Georges Banu est de nous la rendre lisible et claire. Tout l'intérêt de son livre est de nous proposer de passer un moment avec un homme de cœur et de don qui dit très simplement son travail : l'art dramatique.

OLIVIER SCHMITT.

★ *Yannis Kokkos, le scénographe et le héron*, de Georges Banu, éditions Actes Sud, coll. « Le temps du théâtre », 220 pages, 129 F.

هكذا من الأصل

Spectacles

expositions

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galeries contemporaines, rez-de-chaussée. Jusqu'au 17 septembre.

DE MATISSE A AUJOURD'HUI. 3 et 4 étages. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS DE MATISSE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 27 août.

MAGICIENS DE LA TERRE. Grande galerie, 5e étage. Entrée : 32 F, 50 F (billet couplé Grande Halle et Centre Georges Pompidou). Jusqu'au 28 août.

PAUL DE NOOIJER. Galerie du forum. Jusqu'au 11 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar., dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45. Fermé le lundi.

OR ET COULEUR : LE CADRE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 septembre.

EMILE ZOLA - PHOTOGRAPHIES DE SA FILLE DENISE (1897 - 1902). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 septembre.

Palais du Louvre

Entrée porte Jaujard, côté jardin des Tuileries (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 9 h à 18 h. Visite-conférence le jeudi à 15 h 30 jusqu'au 28 août.

L'INSPIRATION DU POÈTE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 28 août.

LES PASTELS DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 4 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

JEAN FAUTRIER. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales. T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 septembre.

AUSTRALIE - TERRE ABORIGÈNE A TRAVERS LE REGARD DE DEUX PHOTOGRAPHES. Penny Tweedie et Axel Poignant. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h.Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

MARGARET BOURKE-WHITE. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-56). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

COLLECTION - PASSION - DATION : L'ALGÉRIE DE PHILIPPE ZOUMMEROFF. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 septembre.

DEMACHY, PUYO ET LES AUTRES... LE PICTORIALISME DANS LES COLLECTIONS. De la Société française de photographie. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

DESSINS D'INGRES DU MUSÉE DE MONTAUBAN. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 3 septembre.

GRUAU. Mode et publicité. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 24 septembre.

IMAGES DE LA RÉVOLUTION 1789 - 1989. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 août.

MOINS TRENTE 1989. Quatrième biennale de la jeune photographie en France. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier.

OGUISS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 août.

PARCS ET PROMENADES DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

PRIX NIEPCE 1989. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 4 septembre.

QUAND RODIN EXPOSAIT. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 18 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 17 septembre.

RÉVOLUTION FRANÇAISE ET ARTS DU SPECTACLE 1789 -1989. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h 30.Entrée libre. Jusqu'au 18 novembre.

RÉVOLUTION FRANÇAISE SOUS LES TROPIQUES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 septembre.

LES SIÈCLES D'OR DE LA MÉDECINE. Padoue XVe - XVIIIe. Muséum d'histoire naturelle, galerie de zoologie 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-14-41). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

SOUS LES PAVÉS, LA BASTILLE. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1 octobre.

Centres culturels

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully (42-77-44-21). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 septembre.

ALLIAGES ET ALLIANCES. Des bijoux et des armes d'Oman. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 octobre.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 30 mars.

ESTAMPES ET RÉVOLUTION : 200 ANS APRÈS. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 août.

WIFREDO LAM. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h 30. Jusqu'au 23 septembre.

MA DESHENG. Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes (42-88-64-44). T.l.j. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 AOUT 1989.

LA TOUR EIFFEL - UN TOUR DE FORCE. La Tour Eiffel a 100 ans. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

LE VOYAGE EN ITALIE. Les photographes français en Italie 1840 - 1920. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

IAN WALLACE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

Galeries

L'AUTRICHE CULINAIRE. Brasil inter Art Galerie, 8, passage Thiéré (48-07-20-17). Du 28 AOUT 1989 au 11 SEPTEMBRE 1989.

RENOIR ET GUINO. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 25 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 AOUT

« Le quartier de l'Yvette et l'architecture des années folles. Visite de l'atelier du sculpteur Bouchard », 15 heures, métro Jasmin (V. de Langlade).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 heures, 77, rue de Varenne (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Très riches hôtels et jardins du Faubourg-Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

« La grande Pyramide. De la conception moderne aux mathématiques symboliques qui ont présidé à la construction de la capitale. Visite de la nouvelle crypte et du donjon », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Haulier).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Quartier latin révolutionnaire : du couvent des Cordeliers au café Procope », 15 heures, devant la fontaine, place Saint-Michel (C. Merle).

« La place de la Concorde, le Palais Bourbon, le palais Lassay, les hôtels de Seigneley, Beauharnais et Salm », 15 heures, place de la Concorde, côté Tuileries, au pied de l'Orangerie (Paris et son Histoire).

« L'Opéra », 15 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La basilique Saint-Denis, le Panthéon, la Conciergerie », 11 heures, à l'entrée de chaque monument.

« Le canal de l'Ourcq : bassin de La Villette, pont-levant de la rue de Crimée.

L'ÉTÉ DES MUSÉES NATIONAUX

« L'imaginaire de l'art occidental » (cinq-douze ans) ; 14 h 30, musée Gustave-Moreau, 14, rue de La Rochefoucauld.

« Les arts de l'Orient à travers les mythes et les discours populaires » (cinq-douze ans), 14 h 30 ; « Visages de femmes d'Asie », 11 heures ; « Quatre aspects des merveilles de l'Orient », 12 h 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna.

« Les tapis chez les Beni-Guild », 14 heures, Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil.

(S'assurer auprès des musées que la visite a bien eu lieu.)

Jeudi 24 août

Périphérie

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Fermé le 26 août. Entrée : 48 F. Jusqu'au 31 décembre.

JOUY-EN-JOSAS. Nos années 80 Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 novembre.

PARIS-LA DÉFENSE. Espace. Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 4 septembre.

PONTOISE. Camille Pissarro. Gravures. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre. Jacques Villon. Gravures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre.

cinéma

Les exclusivités

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

ARISE MY LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CIEL S'EST TROMPÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CONFESSION CRIMINELLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COOKIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE CRIME D'ANTOINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

GANASHATRU (Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND BLEU (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

KARATÉ KID III (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

KICKBOXER (Hong Kong, v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LOVE DREAM (It., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; v.f. : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANOLO (Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MESSAGER DE LA MORT (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NO TIME FOR LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA NUIT DU SÉRAIL (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PÉRIGORD NOIR (Fr.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SCANDAL (*) (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SKINHEADS (**) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SPLENDOR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STREET OF NO RETURN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Les grandes reprises

A DEUX MINUTES PRÈS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ACCATTONE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE CIRQUE (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA GRANDE COMBINE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HOLIDAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME DES HAUTES PLAINES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

PLEIN SOLEIL (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE RIDEAU DÉCHIRÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOP GUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN MORT EN PLEINE FORME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Les festivals

15 ANS D'AVENTURE, D'ACTION ET DE SCIENCE-FICTION (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Ridley Scott, ; Blade Runner, (son THX) mer., séances à 14 h 30, 19 h 30 film 10 mn après ; Legend, (son THX) séances mer. à 17 h 15, 22 h 15 film 10 mn après ; Bad Trip, ; After Hours, (son THX) séances jeu. à 13 h 45, 19 h 30 film 10 mn après ; Brazil, (son THX) séances jeu. à 16 h 15, 22 h 15 film 10 mn après ; Destroy, ; Comme un chien enragé, (son THX) séances ven. à 13 h 45, 19 h 30 film 10 mn après ; Piège de cristal, (son THX) séances ven. à 16 h 30, 22 h 15 film 10 mn après ; l'Etranger, ; Alien, (son THX) séances sam. à 13 h 30, 19 h 30 film 10 mn après ; Aliens le retour, (son THX) séances sam. à 16 h 15, 22 h 15 film 10 mn après ; Brian de Palma, ; Scarface, (son THX) séances dim. à 12 h, 18 h 30 film 10 mn après ; les Incorruptibles, (son THX) séances à 15 h 45, 22 h film 10 mn après ; JOE Dante, ; l'Aventure intérieure, (son THX) lun., séances à 14 h, 19 h 30 film 10 mn après ; Explorers, (son THX) séances lun. à 16 h 45, 22 h 15 film 10 mn après ; Space Odyssey, ; 2001, l'Odyssée de l'espace, (son THX) séances mar. à 13 h 30, 19 h 30 film 10 mn après ; 2010, (son THX) séances mar. à 16 h 45, 22 h 40 film 10 mn après. Abonnement 4 films : 100 F.

ETÉ DE CHINE (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Raining in the Mountain, mer., lun., film à 12 h ; Chine, ma douleur, jeu., film à 12 h ; Une femme honnête, ven., film à 12 h ; San Mao, le petit vagabond, mar., film à 12 h.

L'HISTOIRE DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Louvre : A Golden Prison, mer. 20 h, ven., lun. 14 h ; le Musée du Louvre, mer., sam. 12 h, jeu. 17 h, ven., lun. 15 h ; Du donjon à la pyramide, mer., sam. 11 h, jeu. 18 h ; le Projet du Grand Louvre, ; le Chantier Grand Louvre, jeu. 11 h, sam. 15 h ; Louvre 1989, mer. 15 h, sam. 14 h ; le Château enterré, mer. 14 h, jeu. 11 h ; Présentation de la pyramide du Louvre, mer. 14 h, sam. 15 h ; Portrait de Pei, jeu. 12 h, lun. 20 h ; les Collections du Louvre, (série de films présentant les Œuvres du musée) mer., sam. à 17 h, jeu. 14 h, ven., lun. 11 h, 17 h.

LES ETERNELS DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). L'Affaire Cicéron, mer. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Viva Zapata, jeu. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Bal des maudits, ven., sam. à 13 h 50, 17 h 15, 20 h 40 film 10 mn après ; le Milliardaire, dim., lun. à 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après ; la Brune brûlante, mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

MONSIEUR FRANK CAPRA AUX TROIS LUXEMBOURG (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Mr. Smith au Sénat, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; New York-Miami, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Enjeu, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Extravagant Mr. Deeds, mer., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vous ne l'emporterez pas avec vous, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Horizons perdus, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

RENOIR : HOMMAGE AU PATRON, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Le Déjeuner sur l'herbe, ven. 11 h 50 ; la Règle du jeu, sam. 11 h 50 ; le Fleuve, jeu., dim. 11 h 50.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Rome ville ouverte, mer., ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Stromboli, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Voyage en Italie, sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Allemagne année zéro, dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Au seuil de la vie, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Communiants, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Flûte enchantée, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Silence, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Visage, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SEMAINE CHINOISE (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44). La Maison de thé, mer., ven. 18 h 30, sam., lun. 18 h ; la Terre jaune, jeu. 18 h 30, sam. 16 h, dim. 17 h, mar. 18 h.

VIVA JAMES BOND ! (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Goldfinger, jeu., sam., mar., séances à 13 h 45, 15 h 55, 19 h 50, 22 h film 15 mn après ; Bons Baisers de Russie, mer., dim., séances à 13 h 45, 15 h 55, 19 h 50, 22 h film 15 mn après ; James Bond OO7 contre Dr. No, ven., lun., séances à 13 h 45, 15 h 55, 19 h 50, 22 h film 15 mn après ; On ne vit que deux fois, mer., dim., séances à 13 h 30, 17 h 50, 22 h 10 film 10 mn après ; Opération Tonnerre, ven., lun., séances à 13 h 30, 17 h 50, 22 h 10 film 10 mn après ; les Diamants sont éternels, jeu., sam., mar., séances à 13 h 30, 17 h 50, 22 h 10 film 10 mn après.

WELCOME GORBI ! (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Le Tocsin de Tchernobyl, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Douleur, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Limita ou le quatrième rêve, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Pouvoir de Solovki, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Risque 2, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Carré noir, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Jugement suprême, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

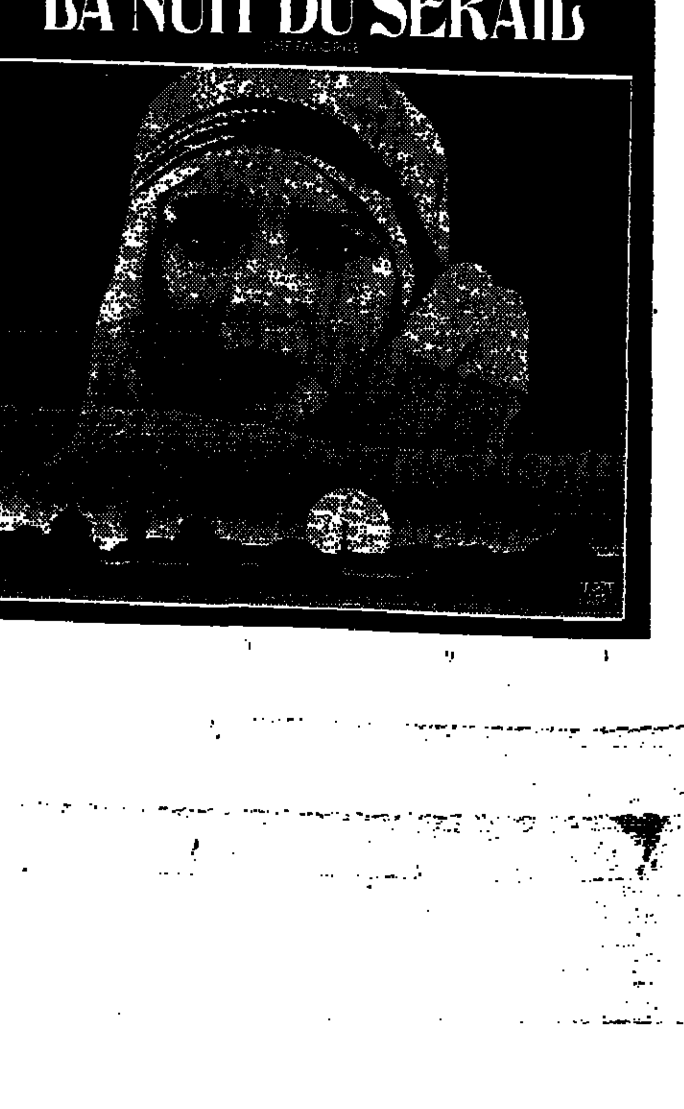

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Orages d'été. De Jean Sagols, avec Annie Girardot, Gérard Klein, Alain Doutey. **22.05 Série : L'ami Maupassant.** Madame Baptiste, de Claude Santelli, avec Isabelle Huppert, Francine Bergé, Roger Van Hool. **23.40 Feuilleton : La citadelle.** De Peter Jeffries et Mike Vardy, d'après A.J. Cronin, avec Ben Cross, Gareth Thomas. **0.30 Journal et Météo. 0.50 Série : Drôles d'histoires.** Mésaventures : Adieu partenaire. **1.10 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.35 Cinéma : l'Ami de Vincent ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1983). Avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Françoise Fabian, Jane Birkin. **22.10 Variétés : Visage pâle au Zénith.** Le concert de Renaud au Zénith en octobre 1988. ▶ **23.05 Documentaire : Les gens du fleuve.** De Marie-Joséphine Grojean. **0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Météo. 0.25 Soixante secondes.** Hector Babenco, cinéaste.

FR 3

20.35 Cinéma : la Ligne de démarcation ■ Film français de Claude Chabrol (1966). Avec Maurice Ronet, Jean Seberg, Daniel Gélin, Stéphane Audran. **22.30 Journal et Météo. 22.55 Magazine : Océaniques.** La vie filmée, de Jean-Pierre Alessandri et Jean Baronnet. 4. 1936-1940. **23.50 Musiques, musique.** Symphonie pour cordes en mi majeur, d'Antonio Vivaldi par l'Ensemble Concerto Koln.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : A la recherche de Garbo ■■ Film américain de Sidney Lumet (1984). Avec Anne Bancroft, Ron Silver, Carrie Fisher, Catherine Hicks. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Comme un chien enragé** ■ Film américain de James Foley (1986). Avec Sean Penn, Christopher Walken, Mary Stuart Masterson (v.o.). **0.05 Cinéma : Frères d'armes** □ Film américain de George Jay Bloom (1988). Avec Todd Allen, Charles Grant, Jack Starrett. **1.35 Série : Taggart.** Le champignon mortel, avec Mark McManus.

LA 5

20.35 Téléfilm : Le campus en folie. De Tom Trbovich, avec Gary Hershberger, Reed Rudy. **22.15 L'enquêteur** (rediff.). **23.15 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les cinq dernières minutes.** Du côté du Bois de Boulogne. **1.55 Sam et Sally** (rediff.). **2.50 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.20 Journal de la nuit. 3.25 Cosmos 1999** (rediff.). **4.15 Série : Peau de banane. 5.00 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Y a-t-il un cerveau dans l'ordinateur ? 21.55 Série : Poigne de fer et séduction. 22.35 Théâtre : Lanrette ou l'Amour voleur. Pièce de M. Maurette et M.-G. Sauvajon, mise en scène par J.-H. Duval, avec D. Lebrun. **0.20 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes. 0.55 Boulevard des clips. 1.10 Multitop** (rediff.). **1.50 Erreurs judiciaires** (rediff.). **2.15 Deux ans de vacances** (rediff.). **3.10 Lanrette ou l'amour voleur** (rediff.). **5.10 Deux ans de vacances** (rediff.).

LA SEPT

20.30 Cinéma : Mon cas. Film portugais de Manuel de Oliveira (1988). **22.00 Documentaire : Passages en regard.** D'Heinz Peter Schwerfel et Philippe Puicouyoul. **22.30 Documentaire : Le corps à l'ouvrage.** De Philippe Niang et J. Lallier. Les chemins d'Olympie. **22.30 Documentaire : Glock.** De Inger Aby. **0.30 Documentaire : From East to West.** De Barrie Gavin. Le tapis magique.

FRANCE-CULTURE

20.00 De La Célestine à La Nonne militaire d'Espagne : femmes de caractère. Textes choisis par Florence Delay, lus par Niels Arestrup. **21.15 Mémoires du siècle.** Jean Sablon, chanteur. **22.15 Fred Deux et son double.** La grosse et le Loto (2e partie). **22.40 Musique : Nocturne.** La musique russe et le piano. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Au bar des flibustiers** (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 19 août lors du Festival de Salzbourg) : œuvres de Haydn, Schubert, Brahms, Respighi, Rossini par Lucia Valentini-Terrani, mezzo-soprano, Bruno Canino, piano, James Creitz, alto. **23.10 Les soirées de France-Musique.** Ulysse. Musiques et chants polyphoniques d'Epire ; La tradition contemporaine de l'oratorio populaire ; La poésie et la musique en Grèce ; Musique arabo-andalouse et andalo-maghrébine.

Vendredi 25 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour. 14.25 Série : Commissaire Moulin. 16.15 Feuilleton : En cas de bonheur. 16.40 Club Dorothée vacances. 18.15 Série : Les rues de San-Francisco. 19.05 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.35 Jeux : Intervilles. Animés par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. Valenciennes-Nîmes. ▶ **22.35 Magazine : Grands reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Cet alcool entre nous, de Claude Couderc. **23.25 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christophe Morahan et Jim O'Brien, d'après Paul Scott, avec Charles Dance, Nicholas Farrel (13e épisode). **0.20 Journal et Météo. 0.35 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Au dernier des vivants. **1.00 Série : Des agents très spéciaux.** La danseuse hawaïenne.

A 2

13.45 Série : Falcon Crest. 14.35 Série : Cimarron Strip. 15.50 Documentaire : Histoire de la marine. De Daniel Costelle et Jean-Marc Leblon. 4. Le temps des paquebots. **16.45 Série : Starman. 17.30 Dessin animé. 17.45 Série : Les voisins. 18.10 Jeu : Trivial poursuit. 18.35 Série : Top models. 18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Le journal de la Révolution. 19.25 Divertissement : Affaire suivante. 19.40 Variétés : Gallia d'la joie. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Eurêka.** Le miel de la nuit, de Jean-Pierre Heizmann, avec Wolfram Berger, Alexander Radszun. **21.45 Apos + Strophes = Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les meilleurs de l'année. Avec Patrick Mamham *(Lourdes. Un pèlerinage moderne)*, Jacques Ceillard *(Ah ! Ça ira ça ira)*, Alvaro Mutis *(la Neige de l'amiral)*, Claude-Michel Cluny *(Poèmes du fond de l'œil, Odes profanes)*, Aristide *(la Langue française dans tous ses débats)*. **23.00 Journal et Météo. 23.15 Soixante secondes.** Renaud, chanteur. **23.20 Magazine : Les enfants du rock.**

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. 13.57 Flash d'informations. 14.00 Feuilleton : Flamingo Road. 14.50 Magazine : 40° à l'ombre de la 3. 16.00 Flash d'informations. 16.03 40° à l'ombre de la 3 (suite). Variétés : Patricia Kaas, Princess Erika, Azzuro. **17.00 Flash d'informations.** *De 17.05 à 18.00* **Amuse 3. 17.05 Petit ours brun. 17.06 Les recettes de Gil et Julie. 17.10 Muppets babies. 17.35 Feuilleton : L'or noir de Loraac. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeu : La classe. 20.35 Série : Le Masque.** L'assassin est à bord, de Jacques Cornet, avec Sylvia Zerbib, Philippe Rouleau. **21.30 Magazine : Thalassa.** L'archipel des Glénans : le lagon du Finistère, de Claude Rives et Xavier Desmier. **22.20 Journal et Météo. 22.40 Documentaire : Femmes dans la guerre.** De Guylaine Guidez. 5. Temps de douleur. **23.35 Musiques, musique.** Concerto pour orgue n° 4, de Michel Corrette, par l'Ensemble instrumental de France, dir. Philip Bride.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Suicidez-moi, docteur ! ■ Film américain de Burt Reynolds (1978). Avec Burt Reynolds, Dom de Luise, Joanne Woodward. **15.20 Cinéma : le Colosse de Rhodes** ■ Film italien de Sergio Leone (1960). Avec Lea Massari, Rory Calhoun, Georges Marchal. **17.25 Cabou cadin.** *En clair jusqu'à 20.30.* **18.15 Cabou cadin. 18.40 Série : Badge 714. 19.09 Flash d'informations. 19.10 Top album. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Allô ! Allô ! 20.30 Téléfilm : Prélude à l'après-midi d'un mari trompé.** *Thérapie de groupe et cas de conscience conjugaux.* **21.40 Série : Jack Killian, l'homme au micro. 22.30 Documentaire : Oiseaux des mers.** De Malcom Penny. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Bonjour l'angoisse** ■ Film français de Pierre Tchernia (1988). Avec Michel Serrault, Pierre Arditi, Geneviève Fontanel. ▶ **0.30 Cinéma : A la recherche de Garbo** ■■ Film américain de Sidney Lumet (1984). Avec Anne Bancroft, Ron Silver, Carrie Fisher, Catherine Hicks (v.o.). **2.10 Cinéma : la Septième Dimension** ■ Film français de Laurent Dusseaux, Olivier Bourbeillon, Stephan Holmes, Peter Winfield, Manuel Bourninhac, Benoît Ferreux (1987). Avec Francis Frappat, Jean-Michel Dupuis. **3.35 Cinéma : Du riffifi à Panama** □ Film français de Denys de La Patellière (1966). Avec Jean Gabin. **5.10 Cinéma : Pierre et Djemila** ■ Film français de Gérard Blain (1987). Avec Jean-Pierre André, Nadja Reaki, Abdel Kader.

LA 5

13.30 Série : Amicalement vôtre. 14.30 Série : L'enquêteur. 15.20 Série : Les cinq dernières minutes (rediff.). *De 17.10 à 18.50 Dessins animés.* **17.10 Mofli. 17.35 Les Schtroumpfs. 18.00 Boule et Bill. 18.05 Les Schtroumpfs. 18.30 La tulipe noire. 18.50 Journal images. 19.00 Dessin animé : Dents la Malice. 19.30 Série : Happy Days. 19.55 Les Inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les Inconnus. 20.35 Téléfilm : L'ange du mal.** De Paul Wendkos, avec Blair Brown, David Carradine. **22.30 L'enquêteur** (rediff.). **23.25 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre** (suite). **0.30 Les cinq dernières minutes. 2.00 Sam et Sally** (rediff.). **2.55 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.25 Journal de la nuit. 3.30 Cosmos 1999** (rediff.). **4.20 Série : Peau de banane. 5.05 Voisin, voisine** (rediff.). **6.05 Musique : Aria de rêve.**

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.). **13.45 Série : Docteur Marcus Welby. 14.35 Feuilleton : Deux ans de vacances. 17.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Laredo. 18.05 Variétés : Multitop. 18.40 Série : La petite maison dans la prairie. 19.30 Série : Cher oncle Bill. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : La télévision en otage.** D'Edward Zwick, avec Christopher Allport, David Clennon. **22.10 Série : La malédiction du loup-garou. 23.00 Capital. 23.05 Six minutes d'informations. 23.10 Sexy clip. 23.40 Magazine : Ondes de choc.** Le business des Blacks (rediff.). **0.35 Boulevard des clips. 1.30 Multitop** (rediff.). **2.00 Erreurs judiciaires** (rediff.). **2.25 Deux ans de vacances** (rediff.). **3.20 Magazine : Charmes. 3.50 Ondes de choc.** Le business de la nouvelle fesse (rediff.). **4.40 Le gisive et la balance** (rediff.). **5.05 Deux ans de vacances** (rediff.).

LA SEPT

19.00 Espagnol. Méthode Victor n° 26. **19.30 Documentaire : Femmes dans la guerre.** De Guylaine Guidez. Femmes souffrantes ou le temps de la douleur. **20.30 Téléfilm : La maison dans la dune.** De Michel Mees, d'après le roman de Maxence Van der Meersch. **22.00 Documentaire suédois : Tarkowski tourne *le Sacrifice*.** De Michael Leszczylowski. **22.30 Chroniques d'en France.** Pays de Caux, pays de quoi ? Entre Seine et falaises, de Claude Santelli. **23.30 Opéra : les Troyens.** De Berlioz, acte V. **0.30 Documentaire : From East to West.** Le compositeur japonais, Toru Takemitsu, de Barrie Gavin.

FRANCE-CULTURE

20.00 En urgence d'amour. Textes de Jean Cocteau choisis par Danielle Volle. **21.15 Mémoires du siècle.** Andrée Sodenkamp, poétesse. **22.15 Fred Deux et son double.** Chez la grosse. **22.40 Musique : Nocturne.** La musique russe et le piano. 5. La migration aux Etats-Unis. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Au bar des flibustiers** (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Métaboles, de Dutilleux ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35, de Tchaïkovski ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 97, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Dimitri Sitkovetzki, violon. **22.54 Jeu : Invitation au voyage. 23.10 Les soirées de France-Musique.**

Audience TV du 23 août 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	32.6	Santa-Barbara 15.0	Journal révol. 1.4	Actual. région. 10.8	Pub 1.9	Denis la Malice 1.8	Petite maison 1.6
19 h 45	33.7	Roue fortune 15.5	Gallia d'la joie 2.6	19-20 info 7.9	Top 50 2.3	Happy Days 4.4	Cher oncle Bill 1.1
20 h 16	44.2	Journal 19.6	Journal 10.5	La classe 5.9	Allô ! Allô ! 1.6	Journal 2.9	Mme est servie 3.2
20 h 55	49.6	La vengeance... 18.8	Valise en carton 9.0	Les 4 vérités 7.1	Football 5.2	Rencontre mort. 6.4	Détective... 3.1
22 h 8	46.2	Concours 15.3	Valise en carton 12.3	Les 4 vérités 7.1	Football 5.8	L'enquêteur 3.5	Dame camélias 1.5
22 h 44	28.1	Football 10.6	Camée cachée 10.8	Archipel sonore 0.8	Gang otages 1.5	L'enquêteur 2.7	Dame camélias 1.2

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 août à 0 heure et le dimanche 27 août à 24 heures.

Au cours des jours à venir, le temps va devenir progressivement plus nuageux et plus frais sur une moitié nord du pays. Vendredi, les premiers nuages arriveront par le nord apportant un peu de pluie pour la journée de samedi au nord de la Loire. Dimanche, le temps sera plutôt ensoleillé sur tout le pays.

Vendredi : soleil, nuages arrivant par le nord.

La journée de vendredi sera, dans son ensemble, très ensoleillée.

Le matin, il y aura encore un peu de brume, surtout dans les régions de l'ouest du pays. Cependant, ces brumes seront rapidement dissipées et le soleil s'imposera largement.

Le ciel restera clair en de nombreuses régions. Toutefois, quelques nuages seront présents dans le ciel près des Pyrénées, des Alpes et de la Corse. Sur le nord du pays, c'est-à-dire de la Haute-Normandie aux Ardennes, il y aura un peu plus de nuages dès le matin. En cours de journée, ces nuages se feront de plus en plus nombreux et, le soir, ils toucheront les régions allant de la Bretagne à l'Ile-de-France et à la Lorraine. Sur l'extrême nord du pays, il bruinera même un peu en soirée.

Un mistral et une tramontane modérés souffleront.

Les températures minimales seront comprises en général entre 10 et 14 degrés. Près de la Méditerranée, elles seront encore élevées (de 18 à 20 degrés). L'après-midi, il fera encore assez chaud : de 19 à 22 degrés sous les nuages au nord du pays, sinon de 25 à 30 degrés du nord au sud.

Samedi : nuageux au nord avec des ondées, ensoleillé au sud.

Le temps sera souvent nuageux sur les régions situées au nord de la Loire. Il pleuvra même un peu dans les régions allant du nord du pays à la Normandie et au nord-est. L'après-midi, les précipitations prendront plutôt un caractère d'ondée.

Plus au sud, le temps restera bien ensoleillé, mais le ciel sera plus nuageux que les jours précédents. Le mistral et la tramontane souffleront toujours.

Les températures minimales seront en légère hausse sur une moitié nord du pays avec la présence de nuages. Plus au sud, elles seront stationnaires. Les maximales, quant à elles, seront en baisse sensible, surtout dans le nord du pays.

Dimanche : nuages au nord, soleil au sud.

Dans l'ensemble, dimanche sera encore une belle journée.

Le matin, une bande nuageuse couvrira bien le ciel de la Bretagne et de la Normandie au Bassin parisien et à la Lorraine, mais elle se désagrégera dans la journée, et les éclaircies deviendront prédominantes.

Près des côtes de la Manche et sur le Nord, le temps sera plus frais, voire un peu gris au lever du jour. Mais, grâce au soleil, la journée laissera une impression agréable.

Sur tout le reste du pays, le temps sera chaud et ensoleillé, avec des températures qui dépasseront 30 degrés l'après-midi dans le Midi.

SITUATION LE 24 AOUT 1989 A 0 HEURE TU

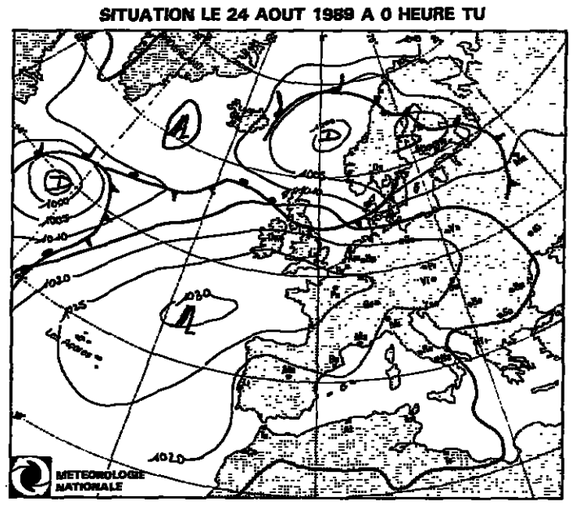

PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT 1989 A 12 HEURES TU

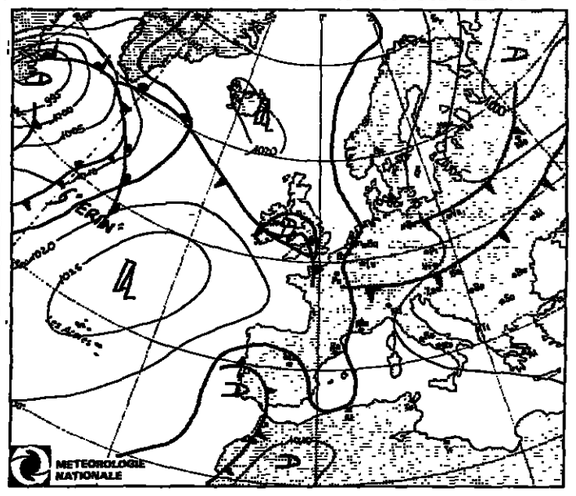

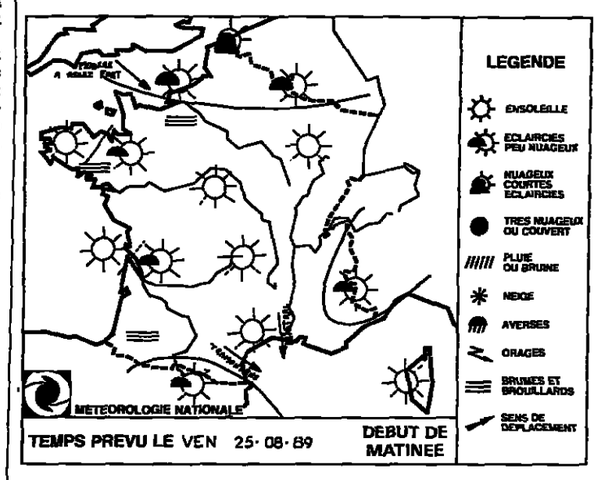

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5073

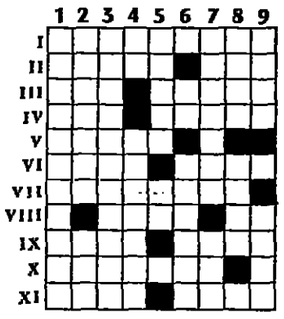

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent avoir des allures de marquises. – II. Quand elle est bonne, c'est le bouquet. Ville étrangère. – III. Conviendra. Un animal fragile. – IV. Sans changement. Ne peut faire qu'une petite moitié. – V. Une ancienne capitale chez des voisins. – VI. Peut être assimilé à un bonbon quand il est tendre. Court parfois quand il est vieux. – VII. Qualifie l'air de celui qui vient d'être mordu. – VIII. Elément utile dans le calcul d'un quotient. Un agrément étranger. – IX. Généralement assortie quand on est dans de beaux draps. Circulait à l'étranger. – X. Procéder à un étirage. – XI. Bon quand il est commun. Comme une femme qui gagne sa vie « petit » à « petit ».

VERTICALEMENT

1. Coupés menus, par exemple. – 2. Un truc en plumes. Grisante étrangère. – 3. Transformation en liquide. – 4. Cours élémentaire. Comme d'anciens jeux. – 5. Principe odorant. Difficulté. – 6. Dieu. Servent parfois de témoins. – 7. Faire du repassage. Un beau parleur. – 8. Un coin perdu. S'accompagnait de la lyre. – 9. Port. Le plancher des vaches.

Solution du problème n° 5072

Horizontalement

I. Dépanneur. – II. Avare. Pré. – III. Lingère. – IV. Léto. Aire. – V. Erato. Rat. – VI. Siège. – VII. Raouts. Or. – VIII. Inn. Art. – IX. As. Eprise. – X. Reg. Ida. – XI. Seins. Son.

Verticalement

1. Dalleur. Ars. – 2. Evier. Aisée. – 3. Pantalon. G.I. – 4. Argot. Une. – 5. Née. Ost. Pis. – 6. Ré. Isard. – 7. Epeire. Rias. – 8. Ur. Ragots. – 9. Répéter. Eon.

GUY BROUTY.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE
puis METEO

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-8-1989 à 6 heures TU et le 24-8-1989 à 6 heures TU — le 24-8-1989

FRANCE			
AJACCIO	27	18	D
BIARRITZ	25	18	N
BORDEAUX	29	15	N
BOURGES	25	12	N
BREST	20	9	B
CAEN	21	10	P
CHERBOURG	18	13	O
CLERMONT-FERR.	27	11	–
DIJON	27	14	D
GRENOBLE St-M-H	31	15	D
LILLE	24	10	B
LIMOGES	24	15	D
LYON	27	16	D
MARSEILLE-MAR.	33	19	D
NANCY	24	10	D
NANTES	26	13	N
NICE	30	23	D
PARIS-MONTS.	25	14	N
PAU	27	15	B
PERPIGNAN	33	20	D
RENNES	25	10	B
ST-ETIENNE	26	11	D
STRASBOURG	26	11	D
TOURS	26	13	D
TOULOUSE	29	15	N
POINTE-A-PITRE	31	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	34	21	D
AMSTERDAM	20	11	D
ATHÈNES	34	23	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	31	21	D
BELGRADE	30	16	C
BERLIN	23	9	N
BRUXELLES	24	11	D
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	19	13	P
DAKAR	29	23	O
DELHI	32	25	P
DJERBA	30	25	N
GENÈVE	29	14	D
HONGKONG	29	26	O
ISTANBUL	31	20	D
JÉRUSALEM	30	19	B
LISBONNE	33	22	N
LONDRES	25	12	D
LOS ANGELES	22	17	N
LUXEMBOURG	23	11	D
MADRID	35	24	P
MARRAKECH	41	29	N
MEXICO	25	14	O
MILAN	30	20	D
MONTRÉAL	23	12	D
MOSCOU	16	7	N
NAIROBI	21	13	C
NEW-YORK	32	22	D
OSLO	19	9	D
PALMA-DE-MAJ.	36	19	D
PÉKIN	27	19	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	B
ROME	29	20	D
SINGAPOUR	30	26	C
STOCKHOLM	20	11	P
SYDNEY	18	7	D
TOKYO	31	25	C
TUNIS	34	21	N
VARSOVIE	25	11	D
VENISE	31	21	D
VIENNE	28	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

Sports

FOOTBALL : Coupe d'Europe de l'UEFA

L'exploit d'Auxerre à Zagreb

L'AJ Auxerre s'est qualifiée pour le premier tour de la Coupe de l'Union européenne de football en dominant le Dynamo de Zagreb (3-1), mercredi 23 août, en Yougoslavie. Battus 1-0 au match aller de ce tour préliminaire, mercredi 9 août (*le Monde* du 11 août), les Bourguignons ont remporté ainsi leur premier succès à l'extérieur en Coupe d'Europe.

« C'est un grand moment pour l'AJ Auxerre... L'équipe a été formidable. » L'homme qui s'extasie ainsi sur la performance des joueurs bourguignons est d'ordinaire plutôt avare de compliments. Mais cette fois, Guy Roux, cinquante et un ans, l'inamovible entraîneur de l'Association de la jeunesse auxerroise (AJA), sait que ses joueurs ont réalisé un exploit en éliminant le Dynamo Zagreb. Victorieux en Yougoslavie (3-1) alors qu'ils s'étaient inclinés en France (0-1) lors de la première manche, les Auxerrois ont ainsi acquis le droit de participer au premier tour de cette compétition. Ils affronteront un adversaire beaucoup moins réputé : le club albanais Apolonia Fier (match aller à Auxerre le 13 septembre, match retour le 27).

Pour gagner à Zagreb, devant 55 000 spectateurs et une formation yougoslave emmenée par deux futurs très grands joueurs (les attaquants Davor Suker et Zvonimir Boban, âgés tous deux de vingt et un ans), l'entraîneur bourguignon a dû renoncer à l'un de ses principes en engageant une vedette du football, le milieu de terrain belge Enzo Scifo, vingt-trois ans, en disgrâce à Bordeaux. Jamais l'AJ Auxerre, qui vit depuis des années sur la main-d'œuvre issue de son centre de formation, n'avait enrôlé un élément d'un tel renom. En deux matches, samedi 19 août en championnat contre le Racing-Paris 1 (2-0) puis contre Zagreb mercredi en Coupe d'Europe, l'ancien Bordelais s'est imposé comme le véritable patron de cette équipe qui se cherchait depuis le début de saison.

Mais Guy Roux s'est accordé une autre entorse à sa ligne de conduite habituelle : en Yougoslavie, il avait titularisé d'entrée de jeu le jeune Ivoirien Didier Otokoré (vingt ans), un joueur brillant mais qu'il utilise le plus souvent comme « joker » en fin de match. L'entraîneur bourguignon craignait que le jeune homme ne tienne pas la distance, physiquement et moralement, face à de rugueux défenseurs Yougoslaves. Il se trompait. Otokoré, insaisissable, a inscrit deux des trois buts de la victoire française, le Hongrois Kalman Kovacs marquant le troisième. Pour Guy Roux, le premier succès d'Auxerre à l'extérieur en Coupe d'Europe valait bien quelques sacrifices.

Ph. Br.

EN BREF

● **ATHLÉTISME : record du monde du relais 4 X 200 mètres.** – L'Américain Carl Lewis et trois de ses compatriotes (Leroy Burrell, Floyd Heard et Danny Everet) du club de Santa Monica ont battu le record du monde du relais 4 X 200 mètres, mercredi 23 août, lors de la réunion de Coblence (RFA). Ils ont couru la distance en 1 min. 19 sec. 38. Le précédent record datait du 27 mai 1978 et était détenu par le relais de l'université de Californie du Sud en 1 min. 20 sec. 26.

● **Un cas de dopage en Coupe d'Europe.** – Un athlète dont ni l'identité ni la nationalité n'ont été révélées, a été reconnu coupable de dopage lors d'un contrôle pendant la dernière Coupe d'Europe d'athlétisme disputée à Gateshead (Grande-Bretagne) les 5 et 6 août. S'il s'agit d'un Soviétique comme en court la rumeur, la participation de l'équipe d'URSS à la prochaine Coupe du monde d'athlétisme à Barcelone serait alors compromise, les Soviétiques perdant leur place au profit de la RDA.

● **CYCLISME : les championnats du monde.** – L'équipe de France féminine de cyclisme, s'est classée troisième de l'épreuve du 50 kilomètres sur route par équipes, mercredi 23 août, lors des championnats du monde disputés à Chambéry. L'épreuve a été remportée par l'Union soviétique devant l'Italie. Chez les hommes, la RDA a enlevé le titre mondial du 100 kilomètres contre la montre par équipes amateurs devant la Pologne et l'URSS. Les Français se sont classés sixièmes.

emplois internationaux

Institut suisse cherche représentant pour la France. Activité de voyage intense, nous vous offrons une activité indépendante bien rémunérée. Nous exigeons un niveau d'instruction culturel et engagement ferme. Ne demandons pas d'expérience en branche technique. Voiture de fonction, âge idéal au-dessous de 30 ans (notions en langue allemande). Nous cherchons de même pour notre bureau à Paris-9e une secrétaire fiable. Event. engagement de 80 % (notions en langue allemande). Votre candidature avec photo : St-Blasius Institut Postfach Ch 7310 Bad Ragaz Schweiz.

DEMANDES D'EMPLOIS

JH maîtrise russe parle couramment russe, anglais, 1 an travail en URSS, ch. emploi traducteur russe dans import export. 86-37-80-28.

Vous êtes une entreprise européenne ou internationale.

Vous recherchez une ASSISTANTE EXPORT

J'ai 25 ans, un BAC + 4 all./angl. appliquée au droit et à l'économie internationale. Je souhaite mettre à profit mes compétences, mon sens de l'organisation, mon sérieux et mon dynamisme.

Envoyez votre proposition au : nº 8462 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

cours et leçons

Étudiante en linguistique donnerait cours de français, anglais, allemand, initiation ou perfectionnement, Mme Roy Armelle, 15, rue du Gal-Henrys, 75017 Paris.

Le Monde L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

5e arrdt

CONTRESCARPE
POUTRES, JOLI 2 PCES. CLAIR, SOLEIL. 1 150 000 F. MEL. 43-25-32-56.

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
ÉT. DUVERNET. 45-41-11-00.

15e arrdt

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
MÊME OCCUPÉS.
M. BRUNET. 45-41-11-00.

16e arrdt

Me MICHEL-ANGE
Imm. p. de t., 5e, sans asc., duplex, plein de charme. 85 m², balcon, soleil. 2 350 000 F. 45-46-26-25.

PTE D'AUTEUIL, bd Suchet. imm. 1930, stand., liv., 2 chbres, s/jard., rangts, ss vis-à-vis, soleil, calme. 2 395 000 F. 42-24-65-40.

2 pièces de 40 m² env. 1.200.000 F. Me Roses - TBE.

3615 IMMOB.
Tél. : 43-87-86-76.

maisons individuelles

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Vous proposent à CHEVRY Gif/Yvette (91)

Des maisons de 5 à 8 pièces de 130 à 200 m² totalement individuelles

A Chevry vous trouverez
– crèche
– écoles, lycées
– commerces
– golf
– centre aquatique
– tennis

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
TEL. 60.12.27.00
Ouvert tous les jours

locations non meublées offres

Région parisienne

SAINT-CLOUD HIPPODROME
Ppté Compagnie Assurances SITUATION EXCEPTIONNELLE
100 APPTS NEUFS DU 2 AU 6 PCES
habitables été-automne 89, LOGGIAS, JARDINS D'HIVER superbe jardin intérieur. BAIL 6 ANS. SÉRIEUSES RÉFÉRENCES EXIGÉES.
Sur place, de 11 à 19 h, ts les jours même le dim. 2/4, R. FRANCIS-CHAVETON.
CIME, 43-20-28-28.

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS
Toutes durées, tous services
DOMICILIATIONS
Franklin-Roosevelt-Boétie Faubourg-Saint-Honoré.
ACTE, 43-59-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

France loto – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 27/12/88) AUX DIXIEMES TOUS CUMULS COMPRIS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	NUMEROS DE VIGNETTE	SOMMES GAGNEES (F.)
0	0	UN A DIX	20
	370	UN A DIX	120
	640	UN A DIX	120
1	601	UN A DIX	100
2	62	UN A DIX	40
	01672	SIX	2 000 000
	01672	UN	100 000
	01672	DEUX	100 000
	01672	TROIS	100 000
	01672	QUATRE	100 000
	01672	CINQ	100 000
	01672	SEPT	100 000
	01672	HUIT	100 000
	01672	NEUF	100 000
	01672	DIX	100 000
3	13	UN A DIX	40
	8143	UN A DIX	1 000
4	4	UN A DIX	20
	04	UN A DIX	60
	104	UN A DIX	100
	334	UN A DIX	120
	6064	UN A DIX	1 020
5	905	UN A DIX	100
	90545	TROIS	50 000
	90545	UN	5 000
	90545	DEUX	5 000
	90545	QUATRE	5 000
	90545	CINQ	5 000
	90545	SIX	5 000
	90545	SEPT	5 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	NUMEROS DE VIGNETTE	SOMMES GAGNEES (F.)
5	90545	HUIT	5 000
	90545	NEUF	5 000
	90545	DIX	5 000
6	156	UN A DIX	100
7	27	UN A DIX	40
8	68	UN A DIX	40
	9198	UN A DIX	1 000
	75368	SIX	50 040
	75368	UN	5 040
	75368	DEUX	5 040
	75368	TROIS	5 040
	75368	QUATRE	5 040
	75368	CINQ	5 040
	75368	SEPT	5 040
	75368	HUIT	5 040
	75368	NEUF	5 040
	75368	DIX	5 040
9	09	UN A DIX	40
	59	UN A DIX	40
	759	UN A DIX	100
	4149	UN A DIX	1 000
	93769	UN	50 000
	93769	DEUX	5 000
	93769	TROIS	5 000
	93769	QUATRE	5 000
	93769	CINQ	5 000
	93769	SIX	5 000
	93769	SEPT	5 000
	93769	HUIT	5 000
	93769	NEUF	5 000
	93769	DIX	5 000

TRANCHE DU BICENTENAIRE «CHATEAUBRIAND»
89 – TIRAGE DU MERCREDI 23 AOUT 1989 – 67e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

France loto – TACOTAC – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 22/06/88)

Le numéro **051048** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille			gagnent
151048	651048		
251048	751048		
351048	851048		40 000,00 F
451048	951048		
551048			

Les numéros approchant aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
001048	050048	051148	051008	051040	10 000,00 F
011048	052048	051248	051018	051041	
021048	053048	051348	051028	051042	
031048	054048	051448	051038	051043	
041048	055048	051548	051058	051044	
061048	056048	051648	051068	051045	
071048	057048	051748	051078	051046	
081048	058048	051848	051088	051047	
091048	059048	051948	051098	051049	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	1048	4 000,00 F
	048	400,00 F
	48	200,00 F
	8	100,00 F

LOTO Nº 34 TIRAGE DU MERCREDI 23 AOUT 1989

5 10 19 25 37 44 – 49 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 30 ET SAMEDI 2 SEPTEMBRE 1989 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

89 – TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 23 AOUT 1989 – 68e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

Justice

Dans le Nord

Plainte contre X... après la mort par noyade d'une fillette

Les parents de la petite Laetitia Delépine, morte noyée lundi 21 août (*le Monde* du 23 août), au cours de la vidange d'une pataugeoire, ont déposé mercredi 23 août une plainte contre X. La petite fille, âgée de cinq ans, était morte aspirée dans le tuyau d'évacuation d'une pataugeoire de 50 centimètres de profondeur, sur la base nautique de Raismes (Nord), alors que deux employés d'une société privée d'entretien effectuaient la vidange du bassin. L'autopsie a confirmé la thèse de la noyade accidentelle.

La mairie de Raismes a, d'autre part, indiqué que les quatre pataugeoires de la base resteraient vides, au moins jusqu'à la fin de la saison. Ces vastes bassins peu profonds ne sont soumis – contrairement aux piscines – à aucune réglementation portant sur la surveillance de l'hygiène.

● **Plainte après la mort d'un détenu à la prison de Nîmes.** – Me Philippe Lecesne, avocat au barreau de Rouen (Seine-Maritime), a fait déposer, mercredi 23 août, une plainte au parquet de Nîmes (Gard) afin de connaître les circonstances exactes du décès de Cherif Belbey, trente ans, que l'administration pénitentiaire de la prison de Nîmes a déclaré avoir retrouvé pendu dans sa cellule le 17 août (*le Monde* daté 20-21 août). Selon la famille, à l'origine du dépôt de la plainte, la thèse du suicide paraît peu vraisemblable : *« Mon frère était quelqu'un de très équilibré »*, affirme la sœur de la victime, tandis que sa mère fait état de traces de coups aperçues sur le corps de son fils. Deux fois condamné à dix ans de prison par les cours d'assises de Seine-Maritime et des Pyrénées-Orientales pour des vols à main armée dont il s'est toujours déclaré innocent, Cherif Belbey espérait une confusion de peines.

FAITS DIVERS

● **Un incendiaire de dix ans.** – Un garçon de dix ans, interpellé mercredi 23 août à Marseille, a reconnu avoir allumé un feu vendredi dernier. Le jeune Frédéric, fils d'un marin-pompier de la région, a expliqué aux policiers qu'il *« voulait voir les Canadairs en action »*. L'incendie, allumé avec un briquet et du papier, et rapidement maîtrisé, avait dévasté 1000 mètres carrés de végétation dans le onzième arrondissement de Marseille.

Le jeune garçon a été laissé à la garde de ses parents.

● **Quarante corps ont été repêchés après le naufrage sur la Tamise.** – Quinze corps ont été repêchés, mardi 22 et mercredi 23 août, dans la Tamise après le naufrage, dimanche, du bateau-mouche *Marchioness*. Le nombre des noyés dont les corps ont été retrouvés s'établit ainsi à quarante. Selon les pointages de Scotland Yard, ce sont cent trente-six personnes qui se seraient trouvées à bord du bateau au moment de l'accident, dont soixante-dix-neuf ont survécu au naufrage. Si ce comptage est confirmé, le nombre de personnes toujours portées disparues s'établirait à dix-sept.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Simone et Henri ARCHIMBAUD ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

le vendredi 18 août 1989, chez Frédérique et Alain ARCHIMBAUD.

70, rue du Château,
92600 Asnières-sur-Seine.

– Marie-Françoise VAULON et Hervé LAVERGNE, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 21 août 1989.

8, rue Eugène-Varlin,
75010 Paris.

– Hugo

est né le 22 août 1989, chez Sophie-Caroline JARREAU, Philippe et Arthur DEMANGE.

2, square Servan,
75011 Paris.

– Anne et Jean-Pierre LANGLAIS ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Carl,

à Paris, le 22 août 1989.

11, rue de Naples,
75008 Paris.

Décès

– M. et Mme Louis Heintz,
Nathalie Heintz,
Et la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Frédéric HEINTZ,

survenu dans sa vingt-neuvième année, à Paris.

Les obsèques au cimetière du Montparnasse ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

22, Golflei,
2080 Kapelle,
Belgique,
85, rue de Rennes,
75006 Paris.

– Mme Peggy Petit-Laurent,
Claudine, Philippe, Nicolas et Antoine Petit-Laurent,
Le colonel et Mme René Merland,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean PETIT-LAURENT,
ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer,
directeur honoraire de la Commission des Communautés européennes,

survenu le lundi 21 août 1989, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont été célébrées à Paris, dans la plus stricte intimité.

9, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Mme Annie Cornen Pillard et M. Claude Cornen,
M. Yves Pillard,
M. et Mme Alain Pillard,
Sophie, Fanny, Thibaud et Mathilde,
M. André Pillard,
Mlle Raymonde Pillard,
en religion Sœur Marie-Claire,
ses enfants, petits-enfants, frère et sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean PILLARD,

compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
administrateur en chef de
la France d'outre-mer,

survenu le 22 août 1989, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 28 août, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Le général d'armée Jean Simon, président national de l'Association des Français libres,
Et les anciens de l'AFL,
Le général Bernard Saint-Hillier, président national de l'Amicale de la 1re division française libre,
Et les anciens de la 1re DFL,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean PILLARD,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 28 août 1989, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

[Né le 29 septembre 1914, à Paris, Jean Pillard a participé, avec la 1re division de la France libre, à la campagne de Libye en septembre 1940, puis a combattu en Syrie, en Tunisie, en Italie et en France. A Erbsheim en janvier 1945, il a réorganisé la face est de la défense française. Décoré de la croix de guerre 1939-1945, il fut ensuite administrateur en chef de la France d'outre-mer. Jean Pillard était compagnon de la Libération commandeur de la Légion d'honneur.]

Anniversaires

– Il y aura bientôt un an, Dieu rappelait à lui

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rosie Julien,

le dimanche 27 août, jour du premier anniversaire, une messe sera célébrée pour elle en l'église de Rosières (Haute-Loire), à 11 heures.

« Vous avez raison de fixer votre regard sur elle comme sur une lampe brillant dans un lieu obscur jusqu'à ce que luise le jour. »
(Saint Pierre, 2e épître.)

Décès de Diana Vreeland « papesse de la mode » aux Etats-Unis

Diana Vreeland, *« l'une des plus grandes et des plus originales femmes des Etats-Unis »*, selon l'écrivain Truman Capote, est décédée, le 22 août à New-York, d'une crise cardiaque. Diana Vreeland, qui se refusait à dévoiler son âge réel, a dirigé les magazines de mode *Harper's Bazaar* et *Vogue* et a organisé plusieurs expositions au Metropolitan Museum of Art (MET) de New-York, où elle fut conseiller spécial de l'Institut du costume.

[Née à Paris au début du siècle (en 1903 ou 1906 selon les sources) d'un père écossais et d'une mère américaine, Diana Vreeland, née Dalziel, s'est d'abord occupée d'une boutique de lingerie à Londres, avant d'émigrer à New-York en 1936, après avoir épousé le banquier Thomas Reed Vreeland.

Elle commence à écrire pour le *Harper's Bazaar* en 1939, y collabore jusqu'en 1962, avant de rejoindre *Vogue*, dont elle est rédactrice en chef jusqu'en 1971. Celle que l'on surnomma «la Papesse de la mode» et qui fut le véritable arbitre de l'élégance féminine outre-Atlantique, devient en 1972 conseillère au MET de New-York. Elle y organise des expositions sur Yves Saint Laurent et Balenciaga, laquelle a d'ailleurs débouché sur une étude, intitulée *les Années 10, 20 et 30*, consacrée à la haute couture parisienne.

On compte parmi ses écrits la rédaction de nombreux catalogues et albums, parmi lesquels *Allure*. Diana Vreeland a été décorée de l'ordre du Mérite en 1976 et a reçu la Légion d'honneur en 1977.]

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur succession vacante au palais de justice de NANTERRE,
le JEUDI 14 SEPTEMBRE 1989 à 14 heures
APPARTEMENT à NANTERRE (92)
2 à 8, allée Fleming
au rez-de-chaussée, de 3 PIÈCES, cuisine, salle d'eau, WC. - CAVE
MISE A PRIX : 250 000 F
S'adresser à Me WAQUET, avocat au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet (92000) NANTERRE. Tél. : 47-21-64-80 (de 9 h 30 à 12 h 30). Et sur les lieux pour visiter le MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1989, de 10 heures à 12 heures.

Vente sur succession vacante au Palais de justice de NANTERRE
le JEUDI 14 SEPTEMBRE 1989 à 14 heures
APPARTEMENT à ISSY-LES-MOULINEAUX
(Hauts-de-Seine) - 11 bis, rue Ernest-Renan
de 2 pièces, entrée, cuisine, WC, débarras - CAVE
MISE A PRIX : 250 000 F
S'adresser à Me WAQUET, avocat au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet (92000) NANTERRE. Tél. : 47-21-64-80 (de 9 h 30 à 12 h 30).
Et sur les lieux pour visiter le LUNDI 28 AOUT 1989 de 9 h 30 à 11 h 30.

Communication

Hollywood en mutation

Les agents artistiques ont de tout temps joué un rôle prépondérant à Hollywood. Intermédiaires obligatoires entre artistes et producteurs, ils géraient les carrières comme d'autres gèrent des placements, informés les premiers des secrets et rumeurs des studios. Leur influence est loin de s'être éteinte, et leur puissance est telle qu'elle fait souvent penser que ce sont eux qui, aujourd'hui, font la loi au pays du spectacle; qu'on doit *Rain Man* à l'un, à l'autre *Papillon*, et que le producteur David Puttnam a payé d'un exil ses critiques à l'égard du métier. Voici, après Mel Harris, le président de Paramount TV, et Stephen Cannell, le producteur indépendant *(le Monde* des 23 et 24 août), le portrait de Peter Rawley, l'un de ces agents... tout puissants.

Peter Rawley ou l'éminence grise de la production

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

Lorsqu'il déploie avec une certaine raideur sa longue carcasse habillée d'un costume gris sombre de coupe classique, ajuste sa cravate à pois avant de s'incliner devant son visiteur avec un rien d'affectation, on le prendrait pour un notaire du Sussex, un clergyman ou un financier de la City. Cet air pénétré, cette moue désabusée, ce ton posé et ses intonations si snobs... Cet homme-là ne peut être bien sûr qu'un sujet de sa Gracieuse Majesté. Que diable un Anglais fait-il dans ce bureau de Hollywood ?

Peter Rawley est ce qu'on appelle un agent. Un agent très spécial. Depuis neuf ans, il travaille chez ICM (International Creative Management), l'une des deux plus grosses agences artistiques américaines dont il est vice-président, responsable notamment du développement international : deux mille cinq cents personnes représentées (mille acteurs, sept cent cinquante auteurs, cinq cents réalisateurs...) parmi lesquelles Meryl Streep, Woody Allen, Richard Dreyfus, Eddy Murphy, des artistes de cirque, des musiciens de rock et même des chefs d'orchestre. L'agence emploie sept cents employés répartis dans des bureaux à New-York et à Londres, ainsi que chez des correspondants à Rome, Paris, Munich, Barcelone et Sydney.

Son rôle ? Dénicher des artistes prometteurs et talentueux, les représenter, gérer et négocier au mieux leurs contrats et engagements divers. Une sorte d'imprésario ? Peter Rawley a un léger mouvement de recul et grimace un sourire un brin condescendant. Le terme ne lui convient visiblement pas qui limite par trop l'activité de cet ex-Londonien issu, aime-t-il à préciser, d'une vieille famille de juristes anglais.

« Je crains que vous ne vous mépreniez sur le rôle d'une société comme ICM, commence-t-il prudemment. *« C'est aujourd'hui un point de confluence essentiel pour tous les partenaires impliqués dans l'industrie du spectacle : artistes, producteurs, banquiers. A nous, donc, de réunir de nombreuses compétences – notamment des juristes et des financiers – afin de nous adapter parfaitement à la conjoncture qui s'est singulièrement compliquée et internationalisée. »*

Le rôle des agents à Hollywood a bien changé depuis l'époque où les studios employaient à l'année acteurs et réalisateurs. Les fonctions étaient alors clairement définies et ICM, créée en 1935, se contentait de négocier ou de renégocier les contrats d'exclusivité de ses clients. L'âge d'or est passé. Les studios ne s'engagent plus que sur le court terme, les emplois sont incertains, les carrières et projets suspendus aux aléas de la production et des rachats de studios. Le rôle d'ICM s'est donc accru et diversifié.

Les capitaux internationaux

L'agence suit désormais autant la conjoncture artistique que la situation économique et financière pour analyser les occasions d'emplois, voire les susciter si le marché n'en génère pas spontanément. *« Nous devons nous tenir informés de tous les projets, de toutes les envies, de toutes les idées dans l'air*, explique M. Rawley. *Suivre la circulation des scripts, l'ébauche des projets, puis les différentes étapes de leur élaboration afin de pouvoir intervenir à chaque stade pour conseiller un nom, proposer un nouveau partenaire, orienter une négociation, suggérer une solution. Bref, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les projets aboutissent. »*

Les contacts d'ICM sont multiples et sa réputation lui vaut d'être associée à de nombreux montages de production quand elle n'en est pas le vrai catalyseur. Qui mieux qu'elle peut en effet suggérer le nom d'un scénariste capable d'exploiter au mieux l'idée d'un producteur, connaît un studio à l'affût de tel type de projet, et une star susceptible de s'y impliquer jusqu'à le co-financer ? *« Nous ne concurrençons pas les producteurs*, souligne Peter Rawley. *Ce n'est pas notre rôle. Notre seul intérêt est celui de nos clients et notre seule rémunération – en matière de cinéma – le taux de 10 % sur le montant de leur cachet. Sauf, très exceptionnellement, à être associé comme conseiller à un contrat de vente à l'étranger ».*

Car Hollywood – économie oblige – doit de plus en plus s'ouvrir aux capitaux internationaux. ICM se tourne fréquemment vers des banques et des producteurs européens susceptibles d'être intéressés par un projet américain d'envergure. Inversement, nombre de sociétés européennes ou japonaises n'hésitent pas à consulter ses agents pour avoir des renseignements sur tel ou tel producteur américain ou pour trouver un sponsor.

« La nécessité dans laquelle se trouvent aujourd'hui les grands studios américains de faire appel à des financements étrangers – un film moyen coûte bien 22 millions de dollars (140 MF) – nous contraint à voyager beaucoup et à ne négliger aucun contact », précise M. Rawley, qui rentre d'Amsterdam où il négociait avec des banquiers le financement d'un film américain. *« Notre président s'est déjà rendu deux fois à Moscou, et le gouvernement chinois nous a approchés il y a peu de temps. »* L'Europe ? *« C'est la perspective la plus excitante aujourd'hui dans notre métier, le test de notre capacité à travailler et à concevoir un travail artistique en dépassant nos frontières »*, explique Rawley avec conviction.

Et il le prouve : ICM a dans ses cartons cinquante projets de coproduction avec la Grande-Bretagne, vingt-cinq avec l'Italie, dix-neuf avec l'Allemagne, douze avec la France, sept avec l'Espagne. *« La perspective d'un beau mariage international de l'argent et du talent. »*

Le *« job »* lui plaît, c'est évident. Un métier enfin débarrassé de l'image péjorative longtemps entretenue par les agents eux-mêmes qui, outre leurs frasques et excentricités légendaires et propres au *show business*, étaient connus pour pratiquer l'autodépréciation. Comme s'il s'agissait du métier le plus frustrant de Hollywood, exercé par des acteurs, producteurs et scénaristes aux carrières avortées...

Peter Rawley n'est pas de ceux-là qui n'apprécient guère les projecteurs mais raffolent du pouvoir. Il sait que plus de films sont initiés dans son bureau ou dans celui d'agences voisines, comme celle de Michaël Ovitz, que dans les murs de la MGM ou de la Columbia. Et ce privilège occulte vaut pour lui tous les oscars.

ANNICK COJEAN.

Prochain article :

Brandon Stoddard ou le stress du programmateur

Le cachet des stars

Intéressés directement aux rémunérations perçues par leurs clients, les agents se montrent de plus en plus exigeants dans la négociation des contrats des stars. Les tarifs ont donc subi ces derniers mois une inflation sans équivalent qui a conduit les studios à accorder aux vedettes – sur qui reposent une production – une rémunération indexée sur les recettes du film et qui, mises bout à bout, peuvent atteindre 45 % du montant total ! Ces pourcentages sont souvent négociés en bloc par les agents et amputent notablement les bénéfices du producteur. Ils le protègent cependant contre les « flops » imprévisibles et évitent de compromettre le financement du film par le versement, avant même le tournage, de cachets devenus prohibitifs.

	AVANCES sur droits (millions de FF)	DROITS sur recette %
« Indiana Jones et la dernière croisade » (Paramount)		
● Harrison Ford	16	30 { 5
● George Lucas (producteur)	32	15
● Steven Spielberg (réalisateur)	16	10
« Ghost Busters 2 » (Columbia)		
● Bill Murray	0,16	45 { 15
● Dan Aykroyd	0,32	10
● Harold Ramis	0,32	10
● Ivan Reitman (réalisateur)	0,80	10
« Batman » (Warner)		
● Jack Nicholson	44,8	(1) 15
● Michael Keaton	32	(1) 8

(1) Intérêt valable dans le cas où son montant excéderait l'avance déjà versée.

Tableau publié dans Time le 24 juillet.

Selon le représentant de la société de portefeuille panaméenne

Montana Management ne veut pas lancer d'offensive sur Hachette

L'action Hachette a enregistré le 23 août l'une des plus fortes hausses de la Bourse de Paris, clôturant à 470 francs, soit une progression de 3,98 %. Ce mouvement fait suite à l'annonce par la Société des Bourses françaises (SBF) du rachat de 8,43 % des actions du groupe de communication par la société Montana Management Inc.

Me Philippe de Boccard, avocat genevois, représentant les intérêts de Montana Management, a déclaré à l'agence Reuter qu'il s'agissait d'une société de portefeuille de droit panaméen regroupant des investisseurs financiers étrangers. Selon Me de Boccard, *« les responsables de Montana n'ont pas l'intention de lancer une offensive sur Hachette ni même d'y prendre une part minoritaire »*. L'avocat précise que ce renforcement de position est *« purement accidentel »* et dû à un *« rééquilibrage des risques par pays et par branches »*.

Il semble qu'à la suite de Montana Management un certain nombre de charges boursières françaises aient suivi le mouvement et recommandé le titre à l'achat. A la direction d'Hachette on continue d'afficher une certaine sérénité en précisant que Montana Management possède *« depuis huit ans une part significative »* du groupe.

Outre le flou qui entoure encore l'identité des investisseurs étrangers sur une opération portant sur plus de 775 millions de francs, plusieurs points demeurent encore obscurs. Le rachat des actions par Montana semble avoir eu lieu le 2 mars. La société a donc mis plus de cinq mois à déclarer le franchissement du seuil de 5 %, alors que la législation impose de le faire au bout de cinq séances de Bourse. La SBF, qui aurait reçu la déclaration de Montana le 11 août, n'en a fait état que le 22. La COB, interrogée par l'agence Reuter, ne semble pas avoir l'intention de poursuivre Montana Management pour infraction à la réglementation.

Enfin, des informations contradictoires circulent sur le montant des participations détenues par Montana Management dans le capital d'Hachette avant l'opération. La SBF a fait état de 4,5 % du capital, Me Philippe de Boccard parle pour sa part de 1 %. A la direction d'Hachette, on se refuse à toute précision.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Offre Publique d'Achat des actions de la Compagnie Industrielle par la Compagnie Financière de Suez

- Prix d'offre : F 13 000 par action Compagnie Industrielle.
- L'offre porte sur toutes quantités d'actions présentées.
- Toutefois, la Compagnie Financière de Suez se réserve la faculté de donner ou non une suite positive à son offre si le nombre de titres présentés est inférieur à 472 615 actions, ce qui, compte tenu des actions qu'elle détient déjà, représente 50 % du capital plus 1 action de la Compagnie Industrielle.
- Si une suite favorable est donnée à l'offre et permet à la Compagnie Financière de Suez de prendre le contrôle de la Compagnie Industrielle, la Compagnie Financière de Suez proposera aux actionnaires et aux titulaires de certificats d'investissement de la Compagnie Financière du Groupe Victoire de leur racheter leurs titres au prix de F 2 000 par action et de F 1 000 par certificat d'investissement.
- Durée de l'offre : du 18 août au 18 septembre 1989 inclus.

L'opération est présentée par la BANQUE INDOSUEZ.
Avis de la Société des Bourses Françaises n° 89-2367 du 18 août 1989.
Une note d'information qui a obtenu le visa COB n° 89-363 en date du 21 août 1989 est tenue à la disposition du public chez les intermédiaires financiers.
Le document de référence sur la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ ainsi que la note d'information peuvent être obtenus à son siège social 1, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

PROJET DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE D'UTILISATION DE LA VIANDE HADY ET ADAHY EXECUTE PAR

LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

La Banque Islamique de Développement a le plaisir de porter à la connaissance des pélerins que le Comité chargé de la supervision du projet d'utilisation de la viande Hady et Adhahy a accompli, grâce à l'aide de Dieu, l'opération de sacrifice par procuration relative à la saison du pélerinage de 1409H et ce au nom de tous les pélerins qui, par l'intermédiaire de leurs propres représentants ou à travers la procuration donnée au Comité chargé de superviser l'opération de sacrifice, ont participé au projet du Royaume d'Arabie Saoudite d'utilisation de la viande Hady et Adhahy.

Le nombre total de moutons (55.451 carcasses) sacrifiés par procuration – toutes formes de sacrifices confondues – a atteint 495.590. Une partie de la viande sacrifié a été distribuée aux pélerins à Mina ainsi qu'aux nécessiteux de la Mecque. Une autre partie (331.000 carcasses) a déja été acheminée,ou est en cours de l'être, vers de nombreux pays Islamiques par voie terrestre, aérienne et maritime.

Les quantités de viande restantes sont congelées dans les chambres froides des abattoirs afin d'être distribuées aux nécessiteux du Haram tout au long de l'année. Pour l'année prochaine, le Comité compte, avec l'aide de Dieu, élargir encore plus le projet afin de satisfaire la demande d'un plus grand nombre de pélerins.

Le Comité saisit cette occasion pour adresser ses remerciements aux pélerins qui lui ont fait confiance, ainsi qu'au Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, et à sa tête le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, pour les efforts qu'ils ont fournis et les moyens qu'ils ont mis au service du projet.

Que tous puissent jouir de la récompense divine.

Dans le tableau qui suit on trouvera les détails concernant le nombre de moutons sacrifiés déja expédiés ou en cours de l'être, à l'extérieur du Royaume d'Arabie Saoudite (en nombre de têtes).

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE LA VIANDE HADY ET ADHAHI POUR LE PELERINAGE 1409H

Pays	Quantités à expedier	Quantités expédiées	Moyen de transport	Date approximative d'expédition et d'arrivee des bateaux
1. Soudan : Port - Soudan	15. 000		Congelé / mer	16 / 7 / 1989
Khartoum	5. 000		Congelé / air (1 vol Jumbo)	25 / 7 / 1989
2. Pakistan	—	30. 221	Congelé / air (7 vols pour Peshawar et 5 pour Kwalta)	15—19/7/1989
3. Djibouti	10. 000		Congelé / mer	29 / 8 / 1989
4. Bangladesh	65. 000		" "	16 / 8 / 1989
5. Jordanie	—	42. 000	Frigorifié / mer	16—24/7/1989
6. Tchad	—	5. 620	Frigorifié / air (1 vol Jumbo)	18 / 7 / 1989
7. Liban	25. 000		Frigorifié / terre	19—25/7/1989
8. Mauritanie	10. 000		Congelé / mer	22 / 8 / 1989
9. Mali	5. 000		Congelé / air par Dakar (Jumbo)	27 / 8 / 1989
10. Bur. Faso	5. 000		Congelé / air par Dakar (Jumbo)	27 / 8 / 1989
11. Egypte	35. 000		" / mer	6 / 8 / 1989
12. Sénégal	10. 000		" / "	27 / 8 / 1989
13. Somalie : -Berbera	3. 000		" / "	1 / 9 / 1989
-Mogadiscio	3. 000		" / "	1 / 9 / 1989
14. Gambie	5. 000		" / "	2 / 9 / 1989
15. Syrie	—	14. 500	Frigorifié / terre	20—25 /7/1989
16. Niger	5. 000		Congelé / air Par Dakar (Jumbo)	27 / 8 / 1989
17. S. Leone	5. 000		" / mer	12 / 9 / 1989
18. G. Bissau	5. 000		" / "	4 / 9 / 1989
19. G. Conakry	5. 000		" / "	10 / 9 / 1989
20. Tanzanie: -Zanzibar	3. 000		" / "	17 / 9 / 1989
-Dar Essalam	3. 000		" / "	18 / 9 / 1989
21. I. Comores	3. 000		" / "	23 / 9 / 1989
22. Kenya	3. 000		" / "	15 / 9 / 1989
23. Mozambique	3. 000		" / "	25 / 9 / 1989
TOTAL	231. 000	93. 541		Total général: 324. 541

024. ADAHI. TXT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

BILLET

Le budget en libre-service

Pour éteindre les incendies qui se déclarent ici ou là en cet été 1989, le gouvernement distribue. Mercredi 23 août (*le Monde* du 24 août) dans la matinée, il annonce 580 millions de francs pour les agriculteurs victimes de la sécheresse. Dans l'après-midi, il arrose les gendarmes : 100 millions pour améliorer leurs conditions de travail, 200 millions pour moderniser leurs locaux... La solidarité nationale face aux calamités naturelles dans un cas, la qualité d'un service public dans l'autre. Rien à redire.

Mais où M. Michel Rocard va-t-il trouver tout cet argent ? A l'occasion de leur déménagement de Rivoli à Bercy, ses argentiers auraient-ils découvert dans les coffres de l'Etat un magot caché ?

Certains « redéploiements »

Il ne faut pas exagérer. Les montants annoncés à grands coups de trompette ne correspondent pas à des dépenses nettes supplémentaires annuelles pour le budget de l'Etat. Il y *a par exemple des « redéploiements » :* certains frais sont annulés pour financer ces nouvelles mesures. Chacune de ses mesures prises individuellement ne remettent pas en cause les grands équilibres des finances publiques.

En revanche, la méthode du gouvernement pourrait se révéler dangereuse. Faute d'affirmer clairement sa politique et donc ses priorités, à l'égard des fonctionnaires notamment, M. Michel Rocard se trouve pris dans un engrenage inquiétant : s'il suffit de manifester pour obtenir un petit plus, les équilibres ne seront peut-être plus maintenus. En particulier, la création de quatre mille postes supplémentaires — en quatre ans il est vrai — dans la gendarmerie apparaît en contradiction avec l'objectif initial de M. Rocard visant à une stabilisation des effectifs globaux de la fonction publique. Après les enseignants, les infirmières, les personnels de la navigation aérienne, ceux de la météo, les policiers et aujourd'hui les gendarmes, à qui le tour ? Les militaires, les agents des impôts ou les postiers ?

ERIK IZRAELEWICZ.

Les batailles boursières autour des groupes d'assurances

Longtemps absents des premiers rangs du marché mondial de l'assurance, les groupes français se montrent — à l'occasion des OPA en cours — d'un grand dynamisme. Axa-Midi, numéro trois de l'assurance en France, a annoncé, mercredi 23 août, qu'il rejoignait Sir James Goldsmith dans son attaque contre le conglomérat britannique BAT. En cas de succès, Axa-Midi achèterait Farmers Group Inc, filiale de BAT, et rejoindrait le groupe de tête des grandes compagnies internationales. Pendant ce temps, la bataille pour le contrôle de l'ensemble Victoire-Colonia change de physionomie. Pour se défendre de l'OPA de Suez, M. Vernes pourrait opter pour la guérilla boursière du « ramassage », au lieu de jouer la tactique de l'affrontement d'OPA concurrentes.

Suez s'inquiète du ramassage des actions de la Compagnie industrielle par M. Vernes et ses amis

Une OPA ne ressemble pas à une autre. Et le savoir-faire acquis par les stratèges de Suez lors de l'épique OPA sur la Société générale de Belgique risque de rester lettre morte dans leur bataille d'aujourd'hui contre M. Jean-Marc Vernes.

Quelle est la situation ? D'un côté Suez, fort de sa puissance financière, a tenté de cadrer d'emblée le conflit sur un terrain qu'il connaît bien : celui de l'offre publique d'achat. *« Le marché doit travailler dans la clarté »*, nous déclarait M. de La Genière, le président de Suez. On annonce un prix tout à fait honnête de 13 000 F pour les actions de la Compagnie industrielle, holding qui contrôle le groupe d'assurances Victoire. Pour faire bonne mesure, Suez offre un maintien de cours sur les actions de Victoire, société elle aussi cotée en Bourse.

Et puis on attend que l'adversaire lance une contre-OPA à un prix supérieur pour pouvoir surenchérir *et ainsi de suite... Jusqu'à ce que le* plus démuni craque. Dans cette perspective, les règles du jeu sont claires : il n'y a pas de ramassage obscur en Bourse, la cotation est généralement suspendue, et le public apporte ses titres au gré des surenchères.

Pas d'allié de taille

Sur un terrain aussi bien balisé, M. Jean-Marc Vernes, le président de la Compagnie industrielle, fait pâle figure. Il n'est pas à la tête d'une banque mais d'un holding, la Société centrale d'investissement (SCI), qu'il détient avec ses amis de la famille Dassault et de l'Air liquide. Certes, sa fortune le classe à un rang avantageux au hit parade de *l'Expansion* ou du *Nouvel Observateur*, mais cet argent n'est pas mobilisable pour une aventure aussi risquée. Et même s'il l'était, il lui en faudrait dix fois plus.

Bref, Jean-Marc Vernes n'a pas les 28 à 30 milliards de francs nécessaires à la consolidation de son pouvoir sur le groupe Victoire. Une banque comme Paribas aurait pu l'épauler, mais après moult discussions, M. Michel François-Poncet, PDG de l'établissement de la rue d'Antin, a *décidé qu'il n'irait pas à* la bataille contre Suez (voir encadré).

Une compagnie d'assurances comme Axa-Midi, disposant d'un cash-flow respectable, aurait pu également se poster aux côtés de M. Jean-Marc Vernes, quitte à tenter ensuite de mettre la main sur le groupe Victoire. Cette perspective n'aurait rien eu pour déplaire à Generali, le partenaire italien de M. Claude Bebear, patron d'Axa. Mais voilà, Axa-Midi est plutôt attirée par Farmer's, filiale de BAT, attaqué par Sir James Goldmisth.

M. Vernes apparaît ainsi sans allié de taille et part battu... A moins, bien sûr, qu'il n'adopte une autre stratégie. Dans ses propos, il laisse percer certaines de ses hypothèses de combat. Quand *le Quotidien de Paris* (23 août) lui demande s'il va faire une contre-OPA, il répond : *« Ce n'est qu'une hypothèse. »* Puis, évoquant le holding Centenaire Blanzy, qui détient 16 % des titres, il lâche : *« Il a précisé qu'il apporterait ses titres au plus offrant. Mais imaginez que le jour de l'échéance l'action vaille sur le marché 16 000 francs, alors que Suez n'en offre que 13 000 francs. Ces actions iront sur le marché et non chez Suez.*

Des achats sur le marché ?

Des achats sur le marché plutôt qu'une contre-OPA pourraient donc bien être l'une des hypothèses de défense imaginées par M. Vernes. Le patron de la Compagnie industrielle et de Beghin Say a des amis fidèles. A commencer par Ferruzzi, le puissant groupe agro-alimentaire italien, qui pourrait bien jeter quelques centaines de millions de francs dans un petit paquet de titres. M. Marc Fournier, président de la « Mixte », par exemple, lui aussi ami fidèle de M. Vernes, possède déjà un peu moins de 5 % de Compagnie industrielle. D'ami en ami, de 0,5 % en 0,5 %, on verrait alors se dessiner une action de guérilla boursière qui laisserait le colosse Suez à peu près aussi démuni que l'armée américaine dans les rizières d'Indochine. Cette guérilla est d'autant plus facile à mener que M. Vernes dispose seul actuellement de la liste nominative des actionnaires.

Action de concert

La loi n'oblige pas M. Vernes à la communiquer à son adversaire, et la COB a refusé d'en être l'unique dépositaire. Autre avantage, ce dernier reste seul maître de l'enregistrement des nouveaux porteurs de parts... à condition de respecter un délai de deux mois entre la réception du bordereau et son inscription sur la liste définitive des actionnaires. Or deux mois, c'est très long dans une OPA, et ce délai peut jouer un rôle déterminant si l'on a la possibilité en toute légalité d'inscrire ses amis plus vite que ses ennemis. Ce qui est de bonne guerre. Dans cette perspective, rien n'interdit alors à M. Vernes de contacter un à un les porteurs de titres Compagnie industrielle (mutuelles, caisses de retraite, etc.) pour essayer de les convaincre d'apporter leurs actions sur le marché. Il n'est alors plus question de dizaines de milliards de francs à jeter sur le champ de bataille. Quatre à cinq devraient suffire. Et même si le cash vient à manquer, il suffit d'ouvrir le capital des filiales du groupe Victoire (Abeille...) à quelques assureurs étrangers soucieux de conquérir des parts de marché. Pour très cher, comme il le laisse entendre dans un entretien accordé au journal *les Echos*.

Bien entendu, cette stratégie est largement conditionnée par le maintien de la cotation en Bourse du titre Compagnie industrielle et par l'attitude qu'adoptera la COB. La COB arrivera-t-elle à s'assurer qu'il n'y a pas d'action de concert *(voir encadré)*. La seule manière pour Suez d'éviter une guérilla opaque et dangereuse, c'est donc de travailler à la suspension des cotations. Certains opérateurs sur le marché pensent aujourd'hui que l'afflux de demandes à la Bourse de Paris le premier jour de l'OPA est largement dû aux efforts de Suez lui-même pour faire monter le prix et entraîner une suspension de la cotation. Mais cette tactique ne peut durer, tant elle est repérable facilement.

Une chose est sûre en tout cas, la bataille n'est pas jouée ni gagnée d'avance. Officiellement, elle n'a même pas encore commencé. Mais certains craignent déjà de l'avoir perdue.

YVES MAMOU.

Paribas ne participera pas à la contre-offensive

La décision a été prise il y a une dizaine de jours déjà : Paribas n'épaulera pas directement M. Jean-Marc Vernes dans sa défense du groupe Victoire. Après avoir longuement débattu avec son équipe de direction, Michel François-Poncet, PDG de Paribas, a tranché : Paribas persévérera plutôt dans sa stratégie des petits pas en Europe. De multiples opérations en Italie, Espagne, RFA ont déjà commencé de porter leurs fruits, affirme la direction du groupe : le *titre a gagné 15 % en Bourse* depuis la privatisation, et les résultats se sont améliorés de 25 %.

En revanche, Paribas n'exclut pas a priori d'intervenir comme banquier et de prêter de l'argent à M. Vernes. Mais il attend que celui-ci le demande pour prendre position. Quand à sa stratégie dans le secteur de l'assurance, Paribas préfère travailler au développement d'Axa-Midi. C'est la banque de la rue d'Antin, déjà présente dans Hoylake, le consortium de Jimmy Goldsmith, qui a monté l'opération Farmer's en faveur d'Axa.

Axa-Midi entre, au côté de Sir James Goldsmith dans la bataille pour BAT

On l'attendait dans la bataille sur le groupe français d'assurances Victoire, c'est finalement dans la guerre autour du conglomérat britannique BAT que le troisième assureur français, Axa-Midi, fait son apparition. Complexe, l'intervention du groupe privé présidé par M. Claude Bébéar aux côtés de Sir James Goldsmith apparaît néanmoins comme un joli coup. En cas de succès, il permettra à M. Bébéar d'atteindre une nouvelle étape dans sa course à la taille et au développement international.

Axa-Midi a fait savoir, mercredi 23 août, simultanément à Londres, New-York et Paris, son intention de participer à l'offre publique d'achat lancée par Sir James Goldsmith sur British American Tobacco (BAT) *« afin de se porter acquéreur de Farmers Insurance Group, société d'assurances américaine détenue* [à 100 %] *par BAT-US »*. L'opération peut se diviser en deux. M. Bébéar se propose d'abord d'apporter des fonds à M. Goldsmith et à ses alliés (parmi lesquels Paribas, Pargesa...) pour l'aider dans son attaque sur BAT. Axa-Midi prendra une participation de 15 % dans le capital de Hoylake, le holding créé pour mener l'OPA par Sir James, un investissement de 6,5 milliards de francs.

Un prix intéressant

Cette participation à Hoylake est conditionnelle. Elle ne sera effective qu'en cas de succès de l'OPA. Dans cette hypothèse, Axa-Midi indique, dans un communiqué publié mercredi 23 août en fin d'après-midi à Paris, que *« Hoylake vendra Farmers à Axa-Midi, et sous réserve des autorisations nécessaires, pour la somme de 4,5 milliards de dollars (29 milliards de francs) »*. Avant de se joindre à l'attaque sur BAT, Axa-Midi se serait assuré d'obtenir l'accord des autorités outre-Atlantique.

En cas de succès, l'opération permettrait à M. Bébéar de prendre, d'un seul coup, une forte position sur le marché américain — le premier mondial — et d'atteindre une taille internationale respectable. Quinzième société d'assurances américaine avec 15 000 salariés, un chiffre d'affaires de 37 milliards de francs, Farmers a, souligne le groupe français, beaucoup de points communs avec Axa-Midi : la société travaille, comme lui, avec des agents généraux exclusifs (14 000 dans 27 Etats américains). La Compagnie californienne est spécialisée dans l'assurance pour les particuliers et dans l'IARD (incendie, accidents et risques divers).

Avec Farmers, Axa-Midi se hisserait largement au premier rang parmi les sociétés françaises d'assurances — devant le groupe nationalisé UAP, et au second rang européen (avec près de 80 milliards de francs de primes annuelles), derrière le géant allemand Allianz.

Dans l'entourage de M. Bébéar, on indique que le financement de cette opération *« est construit »* ; il sera assuré en partie à partir du cash du groupe, de ses fonds propres et d'emprunts qui pourraient être effectués sur le marché américain. On déclare également que, compte tenu des excellentes performances financières de Farmers (1,8 milliard de francs de bénéfices après impôts en 1988), le prix auquel Axa achètera Farmers à BAT (4,5 milliards de dollars, soit 29 milliards de francs) est intéressant. BAT avait acquis Farmers à la fin de l'année dernière et à l'issue d'une bataille boursière avec KKR (Kohlberg, Kravis Robert) pour 5,3 milliards de dollars. Le président de BAT, M. Patrick Shechy, a estimé jeudi 24 août, que le chiffre retenu par Axa, privera les actionnaires actuels de BAT d'une partie de la valeur de la firme.

E. I.

Un rappel à l'ordre de la COB

Dans un communiqué, la Commission des opérations de Bourse (COB) a rappelé, mercredi 23 août, les règles à respecter en période d'offre publique. Pendant toute la durée d'une OPA, les sociétés concernées, leurs administrateurs, leurs actionnaires détenteurs de 5 % ou plus de leur capital et les autres personnes physiques ou morales agissant de concert avec eux, directement ou indirectement, doivent déclarer chaque jour après la séance de Bourse, à la Commission et à la Société des Bourses françaises (SBF), les opérations d'achat et de vente qu'ils ont effectuées, en séance ou hors Bourse.

La même obligation de déclaration s'applique aux personnes qui auraient acquis, directement ou indirectement, depuis le lancement de l'offre, au moins 0,50 % du capital de la société visée.

Les déclarations doivent comprendre les renseignements suivants : nom et qualité du vendeur ou de l'acquéreur ; date de la transaction en Bourse ; nombre de titres traités et cours de la négociation. Ce communiqué peut être interprété comme un rappel à l'ordre en direction de M. Vernes.

INSOLITE

Délégué syndical et millionnaire...

Le portefeuille de certains dirigeants syndicaux suédois suscite bien des remous dans le monde du travail. Il contient parfois actions et obligations convertibles de l'entreprise dont ils sont salariés... Et pour une coquette somme. Grâce aux multiples avantages fiscaux attachés à cette forme de participation, cinq d'entre eux seraient devenus millionnaires et vingt-deux disposeraient d'avoirs supérieurs à 200 000 couronnes (autant de francs), comme le révèle l'hebdomadaire économique *Veckans Affaerer* du 23 août.

Si les milieux d'affaires saluent *« ces pionniers qui défendent l'industrie suédoise »*, du côté des syndicats ouvriers on éprouve tout de même une certaine gêne : la loyauté de ces « nouveaux capitalistes » envers l'entreprise ne risque-t-elle pas de les détacher des salariés qu'ils sont chargés de défendre, maintenant qu'ils en sont devenus de riches actionnaires ?

Au coeur du Panama, nous vivons dans un monde particulier. Au lieu de jouets, nous avons des fusils et la tristesse est notre réalité suprême, car un tyran inhumain a tronqué notre liberté.

Exposition sur les violations des droits de l'homme au Panama.

du 20 au 26 août, 1989

Hippodrome d'Auteuil
Porte d'Auteuil
75016
Paris '89

Présentée par : Le Comité panaméen des Droits de l'Homme.

Économie

SOCIAL

La rentrée s'annonce difficile dans le secteur public

(Suite de la première page.)

Depuis l'automne dernier, où on avait vu déferler une cascade de grèves catégorielles dans le secteur public, le gouvernement sait qu'il n'est plus immunisé par son orientation socialiste contre le danger d'une agitation sociale. « *Les confédérations*, observe-t-on dans l'entourage de M. Rocard, *n'ont tenu aucun conflit en 1988. Cette année, elles ont plutôt envie d'être devant que derrière.* »

Dans plusieurs branches du secteur public et de la fonction publique, une grogne plus ou moins latente persiste. La grève des agents des impôts pourrait rebondir, avec des risques d'élargissement, surtout si la concertation prévue pour le 5 septembre tourne court. Le malaise subsiste dans le secteur hospitalier, chez les gardiens de prison, chez les policiers et même maintenant chez les gendarmes, où certains vont jusqu'à évoquer la création d'un syndicat...

Aux PTT, le rapport Prévôt avive l'inquiétude des agents sur leur statut, alors qu'aux dernières élections la CGT s'est refait une santé, le syndicat SUD, composé d'exclus de la CFDT, a fait une percée et FO s'est affaiblie au point d'être tentée de se redresser en se montrant plus combative. A la SNCF, les relations sociales semblent aussi crispées et figées que lors de la grande grève de la fin 1986. Chaque étincelle est dangereuse... Et, globalement, dans la fonction publique, les impatiences viennent de catégories A et B, bien qualifiées, qui se considèrent souvent déclassées ou insuffisamment reconnues.

Si sécheresse il y a, les syndicats joueront-ils les pyromanes ? Trois confédérations ne sont plus handicapées (ou elles le sont moins...), comme elles l'étaient il y a un an, par les batailles internes de succession. Elles peuvent espérer trouver sur leurs revendications un certain appui du côté d'un PS soucieux d'aiguillonner M. Rocard vers une politique sociale plus audacieuse afin de ne pas le couper de sa base électorale, et de remettre la « *transformation sociale* » à l'ordre du jour dans la perspective de son prochain congrès.

Plus que jamais, la CGT, désormais à l'abri des échéances électorales, toujours délicates pour elle, entend en découdre avec le gouvernement et poursuivre, en l'intensifiant, sa tactique de harcèlement. Ses chevaux de bataille sont déjà connus. Il y a d'abord les « dix de Renault », pour lesquels elle a tenté de maintenir la pression après les fêtes du Bicentenaire. Les « dix » lui serviront encore d'étendard à la rentrée, et, dès le 25 août, même si Henri Krasucki veut globaliser l'action en faveur de tous les militants syndicaux exclus de la loi d'amnistie de 1988 tout en maintenant la pression pour les « dix » au moins jusqu'à l'arrêt de la Cour de cassation attendu pour le 4 octobre...

Mais la CGT cherche aussi à mener l'offensive contre le projet de budget 1990 — « *sur mesure pour le grand patronat* » — la défense de la protection sociale et bien sûr celle du pouvoir d'achat. Le fait que la France ait jusqu'à la fin de l'année la présidence de la Communauté européenne va lui fournir l'occasion d'accentuer sa campagne contre l'Europe de 1993, présentée comme source de tous les maux et de tous les reculs sociaux pour les salariés. Or, la CGT a le vent en poupe, grâce à une indéniable remontée électorale et à une présence forte dans la plupart des conflits localisés. L'UIMM indique que dans les élections aux conseils d'administration des entreprises nationalisées, elle a, avec 41,16 % en 1989, gagné 3,75 points par rapport à 1984... (1).

Les autres confédérations n'entendent pas se laisser distancer, même si elles sont soucieuses de ne pas être entraînées dans n'importe quelles surenchères. Dans son premier article de rentrée dans *le Monde* du 23 août, M. Jean Kaspar a pris soin de ne pas ranger la CFDT parmi les « *nostalgiques de la lutte des classes* ». Mais en plaidant pour une nouvelle approche du « *social* » et une reconnaissance de l'autonomie du syndicalisme, il a jugé « *urgent* » que « *le gouvernement se ressaisisse et cesse de céder à la tentation de l'économisme* ». Soucieux de « *réconcilier l'économique et le social* », le premier ministre devrait mettre « *en conformité ses déclarations avec ses actes* », estime M. Kaspar.

Critiques syndicales

Paradoxalement, les critiques de M. Marc Blondel dans son interview au *Monde* du 22 août, sont convergentes, puisqu'il reproche à M. Rocard d'agir « *beaucoup trop au cas par cas, par pragmatisme* », de ne pas avoir de grand dessein. « *Ce n'est pas le social qu'on gère, c'est le temps* », assure le secrétaire général de FO, qui appelle les salariés à « *passer de la ligne Maginot de l'autodéfense à une action plus revendicative* ». « *FO sera en position dure partout, même si elle signe souvent* », dit-on en écho à Matignon. La CFE-CGC n'est pas en reste. A défaut d'avoir eu raison quand il annonçait un printemps social chaud, M. Paul Marchelli prédit un automne agité et part en guerre contre l' « *idéologie égalitariste* » qu'il discerne dans le projet de budget 1990. Et la CFTC de M. Jean Bornard craint des tensions si le dialogue social n'est pas réactivé.

Il est vrai qu'en cet automne 1989, les rendez-vous sociaux vont être légion. Dès le 7 septembre, les partenaires sociaux se retrouvent pour déblayer le terrain d'une prochaine négociation sur le thème délicat de la mobilité (qui repose le problème de l'avenir de la prime d'ancienneté). D'ici là, l'incertitude aura été levée sur le nom du successeur de M. Pierre Guillen à la tête de la commission sociale du CNPF. S'il s'agit effectivement de M. Jean-Louis Giral, des changements ne tarderont pas à se manifester, celui-ci n'étant pas un chaud partisan des « *grand-messes sociales* ».

Mais il faudra, dans l'immédiat, se préoccuper de la prolongation de l'association pour la structure financière, créée notamment pour financer le surcoût pour les retraites complémentaires de l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite, et de l'équilibre des régimes de retraite complémentaire. Enfin, tel un serpent de mer, ressurgira le débat entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur le financement de la protection sociale.

Controverses sur le pouvoir d'achat

Autant de rendez-vous qui vont, par la bande, relancer les controverses sur l'évolution du revenu disponible des ménages. Déjà le dernier rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) a montré que, de 1985 à 1988, les salariés des secteurs privé et semi-public ont été moins défavorisés, au regard de l'évolution du pouvoir d'achat de leur salaire net, que ceux de la fonction publique.

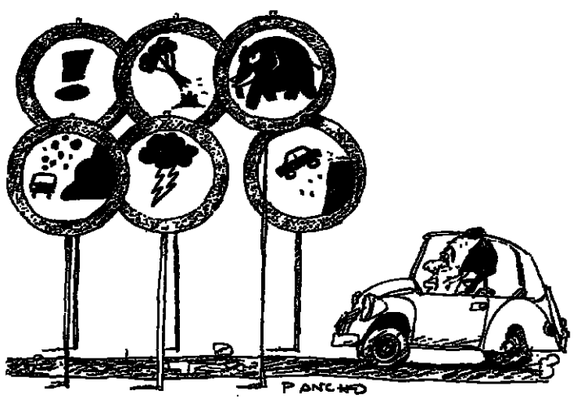

Les conflits sociaux

Journées perdues par les grèves
(en milliers)

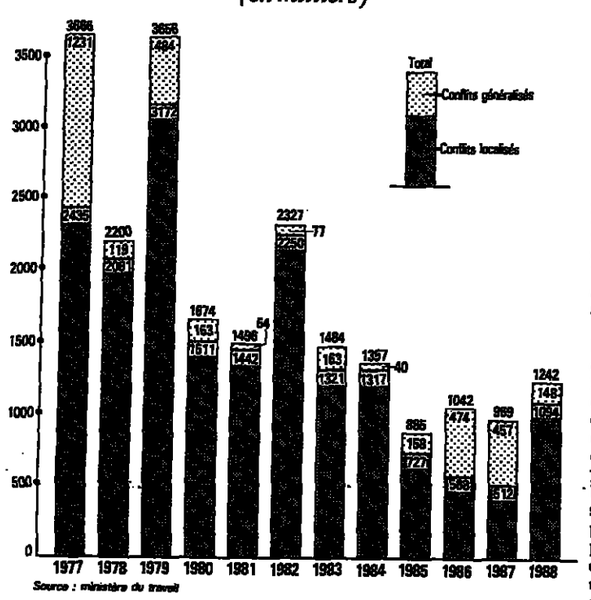

L'année 1988 a marqué une nette remontée des conflits dans les entreprises après dix années de baisse. Le nombre de journées de travail perdues par suite de conflits locaux, n'impliquant qu'un établissement ou une entreprise, presque divisé par cinq entre 1977 et 1987, a quasiment doublé en 1988. L'évolution des « conflits généralisés », impliquant l'ensemble d'une branche ou d'un secteur, est liée aux grèves du secteur public, comme à celles de la SNCF, de la RATP et de l'EDF fin 1986 début 1987.

Globalement, les inégalités salariales se sont légèrement accrues. Et, au cours de cette période 1985-1988, les revenus des entreprises individuelles ont progressé plus vite que la rémunération du travail salarié, dont la part dans le revenu national est passée de 63,3 % en 1985 à... 60 % en 1988. Alors que le traitement des fonctionnaires sera, aux termes de l'accord salarial, revalorisé de 1,2 % au 1er septembre, les syndicats s'appuient sur de tels constats pour demander que l'on n'attende pas février 1990 pour majorer les hausses de 1989. L'accord était basé sur un glissement des prix de 2,2 % sur l'année. Et on était déjà à 2,4 % fin juillet...

Pourtant, il serait peu réaliste d'imaginer que les syndicats, qui n'ont toujours pas démontré que la désyndicalisation était enrayée, vont être à l'origine d'un embrasement social généralisé, ou de ce que la CGT appelle, sans la voir se dessiner, une « *contre-offensive du monde du travail* ». Les conflits généralisés ont enregistré une baisse sérieuse en 1988. Et aucune inversion de tendance n'est apparue en 1989, la CGT ne pouvant elle-même que constater, même si cela ne l'empêche pas de continuer dans cette voie, l'écho généralement faible de ses journées nationales d'action à répétition.

Le gouvernement a quelques bonnes cartes en main qui peuvent lui permettre de déminer le terrain, même si elles ne peuvent empêcher les mouvements catégoriels. Les dernières enquêtes de l'INSEE ont montré que, de mars 1988 à mars 1989, non seulement l'emploi s'était amélioré mais encore le chômage avait diminué.

Si dans ce contexte, plus favorable malgré la persistance d'un noyau dur de chômeurs de longue durée, M. Rocard encourage la réduction de la durée du travail, comme contrepartie à l'allongement de la durée d'utilisation des équipements, dans le cadre du plan emploi en préparation pour le 13 ou le 20 septembre, il marquera un point auprès des syndicats. Encore faut-il qu'il prenne soin, tant pour l'emploi que pour la relance de l'intéressement dans le secteur public, d'engager la concertation annoncée avec les syndicats avant d'arrêter ses décisions. A défaut, les déclarations de perron se retourneraient contre lui...

Cette priorité absolue à l'emploi réclame un « *pilotage fin* ». Dans sa lettre du 28 juillet aux présidents des entreprises nationalisées, M. Rocard souligne que « *la politique salariale doit être au service de notre priorité, l'emploi* ». Et, pour bien enfoncer le clou, il ajoute encore que « *la modération salariale est en effet l'une des clés de notre compétitivité* ». Aux syndicalistes qui, comme M. Blondel encore récemment, prétendent que la rigueur depuis 1982 n'a pas bénéficié à l'emploi, le premier ministre rétorque, en s'abritant derrière l'OCDE, que le taux de chômage serait à 12 % de la population active et non à 10 % si une telle politique n'avait pas été conduite.

Les atouts de M. Rocard

Là aussi, M. Rocard ne manque pas d'atouts. Dans le secteur public, 95 % des salariés (sur environ un million, hors groupes industriels) sont couverts par un accord salarial pour 1989, alors qu'à la même époque en 1988 ils n'étaient qu'environ 35 %. Dans ces entreprises cependant, les syndicats veulent accentuer leur pression afin d'obtenir un ajustement de ces accords en raison du dérapage de l'inflation, sans attendre les rendez-vous prévus pour le début de 1990.

M. Rocard est d'autant plus décidé à ne pas céder et à ne pas avancer les dates de rendez-vous prévus qu'il ne raisonne pas sur les mêmes chiffres que les syndicats pour calculer l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Le gouvernement a déjà lâché du lest, à la suite des conflits de l'automne 1988. Il semble décidé, dans la fonction publique, à jouer l'apaisement. Outre le plan de renouveau engagé, qui demandera beaucoup de temps, il a fait savoir que dans le budget 1990 le nombre de fonctionnaires devrait s'accroître légèrement, pour la première fois depuis 1984, de 3 500 en net...

M. Rocard a bien l'intention de reprendre l'initiative et de ne pas se laisser ballotter de nouveau par une vague de conflits. Mais l'art de gouverner devient vraiment difficile quand le climat social est de plus en plus « émietté ». Tout se joue pour l'essentiel au niveau des groupes ou même des sous-groupes au sein d'une entreprise ou d'une profession. Ni un premier ministre ni des confédérations ne peuvent prévoir ce qui se prépare.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon cette étude qui porte sur 902022 inscrits et 618555 exprimés en 1989, la CFDT, avec 24,26 %, progresse de 1,93 point; FO, avec 14,8 %, perd 2,57 points. La CGC obtient 12,58 % (– 1,32) et la CFTC 5,81 % (– 1,55).

ÉTRANGER

Nette détérioration de la balance des transactions courantes de la Grande-Bretagne en juillet

Le déficit de la balance britannique des transactions courantes s'est brusquement aggravé au mois de juillet. Il a atteint 2,06 milliards de livres (21,5 milliards de francs), contre 1,5 milliard de livres en juin et 1,99 milliard en juillet 1988, a annoncé le ministère du commerce et de l'industrie, le mercredi 23 août. Il s'agit du déficit le plus important jamais relevé en Grande-Bretagne à l'exception du mois d'octobre 1988 (il s'était alors élevé à 2,33 milliards de livres).

Le déficit de la balance commerciale a également augmenté en juillet par rapport à juin, à 2,46 milliards de livres contre 1,92 milliard, mais reste cependant inférieur à celui de juillet 1988 (2,68 milliards).

L'aggravation du déficit des échanges commerciaux est liée à une progression des importations (10,2 milliards de livres en juillet, contre 9,79 milliards en juin). Les exportations ont pour leur part reculé, passant de 7,87 milliards en juin à 7,73 milliards en juillet.

Commentant les résultats commerciaux de juillet, le secrétaire pour les affaires financières au Trésor, M. Peter Lilley, a réaffirmé la détermination des autorités monétaires britanniques à maintenir des taux d'intérêt élevés tant que l'inflation n'aurait pas été jugulée.

A l'annonce de ces résultats plus mauvais que prévu, la livre sterling a été attaquée sur les marchés des changes, et la Banque d'Angleterre a dû intervenir pour défendre la monnaie britannique, dont le cours à Paris tombait, le 23 août, à 10,337 francs contre 10,416 la veille.

LOGEMENT

La limitation de la hausse des loyers en région parisienne

La Commission nationale de concertation est défavorable au nouveau projet de décret

La Commission nationale de concertation (CNC), réunie mercredi 23 août, a donné un avis défavorable à la nouvelle version du projet de décret visant à limiter à 2,3 % la hausse des loyers en région parisienne. Le texte de ce projet devrait cependant être soumis au Conseil d'Etat, qui avait rejeté la première mouture du décret (*le Monde* du 12 août).

Selon M. Jacques Laporte, vice-président de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers), qui participait à la réunion de la CNC, le nouveau texte, malgré une disposition relative aux loyers « *manifestement sous-évalués* », crée toujours une « *inégalité devant le réajustement des loyers* ». La FNAIM déposerait éventuellement un « *recours en contentieux* » auprès du Conseil d'Etat.

Du côté des locataires, M. Jean-Pierre Giacomo, président de la CNL (Confédération nationale du logement), estime que « *le gouvernement a cédé aux injonctions des propriétaires* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Industrielle

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Industrielle, réuni le 22 août 1989 à son siège social, sous la présidence de Mr Jean-Marc Vernes, après avoir pris connaissance des conditions de l'offre publique d'achat lancée par la Compagnie Financière de Suez sur les actions de la Compagnie Industrielle telles qu'exposées dans la note d'information visée par la COB le 21 août 1989, constate :

- que la Compagnie Industrielle et sa filiale la Compagnie Financière du Groupe Victoire ont pu tout récemment conclure, par l'accord avec le Groupe Colonia, une opération aboutissant à la création d'un des plus grands groupes européens d'assurance,

- que cet accord n'a pu être réalisé que sous l'impulsion et la responsabilité du Président Jean-Marc Vernes, avec l'aide de la Direction actuelle et agissant en tant que représentant du Groupe qui contrôle la société,

- que la bonne fin de cette opération, qui ne constitue qu'une étape dans le développement de ce grand groupe européen privé et indépendant, suivant ainsi la stratégie menée par le Président Jack Francès, impose le maintien du contrôle actuel,

- qu'il est regrettable que dans ces circonstances la Compagnie Financière de Suez ait, plutôt que de demeurer l'associé fidèle et minoritaire qu'il était depuis plusieurs décennies, choisi d'adopter une attitude hostile,

- qu'au surplus la prise de contrôle par le Groupe Suez risquerait de créer des conflits d'intérêts entre le groupe de la Compagnie Industrielle et certains de ceux qui feraient partie de son nouveau contrôle, assureurs notamment.

En conséquence le Conseil d'Administration, par 7 voix contre 2 :

- déclare contraire aux intérêts de la société, l'offre publique d'achat de la Compagnie Financière de Suez,

- la déclare inamicale.

- invite ses actionnaires à maintenir leur confiance aux dirigeants actuels de la société, en n'apportant pas leurs titres à l'offre présentée.

- et charge le Président de prendre toutes dispositions permettant de faire échouer cette tentative de changement de contrôle.

Monsieur Renaud de La Genière, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Financière de Suez, l'un des deux Administrateurs ayant voté contre, demande qu'il soit fait état de son opinion dans les termes suivants :

Le développement de la Compagnie Industrielle et du Groupe Victoire a été assuré pendant 15 ans par la compétence de leurs collaborateurs et l'harmonie de leur actionnariat.

Ce n'est pas la Compagnie Financière de Suez qui a pris l'initiative de compromettre l'avenir du Groupe Victoire en déséquilibrant son actionnariat.

Bien au contraire, l'O.P.A. de la Compagnie Financière de Suez, si elle réussit, présente pour notre entreprise l'intérêt de résoudre les conflits qui opposent ses principaux actionnaires, donc de lui assurer, pour l'avenir, un actionnariat stable et en mesure de faire face au financement de ses projets de développement.

Elle présente pour les actionnaires minoritaires de la Compagnie Industrielle et du Groupe Victoire l'intérêt de leur permettre de réaliser dans la transparence des plus-values substantielles.

Monsieur Renaud de La Genière confirme qu'il ne s'agit en aucun cas d'une offre publique d'achat inamicale, puisque la Compagnie Financière de Suez a l'intention de faire en sorte que le Groupe Victoire poursuive la même politique avec les mêmes hommes.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

Les rumeurs d'Eurotunnel

Les marchés financiers, qui n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent en ces temps de vacances en sont réduits à se livrer au jeu des rumeurs au sujet du tunnel sous la Manche. On murmurait, hier, au palais Brongniart qu'un tunnelier venait de tomber en panne, que le président français du consortium *Eurotunnel, M. André Bénard*, avait présenté sa démission, et que les banques se faisaient tirer l'oreille pour financer les dépassements des coûts du chantier.

Ces spéculations partent toutes de l'annonce, faite à la fin du mois de juillet, que le prix du matériel roulant serait près de trois fois plus élevé que prévu, c'est-à-dire qu'il atteindrait 6 milliards de francs alors que les prévisions tablaient sur 2,25 milliards. D'autre part, le consortium des entreprises de génie civil, Transmanche Link, qui perce les trois tunnels de 50 km chacun et qui doit livrer l'ouvrage le 15 juin 1993, a présenté à Eurotunnel l'addition des dépassements, justifiés notamment par les difficultés de mise au point des tunneliers, au début de 1988. Au total, c'est de 8 à 10 milliards de francs que l'addition, fixée à 60 milliards de francs, pourrait s'alourdir.

Les partenaires discutent, en ce moment, et jusqu'au 4 octobre, du montant exact de ces coûts supplémentaires et de leur financement. Compte tenu des sommes déjà engagées, il est impensable que les établissements financiers refusent les sommes nécessaires à l'achèvement du tunnel, qui avance à l'allure prévue : sur les cent cinquante kilomètres de galeries à creuser, le chiffre de vingt-cinq kilomètres vient d'être atteint.

Comment s'expliquent les folles et fausses rumeurs concernant Eurotunnel puisque ni le président d'Eurotunnel ne démissionne ni le tunnelier ne défaille ? Certains invoquent des ragots britanniques malveillants sur un tunnel considéré avec suspicion. D'autres soulignent le côté hautement spéculatif d'un titre devenu à lui tout seul un petit MATIF.

Rappelons que le titre émis, à l'automne 1987, au cours de 35 F est très vite tombé à 24,05 F avant de retrouver son niveau initial, fin 1988. Depuis le début de l'année, le cours est passé de 54,55 F à 126,90 F avant de revenir le 23 août à 83,05 F. 3,4 millions de titres ont été échangés hier alors que *la moyenne journalière n'excède* pas 1,5 million. A l'évidence, les prises de bénéfices ont également joué.

AI. F.

Le groupe américain Toys « r » us va ouvrir cinq magasins de jouets en France

Toys « r » us, numéro un mondial dans la distribution des jouets, arrive en France. Le groupe américain va ouvrir cinq grandes surfaces dans les deux mois qui viennent, a annoncé mercredi 23 août à Lille M. Jacques Le Foll, directeur général de Toys « r » us – France : deux magasins ouvriront le 16 septembre en région parisienne dans les centres commerciaux de Parinor et Vélizy ; un troisième à Bordeaux et un quatrième à Noyelles-Godault, près de Lens (Pas-de-Calais), le 23 septembre et enfin un cinquième, le 28 octobre, à Plaisir (Yvelines). Chaque magasin, d'une surface moyenne de 5 000 mètres carrés (dont 3 000 consacrés à la vente) devrait employer une soixantaine de personnes.

Créé en 1948 aux Etats-Unis, Toys « r » us (« Les jouets, c'est nous ») compte aujourd'hui 410 magasins dans le monde. Outre les 358 points de vente aux Etats-Unis, le groupe est présent au Canada, en Asie du Sud-Est et en Europe avec 18 implantations en Grande-Bretagne et 7 en RFA. Il a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars pour un résultat net de 268 millions de dollars.

Le groupe prévoit d'autres implantations en France dans les prochaines années ainsi que dans d'autres pays d'Europe, notamment en Italie et en Espagne. – *(Corresp.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

921 MONO3

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

NEW-YORK, 23 août ↑

Reprise

Wall Street a confirmé, mercredi, ses meilleures dispositions. La timide reprise amorcée la veille s'est poursuivie en s'accélérant. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 678,11, avec un gain de 27,13 points.

Le bilan de la séance a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 963 valeurs traitées, 996 ont monté, 467 ont baissé et 500 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, cette reprise a surtout revêtu un caractère technique. Mais un raffermissement du marché obligataire a également encouragé les investisseurs à reprendre des positions. Reste que les inquiétudes de nature économique et monétaire ont détourné l'attention des grandes valeurs de la cote, comme en témoigne le niveau toujours très bas de l'activité. Au total, 159,64 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 141,39 millions la veille.

Un broker, un peu désabusé, faisait remarquer que les liquidités sont abondantes et prêtes à se placer ; mais pas tant, hélas, que les taux d'intérêt resteront à leurs niveaux actuels.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 24 août
Alcoa	73 7/8	75 1/2
A.T.T.	38 1/4	38 3/4
Boeing	52 3/4	53
Chase Manhattan Bank	38 3/8	39
Du Pont de Nemours ..	115 3/4	117 1/2
Eastman Kodak	49 5/8	50 1/4
Exxon	43 5/8	43 7/8
Ford	51 1/4	51 7/8
General Electric	56 3/8	57 1/8
General Motors	44 1/8	44 5/8
Goodyear	53 1/8	52 7/8
I.B.M.	113 5/8	113 7/8
I.T.T.	61 1/8	62
Mobil Oil	52 1/2	52 3/4
Pfizer	66 1/4	66 5/8
Schlumberger	41 5/8	44 1/8
Texaco	52 7/8	53 1/4
UAL Corp. ex-Allegis ..	271 3/4	268 7/8
Union Carbide	27 3/4	28 5/8
U.S.X.	33 3/4	34 1/4
Westinghouse	67	67 3/8
Xerox Corp.	68 3/8	68 3/4

LONDRES, 23 août ↑

Bien orientée

La séance a été bonne mercredi à la Bourse de Londres, malgré l'annonce d'une aggravation du déficit de la balance des paiements courants britannique en juillet, à 2,06 milliards de livres. Les gains initiaux ont toutefois été réduits en fin de journée, et l'indice Footsie *n'a terminé que sur une hausse* de 11,6 points, à 2 382,4. Les milieux financiers attendent à présent les décisions de la Bundesbank en matière de taux pour prendre des initiatives plus sérieuses, indiquaient les courtiers.

La plupart des compartiments ont été fermes, notamment celui des bancaires, des magasins, de la construction, des assurances, de l'automobile et des industrielles. ICI a fortement monté en raison des rumeurs d'OPA en vue du démantèlement du groupe. Les autres valeurs du secteur pharmaceutique ont également gagné du terrain. Les brasseries se sont améliorées après l'annonce, par le ministre de l'industrie et du commerce, d'un report à novembre 1991 de l'obligation pour les six grandes brasseries britanniques de céder le contrôle des onze mille pubs. Le titre de la chaîne de magasins Great Universal Stores était très recherché, ainsi que Boots après sa prise de contrôle par le groupe industriel Ward White. Les fonds d'Etat ont cédé du terrain ainsi que les mines d'or.

PARIS, 24 août ↑

Après la grève, la hausse

Une nouvelle fois, la quinzaine d'agents chargés de la surveillance des cotations à la Société des Bourses françaises (SBF) se sont mis en grève jeudi, paralysant ainsi presque complètement la Bourse de Paris. Le mouvement devait cependant prendre fin vers 12 h 20, sans que la SBF ait fourni la moindre explication *ni signalé* la reprise du travail. Chapeau pour la communication ! La Bourse *ne serait-elle* plus un service public ?

Bref, avec ce retour à la normale, le marché, déjà bien orienté mercredi en fin de journée, s'est mis à monter en forçant un peu le pas. Dès les premières cotations, l'indicateur instantané affichait une progression de 1,25 %. Par la suite, l'avance se ralentissait et, en début d'après-midi, le thermomètre des valeurs françaises enregistrait une hausse de 0,9 %. Plus tard, il forçait l'allure et montait de 1,29 %.

Cette assez forte reprise n'a surpris personne sur le parquet. Les liquidités sont actuellement abondantes et cherchent tout naturellement à se replacer en ce début de nouveau mois boursier. Pour la première fois, CGN a coté à fin septembre sur le RM (règlement mensuel). Le raffermissement de Wall Street a constitué un facteur d'encouragement non négligeable. Néanmoins, nul ne s'est hâté de reprendre des positions. Sous les colonnes, tout le monde attendait avec une certaine impatience un communiqué de la Bundesbank. Le conseil directeur de la banque centrale allemande était en effet réuni ce jour pour décider du bien-fondé de relever les taux d'intérêt. Une mesure que beaucoup jugent prématurée, la Buba ayant déjà procédé à trois réajuste*ments depuis le début de l'année, ce* dernier (29 juin) n'ayant pas pu encore exercer tous ses effets.

La cotation de la Compagnie industrielle n'a pu reprendre.

Le taux de l'argent placé en report rue Vivienne à fin août a été fixé à 9 5/8 % contre 10 1/4 % à fin juillet.

L'action Bon Marché a joué les vedettes (+ 14 %).

TOKYO, 24 août ↓

Baisse

En baisse sensible à l'ouverture, la Bourse de Tokyo a regagné un peu de terrain en cours de séance jeudi.

L'indice Nikkeï a finalement cédé 106,7 points, soit un repli de 0,31 %, à 34 786,55.

La baisse du yen face au dollar et une nouvelle affaire de mœurs au Japon, touchant cette fois le secrétaire général du gouvernement, ont incité les opérateurs à vendre, indiquaient les courtiers.

Des achats d'investisseurs institutionnels en fin de journée ont néanmoins permis de limiter les dégâts.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Akai	782	784
Bridgestone	1 750	1 780
Canon	1 820	1 790
Fuji Bank	3 720	3 710
Honda Motors	2 120	2 040
Matsushita Electric ...	2 500	2 470
Mitsubishi Heavy	1 200	1 190
Sony Corp.	8 800	8 800
Toyota Motors	2 700	2 680

FAITS ET RÉSULTATS

● **Quatre mille cinq cents suppressions d'emplois chez Kodak.** – Eastman Kodak, le groupe américain de matériels photographiques et scientifiques, a annoncé, mercredi, la suppression de quatre mille cinq cents emplois – environ 3 % de ses effectifs – dans le cadre d'un plan de restructuration visant à économiser 1 milliard de dollars en 1990. M. Colby Chandler, président de Kodak, a indiqué que ces mesures étaient *« nécessaires pour remédier aux faiblesses de Kodak révélées par les résultats financiers décevants du deuxième trimestre »*. Pour cette période, Kodak avait annoncé, début août, un recul de 85 % de ses bénéfices nets (60 millions de dollars), dû surtout à une provision exceptionnelle de 225 millions de dollars destinée à couvrir les coûts du plan de restructuration. – *(AFP.)*

● **Privatisation de la compagnie aérienne Mexicana.** – Le gouvernement mexicain a amorcé le processus de privatisation de la compagnie aérienne Mexicana (Compania mexicana de aviacion), dont il détenait 51 % du capital et qui devrait totalement appartenir au secteur privé au terme d'un processus de cinq ans. Parmi les investisseurs qui se sont appropriés 60 % des actions de Mexicana figurent le groupe mexicain Xabre, la banque newyorkaise Chase Manhattan, la banque d'affaires Drexel Burnham Lambert et l'homme d'affaires britannique Sir James Goldsmith. Mexicana a transporté, en 1988, huit millions de passagers. Elle sera cotée à la Bourse de Mexico.

● **Nette hausse du bénéfice semestriel de Veba.** – Le conglomérat ouest-allemand Veba (énergie, négoce, transport, chimie) a réalisé au premier semestre un bénéfice net consolidé de 443 millions de deutschemarks (1,5 milliard de francs), en hausse de 19 % sur celui des six premiers mois de 1988.

Ce résultat permet à la firme de Düsseldorf de tabler sur un « résultat encore en augmentation » pour l'ensemble de l'exercice. Veba avait réalisé l'an dernier un bénéfice net record de 1,19 milliard de deutschemarks (+ 15 %).

● **Le Crédit agricole lance un emprunt de 2 milliards de francs.** – La Caisse nationale de Crédit agricole lance un emprunt de 2 milliards de francs en deux tranches. La première tranche de 1,7 milliard de francs porte sur un taux nominal de 8,60 % pour une durée de huit ans et quatre-vingt-dix-huit jours et un taux de rendement actuariel de 8,67 %. Le prix d'émission est de 99,587. Les coupures sont de 5 000 F. La deuxième tranche porte sur une somme de 300 millions de francs préplacée. Le taux nominal est de 8,50 % pour une durée de sept ans et quatre-vingt-dix-huit jours. Le taux de rendement actuariel est de 8,63 %.

● **Mérieux va absorber Applications chimiques.** – L'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc) va absorber la société Applications chimiques et porte son capital à 58,2 millions de francs. Applications chimiques, jusqu'alors une filiale du groupe Rhône-Poulenc, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 802 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	445 20	Int. Metal Service	....	1070
Asystel	....	262	Le gd livre du mois	....	438
B.A.C.	....	321	Loca Investissement ...	....	282
B. Demachy & Assoc. ..	....	600	Locamic	....	165
B.I.C.M.	....	....	Metallurg. Minière	....	280 10
Boiron	....	414	Métroservice	....	207
Bolloré Technologies ...	....	940	Métroservice (bons) ...	26	28 10
Brémot (Lyon)	....	275	Molex	227 80	228
Câbles de Lyon	....	2330	Navale-Delmas	....	1220
Calberson	....	934	Olivetti-Logabax	242	....
Cardif	....	830	Om. Gest.Fin.	....	434
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) ..	....	644	Pinault	....	644
C.A.T.C.	....	159	P.F.A. S.A.	....	637
C.D.M.E.	....	1850	Prasbourg (C In & Fin) ..	....	....
C. Equip. Elect.	....	376	Présence Assurance ...	....	612
C.E.G.I.D.	....	849	Publicat. Filipacchi	....	800
C.E.G.E.P.	....	281	Razel	....	701
C.E.P.-Communication .	....	485	Rémy & Associés	....	331
Ciments d'Origny	....	740	St-Honoré Matignon ...	....	232
C.N.I.M.	....	595	S.C.G.P.M.	....	610
Codetour	....	255	Segin	388	378
Concept	....	341 50	Sélection Inv. (Lyon) ...	....	....
Conforama	....	1111	S.E.P.	....	485
Creeks	....	450	Serbo	....	513
Dafsa	....	145	S.M.T.Goupil	....	330
Dauphin	....	1442	Sodexho	....	807
Devanlay	....	1216	Sopra	....	318
Deville	....	540	Thermador Hold. (Lyon)	....	239
Dolisos	....	205	TF 1	....	398
Editions Belfond	....	127	Unilog	....	189
Elysées Investissem. ...	....	17 55	Union Financ. de Fr. ...	....	490
Finacor	....	....	Viel et Cie	....	215
Gavoux	....	499			
Gpe Yves St Laurent ...	....	985			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) .	....	320			
Guintoli	....	878			
I.C.C.	....	251 10			
Idia	....	286			
Idianova	....	146			
IN2	....	310			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 23 août 1989

Nombre de contrats : 11 538.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Accor	760	39	–	7	16
CGE	440	15	–	8	12
Elf-Aquitaine	480	25	34	8,25	17
Eurotunnel SA-PLC ..	80	6	11,50	3,80	5,60
Lafarge-Coppée	1 700	74	–	9	23
Michelin	180	5,80	13,50	6,49	–
Midi	1 550	5	32	–	–
Paribas	520	5,75	18,50	18,10	20
Peugeot	850	69	96	3,40	16
Saint-Gobain	680	13	31	–	21
Société générale	480	–	–	2	5
Thomson-CSF	200	13,50	21,50	3	6,70
Source Perrier	1 600	45	180	–	81,50
Suez Financière	360	21	35	10	14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 août 1989

Nombre de contrats : 52 883.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 89	Déc. 89	Mars 90
Dernier	108,96	108,78	108,40
Précédent	108,94	108,72	108,34

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 89	Déc. 89	Sept. 89	Déc. 89
108	0,98	1,38	0,02	0,69

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,61 F ↑

Le dollar s'est inscrit en hausse, le jeudi 24 août, dans un marché calme. Les gouverneurs de la Bundesbank ont décidé de laisser les taux directeurs inchangés à l'issue de leur réunion. La devise américaine a été cotée à 6,6185 F, contre 6,5775 F la veille à la cotation officielle. A Tokyo, la Banque du Japon a procédé, jeudi, à des ventes de dollars, afin de contenir la baisse du yen.

FRANCFORT	23 août	24 août
Dollar (en DM) ..	1,9510	1,9627
TOKYO	23 août	24 août
Dollar (en yens) ..	142,35	143,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 août) .... 9 1/16 %
New-York (23 août) ...... 9 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	22 août	23 août
Valeurs françaises ..	120,40	120,70
Valeurs étrangères ..	119,40	118,80
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC .	509,7	509,7
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40 ..	1 807,15	1 817
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50 ..	595,79	597,98

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 650,99 2 678,11

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 986,3	1 975,9
Mines d'or	202	201,7
Fonds d'Etat ...	87,82	87,22

TOKYO

	23 août	24 août
Nikkeï Dow Jones	34 893,28	34 786,55
Indice général ...	2 644,82	2 630,97

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,6250	6,6300	– 5	+ 10	– 5	+ 25		+ 80
$ can.	5,6263	5,6354	– 171	– 140	– 318	– 274	– 856	– 759
Yen (100) ...	4,6119	4,6186	+ 135	+ 155	+ 268	+ 309	+ 774	+ 862
DM	3,3736	3,3773	+ 47	+ 64	+ 101	+ 125	+ 281	+ 340
Florin	2,9930	2,9966	+ 38	+ 49	+ 79	+ 98	+ 218	+ 264
FB (100)	16,1257	16,1471	+ 47	+ 142	+ 106	+ 258	+ 334	+ 708
FS	3,9109	3,9161	+ 39	+ 55	+ 94	+ 119	+ 284	+ 351
L (1 000) ...	4,7053	4,7122	– 157	– 126	– 294	– 249	– 821	– 738
£	10,3516	10,3660	– 452	– 409	– 869	– 797	– 2405	– 2231

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9	8 7/8	9	8 7/8	9
DM	6 3/4	7	6 13/16	7 1/16	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16
Florin	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16
F.B. (100) ..	8 1/8	8 5/8	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8
F.S.	7 1/4	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7 3/16	7 5/16
L (1 000) ..	14 1/2	15 1/2	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8
£	13 7/8	14 1/8	13 7/8	14	13 7/8	14	13 3/4	13 7/8
F franç. .	8 7/8	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 24 AOUT

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3785	C.N.E. 3% ★	3750	3810	3810	+ 1 60
1125	B.N.P. T.P.	1050	1050	1050	....
1212	C.C.F. T.P.	1190	1190	1195	+ 0 42
1137	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1168	– 0 17
1860	Renault T.P.	1800	1800	1800	....
2010	Rhone-Poul. TP	1980	2010	2010	+ 1 52
1240	St-Gobain T.P.	1251	1260	1260	+ 0 72
1375	Thomson T.P.	1247	1260	1260	+ 1 04
740	Accor	790	800	817	+ 3 42
610	Air Liquide	625	628	630	+ 0 80
....	Alcatel ★	....	....	....	....
2090	Als. Superm.	2030	....	....	....
370	A.L.S.P.I. ★	680	710	710	+ 4 41
....	Alsthom ★	....	....	....	....
2540	Arjom. Prioux ★	2720	2778	2767	+ 1 73
670	Aussedat-Rey ★	675	680	675	....
1010	Aux. Entrepr. ★	1006	1039	1032	+ 2 68
655	Av. Dassault ★	655	667	665	+ 1 53
425	BAFIP ★	457	455	460	+ 0 66
310	Bail-Equipem. ★	367 50	380	370 10	+ 0 71
930	Bail Investiss. ★	980	987	985	+ 0 51
395	B.N.P. C.I. ★	410	408 50	408 50	– 0 37
595	Cie Bancaire ★	662	665	666	+ 0 60
590	Bazar H.-V. ★	604	619	619	+ 2 48
670	Béghin-Say ★	671	675	669	– 0 30
900	Berger (Ms)	945	1030	1030	+ 8 99
725	Bic ★	714	718	720	+ 0 84
785	B.I.P. ★	826	826	825	– 0 12
605	B.I.S. ★	660	675	679	+ 2 88
3000	Bongrain S.A. ★	3178	3235	3240	+ 1 95
795	Bon-Marché ★	900	991	1000	+ 11 11
730	Bouygues ★	750	749	755	+ 0 67
129	B.P. France ★	120 50	123	123 10	+ 2 16
720	B.S.N. ★	745	748	748	+ 0 40
705	Canal Plus ★	720	730	733	+ 1 81
2330	Cap Gem. S. ★	2318	2344	2340	+ 0 95
3330	Carrefour ★	3440	3495	3495	+ 1 60
215	Casino ★	204	208	208	+ 1 96
133	Casino A.D.P. ★	128	128	130	+ 1 56
820	Castorama D.I.	1000	1000	1005	+ 0 50
1200	C.C.M.C.	1200	133	132	– 0 98
270	Centrest	245	....	....	....
695	Cetelem ★	696	690	690	– 2 16
435	Cerus ★	425	431	432 10	+ 1 67
540	C.F.A.O. ★	603	605	634	+ 5 14
445	C.G.E.	442 80	447	455	+ 2 76
1600	C.G.I. Informat.	1660	1748	1735	+ 4 52
1590	C.G.I.P. ★	1490	1508	1539	+ 3 29
595	C.G.P.	578	579	579	+ 0 17
1160	Chargeurs S.A. ★	1170	1200	1199	+ 2 48
....	Cica	....	798	798	....
1560	Ciments franç. ★	1585	1650	1650	+ 4 10
630	Club Méditerr. ★	639	654	650	+ 1 72
700	C.M.B. Packag.	743	760	761	+ 2 42
188	Codetel ★	180	185	180	....
375	Cofimeg ★	376 10	375 10	373	– 0 82
990	Colas ★	1002	1018	1020	+ 1 80
225	Cpt. Entrepr. ★	222 60	224	224	+ 0 63
1020	Compt. Mod. ★	1040	1041	1050	+ 0 96
930	Créd. Foncier ★	1000	1000	1015	+ 1 50
480	C. F. Immob. ★	459 10	465 90	470	+ 2 37
195	C.C.F. ★	196 50	196 60	196 90	+ 0 72
830	Cr. Lyon. (CI) ★	664	660	652	– 1 81
1100	Crédit Nat. ★	1137	1140	1145	+ 0 70
515	C.S.E.E. ★	540	551	558	+ 3 33
....	Crouzet ★	718	720	720	+ 0 28
3160	Damart S.A. ★	3600	3650	3775	+ 4 86
1440	De Dietrich ★	1600	1598	1590	– 0 63
210	Dév. R.d.C. (Li)	212 10	219 50	219 50	+ 3 49
315	Dév. R. Sud-Est	325	330	330	+ 1 54
540	D.M.C.	555	564	560	+ 0 90
440	Drouot Assur. ★	538	539	541	+ 0 56
3790	Docks France ★	4049	4012	4040	– 0 22
1090	Dumez ★	1046	1050	1055	+ 0 86
980	Duménil Leblé	1065	1090	1092	+ 2 54
2000	Eaux (Gén.) ★	2109	2108	2112	+ 0 14
605	Ecco ★	590	598	598	+ 1 36
1010	Electrofinanc. ★	1104	1125	1130	+ 2 36
650	El. S. Dassault ★	543	543	542	– 0 18
500	Elf-Aquitaine	493 50	505	507	+ 2 74
420	— (certific.) ★	388 90	398 50	389 50	+ 0 15
1330	Epeda B.-F.	1345	1347	1347	+ 0 15
3110	Essilor ★	3201	3205	3230	+ 0 91
1500	Essil. Int.(DP) ★	1490	1500	1500	+ 0 67
550	Esso S.A.F. ★	487	487	490	+ 0 62
1600	Eurafrance ★	1965	1980	1990	+ 1 27
1610	Eurocom ★	1663	1710	1740	+ 4 63
2900	Euromarché ★	3000	3000	3050	+ 1 67
780	Europe n° 1 ★	840	849	845	+ 0 60
104	Eurotunnel ★	83 05	83 10	83 30	+ 0 30
1530	Exor ★	1483	1520	1512	+ 1 96
1340	Facom ★	1351	1365	1380	+ 2 15
1090	Fichet-Bauche ★	1170	1195	1180	+ 0 85
220	Finextel ★	213	214	215	+ 0 94
485	Fives-Lille ★	440	443	460	+ 4 55
2040	Fromager. Bel ★	2309	2305	2349	+ 1 73
1770	Gal. Lafayette ★	1772	1780	1780	+ 0 45
575	Gascogne ★	616	649	649	+ 5 36
1680	Gaz et Eaux ★	1825	1830	1835	+ 0 55
790	Géophysique ★	818	820	820	+ 0 24
705	Gerland ★	710	718	725	+ 2 11
3470	Groupe Cité ★	3490	3502	3520	+ 0 86
1070	Gr. Victoire	1850	1790	1807	– 2 32
520	— (certif.)	899	875	862	– 4 12
1510	GTM-Entrep. ★	1515	1520	1510	– 0 33
935	Guyenne-Gas. ★	990	985	990	....
415	Hachette ★	470	470	474	+ 0 85
1010	Havas ★	1123	1123	1153	+ 2 67
560	Hénin (La) ★	619	630	630	+ 1 78
1310	Hutchinson ★	1320	1325	1325	+ 0 38
345	Imétal ★	344	345	349 30	+ 1 54
235	Ingénico ★	261 30	270	270 10	+ 3 37
6570	Inst. Mérieux ★	6400	6500	6500	+ 1 56
495	Interbail ★	531	536	536	+ 0 94
1680	Intertechnique ★	1703	1715	1715	+ 0 70
1360	J. Lefebvre ★	1355	1380	1360	+ 0 37
1190	Labinal ★	1235	1250	1250	+ 1 21
2350	Lab. Bellon ★	2400	2400	2410	+ 0 42
1640	Lafarge-Coppée	1741	1746	1754	+ 0 75
1340	Lebon ★	1350	1350	1350	....
3910	Legrand ★	3855	3900	3910	+ 1 43
2310	Legrand (DP) ★	2140	2195	2170	+ 1 40
1490	Leroy-Somer ★	1420	1425	1429	+ 0 63
730	Locabail Im. ★	756	753	753	– 0 40
605	Locafrance ★	578	579	578	....
835	Locindus ★	862	860	850	– 1 39
505	Lucheire ★	515	530	521	+ 1 17
4100	L.V.M.H. ★	4325	4388	4390	+ 1 50
1810	Lyonn. Eaux ★	1895	1898	1900	+ 0 26
95	Mais. Phénix ★	88 50	89 90	89 90	+ 1 58
225	Majorette (Ly) ★	270	270	274	+ 1 48
445	Mar. Wendel ★	455 50	465	460 50	+ 1 10
355	Matra ★	366	372	371	+ 1 64
4480	Merlin-Gerin ★	4730	4730	4730	....
205	Metaleurop ★	192 60	199	204 60	+ 6 18
285	Métrologie Int. ★	283 50	288	290	+ 2 29
179	Michelin	178	180	180	+ 1 12
1340	Midi (Cie)	1357	1380	1398	+ 3 02
205	Midl. Bk SA ★	205	209	209	+ 1 95
405	Min Salsig (Ms)	405	418	418	+ 3 21
215	M.M.BM. ★	220	221	222	+ 0 91
145	Moulinex ★	134 10	138	139 50	+ 4 03
995	Navig. Mixte ★	960	970	966	+ 0 63
182	Nord-Est ★	188	190 10	191	+ 1 60
370	Nordon (Ny)	387	....	....	....
585	Nouvelles Gal. ★	596	610	610	+ 2 36
880	Occid. (Gén.) ★	900	905	900	....
1380	Omn.F.Paris ★	1408	1430	1450	+ 2 98
415	Olipar ★	425 10	433	427	+ 0 45
4350	Oréal (L') ★	4500	4549	4545	+ 1
495	Paribas	502	510	510	+ 1 59
440	Paris-Réesc. ★	484	490	486	+ 0 41
1050	Pechelbronn ★	1280	1310	1313	+ 2 58
325	Pechiney CIP ★	321 40	324	328	+ 2 05
220	Pechiney Int.	228 60	235	238	+ 4 16
420	Penhoet ★	467	480	473	+ 1 28
1420	Pernod-Ricard ★	1415	1425	1433	+ 1 27
1820	Peugeot S.A.	905	915	915	+ 1 10
505	Plastic Omn. ★	506	515	520	+ 2 77
770	Poliet ★	754	760	756	+ 0 27
1150	Présbail Sc. ★	1148	1150	1150	+ 0 17
655	Primagaz ★	712	720	711	– 0 14
720	Printemps ★	787	795	786	– 0 13
3400	Promodès ★	3724	3730	3750	+ 0 70
575	Radiotechn. ★	601	610	610	+ 1 50
171	Raff. D. Total ★	153 30	150 10	151	– 1 50
3300	Redoute (La) ★	4200	4130	4200	....
545	R.-Poulenc CIP ★	545	552	550	+ 0 92
340	Rober financ.	342	350	350	+ 2 34
....	Rochette (La)	136	141	141	+ 3 68
1800	Roussel-Uclaf ★	1792	1821	1889	+ 5 41
3540	R. Impér. (Ly)	3832	3800	3840	+ 0 21
167	Sade	174	....	....	....
1450	Sagem ★	1469	1481	1474	+ 0 34
660	Saint-Gobain	670	678	684	+ 2 09
1350	St-Louis ★	1390	1398	1380	– 0 72
2510	Salomon	2676	2735	2750	+ 2 77
590	Salvepar	577	....	....	....
925	Sanofi ★	1050	1050	1060	+ 0 95
690	S.A.T. ★	765	764	761	– 0 52
295	Saul-Chât (B) ★	318 50	321	332 90	+ 4 52
705	Saupiquet (Ns)	750	....	....	....
770	Schneider ★	845	849	848	+ 0 36
77	S.C.O.A. ★	74 10	76	75 50	+ 1 89
1050	S.C.R.E.G. ★	1036	1040	1045	+ 0 87
1080	Seb ★	1109	1110	1100	– 0 81
510	Sefimeg ★	503	493	499	– 0 80
1640	S.F.I.M. ★	1598	1650	1650	+ 3 25
270	S.G.E. ★	263	267	267	+ 1 52
770	Silic ★	830	838	830	....
620	Simco	600	590	595	– 0 83
1210	Sk. Rossignol ★	1220	1205	1280	+ 4 92
845	Sligos ★	829	841	850	+ 2 26
515	Société Génér.	517	520	518	+ 0 19
157	Sodexco	148 20	150	150	+ 1 21
179	Sodero (Ns)	180	....	....	....
3670	Sodexho ★	3610	3600	3600	– 0 28
114	Sogenal (Ny)	117 50	....	....	....
380	Sogerap ★	380	380	375	– 1 32
2400	Somm-Allib. ★	2680	2712	2735	+ 2 05
1570	Source Perrier ★	1580	1610	1618	+ 2 41
840	Sovac ★	937	944	935	– 0 21
640	Spie-Batignol. ★	686	695	731	+ 6 56
1160	Strafor ★	1120	1116	1113	– 0 63
345	Suez	363	360	360	– 0 83
440	Synthélabo ★	486	485 10	480	– 1 29
215	Thomson-C.S.F.	207	212 50	212 90	+ 2 85
505	Total (CFP) ★	482	480	493	+ 2 28
97	— (certific.) ★	93 50	92	92 30	– 1 28
1310	T.R.T. ★	1405	....	....	....
....	Truffaut (Fin.)	405	408	410	+ 1 23
495	U.F.B.-Locab. ★	581	590	600	+ 3 27
1040	U.I.C. ★	1130	1159	1159	+ 2 57
615	U.I.F. ★	600	605	608	+ 1 33
985	U.I.S. ★	960	960	970	+ 1 04
295	U.C.B. ★	339 80	339 80	340	+ 0 06
780	Unibail ★	814	810	810	– 0 49
805	Valéo ★	847	842	857	+ 1 18
420	Vallourec ★	408	413	414	+ 1 47
365	Via Banque ★	392	401	404	+ 3 06
1180	Zodiac	1200	1230	1235	+ 2 92
895	Elf-Gabon ★	921	920	930	+ 0 98
180	Amax Inc.	182 50	193	192 80	+ 5 64
225	Amer. Express	238	244 80	244	+ 2 61
240	Amer. Teleph.	249 90	258 10	258 10	+ 3 28
153	Anglo Amer. C.	157 50	158 60	158 60	+ 0 70
460	Amgold	467	466	466	– 0 21
335	Banco Santander	348	348	348	....
895	BASF (Akt)	1012	1010	1011	– 0 10
1020	Bayer	1045	1052	1050	+ 0 48
72	Buffelsfont.	78 60	78 60	78 85	+ 0 20
240	Chase Manh.	250 10	258	258	+ 3 16
96	Echo Bay Mines	105 20	107	107	+ 1 71
82	De Beers	95 50	94 90	95 10	– 0 42
2220	Deutsche Bank	2243	2220	2225	– 0 80
1200	Dresdner Bank	1197	1199	1199	+ 0 17
67	Driefontein Cté	69 20	69	69	– 0 29
730	Du Pont-Nem.	761	783	783	+ 2 89
310	Eastman Kodak	330	335	335 10	+ 1 55
14 50	East Rand	15 65	16	16	+ 2 24
335	Electrolux	333	330	332	– 0 30
580	Ericsson	670	687	687	+ 2 54
285	Exxon Corp.	287 20	292 50	292 50	+ 1 85
320	Ford Motors	337	346 50	346 50	+ 2 82
53	Freegold	55 45	54 10	54 10	– 2 43
146	Gencor	153 60	158	158	+ 2 93
365	Gén. Electr.	366	378	380	+ 3 83
....	Gén. Belgique	....	....	....	....
280	Gen. Motors	291 50	297 50	297 50	+ 2 06
153	Goldfields	154 70	154 70	154 70	....
61	Gd Metropolitan	67 10	67 40	67 40	+ 0 45
31	Harmony	30 20	30 20	30 20	....
....	Hewlett-Packard	....	....	....	....
73	Hitachi	75 90	76 20	76 20	+ 0 40
1020	Hoechst Akt.	1004	1001	1005	+ 0 10
130	Imp. Chemical	140	140	140	....
725	IBM	750	760	760	+ 1 33
385	ITT	401 60	415	413	+ 2 88
185	Ito-Yokado	199	199	199 10	+ 0 05
200	Mac Donald's	191	193	193	+ 1 05
107	Matsushita	113	113	113	....
475	Merck	482	490 10	490 10	+ 1 68
480	Minnesota M.	506	516	516	+ 1 98
335	Mobil Corp.	350	356	356	+ 1 71
245	Morgan J.P.	268 50	269	269	+ 0 19
30480	Nestlé	33800	34500	34500	+ 2 07
1150	Nixdorf	1195	1180	1180	– 1 26
151	Norsk Hydro	140 50	143 60	143 50	+ 2 14
128	Olivetti	131 30	131 30	131 30	....
1970	Petrofina	2006	2007	2007	+ 0 10
945	Philip Morris	1028	1049	1049	+ 2 04
122	Philips	124 10	125	125	+ 0 73
95	Placer Dome	102 50	102 10	102 10	– 0 39
465	Quilmès	474	478	477	+ 0 63
320	Randfontein	370	369	369	– 0 27
430	Royal Dutch	430 10	432	433	+ 0 67
53	Rio Tinto Zinc	55 70	56 25	56 25	+ 0 99
33	Saat. & Saatchi	32 20	32 80	32 90	+ 2 17
47	St Helena Co	47 20	47 60	47 60	+ 0 85
270	Schlumberger	275	281 80	290	+ 5 45
45	Shell transp.	44 50	44 30	44 40	– 0 22
2070	Siemens A.G.	2028	2024	2030	+ 0 10
365	Sony	402 80	407	407	+ 1 04
52	Telefonica	56 10	57	56 85	+ 1 34
275	T.D.K.	276 50	279	279	+ 0 90
63	Toshiba Corp.	61 40	62 60	62 60	+ 1 95
450	Unilever	473	479	478 50	+ 1 16
345	Unit. Techn.	353	360	360	+ 1 98
505	Vaal Reefs	532	521	521	– 2 07
455	Volvo	482	486	480	– 0 41
210	West Deep	225	222 20	222 60	– 1 07
430	Xerox Corp.	433	441	441	+ 1 85
169	Yamanouchi	175 10	175 10	175 10	....
3 15	Zambia Corp.	3 26	3 30	3 28	+ 0 61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	122 60	2 242
9,80 % 78/93	102 10	1 155
10,80 % 79/94	105 30	10 476
13,25 % 80/90	103 25	2 977
16,20 % 82/90	102 65	9 898
16 % juin 82	105 28	3 332
14,60 % fév. 83	106 10	7 360
13,40 % déc. 83	117 15	9 031
12,20 % oct. 84	109 75	10 696
11 % fév. 85	115 22	5 548
10,26 % mars 86	106 37	4 638
OAT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	110 45	2 438
OAT 9,90 % 1997	108 75	6 889
OAT 9,80 % 1996	106 82	5 631
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 25	1 293
CNB Paribas	102	1 293
CNB Suez	102	1 293
CNI janv. 82	101 25	1 293
PTT 11,20% 85	110 31	7 612
CFF 10,30% 86	108 10	5 498
CNE 11,50% 85	106 40	2 325
CNT 9% 86	....	3 085
CRH 10,90% déc. 85	111 36	6 370
C.N.C.A. T.P.	....	115
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	3440	347
Métrologie I. 6% 6/7	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1607
A.G.F. (St Cent.)	....	1035
Applic. Hydraul.	....	1080
Arbel	....	881
Astorg	....	238
Avenir Publicité	....	1676
Bain C. Monaco	....	410
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	935
B.N.P. Intercontin.	....	392 50
Bénédictine	....	5405
B.T.P. (Compagnie)	....	100
Calif	....	650
Cambodge	....	669
C.A.M.E.	....	170
Carbone-Lorraine	....	1050
Case-Poclain	....	35 75
C.E.G.Frig.	....	....
Centen. Blanzy	....	4864 d
Cerabati	....	172
Champex (Ny)	150	....
C.I.C. (Financ. de)	....	206
C.I. Maritime	....	709
Citram (B)	2200	....
Clause	....	1390
Cofradel (Ly)	....	1149
Cogifi	....	365
Comiphos	....	628 d
Cie Industrielle	....	
Comp. Lyon-Alem.	....	467 60
Concorde (La)	....	1189
C.M.P.	....	14 60
Créd. Gén. Ind.	....	476 10
Cr. Universel (Cie)	....	570
Créditel	....	146
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	475
Delalande S.A.	....	1580
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	4450
Didot-Bottin	....	1146
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	3770
E.C.I.A.	....	1929
Electro-Banque	....	348
Elf-Antargaz	....	1033 o
E.L.M. Leblanc	....	592
Ennili-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	772
Europ. Accumul.	....	73
Europe Soudre Indust.	....	119
Expamit	....	2675
Finalens	....	236
FIPP	....	....
Fonc	....	1786
Foncière (Cie)	....	640
Fonc. Lyonnaise	....	577
Foncina	....	530
Forinter	....	....
Fougerolle	....	765
France I.A.R.D.	....	350
France (La)	....	10020
From. Paul Renard	....	1493
GAN	....	1720
G.F.I.I.	....	258 10
Gaumont	....	835
Gazolin	....	....
Gévelot	....	531
Gr. Fin. Constr.	....	412
Gds Moulins Paris	....	793
G. Transp. Ind.	....	460
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immofinest	....	....
Immobail	....	424
Immobanque	....	718
Immob. Marseille	....	7010
Immofice	....	530
Invest. (Sté Cent.)	....	2725 d
Jaeger	....	260 80
Lambert Frères	....	415
Lille-Bonnières	....	1404 d
Locs-Expansion	....	285
Locafrancière	....	398
Locatel	....	402
Louis Vuitton	....	1390
Louvre (Sté)	....	3250
Lucia	....	1960
Machines Bull	....	90
Magasins Uniprix	....	137
Magnant S.A.	....	72
Maritime Part.	....	455
Métal Déployé	....	580
Mors	....	142 50
Navig. (Nat. de)	....	176
Nozal	....	407
Optorg	....	477
Oréal (L') C.I.	2190	2200
Origny-Desvroise	....	1420
Palais Nouveauté	....	1151
Paluel Marmont	....	770
Parfinance	....	215 80
Paribas-CIP	378	381
Paris France	....	280
Paris-Orléans	....	289 70
Paramba	....	482
Patern. Risq. Div.	....	1570
Piper-Heidsieck	....	2159
P.L.M.	....	280
Porcher	....	....
Promodis	1808	1561
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	5760
Rochefortaise S.A.	....	830
Rosario (Fin.)	....	610
Rougier et Fils	....	365
Rosières (mine de)	....	780
Sacer	....	936
SAFAA	....	365
Safic-Alcan	....	811
SAFT	....	3085
Saga	....	234 50
Salins du Midi	....	532
Satam	....	154
Savoisienne (M)	351	349
SCAC	....	540
Semelle Maubeuge	....	465
S.E.P. (M)	176	176
Sicil	....	582 d
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	371
Siph (Plant. Hévéas)	....	459 70 d
Sofal financière	....	3080
Sofical	....	1145
Sofio	....	556
Soficomi	....	660
S.O.F.I.P. (M)	262	261
Sofragi	....	1577
Sopagri	....	165
Sophia-Bail	....	....
Soudure Autog.	....	878
Sovabail	....	627
Suez (Fin. de)-CIP	282	270 70
Stemi	....	780
Taittinger	....	3652
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	550
Tour Eiffel	....	365
Uliner S.M.D.	....	822
Ugine A. Chat. Gueug.	....	545
U.A.P.	....	576
U.T.A.	....	2250
Vicat	....	3441
Viniprix	....	2048
Vinax	....	140 50
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	870	880
Akzo	432	....
Alcan Alum	155	154
Algemene Bank	129	127
American Brands	489	481
Am. Petrofina	545	550
Arbed	940	....
Asturienne Mines	217	....
Bco Pop Espanol	481	519
Banque Ottomane	1880	1880
B. Régl. Internat.	39000	39000
Br. Lambert	767	768
Canadian-Pacific	141 80	137 10
Chrysler corporation	160	....
CIR	28	28 20
Commerzbank	875	890
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	660	685
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1322	....
Glaxo	154	....
Goodyear	341	....
Grace and Co	222	223 50
GTE corporation	390	....
Honeywell Inc.	565	570
Johannesburg	1100	....
Kubota	55	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	37 50	37 05
Mineral-Ressourc.	101 90	101
Noranda	132	135
Olivetti	28 90	28 90
Pakhoed Holding	435	420
Pfizer Inc.	430 10	437
Procter Gamble	791	805
Ricoh Cy Ltd	57	57
Rolinco	334 40	335
Robeco	330 60	333 90
Rodamco	490	485 20
Saipem	11 80	11 70
Sema Group	37 60	37 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	635	635
Steel Cy of Can.	128 50	128 10
Tenneco	397	390
Thorn EMI	88 20	92
Toray indust. inc	45 60	47
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1410	1405
West Rand	7 05	....
Whitman Corporation	217	227

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	330	....
Boiron	850	876
Calciphos	211	211
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	376 30	380
Cogedur	56	56 50
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	357 10	....
Gachot	184	179
Guy Degrenne	600	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	920	....
Particip. Percier	423	390 o
Pathé-Cinéma	205	202
Rorento N.V.	184 10	184 20
St-Gobain-Emballage	1990	1990
Sama-Maze	398	386
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.E.P.R.	1850	....
S.P.R.	700	....
Sté Lecteurs du Monde	525	598
Ulinex	360	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 23/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1059 11	1043 03
Actilion	245 60	239 53
Actions France	570 19	549 58
Actions sélectionnées	576 97	552 50
Aedificandi	660 81	636 93
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1234 43	1204 32
A.G.F. 5000	668 10	651 80
A.G.F. ECU	1098 30	1077 52
A.G.F. Foncier	122 51	119 62
A.G.F. Interfonds	448 47	437 53
A.G.F. Invest	133 71	130 45
A.G.F. OBLIG.	1095 46	1080
A.G.F. Sécurité	10877 13	10877 13
Agfimo	693 97	677 04
Altefi	210 89	203 36
A.L.T.O.	179 40	172 92
Amei-Gan	6381 15	6091 79
Amplitude	864 96	845 69
Arbitrages court terme	5548 06	5538 97
Associc	1155 77	1155 77
Atout Futur	369 46	357 31 ◆
Aurecic	1462 42	1439 24
Avenir C.I.C.	113 55	110 24
Avenir Alizés	1538 25	1508 09
Axa Europe	124 31	118 67
Axa Investissements	135 37	129 23
Axa Valeurs PER	132 82	126 80
Bred Associations	2574 83	2567 13
Capitacic	1029 94	1014 72
Capital Plus	1694 96	1694 96
Cadres-Plans	34 93	33 43
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Comis	1049 40	1033 89 ◆
Comptevalor	5444 36	5436 23
Compterevals	112 32	109 05
Convertimmo	405 19	398 61
Créditer	566 49	549 99
Diese	1089 50	1063 35 ◆
Drouot-France	898 10	857 37
Drouot-Investiss.	1209 10	1148 54
Drouot-Sécurité	260 43	246 62
Drouot-Sélection	146 08	139 48
Ecocic	1151 73	1134 71
Ecureuil Capitalisation	2049 89	2029 59
Ecureuil Investissement	400 91	389 23
Ecureuil Monepremière	51674 06	51674 06
Ecureuil Monétaire	32950 67	32950 67
Ecureuil Trimestriel	2022 84	2002 91
Elicash	2145665	2145665 ◆
Energie	269 10	258 90
Epacic	2779 30	2778 30
Epancourt Sicav	4258 57	4245 98
Epargne Associations	24858 18	24820 93
Epargne-Capital	8827 46	8542 04
Epargne Court-Terme	532 92	532 82
Epargne Croissance	1750 85	1703 99
Epargne-Industr.	92 74	88 53
Epargne Inter	653 11	635 63
Epargne J	54285 83	54285 83
Epargne Long-Terme	198 57	191 31
Epargne Monde	1463 19	1414 30
Epargne Première	12664 99	12560 78
Epargne-Oblig.	200 10	194 74
Epargne-Ouest	1107 71	1078 06
Epargne-Unie	1422 64	1371 22 ◆
Epargne-Valeur	471 02	468 41
Epsilon	1197 98	1186 02
Eurocic Leaders	1148 25	1114 81
Eurodyn	1237 34	1196 65 ◆
Euro-Gan	6712 22	6407 85
Fonsicav (div. par 10)	11049 51	11049 51
Fondical	284 33	276 38
France Avenir 4/4 Ret.	1 14	1 10
France-Gan	9098 88	8888 29
France-Garantie	268 28	267 74
France-Index Sicav	111 10	107 85
France-Investiss.	457 77	446 60
France-Obligations	468 24	454 69
Francic	487 72	473 51
Francic Pierre	114 23	110 90
Francic Régions	1244 65	1208 40
Fructi-Associations	27 89	27 89
Fructi-Epargne	28 75	28 02
Fructicapi	34 07	33 57
Fructicourt	110137 84	110137 84
Fructidor	242 65	239 26
Fructifrance	942 32	919 34
Fructimmo	31 47	30 70
Fructisar	4319 44	4307 67
Fructi ECU	574 69	568 20
Fructi-Première	10973 19	10811 02
Futuroblig	1188 36	1130 93 ◆
Gestilion	59648 09	59601 84
Gestion Associations	184 27	180 66
Horizon	1226 42	1190 70
Interpar	109200 42	108019 83
Interoblig.	12324 12	11860 12
Intersélect France	545 99	529 80
Japacic	207 86	201 80
Jeune Epargne	240 43	236 88
Laffitte-Amérique	256 98	245 33
Laffitte Europe	307 06	293 14
Laffitte-Expansion	308 61	294 62
Laffitte-France	374 13	357 16
Laffitte-Immobilière	268 97	256 77
Laffitte-Japon	450 92	430 47
Laffitte-Oblig.	143 24	136 74
Laffitte-Rend.	200 17	191 09
Laffitte-Tokyo	393 47	375 63
Latitude	5273 86	5265 98
Lion-Associations	11592 68	11592 68
Lion-Institutionnels	23577 32	23518 52
Lionplus	776 14	768 46
Lion Trésor	2160 65	2129 55
Livret Bourse Investis.	544 44	528 58
Livret portefeuille	758 34	736 25
Méditerranée	203 11	193 90
Mensuel CIC	10161 80	10080 28 ◆
Mondiale Investissem.	457 19	436 46
Monacic	5577 03	5577 03
Monedan	52104 69	52104 69
Moné J.	59539 25	59539 25 ◆
Mutualité Dépôts	10844 90	10623 85
Mutuelle Unie Sél.	157 97	150 81
Natio.-Epargne	14092 74	13953 21
Natio.-Epargne Trésor	6814 47	6800 87
Natio.-Court terme	218801	218801
Natio.-Inter.	1248 42	1213 08
Natio.-Obligations	563 15	548 08
Natio.-Patrimoine	1584 47	1522 60
Natio.-Placements	65651 14	65651 14
Natio.-Revenu	1050 52	1040 12
Natio.-Sécurité	11817 02	11817 02
Natio.-Valeurs	845 33	822 71
Nippon-Gan	8424 05	8132 74
Nord-Sud Développ.	1234 93	1232 47
Novacif	13227 69	12988 32
Obli Association	121 39	120 19
Oblicic Mondial	9318 76	9181 04
Oblicic Régions	1051 12	1035 59
Oblig. toutes catég.	164 54	152 28
Oblilion	1105 52	1094 57
Oblisécurité	10683 68	10683 68
Oraction	1279 18	1237 12 ◆
Orvalor	6082 07	5842 98
Paribas Epargne	16207 61	16176 28
Paribas Opportunités	132 08	128 66
Paribas Patrimoine	576 30	551 85
Paribas Revenu	91 99	91 08
Patrimoine Retraite	176 99	173 52
Parvalor	697 81	677 49
Phenix Placements	252 73	261 47
Pierre Investiss.	775 81	756 89
Placement A	1176 81	1153 74
Placement crt-terme	71807 77	71664 44
Placement J	55928 25	55816 62
Placement Premier	53913 51	53805 90
Plénitude	115 13	112 05
Première Obligations	10778 84	10768 07
Prévoyance Ecureuil	113 30	110 27
Priv'Association	22801 02	22801 02
Quartz	127 28	124 13 ◆
Rentacic	166 73	164 27
Revenus Trimestriels	5436 76	5392 93
Revenu Vert	1171 72	1154 40 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	956 77	913 38
St-Honoré Global	280 07	278 92
St-Honoré Matignon Pl.	229 48	219 07
St-Honoré Pacifique	627 63	599 07
St-Honoré P.M.E.	552 43	527 38
St-Honoré Réel	11703 89	11658 96
St-Honoré Services	548 81	527 70
St-Honoré Technol.	861 76	822 67
St-Honoré Valor	11919 04	11919 04 ◆
Sécuricic	5487 37	5481 89
Sécuri Taux	10928 70	10928 70
Sicarden (Carden BP)	721 48	710 80
Sicav-Associations	1450 89	1448 72
S.F.I. fr. et étr.	743 71	722 05
Sicav 5000	431 83	420 27
S.I.G.	867 26	837 65
Silvafrance	685 12	678 62
Silvaro	468 22	455 69
Silvarente	214 41	212 29
Silvinter	474 95	462 24
S.N.I.	1282 67	1246 31
Sogepargne	376 29	361 73
Sogevar	1187 14	1133 31
Sogister	1493 17	1425 46
Soleil Investissement	569 84	544
Stratégie Actions	1249 57	1201 51
Stratégie Rendement	1161 04	1124 49
Technocic	1222 63	1187 02
Techno-Gan	8773 95	8486 78
Thesora	522 57	517 40
Transcontinents	92 06	90 25
Trésor Réel	11159 99	11159 99
Trésoricic	108106 97	108106 97
Trilion	5337 51	5284 66
U.A.P. Investiss.	495 07	487 54
U.A.P. moyen terme	109 35	105 40
Uni-Associations	115 03	115 03 ◆
Unifrance	593 66	582 55 ◆
Unifoncier	1399 28	1346 70 ◆
Uni-Garantie	1360 80	1334 18 ◆
Uni-Régions	3284 14	3175 07 ◆
Unirente	2349 05	2271 81 ◆
Univar	189 71	189 71 ◆
Univers-Actions	1329 20	1285 49 ◆
Univers-Obligations	1646 24	1592 11 ◆
Valorem	604 23	589 49
Valorg	1654 69	1653 04
Valrexl	41576 84	41558 06
Vecteur	22889 90	22877

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 577	6 616	6 400	6 850
ECU	7 003	7 001	....	....
Allemagne (100 DM)	337 510	337 350	327	347
Belgique (100 F)	16 143	16 137	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	299 390	299 250	289 500	308 500
Danemark (100 krd)	86 890	86 860	83 500	91 500
Norvège (100 k)	92 510	92 610	89 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 337	10 363	10	10 800
Grèce (100 drachmes)	3 924	3 920	3 750	4 550
Italie (1 000 lires)	4 707	4 703	4 600	5
Suisse (100 fr.)	391 080	391 300	379	401
Suède (100 krs)	99 670	99 850	95 500	103 500
Autriche (100 sch)	47 980	47 930	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 382	5 391	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	4 035	4 040	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 590	5 619	5 420	5 820
Japon (100 yens)	4 600	4 616	4 450	4 670

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	77700	77750
Or fin (en lingot)	77600	77800
Pièce française (20 fr)	450	448
Pièce française (10 fr)	385	388
Pièce suisse (20 fr)	463	463
Pièce latine (20 fr)	447	447
Souverain	569	565
Pièce de 20 dollars	2710	2705
Pièce de 10 dollars	1390	1380
Pièce de 5 dollars	875	860
Pièce de 50 pesos	2905	2940
Pièce de 10 florins	465	469
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Liban : la France allège son dispositif naval en Méditerranée orientale.
4 L'URSS tient à fixer les limites de la marge de manœuvre des pays de l'Est.
5 Pologne : le vote d'investiture de M. Mazowiecki.

POLITIQUE

6 Le voyage du premier ministre dans le Pacifique.
– La préparation du congrès socialiste.
– Le conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

7 Un ballon d'oxygène pour la gendarmerie.
– Médecine : la Côte-d'Ivoire durement frappée par le sida.
8 La lente mort des noms patronymiques.
18 Sports : l'exploit d'Auxerre à Zagreb en Coupe d'Europe de football.

CULTURE

15 Cinéma : *Baptême*, de René Féret.
– Photographie : Alain Fleischer à Aurillac.
– Exposition : Michel Gérard à Thiers.
19 – Communication : Hollywood en mutation, Peter Rawley ou l'éminence grise de la production.

ÉCONOMIE

20 Les batailles boursières autour des groupes d'assurances.
– Billet : le budget en libre-service.
21 Les loyers dans la région parisienne.
22-23 Les marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 22
Annonces classées 18
Carnet 18
Loto, Loterie 18
Météorologie 17
Mots croisés 17
Spectacles 16
Radio-Télévision 17

TÉLÉMATIQUE

Les événements du Liban heure par heure

3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emplois du Monde

3615 tapez LM

SUÈDE

L'ambassadeur soviétique fait part de la « culpabilité » de son pays dans l'affaire Wallenberg

STOCKHOLM
de notre correspondante

Le quotidien suédois *Expressen* a publié, mercredi 23 août, la traduction d'un article sur l'affaire Wallenberg de l'ambassadeur d'Union soviétique à Stockholm, M. Boris Pankin, paru le même jour dans les *Nouvelles de Moscou*. Raoul Wallenberg, diplomate suédois en poste à Budapest à la fin de la seconde guerre mondiale, avait sauvé des dizaines de milliers de juifs des camps de concentration nazis en leur fournissant des laissez-passer. Il fut arrêté par les Soviétiques et conduit en URSS vers une destination inconnue.

M. Pankin rappelle dans son article les explications officielles données par Moscou en 1957 au gouvernement suédois. A savoir que, « *après avoir effectué des recherches approfondies dans les archives, les autorités avaient trouvé quelques documents : un rapport du chef du service de santé de la prison Lioublanka, à Moscou, au ministre de la sécurité de l'Etat, Abakoumov, indiquant que le prisonnier Wallenberg, qui était sous surveillance spéciale, était décédé dans sa cellule, vraisemblablement d'un infarctus, et que sa dépouille mortelle avait été conformément aux instructions d'Abakoumov incinérée sans autopsie. Cela s'est passé en juillet 1947* ». Commentaire de l'ambassadeur : « *Telle est toute cette terrible histoire qui, dans son absurdité lugubre, est caractéristique de son époque. On peut se demander ce qui peut être plus infernal que la vérité, qui a envie de dire autant de mal de soi-même ? Personne, mais qui va vous croire si vous avez déjà menti une fois ?* ». Apparemment, l'URSS n'a pas la conscience tout à fait nette.

Boris Pankin ajoute : « *Mon raisonnement est qu'un mort ne peut être rappelé à la vie. On ne peut que rendre un nouvel hommage à son exploit et exprimer des sentiments de compassion et de culpabilité à l'adresse de son peuple et de ses proches.* »

On en saura peut-être un peu plus sur le mystère Raoul Wallenberg, que certains rescapés du Goulag affirment avoir rencontré dans les années 60 et même 70, à l'issue des conversations que ses descendants, notamment sa demi-sœur, Mme Nina Lagergren, doivent avoir à Moscou dans le courant du mois d'octobre, à l'invitation des autorités soviétiques.

F. N.

Les Allemands de l'Est occupant l'ambassade de RFA à Budapest ont été évacués sur l'Autriche

BONN
de notre correspondant

Le ministère ouest-allemand des affaires étrangères a annoncé, jeudi 24 août, que les citoyens est-allemands, une centaine environ, occupant les locaux de l'ambassade de la République fédérale à Budapest ont pu être transférés en Autriche par le Comité international de la Croix-Rouge. Le communiqué souligne que cette action restera unique et ne doit pas être considérée comme un précédent. L'ambassade avait été fermée le 13 août, ne pouvant plus faire face à l'afflux des ressortissants est-allemands désireux d'émigrer en RFA.

La semaine dernière, M. Jürgen Südhoff, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'était rendu à Budapest pour étudier avec le gouvernement hongrois les moyens de faire face à cet afflux de réfugiés. La fermeture des services consulaires ouest-allemands à Budapest avait provoqué une certaine mauvaise humeur dans la population hongroise, qui ne pouvait plus obtenir de visa pour se rendre en RFA ou pour traverser le pays.

Le flot des fugitifs est-allemands qui franchissent illégalement la frontière hungaro-autrichienne ne semble pas se tarir. Depuis la fuite massive de Sopron le samedi 19 août (*le Monde* du 22 août), ce sont plusieurs centaines de citoyens de RDA qui se présentent chaque jour à l'ambassade de RFA à Vienne, d'où ils sont transportés par trains spéciaux dans les centres d'accueil en Allemagne de l'Ouest.

Si la situation des occupants de l'ambassade de RFA en Hongrie a pu être ainsi réglée, il n'en est pour le moment pas de même pour les cent cinquante-quatre occupants de l'ambassade à Prague, ni pour les cent seize qui se trouvent actuellement dans les locaux de la Représentation permanente de RFA à Berlin-Est. Le chancelier Helmut Kohl a fait savoir, mercredi, qu'il désirait entrer en contact téléphonique le plus rapidement possible avec M. Erich Honecker, chef du parti et de l'Etat est-allemand. Celui ci se rétablit actuellement d'une opération de la vésicule biliaire subie la semaine dernière.

Les médias est-allemands n'ont pour l'instant fait aucune mention de la vague massive d'émigration de ces dernières semaines. Le quotidien conservateur ouest-allemand *Die Welt*, s'appuyant sur des bruits courant dans les milieux diplomatiques à Berlin-Est, affirmait jeudi matin, que les autorités de la RDA ont décidé de limiter drastiquement à partir du 1er septembre prochain les autorisations de voyage de ses ressortissants en Hongrie, qui a été immédiatement démenti par Berlin-Est.

LUC ROSENZWEIG.

JAPON

Le principal collaborateur du nouveau premier ministre impliqué dans une affaire de mœurs

Le secrétaire général du gouvernement japonais et bras droit de M. Toshiki Kaifu, le nouveau premier ministre, a reconnu jeudi 24 août avoir eu une liaison avec une jeune hôtesse de bar. M. Tokuo Yamashita, âgé de soixante-neuf ans et père de cinq enfants, a confirmé les informations publiées le même jour par l'hebdomadaire *Shukan Shicho*, même si elles contenaient, selon lui, « *quelques exagérations* ».

M. Yamashita a présenté à la population nipponne ses « *plus sincères excuses* » pour ce « *scandale* » au cours d'une conférence de presse. « *J'admets avoir eu une liaison (...). Je ne puis justifier ce que j'ai fait.* » Reconnaissant que sa conduite portait « *un coup sévère* » à M. Kaifu, il a promis de faire de son mieux pour « *devenir un meilleur politicien afin d'améliorer la situation politique du parti au pouvoir.* »

Selon l'hebdomadaire, la liaison de la jeune femme, dont le nom n'a pas été dévoilé, avec M. Yamashita aurait débuté en 1984 après que celui-ci eut abusé d'elle dans son bureau où ils avaient pris un verre ensemble et regardé un film vidéo pornographique. Cette liaison prit fin en 1987. M. Yamashita lui a remis, peu avant sa nomination comme principal collaborateur du premier ministre, une somme de 3 millions de yens (100 yens = 4,60 F) ; il a toutefois démenti avoir agi ainsi pour acheter le silence de la jeune personne, mais seulement pour l'aider à sortir de difficultés financières.

Le prédécesseur de M. Kaifu à la tête du gouvernement, M. Sosuke Uno, avait été contraint de démissionner au début du mois après avoir été éclaboussé par un scandale de mœurs. – (*AFP, Reuter.*)

CHINE

Le recteur de l'université de Pékin a été remplacé

PÉKIN
de notre correspondant

Un économiste marxiste orthodoxe a remplacé un mathématicien libéral à la tête de l'université de Pékin (Beida), « punie » pour son rôle d'avant-garde dans le soulèvement du printemps dernier. Nulle mention n'a été faite, dans l'annonce officielle de ce remaniement, mercredi 23 août, des bruits qui avaient couru au cours de l'agitation selon lesquels le recteur de Beida, M. Ding Shisun, avait menacé de démissionner pour protester contre le refus des autorités d'ouvrir le dialogue avec les étudiants contestataires. Le vice-ministre de l'éducation, M. He Dongchang, a au contraire loué son passage à la barre de la plus prestigieuse université de Chine, qu'il tenait depuis 1984.

A l'éviction pour cause de « *libéralisme bourgeois* », le pouvoir a préféré prendre au mot une demande antérieure du mathématicien, âgé de soixante-deux ans, d'être relevé de ses fonctions pour retourner à l'enseignement, « *pour raisons de santé et autres* ». Cet « *autres* » qui fait la nuance entre rotation académique routière et limogeage politique se retrouve dans la personnalité de son successeur, M. Wu Shuqing, ancien vice-recteur de l'Université du peuple. Agé de cinquante-six ans, l'économiste a déclaré qu'il s'appuierait en premier lieu sur le comité du Parti communiste propre à l'université – renforcé par un apparatchik de la municipalité de Pékin âgé de quarante-deux ans – pour accomplir la tâche que lui a assignée le régime : le vice-ministre présent à la cérémonie de passation des pouvoirs a émis « *l'espoir que l'université adhérera aux orientations socialistes* » afin de former un contingent de diplômés à la fois « *rouges et experts* ». Dans cet ordre, comme sous Mao.

F.D.

La conférence de presse de rentrée de M. Krasucki

La CGT veut trouver des terrains d'entente avec les autres syndicats

La CGT redécouvrirait-elle les vertus de l'unité d'action ? Pour sa traditionnelle conférence de presse de rentrée, M. Henri Krasucki a renoué avec un discours que des années de divisions syndicales avaient presque fini par faire oublier. « *Nous disons à toutes les confédérations que nous sommes prêts à rechercher les terrains d'entente possibles sur les sujets brûlants, ce qui ferait tant de bien pour l'efficacité des luttes revendicatives* », a déclaré le secrétaire général de la CGT, précisant qu'il s'agit là d'une « *idée sérieuse* », bien qu'il ne soit pas question dans l'immédiat de la formaliser en proposant, par exemple, une rencontre à MM. Kaspar, Blondel, Marchelli ou Bornard.

Ce soudain retour en grâce de l'unité d'action dans la stratégie de la centrale de Montreuil est, à vrai dire, assez inattendu. Les textes du 43e congrès, en mai dernier, ne laissaient en effet guère entrevoir une remise en cause du splendide isolement pratiqué par la CGT et illustré par l'affaire des « dix » de Renault. Aujourd'hui, explique M. Henri Krasucki, « *les conditions ont changé, quand les travailleurs ressentent le besoin de lutter, ils éprouvent naturellement le besoin d'unité* ». Le secrétaire général en veut pour preuve l'appel commun à la grève et une manifestation unitaire lancés par les syndicats SNUI, CGT, FO et CGC de la direction générale des impôts (*le Monde* du 24 août).

Mais M. Krasucki observe par ailleurs que, « *sur des questions importantes, les déclarations – voire les positions se rapprochent* » entre son organisation et les autres. « *Faut-il que les divergences nous empêchent de nous retrouver ensemble avec les travailleurs* » pour « *impulser la défense de revendications qui peuvent et doivent nous rapprocher ?* », interroge-t-il. A ce titre, le secrétaire général de la CGT ne dissimule pas que le changement de ton perceptible dans les rangs de Force ouvrière, qui paraît davantage privilégier le « *syndicalisme de contestation* » depuis la prise de fonctions de M. Marc Blondel, lui semble « *encourageant* » dans la mesure où cette organisation avait « *avant même son congrès commencé à adopter des positions plus combatives et critiques* ». Un satisfecit qui risque d'embarrasser le successeur de M. André Bergeron...

La main tendue par la CGT est destinée à faire pièce « *à un patronat insatiable qui prétend imposer ses exigences rétrogrades* » et au gouvernement de M. Michel Rocard qui « *mise sur l'isolement des salariés qui engagent une action, sur leur lassitude* ». Pour M. Henri Krasucki, « *tous les projets connus marquent la volonté d'imposer coûte que coûte les choix de régression* » qu'il s'agisse de la réforme de la Sécurité sociale, du changement de statut des PTT et GIAT ou de l'ouverture des magasins le dimanche. Selon lui, le budget pour 1990, « *aggrave les injustices, les inégalités sociales et n'apporte aucune annonce de solution positive à quelque problème que ce soit* sans oublier « *les mille militants syndicaux qui sont chaque mois jetés hors de leur entreprise* ».

Si la CGT fait des avances aux autres syndicats – y compris au niveau européen – elle reste toujours aussi virulente à l'égard du patronat et du gouvernement. Cette attitude risque de réduire la portée de l'appel lancé à des organisations qui continuent de privilégier la négociation. Par ailleurs, la réaction unitaire des syndicats des impôts demeure un exemple isolé alors que la « *montée des luttes sociales* » évoquée par la CGT tarde à se concrétiser.

Au-delà des préoccupations tactiques de la CGT, la fonction publique et le secteur nationalisé constitueront néanmoins dans les prochaines semaines un premier test de la capacité des syndicats à mettre en veilleuse – ne serait-ce que provisoirement – leurs divisions.

JEAN-MICHEL NORMAND.

La lutte contre le trafic de drogue

Le président Bush félicite le chef de l'Etat colombien

Le président des Etats-Unis, M. George Bush, a fait, mercredi 23 août, l'éloge de son homologue colombien, M. Virgilio Barco, pour son combat contre le trafic de drogue. Lors d'une conférence de presse donnée depuis sa résidence d'été de Kennebunkport (Maine), M. Bush s'est déclaré convaincu que le président colombien est « *résolu à débarrasser son pays de l'emprise des cartels de la drogue* », comme en témoignent l'arrestation de plus de dix mille narco-trafiquants ainsi que celle de quatre des cinq assassins présumés du sénateur Luis Carlos Galan

Evoquant l'éventualité d'un envoi de troupes américaines en Colombie, le président américain a affirmé qu'« *il n'y aura aucune action unilatérale* » de son pays. Des discussions bilatérales ont eu lieu, mercredi à Washington, à l'issue desquelles 2 millions de dollars ont été débloqués pour renforcer la protection des personnes menacées par le cartel de Medellin.

Par ailleurs les juges colombiens, qui avaient démissionné en bloc il y a une semaine par solidarité envers l'un de leurs collègues assassiné par la mafia de la drogue, ont repris le travail mercredi. Le président de l'association nationale des juges, M. Antonio Suarez, a déclaré : « *Ce n'est pas le moment de paralyser le système judiciaire.* »

Cette reprise du travail est temporaire et assortie d'une nouvelle menace de grève. Un document en dix points a été remis au gouvernement et contient les revendications des magistrats, dont la principale consiste à assurer leur protection. Tout autre attentat contre un membre du pouvoir judiciaire relèvera de la « *responsabilité du gouvernement* », précise ce document. – (*AFP, Reuter, UPI.*)

A Gaza

Deux Palestiniens tués par balles

Des soldats israéliens en civil circulant à bord de voitures banalisées ont tué, mercredi 23 août, à Gaza, un militant palestinien qui confisquait des cartes d'identité émises par Israël.

Au camp de réfugiés de Rafah, dans la bande de Gaza, un garçon âgé de onze ans, Djad Allah A-Sayed Al-Aker, a été tué par balles lors d'affrontements entre soldats et manifestants qui ont duré toute la journée et qui auraient aussi fait cinq blessés.

Par ailleurs, l'armée israélienne a confirmé, jeudi matin, l'enlèvement d'un Israélien dans la ville arabe de Tulkarem, en Cisjordanie, par des Palestiniens masqués, armés de couteaux et de haches. – (*Reuter, AP.*)

M. Alain Couture nommé PDG de l'ACP

M. Alain Couture, directeur général de l'Agence centrale de presse (ACP), a été nommé le 23 août PDG de l'agence par son conseil d'administration. Il succède à M. Ian Maxwell, fils du patron de presse britannique M. Robert Maxwell, actionnaire majoritaire avec 66,8 % du capital. M. Ian Maxwell « *se retire de ses fonctions de président de l'ACP mais continue à siéger au conseil d'administration* ».

M. Couture assurait la direction de la seconde agence de presse française depuis la démission, le 18 juillet, de M. Michel Burton, qui la dirigeait depuis 1984. M. Burton avait démissionné après avoir négocié avec M. Maxwell le rachat de l'ACP et alors qu'une dissension sur les modalités de cette reprise avait surgi entre eux (*le Monde* du 22 juillet).

M. Alain Couture, ancien secrétaire général puis directeur des ventes de *la Voix du Nord* (Lille), avait rejoint le groupe Maxwell Communication Corporation, en qualité de directeur commercial pour l'Europe. Il a été chargé en juin d'un audit sur la situation financière de l'ACP dont le déficit 1988 s'établit à 20,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 40 millions. Les conclusions tirées de cet audit et la stratégie du groupe Maxwell vis-à-vis de l'ACP seront connues en septembre.

● **M. Lech Walesa aimerait rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev.** – « *J'espère pouvoir me rendre en URSS à l'invitation du Soviet suprême pour rencontrer le président Mikhaïl Gorbatchev* », déclare M. Lech Walesa dans une interview publiée, jeudi 24 août, par le grand quotidien japonais *Asahi Shimbun*. Dans cet entretien, le leader de Solidarité parle du dirigeant soviétique comme d'un « *homme respectable pour ses capacités* ». – (*AFP.*)

(Publicité)

Le Français en retard d'une fenêtre

Nos voisins d'Outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENÊTRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit – Magasin d'exposition, 111, rue Lafayette (10e) 88 Gare du Nord. 48-87-18-18.

Chaque année depuis 1967, nous obtenons

80 à 90 % de reçus dans les classes prépa

MEDECINE PHARMACIE

● Une année de préparation scientifique intensive d'octobre à juin pour les bachelliers D et C
● Egalement groupes spéciaux de recyclage scientifique pour bachelliers littéraires

CEPES

La première préparation de France depuis 1967
57, rue Charles Laffitte
92200 NEUILLY SUR SEINE
47 45 09 19 - 47 22 94 94

Mort du psychiatre Ronald D. Laing

Le psychiatre écossais Ronald David Laing est décédé, mercredi 23 août à Saint-Tropez, des suites d'une crise cardiaque. Il avait été, avec David Cooper, mort il y a trois ans à Paris (*le Monde* du 31 juillet 1986), l'un des fondateurs de l'antipsychiatrie.

Né à Glasgow en 1927, Ronald Laing a fait ses études à l'université de cette ville. Docteur en médecine en 1951, il se consacre ensuite à la psychiatrie et à la psychanalyse. Spécialisé dans l'étude du milieu social et familial des schizophrènes, il publie de nombreux ouvrages dont le célèbre *la Politique de l'expérience*, paru en 1969 aux Editions Stock. Parmi ses autres livres traduits en français : *le Moi divisé* (1970), *la Politique de la famille* (1972), *Nœuds* (1977), *les Faits de la vie* (1977), *Est-ce que tu m'aimes ?* (1978), *Conversations avec mes enfants* (1979), *Sonnets* (1980).

Tous ces ouvrages ont été publiés aux Editions Stock. D'autre part, *la Voix de l'expérience* est paru au Seuil en 1985, de même que *Sagesse, déraison et folie.*

● **M. Verdiglione en clinique.** – M. Armando Verdiglione, le célèbre psychanalyste transalpin, condamné en juillet 1986 à quatre ans de prison en vertu d'une étrange loi dite de « circonvention d'incapable » (abus d'influence), a été transféré, lundi soir 21 août, de sa prison de Milan dans une clinique de la ville. Il aurait perdu plus de 20 kilos en six semaines. « *Anorexie et problèmes gastriques* », ont pour l'instant diagnostiqué les médecins de la clinique, tandis que ceux de l'établissement pénitentiaire estiment que « *le détenu Verdiglione cherche à faire pression sur la justice en jouant avec sa santé* ». – (*Corresp.*)

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1989 a été tiré à 505 638 exemplaires

● **M. Giscard d'Estaing s'entretient avec M. Roland Dumas.** – M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a rencontré, mercredi 23 août, à Paris, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, afin d'évoquer les derniers développements de la situation internationale, notamment en Pologne et au Liban. L'ancien président de la République a également examiné, avec M. Dumas, les initiatives qu'entend prendre le gouvernement durant les six mois de présidence française du conseil européen.

● **Bass rachète Holiday Inn.** – La chaîne hôtelière américaine Holiday Inn va passer sous le contrôle de la brasserie britannique Bass. Celle-ci, qui avait déjà acquis en 1987, 191 hôtels de la chaîne, essentiellement hors d'Amérique du Nord, a annoncé jeudi 24 août avoir signé un accord de principe en vue du rachat pour 1,98 milliard de dollars des activités d'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada et Mexique). La réalisation de la transaction porterait à 1 600 le nombre d'hôtels sous le contrôle du groupe britannique, avec 320 000 chambres alors qu'il n'en possédait que 54 000 au printemps.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt contradictoire rendu le 21 décembre 1988, devenu définitif, la cour d'appel d'Aix-en-Provence, 5e chambre, a déclaré **SEMIDEI**, épouse COSTANTINI Pierrette, née le 10 juillet 1947 à Sorbo-Ocagnano (20286), et **COSTANTINI Pierre**, né le 7 juillet 1942 à Versailles (78), demeurant à Marseille (13008), Résidence Flotte, bât. 8, coupables de FRAUDES FISCALES courant 1982 et 1983.

Les a condamnés chacun à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 25 000 F.

Pour extrait conforme :
P./LE GREFFIER EN CHEF.